UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01938633 3

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/notredamedelour00lass

ST. BASIL'S SEMINARY
LIBRARY
TRANSFERRED

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

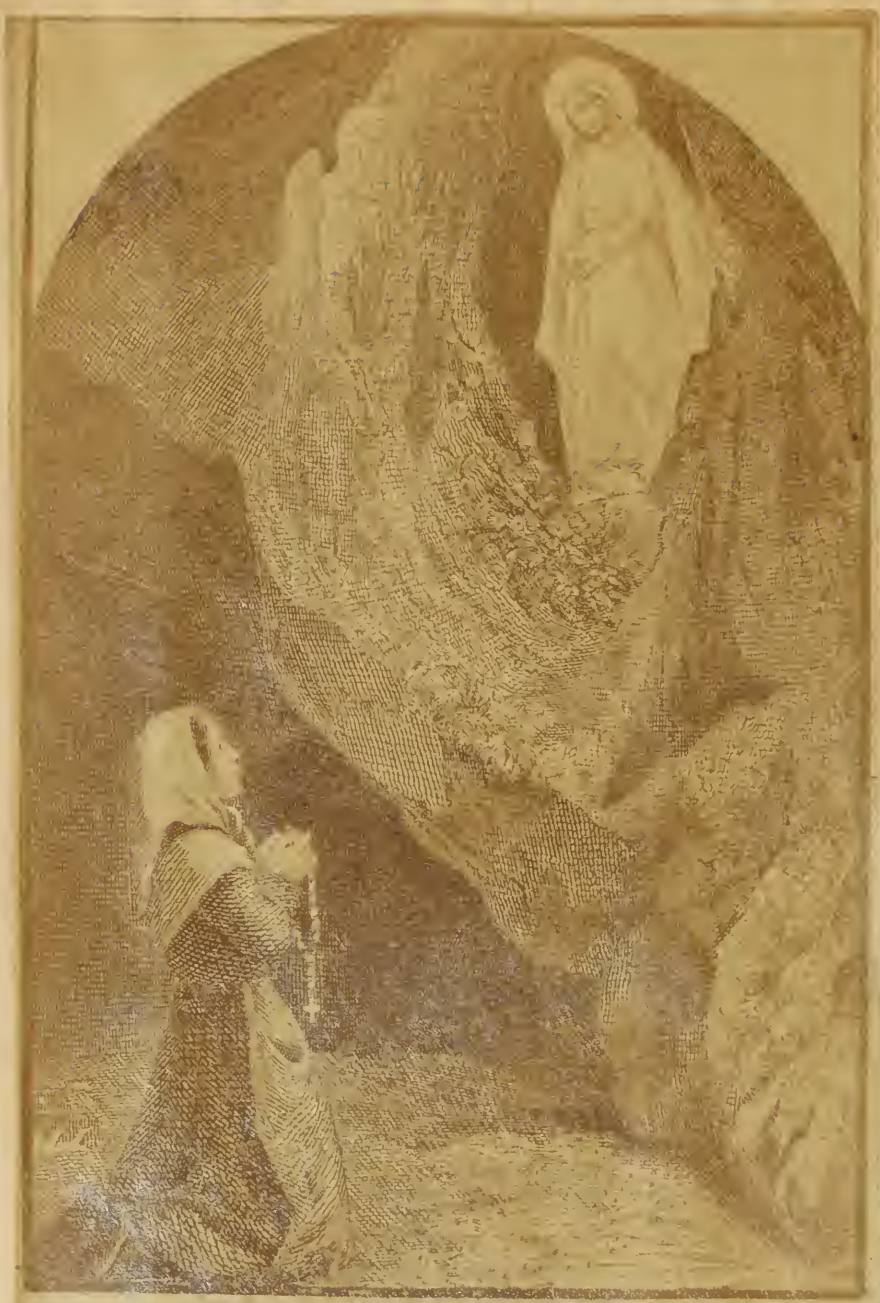

N.-D. DE LOURDES

LA T. STE VIERGE À BARBEFO

NOTRE-DAME

DE

LOURDES

Montreal :
DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

1871.

On a retranché, dans cette édition, quelques récits qui ne se rattachent pas immédiatement aux grands événements arrivés en 1858 aux Roches Massabielle.

FEB 26 1959

BREF DE SA SAINTETE PIE IX (*)

A L'AUTEUR DE

NOTRE-DAME DE LOURDES.

A SON BIEN-AIMÉ FILS HENRI LASSERRE,

PIE IX, PAPE.

Bien-aimé Fils, salut et bénédiction apostolique.

Recevez nos félicitations, bien cher Fils. Gratifié jadis d'un insigne bienfait, vous venez, scrupuleusement et avec amour, d'accomplir le vœu que vous avez fait : vous venez d'employer vos soins à prouver et à établir la récente Apparition de la très-clémente Mère de Dieu ; et cela d'une telle manière que la lutte même de l'humaine malice contre la miséricorde divine sert précisément à faire ressortir, avec plus de force et d'éclat la lumineuse évidence du fait.

Dans l'exposition que vous faites des événements, dans leur trame et leur enchaînement, tous les hommes pourront voir clairement et avec certitude comment notre très-sainte Religion tourne et aboutit au véritable avantage des peuples ; comment elle comble de biens non-seulement célestes et spirituels, mais encore temporels et terrestres, tous ceux qui accourent à elle. Ils pourront voir comment, même en l'absence de toute force matérielle, cette Religion est toute-puissante à maintenir l'ordre ; comment, parmi les multitudes émues, elle sait contenir dans de sages limites l'emportement et l'indignation, même justes, des esprits agités. Ils pourront voir enfin comment le Clergé co-opère par ses loyaux efforts et par son zèle à de tels résultats, et comment, bien loin de favoriser la superstition, il se montre infiniment plus lent et plus sévère que tout le monde, quand il s'agit de porter un jugement sur des faits qui semblent surpasser les forces de la nature.

Avec une non moins vive lumière, votre récit rendra manifeste cette vérité, que l'impiété déclare tout à fait en vain la guerre à la religion, et que les méchants tentent très-inutilement d'entraver par des machinations humaines les divins conseils de la Providence, la perversité des hommes et leur coupable audace servant au contraire de moyen à la Providence pour donner à ses œuvres plus de puissance et plus de splendeur.

Telles sont les raisons qui nous ont fait accueillir avec la plus vive joie votre livre intitulé : NOTRE DAME DE LOURDES. Nous avons foi que Celle qui, de toutes parts, attire vers Elle, par les miracles de sa puisssance et de sa bonté, des multitudes de pélerins, veut également se servir de votre livre pour propager plus au loin et exciter envers Elle la

---

(*) Ce Bref n'a été donné que pour la grande histoire de Notre-Dame de Lourdes, telle qu'elle a été composée par M. H. Lasserre.

piété et la confiance des hommes, afin que tous puissent participer à la plénitude de ses grâces. Comme gage de ce succès que Nous prédisons à votre œuvre, recevez Notre bénédiction apostolique, que Nous vous adressons bien affectueusement en témoignage de Notre gratitude et de Notre paternelle bienveillance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 *septembre* 1869, *de notre pontificat l'an XXIV.*

PIE IX, PAPE.

DILECTO FILIO HENRICO LASSERRE

PIUS P. P. IX.

Dilecte Fili, salutem et apostolicam Benedictionem.

Gratulamur tibi, Dilecte Fili, quod, insigni auctus beneficio, votum tuum accuratissimo studio diligentiaque exsolveris; et novam clementissimæ Dei Matris apparitionem ita testatam facere curaveris, ut conflictu ipso humanæ malitiæ cum cœlesti misericordia claritas eventus firmior ac luculentior appareret. Omnes certe in proposita a te rerum serie perspicere poterunt, religionem nostram sanctissimam vergere in veram populorum utilitatem; confluentes ad se omnes supernis juxta et terrenis cumulare beneficiis; aptissimam esse ordini servando, vi etiam submota; concitatos in turbis animorum motus, licet justos, compescere; iisque rebus sedulo adlaborare Clerum, eumque adeo abesse a superstitione fovenda, ut imo segniorem se præbeat ac severiorem aliis omnibus in judicio edendo de factis, quæ naturæ vires excedere videntur. Nec minus aperte patebit, impietatem incassum indixisse religioni bellum, et frustra machinationes hominum divinæ Providentiæ consiliis obstare; quæ imo nequitia eorum et ausu sic uti consuevit, ut majorem inde quærat operibus suis splendorem et virtutem. Libentissime propterea excepimus volumen tuum, cui titulus NOTRE DAME DE LOURDES; fore fidentes, ut quæ per mira potentiæ ac benignitatis suæ signa undique frequentissimos advenas accersit; scripto etiam tuo uti velit ad propagandam latius fovendamque in se pietatem hominum accipere possint. Hujus, quem ominamur, exitus labori tuo auspicem accipe Benedictionem Apostolicam, quam tibi grati animi Nostri et paternæ benevolentiæ testem peramenter impertimus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die, 4 Septembris 1869, Pontificatus Nostri Anno XXIV.

PIUS PP. IX.

PREFACE DE L'AUTEUR. (*)

A la suite d'une grâce signalée, dont le récit trouvera place dans le cours de ce livre, je promis, il a quelques années, d'écrire l'histoire des événements extraordinaires qui ont donné lieu au pèlerinage de Lourdes. Si j'ai eu le tort très-grave de différer longtemps l'exécution de ma promesse, j'ai mis du moins une conscience absolue à étudier avec un soin scrupuleux le sujet que je voulais traiter.

En présence de l'incessante procession de visiteurs, de pèlerins, d'hommes, de femmes, de peuples entiers, qui viennent aujourd'hui de tous côtés s'agenouiller devant une grotte déserte, entièrement ignoré il y a dix ans et que la parole d'une enfant a fait tout à coup considérer comme un sanctuaire divin; en voyant s'élever le vaste édifice que la foi populaire érige en cet endroit et qui coûtera près de deux millions, (c'est-à-dire $400,000, £100,000,) j'ai éprouvé le besoin, non-seulement de rechercher les preuves du fait surnaturel, mais encore d'examiner de quelle manière, par quel logique enchainement de choses ou d'idées, la croyance s'en était universellement répandue.

Comment cela s'est-il produit? Comment un tel événement s'est-il accompli en plein dix-neuvième siècle? Comment le témoignage d'une ignorante petite fille sur un fait aussi extraordinaire, sur des Apparitions que personne autour d'elle n'apercevait, a-t-il pu trouver crédit et enfanter de si prodigieux résultats?

Il y a des gens qui répondent d'un mot péremptoire à de telles questions, et le mot de " superstition" est commode pour cela. Pour moi, je ne suis pas si expéditif; et j'ai voulu me rendre compte d'un phénomène si en dehors du cours ordinaire des choses et si digne d'attention à quelque point de vue que l'on se place. Que le Miracle soit vrai ou qu'il soit faux ; que la cause de ce vaste courant de peuples soit dans l'action divine ou dans l'erreur humaine, une semblable étude n'en est pas moins du plus haut intérêt. Je remarque cependant que les sectaires du Libre Examen se gardent bien de le faire. Ils préfèrent nier tout court. C'est à la fois et plus facile et plus prudent.

Je comprends tout autrement qu'eux l'inquiète recherche de la vérité. Si nier tout court leur paraît simple, affirmer tout court me semblerait hasardé.

J'ai vu des savants parcourir péniblement les sentiers ardus de la Montagne, afin de s'expliquer à eux-mêmes pourquoi tel insecte qui se trouve pendant l'été sur les sommets se rencontre pendant l'hiver dans les vallons. Cela est fort bien. Je me dis toutefois que les grands mouvements humains, que les causes qui mettent en branle des multitudes immenses méritent, peut-être autant, d'occuper et d'exercer la sagacité de l'esprit. L'Histoire, la Religion, la Science, la Philosophie, la Médecine, l'analyse des divers ressorts de la nature humaine, ont un égal intérêt à cette curieuse étude.

Cette étude, j'ai voulu la faire complète.

Aussi ne me suis-je contenté ni des documents officiels, ni des lettres, ni des procès-verbaux, ni des attestations écrites. J'ai voulu, autant que possible, tout connaître, tout voir par moi-même, tout faire revivre à mes yeux par le souvenir et le récit de ceux qui avaient vu. J'ai fait de longs voyages à travers la France pour interroger tous ceux qui avaient figuré, soit comme personnages principaux, soit comme témoins, dans les événements que j'avais à raconter, pour contrôler leurs récits les uns par les autres et parvenir de la sorte à une entière et lumineuse vérité.

(*) Cette préface se trouve en tête de l'histoire de Notre-Dame, telle qu'elle a été composée par M. H. Lasserre.

Dans mes investigations au sujet de cette divine histoire, j'ai voulu, en un mot, suivre et pousser aussi avant que cela se pouvait, la méthode si excellente que M. Thiers a employée avec tant de supériorité dans les longs travaux et les sagaces recherches qui ont précédé son chef-d'œuvre sur le Consulat et l'Empire.

J ai la confiance que, Dieu aidant, mes efforts n'ont pas été entièrement vains.

La vérité une fois connue, je l'ai écrite avec autant de liberté que si, comme le duc de Saint-Simon, j'eusse fermé ma porte et raconté une histoire destinée à ne paraître que dans un siècle. J'ai voulu tout dire tant que les témoins sont encore vivants ; j'ai voulu donner leurs noms et leur demeure, pour qu'il fut possible de les interroger et de refaire, afin de contrôler mon propre travail, l'enquête que j'ai faite moi-même. J'ai voulu que chaque lecteur pût examiner, par lui-même, mes assertions, et rendre hommage à la Vérité si j'ai été sincère : j'ai voulu qu'il pût me confondre et me déshonorer si j'ai menti.

L'enquête approfondie à laquelle je me suis livré, les documents que j'ai consultés, les nombreux témoignages que j'ai entendus, m'ont permis d'entrer dans des détails circonstanciés que n'avait pu aborder le récit sommaire qu'on avait publié tout d'abord, et de rectifier quelques erreurs qui s'étaient introduites dans la chronologie des faits. J'ai rétabli avec un soin extrême l'ordre exact des événements. Cela était nécessaire pour bien faire concevoir leur suite logique et pénétrer dans leur essence intime.

Etudier les faits non-seulement dans leur écorce extérieure, mais dans les délicatesses de leur physionomie et dans leur vie cachée, avec une attention constamment en éveil, le lien souvent lointain, souvent inaperçu tout d'abord, qui les unit ; comprendre et exposer clairement leur cause, leur origine, leur génération ; surprendre et voir agir, dans des profondeurs qu'on tente d'éclairer, les lois éternelles et les harmonies merveilleuses de l'ordre miraculeux : tel est le but que j'ai eu la hardiesse de concevoir.

Avec une telle pensée, aucune circonstance n'était indifférente et ne devait être négligée. Le moindre détail pouvait contenir une lumière et permettre de surprendre, si je puis ainsi parler, la main de Dieu en flagrant délit.

De là, mes recherches ; de là, la forme, très-différente du style habituel des histoires officielles, qu'a prise de lui-même mon récit ; de là, tant dans la relation des Apparitions que dans celle des guérisons miraculeuses, ces portraits, ces dialogues, ces paysages, ces circonstances d'heure et de lieu, ces constatations de temps qu'il faisait ; de là, ces mille détails qui m'ont coûté tant de peine à relever, mais qui m'ont donné, à mesure que je les recueillais pieusement, l'indicible joie de voir par moi-même, de goûter et de sentir, dans tout le charme d'une découverte à peine soupçonnée à l'avance, l'harmonie profonde des œuvres qui viennent de Dieu.

Cette joie, j'essaye de la communiquer à mes lecteurs, à mes amis, à ceux qui sont curieux des secrets d'en haut. Quelques-uns de ces détails arrivent parfois avec un si merveilleux à-propos, que le lecteur, habitué aux dissonnances de ce monde, pourrait soupçonner le peintre d'avoir mis de la complaisance dans son tableau. Mais Dieu est un artiste qui n'a pas besoin qu'on invente pour lui.

Les œuvres surnaturelles qu'il daigne accomplir ici-bas sont parfaites par elles-mêmes. Les copier fidèlement, ce serait rencontrer l'idéal.

Mais qui peut les copier de la sorte ? Qui peut les voir dans toute leur beauté et leur harmonie ? Qui n'a la vue troublée ? Qui peut pénétrer tous les secrets de ces humbles et grandes choses ? Personne, hélas ! Presque tout nous échappe et nous ne faisons qu'entrevoir.

Je viens d'oser dire ce que j'eusse voulu faire. Le lecteur seul verra ce que j'ai fait.

TABLE DES MATIERES

DE

NOTRE-DAME DE LOURDES.

Bref de Pie IX (traduction) I
— Texte latin IV
— Préface de l'auteur V
Bernadette Soubirous et ses parents 1
11 fév. 1858.—Jeudi.—1ère apparition ; sa description 4
— Sa mère défend à Bernadette d'aller à la grotte 7
14 fév.—Dimanche. — Sa mère lève sa défense. 2de apparition 7
18 fév.—Jeudi.—3ème apparition : Promesse de venir pendant quinze jours... 9
Livre 2ème.—Emotion publique 11
— Conduite du clergé.—L'évêque de Tarbes l'approuve 11
21 fév.—Dimanche.—Apparition : Prier pour les pécheurs 13
— Le commissaire de police fait subir un interrogatoire à Bernadette. 14
— Nouvelle défense d'aller à la grotte 17
22 fév.—Lundi.—Bernadette à l'école : Elle est *poussee* vers la grotte. — Point de vision 18
— Le père Soubirous lève sa défense. 20
23 fév.—Mardi.—Apparition : Ordre de bâtir une chapelle 20
Livre 3ème :—Bernadette et M. Payramale : *Je veux que les prêtres m'elève ici une chapelle* 21
— M. Payramale demande pour preuve que l'Apparition fasse fleurir un égloutier.-Apparition. 23
— Impressions de M. Estrade lors de de l'apparition 24
— Apparition, l'églantier ne fleurit pas : *Pénitence! penitence!* 25
— Description de la maison des parents de Bernadette 27
— Bernadette et ses parents refusent une bourse pleine d'or 27
25 fév.—Apparition : Jaillissement de la Source 28
— Explications des philosophes et des journaux 30
26 fév.—Bernadette à la Grotte : Point d'apparition 31
— Guérison de Louis Bourriette 31
— Les ouvriers tracent d'eux-mêmes un sentier 34
Livre 4ème :—2 Mars :—Bernadette parle une seconde fois à M. le Curé au nom de l'apparition 35
— Conduite de l'Evêque de Tarbes et de son clergé 36
— Conduite du préfet des Hautes-Pyrennées, tentative d'intimidation 37
4 mars :—Dernier jour de la quinzaine :— Concours extraordinaire 38
—. L'Apparition commande de nouveau à Bernadette de boire à la Fontaine 39
— Guérison du petit Justin Bouhohorts 39
— Autres guérisons, témoignages des médecins 43
— Guérison de Benoîte Cazeaux, etc. 44
25 mars :—Apparition : *Je suis l'Immaculee Conception* 45
Livre 5ème :—Lundi de Pâques, Apparition ; le cierge 47
— Les ouvriers ; les *ex-voto* ; les dons. 49
— Bernadette et les visiteurs 49
— Guérison de Henri Busquet 51
— Bernadette à l'épreuve. Deux médecins par ordre du préfet examinent Bernadette 53
— Tentative de séquestration 54
— Dépouillement de la Grotte 56
Livre 6ème : — Nouvelle attitude des incroyants 59
— Guérison de l'enfant Lasbareilles et autres 60

Livre 6ème :-Explications médicales ; analyse de l'eau de la Source, par Latour de Trie..... 61
— Guérison de Catherine Latapie Chouat..... 63
— Guérison de Marianne Garrot.... 65
— — de Marie Lanoue Domengé..... 65
— Foi persévérante des multitudes.. 67
— Protestations contre l'analyse de M. Latour..... 68
— Première communion de Bernadette..... 69
— Une Dame offre à Bernadette un chapelet de pierres précieuses, elle la refuse..... 69
— Marche irrésistible des événements..... 70
— Violences administratives.—Arrêté du préfet..... 71
— Interdiction de boire à la Source et d'aller à la Grotte..... 72
— Injustes condamnations de la part du Juge Duprat..... 73
— Réserve de l'Evêque..... 74
— Procès, condamnations, acquittements..... 75
— La saison des eaux. — Le public européen..... 76
— Procès-verbal contre M. L. Veuillot, et l'amirale Bruat..... 77
— 16 juillet, 18ème et dernière Apparition..... 78
— Ordonnance de l'Evêque constituant une commission..... 80
— Lettre de M. Rouland à l'Evêque de Tarbes..... 83
— Réponse de Mgr. Laurence à M. Rouland..... 84
— Analysie de l'eau de la Source miraculeuse par M. Filhol, professeur de chimie..... 86
Livre 8ème :—Libres-penseurs..... 87
— L'autorité officielle repousse l'examen..... 88
— Polémique entre les mauvais journaux de Paris et l'*Ere* impériale. 88
— L'*Univers*, l'*Union* et journaux catholiques..... 89
— Guérison de Jean Marie Tambourné..... 91
— Guérison de Jeanne Marie Massot Bordenave..... 92
— — de Marie Capdevielle... 93
— Mgr. de Salinis, M. de Ressiguier et Napoléon III à Biarritz..... 94
— Napoléon III ordonne a Massy de rapporter son arrêté..... 95
— L'arrêté est rapporté par le maire de Lourdes..... 96
Livre 9ème :—M. Massy et M. Jacomet appelés à d'autres fonctions..... 98
— La Commission d'enquête érigée par l'Evêque se rend à Lourdes. 98
— Méthode des opérations de la Commission..... 99
— Guérison de Mme Rizan..... 101
— Rapport du docteur Talamon..... 106
— Guérison de Mlle Moreau de Sazenay..... 108
— Rapport du médecin Bermont.... 113
— Rapport de la Commission d'enquête..... 114
— Mandement de l'Evêque de Tarbes. 117
— Construction d'une église aux Roches Massabielle..... 124
Livre 10ème :-Guérison et récit de M. Lasserre auteur de cet ouvrage.. 123
— Guérison de M. Jules Lacassagne. 133
Livre 11ème :—Transformation de la Grotte. 143
— M. le curé de Lourdes et la construction de l'église..... 144
— Statue de la Ste. Vierge, l'Eglise et la crypte souterraine..... 146
— Lourdes aujourd'hui, les processions, pèlerinages..... 148
— Les morts et les survivants des personnages qui figurent dans cette histoire..... 150
— La sœur Bernard..... 151

FIN DE LA TABLE.

Notre-Dame de Lourdes.

LIVRE PREMIER.

Lourdes.— Les Roches Massabielle.— La famille Soubirous. — Bernadette.— Première et deuxième Apparition.— Rumeur populaire— Troisième Apparition.

La petite ville de Lourdes est située dans le département des Hautes-Pyrénées, à l'embouchure des sept vallées du Lavedan.

Le pays a une dévotion particulière à la Vierge. Les sanctuaires qui lui sont consacrés sont nombreux dans les Pyrénées, depuis Garaison jusqu'à Rertharram.

Le 11 février inaugurait en 1858 la semaine de réjouissances profanes qui, suivant un usage immémorial, précèdent les austérités du Carême. C'était le jour du Jeudi-Gras. Le temps était froid, un peu couvert, mais très-calme. Dans les profondeurs du ciel les nuages se tenaient immobiles. Aucune brise ne les poussait les uns contre les autres, et l'atmosphère était d'une entière placidité. Par moments tombaient du ciel quelques rares gouttes d'eau.

Onze heures du matin avaient déjà sonné à l'Eglise de Lourdes.

Tandis que, presque partout, se préparaient de joyeuses réunions et des festins, une famille de pauvres gens, qui demeuraient comme locataires dans une misérable maison de la rue des Petits-fossés, n'avait pas même de bois pour faire cuire son maigre dîner.

Le père, encore jeune, exerçait la profession de meunier, et il avait pendant quelque temps exploité, comme fermier, un petit moulin au nord de la ville, sur l'un des ruisseaux qui se jettent dans le Gave. Mais ce métier exige des avances, les gens du peuple ayant coutume de faire moudre à crédit ; et le pauvre meunier, pour cette raison, avait été obligé de renoncer à la ferme du petit moulin, où son travail, loin de le mettre dans l'aisance, avait contribué à le jeter dans une indigence plus profonde. En attendant des jours meilleurs, il travaillait,—non point chez lui, car il n'avait rien au monde, pas même un petit jardin,—mais de divers côtés, chez quelques voisins, qui l'employaient de temps en temps comme journalier.

Il se nommait François Soubirous et était marié à une très-honnête femme, Louise Castérot, qui était une bonne chrétienne et qui soutenait son courage.

Ils avaient quatre enfants : deux filles, dont l'aînée avait environ quatorze ans, et deux garçons beaucoup plus jeunes ; le dernier avait à peine trois ou quatre ans.

Depuis quinze jours seulement leur fille aînée, une chétive enfant, demeurait avec eux. C'est cette petite fille qui doit jouer un rôle considérable dans notre récit, et nous avons étudié avec soin toutes les particularités et tous les détails de sa vie.

Lors de sa naissance, sa mère, malade à cette époque, n'avait pu l'allaiter, et elle l'avait mise en nourrice dans un village voisin, à Bartrès, où l'enfant demeura après son sevrage. Louise Soubirous était devenue mère une seconde fois ; et deux enfants à soigner en même temps l'eussent retenue au logis et empêchée d'aller en journée et dans les champs, ce qu'elle pouvait faire aisément avec un seul nourrisson. C'est pour cela que les parents laissèrent leur première-née à Bartrès. Ils payaient pour son entretien, quelquefois en argent et plus souvent en nature, une pension de cinq francs par mois.

Lorsque la petite fille eut atteint l'âge d'être utile, et qu'il fut question de la reprendre dans la maison paternelle, les bons paysans qui l'avaient nourrie s'aperçurent qu'ils s'étaient attachés à elle et qu'ils la considéraient, ou à peu près, comme une de leurs enfants. Dès ce moment, ils se chargèrent d'elle pour rien, l'employant à garder les brebis. Elle grandit ainsi au milieu de cette famille adoptive, passant toutes ses journées dans la solitude, sur les coteaux déserts où paissait son humble troupeau.

En fait de prières, elle ne connaissait au monde que le chapelet Soit que sa mère nourrice le lui eût recommandé, soit plutôt que ce fût un besoin naïf de cette âme innocente, partout et à toute heure, en gardant ses brebis, elle récitait cette prière des simples. Puis elle s'amusait toute seule avec ces bijoux naturels que la Providence maternelle fournit aux enfants du pauvre, plus aisés à contenter, en cela comme en tout, que les enfants du riche : elle jouait avec les pierres qu'elle entassait en petits édifices enfantins, avec les plantes et les fleurs qu'elle cueillait çà et là, avec l'eau des ruisseaux où elle jetait et suivait de l'œil d'immenses flottes de brins d'herbes ; elle jouait avec celui qui était son préféré dans le troupeau confié à ses soins. " De tous mes agneaux, disait-elle un jour, il y en a un que j'aime plus que tous les autres."—" Et lequel ?" lui demanda-t-on.—" Celui que j'aime, c'est le plus petit. Et elle se plaisait à le caresser et à folâtrer avec lui.

Elle était elle-même parmi les enfants comme ce pauvre agneau, faible et petit, qu'elle aimait. Quoiqu'elle eût déjà quatorze ans, tout au plus si on lui en eût donné onze ou douze. Sans être pour cela maladive, elle était sujette aux oppressions d'un asthme qui parfois la faisait beaucoup souffrir. Elle prenait en patience son mal, et elle acceptait ses douleurs physiques avec cette résignation tranquille qui paraît si difficile aux riches et que les indigents semblent trouver toute naturelle.

A cette école innocente et solitaire, la pauvre bergère apprit peut-être ce que le monde ignore : la simplicité qui plaît tant à Dieu. Loin de tout contact impur, s'entretenant avec la Vierge Marie, passant son temps et ses heures à la couronner de prières en égrenant le chapelet, elle conserva cette candeur absolue, cette pureté baptismale que le souffle du monde ternit si vite, même chez les meilleurs.

La petite fille avait déjà quatorze ans ; et, si tous ceux qui l'approchaient par hasard se sentaient attirés vers elle et secrètement charmés, elle n'en avait point conscience. Elle se considérait comme la dernière et la plus arriérée des enfants de son âge. Elle ne savait, en effet, ni lire ni écrire. Bien plus, elle était tout à fait étrangère à la langue française, et ne connaissait que son pauvre patois pyrénéen. On ne lui avait jamais appris le catéchisme. En cela aussi son ignorance était extrême : " *Notre Père, Je vous salue, Je crois en Dieu, Gloire au Père,*" récités au courant du chapelet, constituaient tout son savoir religieux.

Après de tels détails, il est inutile d'ajouter qu'elle n'avait point fait encore sa première communion. C'était précisément pour l'y préparer et l'envoyer au catéchisme que les Soubirous venaient de la retirer du village perdu, habité par ses parents nourriciers, et de la prendre chez eux, à Lourdes, malgré leur excessive pauvreté.

Elle était, depuis deux semaines, rentrée au logis paternel. Préoccupée de son asthme, de sa frêle apparence, sa mère avait pour elle des soins particuliers. Tandis que les autres enfants des Soubirous allaient nu-pieds dans leurs sabots, celle-ci avait des bas dans les siens ; tandis que sa sœur et ses frères couraient librement au dehors, elle était presque constamment utilisée à l'intérieur. L'enfant, habituée au grand air, eût aimé à sortir.

Donc ce jour-là était le Jeudi-Gras : onze heures avaient sonné, et ces pauvres gens n'avaient pas de bois pour préparer leur dîner.

—Va en ramasser sur le bord du Gave ou dans les communaux, dit la mère à Marie, sa seconde fille.

De même qu'en bien des endroits, les indigents avaient, dans la commune de Lourdes, un menu droit de cueillette sur les branches desséchées que le vent fait tomber des arbres, sur les épaves de bois mort que le torrent déposait et laissait parmi les cailloux du rivage.

Marie chaussa ses sabots.

L'ainée, celle dont nous venons de parler, la petite bergère de Bartrès, la regardait d'un œil d'envie.

—Permettez-moi de la suivre, dit-elle enfin à sa mère. Je rapporterai, moi aussi, mon petit paquet de bois.

—Non, répondit Louise Soubirous : tu tousses, tu prendrais du mal.

Une jeune fille de la maison voisine, Jeanne Abadie, agée d'environ quinze ans, était entrée sur ces entrefaites et se disposait également à aller

à la cueillette du bois. Toutes ensembles insistèrent, et la mère se laissa fléchir.

Les trois enfants sortirent de la ville, et, traversant le pont, arrivèrent bientôt sur la rive gauche du Gave. Elles passèrent par le moulin de M. de Laffite, entrèrent dans l'île du Châlet, cherchant çà et là des débris de bois pour faire leur petit fagot.

Elles descendaient peu à peu la prairie en suivant le cours du Gave. La frêle enfant que la mère avait hésité à laisser sortir chéminait un peu en arrière. Moins heureuse que ses deux compagnes, elle n'avait encore rien trouvé, et son tablier était vide, tandis que celui de sa sœur et de Jeanne commençait à se garnir de menues branches et de copeaux.

Nous n'avons point encore dit son nom. Elle avait pour patron un grand Docteur de l'Eglise, celui dont le génie s'abrita plus particulièrement sous la protection de la Mère de Dieu, l'auteur du *Memorare,* " Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie," l'admirable saint Bernard. Toutefois, suivant une habitude qui a sa grâce, ce grand nom donné à cette humble paysanne avait pris une tournure enfantine et champêtre. La petite fille portait un joli nom, gracieux comme elle : elle s'appelait Bernadette.

Les trois petites filles, cheminant de la sorte, étaient arrivées au fond de l'île du Châlet, juste en face d'une triple excavation nommé la *Grotte de Maseabielle*, du nom des rochers dont elle dépendait ! " Massabielle," en patois du pays, veut dire " vieux rochers."

Il était environ midi. L'*Angelus* devait sonner en ce moment à tous
éens.

Elle était sur le point de traverser le ruisseau , lorsqu'elle entend autour d'elle comme le bruit d'un coup de vent, se levant dans la prairie avec je ne sais quel caractère d'irrésistible puissance.

Elle crut à un ouragan soudain et se retourna instinctivement. A sa grande surprise, les peupliers qui bordent le Gave étaient dans une complète immobilité. Aucune brise, même légère, n'agitait leurs branches paisibles.

—Je me serai trompée, se dit-elle.

Et, songeant encore à ce bruit, elle ne savait que croire.

Soudain l'impétueux roulement de ce souffle inconnu se fit entendre de nouveau.

Bernadette leva la tête, regarda en face d'elle et poussa aussitôt, ou plutôt voulut pousser un grand cri, qui s'étouffa dans sa gorge. Elle frissonna de tous ses membres, et, terrassée, éblouie, écrasée en quelque sorte par ce qu'elle aperçut devant elle, elle s'affaissa sur elle-même, ploya, pour ainsi dire, tout entière, et tomba à deux genoux.

Un spectacle vraiement inouï venait de frapper son regard.

Au-dessus de la Grotte devant laquelle Marie et Jeanne, empressées et courbées vers la terre, ramassaient du bois mort ; dans cette niche rustique formée par le rocher, se tenait debout, au sein d'une clarté surhumaine, une femme d'une incomparable splendeur.

Elle était de taille moyenne. Elle semblait toute jeune et elle avait la grâce de la vingtième année. Les lèvres respiraient une bonté et une mansuétude divines. Le front paraissait contenir la sagesse suprême, c'est-à-dire la science de toutes choses, unie à la vertu sans bornes.

Les vêtements, d'une étoffe inconnue était blancs comme la neige. La robe, longue et traînante, laissait ressortir les pieds, qui reposaient sur le roc et foulaient légèrement la branche de l'églantier. Sur chacun de ces pieds s'épanouissait la Rose mystique, couleur d'or.

Sur le devant, une ceinture, bleue comme le ciel et nouée à moitié autour du corps, pendait en deux longues bandes qui touchaient presque à la naissance des pieds. En arrière, enveloppant dans son amplitude les épaules et le haut des bras, un voile blanc, fixé autour de la tête, descendait jusque vers le bas de la robe.

Ni bagues, ni collier, ni diadème, ni joyaux : nul de ces ornements dont s'est parée de tout temps la vanité humaine. Un chapelet, dont les grains étaient blancs comme des gouttes de lait, dont la chaîne était jaune comme l'or des moissons, pendait entre les mains, jointes avec ferveur. Les grains du chapelet glissaient l'un après l'autre entre les doigts. Toutefois les lèvres de cette Reine des Vierges demeuraient immobiles.

Elle gardait le silence ; mais, plus tard, sa propre parole et les faits miraculeux que nous aurons à raconter devaient attester qu'Elle était la Vierge immaculée, la très-auguste et très-sainte Marie, Mère de Dieu.

Cette Apparition merveilleuse regardait Bernadette, qui, dans son saisissement, s'était, comme nous l'avons dit, affaissée sur elle-même, et, sans s'en rendre compte, prosternée soudainement à genoux.

L'enfant, dans sa première stupeur, avait instinctivement mis la main sur son chapelet : et, le tenant dans ses doigts, elle voulut faire le signe de la Croix et porter la main à son front. Mais son tremblement était tel, qu'elle n'eut pas la force de lever le bras ; il retomba, impuissant, sur ses genoux ployés.

Le regard et le sourire de la Vierge incomparable semblèrent dire la à la petite bergère effrayée " ne craignez pas,"

D'un geste grave et doux, qui avait l'air d'une toute-puissante bénédiction pour la terre et les cieux, elle fit Elle-même, comme pour encourager l'enfant, le signe de la croix. Et la main de Bernadette, se soulevant peu à peu comme invisiblement portée par Celle que l'on nomme le Secours des Chrétiens, fit en même temps le signe sacré.

L'enfant n'avait plus peur. Eblouie, charmée, doutant pourtant par instants d'elle-même et se frottant les yeux, le regard constamment attiré

par cette céleste Apparition, ne sachant trop que penser, elle récitait humblement son chapelet: " Je crois en Dieu ; Je vous salue, Marie, pleine de grâces."

Comme elle venait de le terminer en disant: " Gloire au Père, au Fils et à l'Esprit, dans les siècles des siècles," la Vierge lumineuse disparut tout à coup, rentrant sans doute dans les Cieux éternels où réside la Trinité Sainte.

Bernadette éprouva comme le sentiment de quelqu'un qui redescend ou qui retombe. Elle regarda autour d'elle. Devant elle s'étendaient les Roches de Massabielle, sous lesquelles ses compagnes glanaient des débris de bois. Au-dessus de la Grotte, la niche où reposait la branche d'églantier était toujours béante ; mais rien d'inaccoutumé n'y apparaissait, nulle trace ne lui était restée de la visite divine, et elle n'était plus la Porte du ciel.

La scène que nous venons de raconter avait duré environ un quart dheure ; non point que Bernadette eût eu conscience du temps, mais il se peut mesurer par cette circonstance qu'elle avait pu dire les cinq dizaines de son chapelet.

Complètement revenue à elle, Bernadette rejoignit ses compagnes, toute absorbée par la pensée de ce qu'elle venait de voir.

Jeanne et Marie l'avaient vue tomber à genoux et se mettre en prière ; mais occupées à leur besogne, elles n'y avaient fait nulle attention.

Bernadette fut surprise du calme complet de sa sœur et de Jeanne, qui venaient de terminer en ce moment même leur petit travail, et qui, entrant sous la Grotte, s'étaient mises à jouer comme si rien d'extraordinaire ne se fût accompli.

—Est-ce que vous n'avez rien vu ? leur dit l'enfant.

Elles remarquèrent alors qu'elle paraissait agitée et émue.

—Non, répondirent-elles. Et toi, est-ce que tu as vu quelque chose ?

—Si vous n'avez rien vu, fit-elle, je n'ai rien à vous dire.

Les petits fagots étant terminés, les trois enfants reprirent le chemin de Lourdes.

Mais Bernadette n'avait pu dissimuler son trouble. Chemin faisant, Marie et Jeanne la tourmentèrent pour savoir ce qu'elle avait vu. La petite bergère céda à leurs instances et à leur promesse de garder le secret.

—J'ai vu, dit-elle, quelque chose habillé de blanc.

Et elle leur décrivit, en son langage, sa merveilleuse Vision.

—Voilà ce que j'ai vu, dit-elle en terminant ; mais, je vous en prie, n'en dites rien.

—C'est peut-être quelque chose pour nous faire du mal, dirent-elles. N'y revenons plus, Bernadette.

A peine arrivées à la maison, les confidentes de la petite bergère ne purent garder longtemps leur secret. Marie raconta tout à sa mère.

—Ce sont des enfantillages, dit celle-ci...Que me raconte donc ta sœur ? reprit-elle en interrogeant Bernadette.

Celle-ci recommença son récit.

La mère Soubirous haussa les épaules :

—Tu t'es trompée. Ce n'était rien du tout. Tu as cru voir quelque chose et tu n'as rien vu. Ce sont des lubies, des enfantillages.

Bernadette persista dans son dire.

—En tout cas, reprit la Mère, n'y retourne plus ; je te le défends.

Cette défense serra le cœur de Bernadette : car, depuis que l'Apparition s'était évanouie, son plus grand désir était de la revoir.

Cependant elle se résigna et ne répondit rien.

Le dimanche en revenant de la Messe, Bernadette pria sa sœur Marie, Jeanne et deux ou trois autres enfants, d'insister auprès de sa mère pour qu'elle levât sa défense et leur permît de retourner aux Roches de Massabielle.

—Peut-être est-ce quelque chose de méchant, disaient les enfants.

Bernadette répondait qu'elle ne le croyait pas, qu'elle n'avait jamais vu une physionomie si merveilleusement bonne.

—En tout cas, reprenaient les petites filles, qui, plus instruites que la pauvre bergère de Bartrès, savaient un peu de catéchisme, en tout cas, il faut lui jeter de l'eau bénite. Si c'est le diable, il s'en ira. Tu lui diras : " Si vous venez de la part de Dieu, approchez ; si vous venez du démon, allez-vous-en."

Il fut donc décidé que l'on emporterait de leau bénite. Une certaine appréhension était d'ailleurs venue à Bernadette elle-même à la suite de ces causeries.

Restait à obtenir la permission.

Les enfants toutes réunies la demandèrent après le repas du midi. La mère Soubirous voulut d'abord maintenir sa défense. Mais on connaît à quel point d'insistance et de pression irrésistible peut s'élever une légion d'enfants. Toutes promirent d'être prudentes, d'être expéditives, d'être sages, et la Mère finit par céder.

Le petit groupe se rend donc à l'église et y prie quelques instants. Une des compagnes de Bernadette avait apporté une bouteille d'un demi-litre : on la remplit d'eau bénite.

Arrivées à la Grotte, rien ne se manifesta tout d'abord.

—Prions, dit Bernadette, et récitons le chapelet.

Voilà les enfants qui s'agenouillent et qui commencent, chacune à part soi, la récitation du Rosaire.

Tout à coup le visage de Bernadette paraît se transfigurer en effet. Une émotion extraordinaire se peint dans tous ses traits ; son regard, plus brillant, semble aspirer une lumière divine.

Les pieds posés sur le roc, vêtue comme la première fois, l'Apparition merveilleuse venait de se manifester à ses yeux.

—Regardez ! dit-elle : la voilà !

Hélas ! la vue des autres n'était pas miraculeusement dégagée comme la sienne du voile de chair qui empêche de voir les corps spiritualisés. Les petites filles n'apercevaient que le rocher désert et les branches de l'églantier, qui descendaient, en faisant mille arabesques, jusqu'au pied de cette niche mystérieuse où Bernadette contemplait un Etre inconnu.

Toutefois, la physionomie de Bernadette était telle, qu'il n'y avait pas moyen de douter. L'une des enfants plaça la bouteille d'eau bénite entre les mains de la Voyante.

—Alors Bernadette, se souvenant de ce qu'elle avait promis, se leva, et, secouant vivement et à plusieurs reprises la petite bouteille, elle aspergea la Dame merveilleuse, qui se tenait toute gracieuse à quelques pas devant elle, dans l'intérieur de la niche.

—Si vous venez de la part de Dieu, approchez, dit Bernadette.

A ces mots, à ces gestes de l'enfant, la Vierge s'inclina à plusieurs reprises et s'avança presque sur le bord du rocher. Elle semblait sourire aux précautions de Bernadette et à ses armes de guerre, et, au nom sacré de Dieu, son visage s'illumina.

—Si vous venez de la part de Dieu, approchez, répétait Bernadette...

Mais, la voyant si belle, si éclatante de gloire, si resplendissante de bonté céleste, elle sentit son cœur lui faillir au moment d'ajouter : " Si vous venez de la part du Démon, allez-vous-en." Ces paroles, qu'on lui avait dictées,, lui semblèrent monstrueuses en présence de l'Etre incomparable, et elles s'enfuirent pour jamais de sa pensèe sans être montées jusqu'à ses lèvres

Elle se prosterna de nouveau et continua de réciter le chapelet, que la Vierge semblait écouter, en faisant elle-même glisser le sien entre ses doigts.

A la fin de cette prière, l'Apparition s'évanouit.

En reprenant le chemin de Lourdes, Bernadette était dans la joie. Elle repassait au fond de son âme ces choses si profondément extraordinaires. Ses compagnes éprouvaient une vague terreur. La transfiguration du visage de Bernatdette leur avait montré la réalité d'une Apparition surnaturelle. Or tout ce qui dépasse la nature l'effraie.

—Nous avons peur, Bernadette. Ne retournons plus ici. Ce que tu as vu vient peut-être pour nous faire du mal, disaient à la jeune Voyante ses compagnes craintives.

Comme elles l'avaient promis, les enfants rentrèrent pour les Vêpres. A la sortie de l'Eglise, le récit des petites filles circula çà et là dans quelques groupes de promeneurs. Et c'est ainsi que le bruit de ces choses étranges commença à se répandre dans la ville.

Chose singulière ! le père et la mère de Bernadette, tout en croyant à sa pleine sincérité, considéraient l'Apparition comme une illusion.

—C'est une enfant, disaient-ils. Elle a cru voir ; mais elle n'a rien vu. Ce sont des imaginations de petites filles.

La déclaration d'une petite fille ignorante ne pouvait en effet suffire pour établir un événement aussi entièrement en dehors de la marche ordinaire des choses. Il fallait d'autres preuves que la parole d'une enfant.

Qu'était-ce, d'ailleurs, que cette Apparition, en la supposant réelle ? Etait-ce un esprit de lumière ou un ange de l'abîme ? N'était-ce point quelque âme en souffrance, errante et demandant des prières ? ou bien telle ou telle personne, morte naguère dans le pays en odeur de sainteté, et se manifestant dans sa gloire ?—La foi et la superstition proposaient chacune leurs hypothèses.

Cependant le mercredi des Cendres, une jeune fille nommée Antoinette Peyret qui faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie et une dame de Lourdes, Mme Millet.

Et elles allèrent trouver Bernadette.

—Demande à cette Dame qui elle est et ce qu'elle veut, lui dirent-elles. Qu'elle te l'explique ; ou mieux encore, comme tu pourrais ne pas bien comprendre, qu'elle te le mette par écrit.

Bernadette, qui se sentait, par un mouvement intérieur, vivement portée à retourner à la Grotte, obtint de ses parents une nouvelle permission ; et le lendemain matin, jeudi 18 février, vers six heures, à la naissance de l'aube, après avoir entendu à l'église la Messe de cinq heures et demie, elle prit, avec Antoinette Peyret et Mme Millet, la direction de la Grotte

Bernadette qui avait doublé le pas arrive à la Grotte, se prosterne, commençe la récitation du chapelet, en regardant la niche, encore vide, que tapissaient les branches de l'églantier.

Tout à coup elle pousse un cri. La clarté bien connue de l'auréole rayonne dans le fond de l'excavation ; une Voix se fait entendre et l'appelle. La merveilleuse Apparition se trouvait encore une fois debout à quelques pas au-dessus d'elle. La Vierge admirable penchait vers l'enfant son visage tout illuminé d'une sérénité éternelle ; et, d'un geste de sa main, elle lui faisait signe d'approcher.

En ce moment arrivaient, après mille efforts pénibles, les deux compagnes de Bernadette, Antoinette et Mme Millet. Elles aperçoivent les traits de l'enfant, transfigurés par l'extase.

Celle-ci les entend et les voit.

—Elle est là, dit-elle. Elle me fait signe d'avancer.

—Demande-lui si Elle est fâchée que nous soyons ici avec toi. Sans cela nous nous retirerions.

Bernadette regarda la Vierge, invisible pour tout autre qu'elle, écouta un instant et se retourna vers ses compagnes.

—Vous pouvez rester, répondit-elle.

Les deux femmes s'agenouillèrent à côté de l'enfant et allumèrent un cierge bénit qu'elles avaient apporté.

Bernadette, ravie en extase, contemplait la beauté sans tache.

Ses compagnes l'interpellèrent de nouveau.

—Avance vers Elle, puisqu'Elle t'appelle et te fait signe. Approche-toi. Demande-lui qui Elle est ? pourquoi elle vient ici ?.. Est-ce une âme du Purgatoire qui implore des prières, qui souhaite qu'on dise des Messes pour elle ?.. Prie-la d'écrire sur ce papier ce qu'elle désire. Nous sommes disposées à faire tout ce qu'elle veut, tout ce qui est nécessaire pour son repos.

La Voyante prit le papier, l'encre et la plume qu'on lui tendait, et s'avança vers l'Apparition, dont le regard maternel l'encouragea en la voyant approcher.

Pourtant, à chaque pas que faisait l'enfant, l'Apparition reculait peu à peu dans l'intérieur de l'excavation. Bernadette la perdit de vue un instant et pénétra sous la voûte de la Grotte d'en bas. Là, toujours au-dessus d'elle mais beaucoup plus près, dans l'ouverture de la niche, elle revit la Vierge rayonnante.

Bernadette, tenant en main les objets qu'on venait de lui donner, se dressa sur ses pieds pour atteindre, avec ses petits bras et sa modeste taille, à la hauteur où se tenait debout l'Etre surnaturel.

Ses deux compagnes s'avancèrent aussi pour tâcher d'entendre l'entretien qui allait s'engager. Mais Bernadette, sans se retourner, et comme obéissant elle-même à un geste de l'Apparition, leur fit signe de la main de ne point approcher.

Toutes confuses, elles se retirèrent un peu à l'écart.

—Ma Dame, dit l'enfant, si vous avez quelque chose à me communiquer, voudriez-vous avoir la bonté d'écrire qui vous êtes et ce que vous désirez.

La divine Vierge sourit à cette demande naïve. Ses lèvres s'ouvrirent et elle parla :

—Ce que j'ai à vous dire, répondit-Elle, je n'ai point besoin de l'écrire. Faites-moi seulement la grâce de venir ici pendant quinze jours.

—Je vous le promets, dit Bernadette.

La Vierge sourit de nouveau et fit un signe de satisfaction, montrant ainsi sa pleine confiance en la parole de cette pauvre paysanne de quatorze ans.

—Et Moi, dit-elle. Je vous promets de vous rendre heureuse, non point dans ce monde, mais dans l'autre.

Bernadette, sans perdre de vue l'Apparition, retourna vers ses compagnes.

Elle remarqua que, tout en la suivant elle-même des yeux, la Vierge reposa un long moment et avec bienveillance son regard sur Antoinette Peyret, celle des deux qui n'était point mariée et qui faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie.

Elle leur répéta ce qui venait de se passer

—Elle te regarde en ce moment, dit la Voyante à Antoinette.

Celle-ci fut toute saisie de cette parole, et, depuis cette époque, elle vit de ce souvenir.

—Demande-lui, dirent-elles, si cela la contrarierait que, durant cette Quinzaine, nous vinssions t'accompagner ici tous les jours ?

Bernadette s'adressa à l'Apparition.

—Elles peuvent revenir avec vous, répondit la Vierge, elles et d'autres encore. Je désire y voir du monde.

En disant ces mots, elle disparut, laissant après elle cette clarté lumineuse dont elle était entourée et qui s'évanouit elle-même peu à peu.

—Quand la Vision a lieu, disait-elle en son langage, je vois la lumière tout d'abord et ensuite la " Dame ; " quand la Vision cesse, c'est la " Dame" qui disparaît la première et la lumière en second lieu.

De retour à Lourdes, Bernadette dit à ses parents la promesse qu'elle venait de faire.

Ce jeudi, 18 Février 1858, était précisément jour de marché à Lourdes Il y avait comme à l'ordinaire beaucoup de monde, de sorte que, le soir même, la nouvelle des visions, vraies ou fausses, de Bernadette, se répandit dans la montagne et dans les vallées, à Bagnères, à Tarbes, à Cauterets, à Saint-Pé, à Nay, dans toutes les directions du département et dans les villes du Béarn les plus rapprochées. Dès le lendemain, une centaine de personnes se trouvaient déjà à la Grotte au moment où Bernadette y arriva. Le surlendemain, il y en avait quatre ou cinq cents. On en comptait plusieurs milliers le dimanche matin.

Le Clergé, naturellement, était fortement impressionné par tous ces faits ; mais, avec un tact et un bon sens merveilleux, il avait pris, dès le commencement, une attitude des plus réservées et des plus prudentes.

Le Clergé, surpris comme tout le monde par l'événement singulier qui s'était brusquement emparé de l'attention publique, se préoccupait vivement d'en connaître la nature.

La paroisse avait alors à sa tête M. l'abbé Peyramale, ce prêtre éminent unissait à un cœur d'apôtre un bon sens d'une rare fermeté et un caractère que rien au monde ne pouvait faire fléchir quand il s'agissait de la Vérité. Les événements ne devaient pas tarder à mettre en lumière ces qualités de premier ordre. En le plaçant à Lourdes à cette époque, la Providence avait eu ses desseins.

Domptant en cela sa peu expectante nature, M. l'abbé Peyramale, avant de permettre à son clergé de faire un seul pas et de se montrer à la Grotte, avant de se le permettre à lui-même, résolut d'attendre que les événements eussent pris un caractère nettement déterminé, que les preuves se fussent produites dans un sens ou dans l'autre, et que l'autorité ecclésiastique eût prononcé.

Il chargea quelques laïques intelligents et sûrs de se rendre aux Roches Massabielle toutes les fois que Bernadette et la multitude s'y transporteraient, et de le tenir au courant, jour par jour et heure par heure, de ce qui se passerait ; mais, en même temps qu'il prenait ses mesures pour être parfaitement renseigné, il les prenait aussi pour ne compromettre en rien le Clergé dans cette affaire, dont la véritable nature était encore douteuse.

" Laissons faire," disait-il aux impatients. " Si, d'un côté, nous sommes rigoureusement obligés d'examiner avec une extrême attention les faits qui se passent en ce moment, de l'autre, la plus vulgaire prudence nous interdit de nous mêler de nos personnes à la foule qui court vers la Grotte en chantant des cantiques. Abstenons-nous d'y paraître, et ne nous exposons ni à consacrer par notre présence une supercherie ou une illusion, ni à combattre par une décision prématurée, par une attitude hostile, une œuvre venant peut-être de Dieu.

" Abstenons-nous donc, puisque nous ne pourrions que compromettre Dieu, soit dans les œuvres qu'il entend accomplir, soit dans le saint Ministère qu'il a daigné nous confier."

Quelques-uns, dans l'ardeur de leur zèle, insistaient:

" —Non, répondait-il avec fermeté, nous n'aurions à intervenir que s'il venait à sortir de là quelque hérésie manifeste, quelque superstition, quelque désordre. Alors seulement notre devoir serait nettement tracé par les faits eux-mêmes. Aux mauvais fruits nous jugerions le mauvais arbre, et nous devrions accourir au premier symptôme de mal pour préserver notre troupeau.

" Mais jusqu'ici rien de tel ne se produit : tout au contraire, la foule, dans le plus grand recueillement, se borne à prier la sainte Vierge, et la piété des fidèles paraît augmenter.

" Sachons donc attendre, en nous livrant, à part nous, à un examen nécessaire, la décision suprême que devra porter sur ces faits la sagesse épiscopale.

" Si ces faits sont de Dieu, ils n'ont pas besoin de nous, et le Tout-Puissant saura bien, sans notre pauvre secours, surmonter tous les obstacles et tourner les choses au gré de son dessein.

" Si cette œuvre, au contraire, n'est pas de Dieu, il marquera lui-même le moment où nous devrons intervenir pour la combattre en son nom.

" En un mot : " Laissons agir la Providence."

Telles furent les raisons profondes, les considérations de haute sagesse qui déterminèrent en ces circonstances M. le curé Peyramale à interdire formellement à tous les prêtres placés sous sa juridiction de paraître à la Grotte de Massabielle, et à s'abstenir lui-même d'y aller.

Mgr. Laurence, évêque de Tarbes, approuva cette prudente réserve, et étendit même à tous les ecclésiastiques du diocèse la défense de se mêler en quoi que ce soit des événements de Lourdes.

C'était le troisième jour de la Quinzaine, le 21 février, premier Dimanche de Carême.

Avant le lever du soleil, une foule immense, plusieurs milliers de personnes étaient déjà réunies, devant et tout autour de la Grotte, sur les bords du Gave et dans la prairie. C'était l'heure où Bernadette avait coutume de venir. Elle arriva, enveloppée dans son capulet blanc, suivie de quelqu'un des siens, sa mère ou sa sœur. Ses parents avaient assisté la veille ou l'avant-veille à ses extases ; ils l'avaient vue transfigurée, et maintenant ils croyaient.

L'enfant traversa simplement, sans assurance comme sans embarras, la foule qui s'écarta avec respect devant elle en lui livrant passage ; et, sans paraître s'apercevoir de l'attention universelle, elle alla, comme si elle accomplissait une chose toute simple, s'agenouiller et prier au-dessous de la niche où serpentait la branche d'églantier.

Quelques instants après, on vit son front s'illuminer et devenir rayonnant. Le sang pourtant ne se portait point au visage ; au contraire, elle pâlissait légèrement, comme si la nature fléchissait quelque peu en présence de l'Apparition qui se manifestait devant elle. Tous ses traits montaient, montaient, et entraient comme dans une région supérieure, comme dans un pays de gloire, exprimant des sentiments et des choses qui ne sont point d'ici-bas. La bouche entr'ouverte était béante d'admiration, et paraissait aspirer le Ciel. Les yeux, fixes et bienheureux, contemplaient une beauté invisible, qu'aucun autre regard n'apercevait, mais que tous sentaient présente, que tous, pour ainsi dire, voyaient par réverbération sur le visage de l'enfant. Cette pauvre petite paysanne, si vulgaire en l'état habituel, semblait ne plus appartenir à la terre.

C'était l'Ange de l'innocence, laissant le monde un instant derrière lui et tombant en adoration, au moment où il entr'ouvre les portes éternelles et où il aperçoit le Paradis.

Tous ceux qui ont vu Bernadette en extase, parlent de ce spectacle comme d'une chose qui est tout à fait sans analogue sur la terre. Leur impression après dix années est aussi vive que le premier jour.

Chose remarquable ! quoique son attention fût entièrement absorbée par la contemplation de la Vierge pleine de grâces, elle avait en partie conscience de ce qui se passait autour d'elle.

A un certain moment son cierge s'éteignit ; elle étendit la main pour que la personne la plus proche le rallumât.

Quelqu'un ayant voulu, avec un bâton, toucher l'églantier, elle fit vivement signe de le laisser, et son visage exprima la crainte.—J'avais peur, dit-elle ensuite naïvement, qu'on ne touchât la " Dame" et qu'on ne lui fît du mal.

Parmi les observateurs qui était à côté d'elle, se trouvait M. le docteur Dozous.

—Ce n'est là, pensait-il, ni la catalepsie avec sa roideur, ni l'extase inconsciente des hallucinés ; c'est un fait extraordinaire, d'un ordre tout à fait inconnu à la Médecine.

Il prit le bras de l'enfant et lui tâta le pouls. Elle parut n'y pas faire attention. Le pouls, parfaitement calme, était régulier comme dans l'état ordinaire.

—Il n'y a donc aucune excitation maladive, se dit le savant docteur, de plus en plus bouleversé.

En ce moment, la Voyante fit, sur ses genoux, quelques pas en avant dans la Grotte. L'Apparition s'était déplacée, et c'était maintenant par l'ouverture intérieure que Bernadette pouvait l'apercevoir.

Le regard de la sainte Vierge parut en un instant parcourir toute la terre, et elle le reporta, tout imprégné de douleur, vers Bernadette agenouillée.

—Qu'avez vous ? que faut-il faire ? murmura l'enfant.

—Prier pour les pécheurs, répondit la Mère du genre humain.

En voyant ainsi la douleur voiler, comme un nuage, l'éternelle sérénité de la Vierge bienheureuse, le cœur de la pauvre bergère ressentit tout à coup une cruelle souffrance. Une indicible tristesse se répandit sur ses traits. De ses yeux, toujours tout grands ouverts et fixés sur l'Apparition, deux larmes roulèrent sur ses joues et s'y arrêtèrent, sans tomber.

Ce fut en cet instant que l'Apparition s'évanouit. La reine du Ciel venait de rentrer dans son Royaume.

L'auréole, comme de coutume, demeura encore quelques secondes, puis s'effaça insensiblement, pareille à une brume lumineuse qui se fond et disparaît dans l'air.

A l'issue des Vêpres, Bernadette sortit de l'Eglise avec la troupe des fidèles. Elle était, comme on le pense bien, l'objet de l'attention générale. On l'interrogeait, on l'entourait. La pauvre enfant, embarrassée de ce concours, répondait tout simplement, et tâchait de percer la foule afin de rentrer chez elle.

En ce moment, un homme revêtu des insignes de la force publique, un Sergent de ville, Officier de police, s'approcha d'elle et la toucha sur l'épaule.

Au nom de la Loi, dit-il.

—Que me voulez-vous ? dit l'enfant.

—J'ai ordre de vous prendre et de vous emmener.

—Et où ?

—Chez le Commissaire de Police. Suivez-moi.

Un murmure menaçant parcourut la multitude. Beaucoup de ceux qui étaient là avaient vu, le matin, l'humble enfant transfigurée par l'extase divine, illuminée par les rayons d'en haut. Pour eux, cette petite fille bénie de Dieu avait quelque chose de sacré. Aussi, quand ils virent

l'agent de la force publique porter la main sur elle, ils frémirent d'indignation et voulurent intervenir. Mais un prêtre, qui sortait en cet instant de l'Eglise, fit signe à la foule de se calmer : —Laissez faire l'Autorité, dit-il.

Un instant après, Bernadette se trouvait en face de M. Jacomet.

Une foule immense stationnait au dehors.

L'homme très-intelligent qui allait interroger Bernadette se sentait assuré d'un facile triomphe et il s'en était à l'avance hautement réjoui.

Lorsque Bernadette entra, il arrêta un instant sur elle ses yeux perçants et aigus, qu'il eut l'art merveilleux d'imprégner tout à coup de bonhomie et d'abandon.

—Il paraît que tu vois une belle Dame à la Grotte de Massabielle, ma bonne petite ? Raconte-moi tout.

A la question de M. Jacomet, l'enfant avait levé sur l'homme de police son beau regard innocent et s'était mise à raconter en son langage, c'est-à-dire en patois du pays, et avec une sorte de timidité personnelle qui ajoutait encore quelque chose à son accent de vérité, les événements extraordinaires qui remplissaient sa vie depuis quelques jours.

M. Jacomet l'écoutait avec une vive attention, continuant d'affecter la bonhomie et la bienveillance. De temps en temps il jetait quelques notes sur un papier qu'il avait devant lui.

L'enfant le remarqua, mais ne s'en préoccupa nullement.

Quand elle eut achevé son récit, le Commissaire, de plus en plus doucereux et empressé, lui posa des questions sans nombre, comme si sa piété enthousiaste s'intéraissait outre mesure à de si divines merveilles. Il formulait toutes ses interrogations coup-sur coup, sans aucun ordre, par petites phrases brèves et précipitées, afin de ne pas laisser à l'enfant le temps de réfléchir.

A ces diverses questions Bernadette répondait sans nul trouble, sans l'ombre d'une hésitation, avec la tranquille assurance de quelqu'un que l'on interroge sur l'aspect d'un paysage ou d'un tableau qu'il a sous les yeux.

Ce fut alors qu'après avoir de la sorte essayé de fatiguer et d'embrouiller l'esprit de l'enfant dans la minutieuse infinité des détails, ce fut alors que le redoutable agent de la Police prit, sans transition, une physionomie menaçante et terrible, et changea brusquement de langage :

—Tu mens, s'écria-t-il violemment et comme saisi d'une soudaine colère: tu trompes tout le monde, et si tu ne confesses tout de suite la vérité, je te ferai prendre par les Gendarmes.

—Monsieur, dit Bernadette avec une fermeté paisible et douce, vous pouvez me faire prendre par les Gendarmes, mais je ne puis dire autre chose que ce que j'ai dit. C'est la vérité.

—C'est ce que nous allons voir, dit le Commissaire en se rasseyant et

jugeant d'un coup d'œil exercé que la menace était absolument impuissante sur cette enfant extraordinaire.

—C'est bien, dit-il enfin à Bernadette, je vais rédiger le procès-verbal et te le lire.

Il écrivit rapidement deux ou trois pages en consultant ses notes. Il avait à dessein introduit sur certains détails quelques variantes de peu d'importance comme, par exemple, la forme de la robe, la longueur ou la position du voile de la Vierge. C'était un nouveau piége. Il fut aussi inutile que tous les autres. Bernadette, tandis qu'il lisait et disait de temps en temps : " C'est bien cela, n'est-ce pas ?" Bernadette répondait humblement, mais avec une fermeté, aussi simple et douce qu'inébranlable.

—Non, je n'ai point dit cela, mais ceci, faisait-elle.

Et elle rétablissait dans sa vérité première et dans sa nuance le détail inexact.

La plupart du temps, Jacomet contestait :

—Mais tu as dit cela !...Je l'ai écrit au moment même !...Tu as dit ceci de telle façon, à plusieurs personnes de la ville..., etc., etc.

Bernadette répondait :

—Non, je n'ai point parlé ainsi, et je n'ai pas pu le faire, car ce n'est pas la vérité.

Et le Commissaire était toujours obligé de céder aux réclamations de l'enfant.

Le Commissaire revint à la menace :

—Si tu continues d'aller à la Grotte, je te fais mettre en prison et tu ne sortiras d'ici qu'en me promettant de n'y plus revenir.

—J'ai promis à la Vision d'y aller, dit l'enfant. Et puis, quand arrive le moment, je suis poussée par quelque chose qui vient en moi et qui m'appelle.

L'interrogatoire, touchait à sa fin. Il avait été long et n'avait pas tenu moins d'une grande heure.

Presque aussitôt des coups redoublés retentirent à la porte de la maison.

—On n'entre pas, dit M. Jacomet avec colère. Que voulez-vous ?

—Je veux ma fille ! répondit le meunier Soubirous en pénétrant de force, et en suivant le Commissaire dans la pièce où se trouvait Bernadette.

François Soubirous avait ôté son béret béarnais et le roulait entre ses mains. Jacomet, à qui rien n'échappait, devina la peur du meunier.

Il reprit son air de bonhomie et de pitié compatissante. Il lui frappa familièrement sur l'épaule :

—Père Soubirous, lui dit-il, prenez garde, prenez garde, prenez garde ! Votre fille est en train de se faire une mauvaise affaire, elle s'engage tout droit dans le chemin de la prison. Je veux bien ne pas l'y envoyer pour cette fois, mais à la condition que vous lui défendrez de retourner à cette Grotte où elle joue la comédie. A la première récidive je serai inflexible, et d'ailleurs, vous savez que M. le Procureur Impérial ne plaisante pas.

—Puisque vous le voulez, monsieur Jacomet, répondit le pauvre père effrayé, je le lui défendrai, et sa mère aussi : et comme elle nous a toujours obéi, elle n'ira certainement pas.

—En tout cas, si elle y va, si ce scandale continue, je m'en prendrai non-seulement à elle mais à vous, dit le terrible Commissaire redevenant menaçant et les congédiant d'un geste.

Au moment où Bernadette et son père sortirent, la foule fit entendre des cris de satisfaction. Puis, l'enfant étant rentrée chez elle, la multitude se dispersa par la ville.

—Tu vois que tous ces messieurs du pays sont contre nous, dit-il à Bernadette, et que si tu reviens à la Grotte, M. Jacomet, qui peut tout, te fera mettre, toi et nous, en prison. N'y retourne plus.

—Père, disait Bernadette, quand j'y vais, ce n'est pas tout à fait de moi-même. En un certain moment il y a quelque chose en moi qui m'y appelle et qui m'y attire.

—Quoi qu'il en soit, reprit le père, je te défends formellement d'y aller désormais. Tu ne me désobéiras certainement pas pour la première fois de ta vie.

La pauvre enfant, prise de la sorte entre la promesse faite à l'Apparition et la défense expresse de l'autorité paternelle, répondit :

—Je ferai alors tout mon possible pour m'empêcher d'y aller et résister à l'attrait qui m'y appelle.

Ainsi se passa tristement la soirée de ce même Dimanche qui s'était levé dans la glorieuse et bienheureuse splendeur de l'extase.

Le lendemain matin, lundi 22 février, à l'heure habituelle des Apparitions, la foule qui attendait la Voyante sur les rives du Gave ne la vit point venir. Ses parents l'avaient, dès le lever du soleil, envoyée à l'Ecole, et Bernadette, ne sachant qu'obéir, s'y était rendue, le cœur tout gros de larmes.

Les Sœurs, que leurs fonctions de charité et d'enseignement, peut-être aussi les recommandations de M. le Curé de Lourdes, retenaient à l'Hôpital ou à l'Ecole, n'avaient jamais vu les extases de Bernadette et n'ajoutaient pas foi aux Apparitions.

Les Sœurs joignirent donc leur défense formelle à celle de parents, disant à Bernadette que toutes ces visions n'avaient rien de réel, qu'elle avait le cerveau dérangé ou qu'elle mentait.

La malheureuse petite fille souffrait cruellement, non-senlement de ces contradictions extérieures, mais plus encore peut-être des angoisses intérieures de son âme.

D'un côté, elle ne voulait désobéir ni à l'autorité de son père ni à celle des religieuses ; et, de l'autre, elle ne pouvait supporter la pensée de manquer à la promesse qu'elle avait faite à la divine Apparition de la Grotte. Dans cette jeune âme, jusque là si paisible, se livrait une lutte

cruelle. Il lui semblait qu'elle oscillait invinciblement entre deux abîmes également mortels. Aller à la Grotte, c'était pécher envers son père ; ne pas y aller, c'était pécher envers la Vision venue d'en-haut. Dans les deux cas c'était, à ses yeux, évidemment pécher contre Dieu. Et cependant, par la force des choses, il fallait prendre l'un de ces deux partis ; il n'y avait point de milieu et il était impossible de ne pas faire ce choix fatal. Il est vrai que ce qui est impossible à l'homme, dit l'Evangile, est possible à Dieu.

La matinée se passa dans ces angoisses pénibles et déchirantes.

Vers le milieu du jour, les enfants rentraient un instant chez elle pour prendre leur repas.

Bernadette, l'âme brisée entre les deux termes inconciables de cette situation sans issue, cheminait tristement vers sa maison. La cloche de l'église de Lourdes venait de sonner l'*Angelus* de midi.

En ce moment une force étrangère s'empara d'elle tout à coup, agissant non sur son esprit mais sur son corps, comme eût pu le faire un bras invisible, et la poussa hors du chemin qu'elle suivait pour la porter invinciblement dans la direction du sentier qui se trouvait à droite.

Tout son être physique se trouva brusquement entraîné vers la Grotte où ce sentier conduisait. Il lui fallut marcher, il lui fallut courir.

La Providence qui gouverne toutes choses avait donc résolu l'insoluble problème. L'enfant, soumise à son père, n'allait point à la Grotte où son cœur seul s'élançait ; et voilà qu'entraînée de force par l'Ange du Seigneur elle y arriva pourtant, suivant sa promesse à la Vierge, sans que, malgré cela, sa volonté eût désobéi à l'autorité paternelle.

De tels phénomènes se sont plus d'une fois produits dans la vie de certaines âmes dont la pureté profonde a plu au cœur de Dieu. Saint Philippe de Néri, sainte Ida de Louvain, saint Joseph de Copertino, sainte Rose de Lima ont éprouvé des choses semblables ou analogues.

Un peu avant l'arrivée à la Grotte, la force mystérieuse qui avait emporté l'enfant parut sinon s'interrompre, du moins diminuer. Bernadette marcha moins vite et avec une fatigue qu'elle n'avait pas habituellement ; car c'était justement à cet endroit que, les autres jours, une puissance invisible semblait à la fois et l'attirer vers la Grotte et la soutenir dans sa marche. Elle n'éprouva ce jour-là, ni cette attraction secrète, ni cet appui mystérieux. Elle avait été *poussée* vers la Grotte, elle n'y avait point été *attirée*. La force qui l'avait saisie lui avait marqué le chemin du devoir, et montré qu'avant toutes choses il fallait obéir et tenir la promesse faite à l'Apparition, mais l'enfant n'avait point, comme les autres fois, entendu la Voix intérieure et ressenti le tout-puissant attrait.

Bien que la très-grande multitude qui, durant toute la matinée, avait si vainement attendu Bernadette se fût dispersée, il se trouvait pourtant en ce moment devant les Roches Massabielle une foule considérable.

L'enfant, comme de coutume, s'agenouilla humblement et se mit à réciter son chapelet en regardant l'ouverture tapissée de mousse et de branches sauvages où la Vision céleste avait, déjà six fois, daigné apparaître à ses yeux.

Un temps très-long se passa ainsi.

Bernadette priait avec ferveur ; mais rien dans ses traits immobiles ne s'éclairait du divin reflet. La Vision merveilleuse ne se montra point à ses yeux et l'enfant implora sans être exaucée la réalisation de ses espérances. Le ciel parut l'abandonner comme la terre et demeurer aussi dur à sa prière et à ses larmes que les roches de marbre devant lesquelles ses genoux étaient pliés.

De toutes les épreuves auxquelles elle était soumise depuis la veille, celle-là était la plus cruelle, et ce fut là l'amertume des amertumes.

—Pourquoi avez-vous disparu ? pensait l'enfant. Et pourquoi m'abandonnez-vous ?

L'Etre merveilleux lui-même semblait en effet la repousser aussi, et, en cessant de se manifester, donner raison aux contradicteurs et laisser le champ libre à ses ennemis.

La foule déconcertée interrogea Bernadette. Mille questions lui étaient posées par ceux qui l'entouraient.

—Aujourd'hui, répondait l'enfant, les yeux rouges de larmes, la "Dame" ne m'est point apparue. Je n'ai rien vu.

—Tu dois comprendre maintenant, ma pauvre petite, que c'est une illusion et qu'il n'y a jamais rien eu : tu avais des lubies, disaient les uns.

—En effet, ajoutaient les autres, pourquoi si la Dame a apparu hier, n'apparaît-elle pas aujourd'hui ?

—Les autres jours, je l'ai vue comme je vous vois, disait l'enfant ; et nous nous parlions, Elle et moi. Mais aujourd'hui, Elle n'y est plus et je ne sais pas pourquoi.

—Bah ! reprenait un sceptique, le Commissaire de Police a fait son effet et vous verrez que tout est fini.

Les croyants qui se trouvaient là étaient troublés en leur cœur et ne savaient que dire.

Quant à Bernadette, sûre d'elle-même et sûre du passé, le doute ne l'effleura même pas. Mais elle était dans une tristesse profonde, et, en rentrant au logis paternel, elle versait des larmes et priait.

Elle attribuait l'absence de l'Apparition à quelque mécontentement. " Aurais-je fait quelque faute ? " se demandait-elle. Mais sa conscience ne lui répondait par aucun reproche.

— D'où viens-tu ? lui dit son père, au moment où elle rentra.

Elle raconta ce qui venait de se passer.

— Et tu dis, reprirent les parents, qu'une force t'a emportée malgré toi ?

— Oui, répondit Bernadette.

" — Cela est vrai, pensèrent-ils, car cette enfant n'a jamais menti."

— Eh bien, reprit-il, puisqu'il en est ainsi, puisqu'une force supérieure t'a entraînée, je ne te défends plus d'aller à la Grotte et je te laisse libre.

La joie, une joie vive et pure, descendit sur le visage de Bernadette.

Ce que nous venons de raconter s'était passé dans l'aprè-midi, et le bruit s'en était rapidement répandu dans la ville. La brusque interruption des Apparitions surnaturelles donnait lieu aux commentaires les plus opposés. Les uns prétendaient en faire un argument sans réplique contre toutes les visions précédentes ; les autres, au contraire, en tiraient une preuve de plus en faveur de la sincérité de l'enfant.

Le Commissaire, voyant que ses injonctions avaient été violées, et apprenant en outre que François Soubirous avait levé la défense qu'il avait faite à sa fille, les manda tous deux devant lui, ainsi que la mère, et il renouvela ses menaces.

— Monsieur Jacomet, disait le pauvre homme, Bernadette n'a jamais menti, et si le bon Dieu, la sainte Vierge ou quelque sainte l'appelle, nous ne pouvons nous y opposer. Mettez-vous, à notre place, monsieur le commissaire, le bon Dieu nous punirait ?

— D'ailleurs, tu dis toi-même que la Vision n'a plus lieu, argumentait Jacomet, s'adressant à l'enfant. Tu n'as plus rien à y faire.

— J'ai promis d'y aller tous les jours de la Quinzaine, répondait Bernadette.

— Tout cela, ce sont des contes ! s'écriait le Commissaire exaspéré ; et je vous ferai tous mettre en prison, si cette fille continue d'ameuter les multitudes par ses simagrées.

— Mon Dieu, disait Bernadette, je m'en vais prier toute seule, je n'appelle personne, et s'il vient tant de monde après moi et avant moi, ce n'est pas ma faute. C'est qu'on a dit que c'était la sainte Vierge, mais moi je ne sais pas ce que c'est.

Le lendemain matin, la foule se trouvait devant la Grotte avant le lever du soleil. Bernadette arriva avec cette calme simplicité que n'altéraient ni l'hostilité menaçante des uns, ni la vénération enthousiaste des autres.

Elle s'agenouilla humblement, appuyant l'une de ses mains sur un cierge bénit qu'elle avait apporté ou qu'on lui donna, tenant de l'autre le chapelet.

A peine l'enfant se fut-elle prosternée que l'ineffable Beauté dont elle invoquait si ardemment le retour se manifesta à ses yeux et la ravit hors d'elle-même. L'auguste Souveraine du Paradis arrêta sur l'enfant de ce monde un regard plein d'une inexprimable tendresse, paraissant l'aimer encore davantage depuis qu'elle avait souffert. Elle l'appela par son nom, de cette voix harmonieuse dont le charme profond ravit l'oreille des anges.

—Bernadette ! disait la divine Mère.

—Me voici, répondit l'enfant.

—J'ai à vous dire pour vous seule et concernant vous seule une chose secrète. Me promettez-vous de ne jamais la répéter à personne en ce monde ?

—Je vous le promets, dit Bernadette.

Et maintenant, ma fille, dit-elle à Bernadette, allez dire aux prêtres que je veux que l'on m'élève ici une chapelle."—Et en prononçant ces mots, sa physionomie, son regard et son geste semblaient promettre qu'Elle y répandrait des grâces sans nombre.

Après ces paroles, Elle disparut.

La multitude se pressait autour de l'enfant, naguère encore transfigurer par l'extase. Tous les cœurs étaient émus. On l'interrogeait de toutes parts. On ne lui demandait point si la Vision avait eu lieu ; car, au moment de l'extase, tous avaient compris, avaient eu conscience que l'Apparition était là ; mais on voulait savoir les paroles qui avait été prononcées Chacun faisait effort pour approcher de l'enfant et pour l'entendre.

—Que vous a-t-Elle dit ? Que vous a dit la Vision ? était une question qui partait de toutes les bouches.

—Elle m'a dit deux choses, l'une pour moi seule et l'autre pour les prêtres, et je vais tout de suite vers eux, répondait Bernadette, qui avait hâte de reprendre le chemin de Lourdes pour remplir son message.

Elle s'étonnait ce jour-là comme précédemment, que tout le monde n'entendit pas le dialogue et ne vit point la " Dame." " La vision parle assez haut pour qu'on l'entende, disait-elle ; et, moi aussi, j'élève la voix comme à l'ordinaire." Or, durant l'extase, on remarquait bien les lèvres de l'enfant qui s'agitaient, mais c'était tout : on ne distinguait aucune parole.

Quel avait été cependant cet étrange et intime entretien, ce secret particulier dont Bernadette parlait sans en vouloir dire la nature ? Entre la Mère du Créateur tout-puissant de la Terre et des Cieux et l'humble fille du meunier Soubirous, quel secret pouvait-il y avoir ? assurément nous n'essayerons point de le deviner.

LIVRE TROISIEME.

Bernadette et le Curé de Lourdes.—Preuve demandée.—Apparition du 24 février.—Apparition du 25 février : jaillissement de la Source—Louis Bourriette ; Marie Daube ; Bernarde Soubie : Fabien Baron ; Jeanne Crassus.

Lorsque Bernadette arriva dans la ville, les flots populaires s'étaient portés en avant pour voir ce qu'elle allait faire.

L'enfant descendit la route qui traverse Lourdes, elle se dirigea vers la maison de M. le Curé.

La foule, par un sentiment de respect et de convenance, ne suivit pas Bernadette et demeura dans la rue.

Humble et simple, vêtue de ses pauvres habits raccommodés en maint endroit, la tête et les épaules couvertes de son petit capulet blanc en étoffe grossière, n'ayant en un mot nul signe extérieur d'une mission d'en haut, sinon peut-être ce royal manteau de l'indigence que Jésus-Christ a porté, la messagère de la divine Vierge apparue à la Grotte, venait d'entrer chez l'homme vénérable dans lequel se personnifiait, en ce coin de terre et pour cette enfant, l'indéfectible autorité de l'Eglise catholique.

M. l'abbé Peyramale, tout en étant pleinement pénétré de la possibilité des Apparitions, avait quelque peine à croire à la réalité divine de cette Vision extraordinaire qui, au dire d'une enfant, se manifestait sur les rives du Gave, dans la Grotte, naguère inconnue, des Roches Massabielle. Il jugeait d'ailleurs nécessaire d'éprouver par lui-même la sincérité de la Voyante. Aussi accueillit-il Bernadette avec une défiance assez brusque dans l'expression et allant même jusqu'à la sévérité.

Quoiqu'il se fut tenu à l'écart des événements et qu'il n'eut de sa vie, parlé à Bernadette, si nouvelle d'ailleurs parmi ses ouailles, il la connaissait pourtant de vue, quelques personnes la lui ayant montrée, la veille ou l'avant-veille, alors qu'elle passait dans la rue.

—N'est-ce pas toi qui es Bernadette, la fille de Soubirous, le meunier ? lui dit-il, dès que, après avoir traversé le jardin, elle se présenta devant lui.

—Oui, c'est moi, Monsieur le Curé, répondit l'humble messagère de la sainte Vierge.

—Eh, bien, Bernadette, que me veux-tu ?.. Que viens-tu faire ici ? reprit-il non sans quelque rudesse et en arrêtant sur l'enfant un regard dont la froide réserve et la sévère inquisition étaient faites pour déconcerter une âme peu sûre d'elle-même.

—Monsieur le Curé, je viens de la part de " la Dame" qui m'apparaît à la Grotte de Massabielle...

—Ah oui ! fit le Prêtre en lui coupant la parole, tu prétends avoir des Visions et tu fais courir tout le pays avec tes histoires. Qu'est-ce que tout cela ? Que t'est-il arrivé depuis quelques jours ? Qu'est-ce donc que ces choses extraordinaires que tu affirmes et que rien ne prouve ?

Bernadette, le cœur un peu serré, mais sans nul trouble et avec la paisible assurance de la vérité, raconta simplement ce que le lecteur connaît déjà.

—Et tu ne sais pas le nom de cette Dame ?

—Non, répondit Bernadette. Elle ne m'a point dit qui elle était.

—Ceux qui te croient, reprit le prêtre, s'imaginent que c'est la Sainte Vierge Marie. Mais sais-tu bien, ajouta-t-il d'une voix grave et vaguement menaçante, que si tu prétends faussement la voir dans cette Grotte, tu prends le chemin de ne la jamais voir dans le ciel ? Ici, tu te dis seule à la voir. Là haut, si tu mens en ce monde, les autres la verront, et toi tu seras, pour ta tromperie, à jamais loin d'Elle, à jamais dans l'enfer.

—Je ne sais point si c'est la Sainte Vierge, Monsieur le Curé, répondit l'enfant, mais je vois la Vision comme je vous vois et Elle me parle comme vous me parlez. Et je viens vous dire, de sa part, qu'Elle veut qu'on lui élève une chapelle aux Roches de Massabielle, où Elle m'apparaît.

Le Curé regarda cette petite fille, lui intimant avec une si entière assurance cette demande formelle.

Il fit répéter à Bernadette les termes mêmes qu'avait employés la Dame de la Grotte.

—Après m'avoir confié le secret qui me concerne et que je ne puis révéler, elle a ajouté : " Et maintenant, allez dire aux prêtres que je veux que l'on me bâtisse ici une chapelle."

Le prêtre garda un instant le silence. " Après tout, songeait-il, c'est possible ! "

—Si la " Dame " dont tu parles est vraiment la Reine du Ciel, répondit-il, je serai heureux, dans la mesure de mes forces, de contribuer à lui faire élever une chapelle ; mais ta parole n'est pas une certitude. Rien ne m'oblige à te croire. Je ne sais qui est cette Dame, et avant de m'occuper de ce qu'elle désire, je veux savoir si elle y a droit. Demande-lui, par conséquent, de me donner quelque preuve de sa puissance.

—L'Apparition, me racontes-tu, a sous ses pieds un rosier sauvage, un églantier qui sort des Roches. Nous sommes au mois de Février. Dis-lui de ma part que, si elle veut la Chapelle, elle fasse fleurir le rosier.

Et il congédia l'enfant.

On n'avait pas tardé à savoir dans tous ses détails le dialogue qui venait d'avoir lieu entre Bernadette et le prêtre, vénéré de tous, qui était, à cette époque, Curé de la ville de Lourdes.

—Il l'a mal reçue, disaient avec joie les philosophes et les savants : il a trop de raison pour croire aux rêveries d'une hallucinée, et il s'est tiré avec infiniment d'esprit d'une situation difficile. Et, sans aller directement contre la croyance populaire, il demande très-finement une preuve visible, palpable, certaine, de l'Apparition, un Miracle en un mot, c'est-à-dire l'impossible. Il condamne le mensonge ou l'illusion à se réfuter d'eux-mêmes, et, avec l'épine d'un rosier sauvage, il fait crever ce gros ballon. C'est fort bien trouvé !

—L'églantier fleurira, disaient les plus fermes parmi les croyants, ceux qui étaient encore sous l'impression du spectacle de Bernadette en extase.

Un grand nombre, tout en ayant foi en l'Apparition, redoutaient une épreuve.

Les uns et les autres attendaient avec impatience la journée du lendemain.

Parmi ceux qu'un dédain transcendant de la superstition avaient empêchés jusque-là de se mêler, pour examiner les choses, aux flots de la multitude, plusieurs résolurent de se rendre désormais à la Grotte, afin d'as-

sister à la déception populaire. L'un d'eux était M. Estrade, le Receveur des Contributions Indirectees. Il nous a lui-même raconté ses impressions peu suspectes.

" J'arrivai, nous dit-il, très-disposé à examiner et, pour tout avouer, à bien me réjouir et à rire, m'attendant à une comédie ou à des bizarreries grotesques. Un peuple immense s'amassait peu à peu autour de ces roches sauvages. J'admirais la simplicité de tant de niais, et je souriais en moi-même de la crédulité d'une foule de bonnes femmes qui se tenaient béatement à genoux devant les rochers. Nous étions venus de très-bon matin et, grâce à mes coudes, je pus, sans trop de difficulté, me placer au premier rang. A l'heure accoutumée, vers le lever du soleil, Bernadette arriva. J'étais près d'elle. Je remarquai en ses traits enfantins ce caractère de douceur, d'innocence et de tranquillité profonde qui m'avait frappé quelques jours auparavant chez le Commissaire. Elle se mit à genoux, naturellement, sans ostentation et sans embarras, sans trouble, sans préoccupation de la foule qui l'entourait, absolument comme si elle eût été seule dans une église ou dans un bois désert, loin de tout regard humain. Elle tira son chapelet et commença à prier. Bientôt son regard parut recevoir et refléter une lumière inconnue : il devint fixe et s'arrêta émerveillé, ravi, radieux de bonheur, sur l'ouverture du rocher. J'y portai aussitôt les yeux et je n'y vis, moi, rien autre chose, absolument rien, que les branches dépouillées de l'églantier. Et cependant, que vous dirai-je ? devant la transfiguration de l'enfant, toutes mes préventions antérieures, toutes mes objections philosophiques, toutes mes négations préconçues tombèrent tout à coup et firent place à un sentiment extraordinaire qui s'empara de moi, malgré moi. J'eus la certitude, j'eus l'irrésistible intuition qu'un être mystérieux se trouvait là. Mes yeux ne le voyaient point ; mais mon âme, mais celle des innombrables spectateurs de cette heure solennelle le voyaient comme moi avec la lumière intime de l'évidence. Oui, je l'atteste, un être divin était là. Subitement et complètement transfigurée, Bernadette n'était plus Bernadette. C'était un ange du ciel plongé dans d'inénarrables ravissements. Elle n'avait plus le même visage : une autre intelligence, une autre vie, j'allais dire une autre âme s'y peignait. Elle ne se ressemblait plus à elle-même, et il semblait que ce fût une autre personne. Son attitude, ses moindres gestes, la manière, par exemple, dont elle faisait le signe de la croix, avaient une noblesse, une dignité, une grandeur plus qu'humaines. Elle ouvrait de grands yeux insatiables de voir, des yeux béants et presqu'immobiles ; elle craignait, ce semble, de baisser la paupière et de perdre un seul instant la vue ravissante de la merveille qu'elle contemplait. Elle souriait à cet être invisible, et tout cela donnait bien l'idée de l'extase et de la béatitude. Je n'étais pas moins ému que les autres spectateurs. Comme eux, je retenais mon haleine, pour tâcher d'entendre le colloque qui s'était établi entre la Vision et l'enfant. Celle-ci écoutait avec

l'expression du respect le plus profond, ou pour mieux dire, de la contemplation la plus extatique, mêlée à un amour sans limites et au plus doux des ravissements. Quelquefois cependant une teinte de tristesse passait sur son visage, mais l'expression habituelle était celle d'une grande joie. J'observai que, par instants, elle ne respirait plus. Durant tout ce temps elle avait son chapelet à la main, tantôt immobile (car parfois elle paraissait l'oublier pour s'abîmer dans sa contemplation de l'être surnaturel), tantôt glissant plus ou moins régulièrement entre ses doigts. Chacun de ses mouvements était en parfait accord avec sa physionomie, qui exprimait tour à tour l'admiration, la prière, la joie. Elle faisait par intervalles ces signes de Croix si pieux, si nobles, si empreints de puissance, dont je viens de parler. Si, dans le ciel, on fait des signes de Croix, ils sont assurément semblables à ceux de Bernadette en extase. Ce geste de l'enfant, tout restreint qu'il était, semblait en quelque sorte embrasser l'infini.

" A un certain moment, Bernadette s'avança en marchant sur ses genoux du point où elle priait, c'est-à-dire des bords du Gave, jusques au fond de la Grotte. Il y a environ quarante-cinq pieds. Pendant qu'elle montait cette pente un peu abrupte, les personnes qui étaient sur son passage l'entendirent très-distinctement prononcer ces paroles : " Pénitence ! pénitence ! pénitence ! "

" Quelques instants après elle se leva, et reprit le chemin de la ville au milieu de la foule. C'était une pauvre fille en haillons qui semblait n'avoir eu que la part commune à ce spectacle surprenant."

Durant toute cette scène cependant le rosier sauvage n'avait point fleuri. Ses branches dénudées et sans charme serpentaient immobiles le long du rocher, et c'était en vain que la multitude avait attendu le miracle embaumé et charmant qu'avait demandé le premier pasteur de la ville.

Circonstance digne de remarque ! la croyance des fidèles en fut peu ébranlée ; et, malgré cette apparente protestation de la nature inanimée contre toute puissance surnaturelle, plusieurs hommes considérables, entre autres celui dont nous venons de rapporter le récit, se sentirent convertis à la foi par le spectacle inouï de la transfiguration de la Voyante.

La foule, comme toujours, examinait la Grotte en tous sens après la fin de l'extase et le départ de l'enfant. M. Estrade l'explora ainsi que tout le monde avec le plus grand soin. Chacun cherchait à y voir quelque chose d'extraordinaire ; mais rien n'y frappait les yeux. C'était une cavité vulgaire dans une roche dure et sur un sol partout desséché, sauf à l'entrée et à l'ouest quand, par les temps de pluie, le vent y faisait pénétrer une humidité fugitive.

—Eh bien, l'as-tu vue encore aujourd'hui, et que t'a-t-elle dit ? demanda le Curé de Lourdes, lorsque Bernadette se présenta chez lui en revenant de la Grotte.

—J'ai vu la Vision, répondit l'enfant, et je lui ai dit " M. le Curé vous

demande de donner quelques preuves, par exemple de faire fleurir le rosier qui est sous vos pieds, parce que ma parole ne suffit pas aux prêtres et qu'ils ne veulent pas s'en rapporter à moi." Alors elle a souri, mais sans parler. Puis elle m'a dit de prier pour les pécheurs et m'a commandé de monter jusqu'au fond de la Grotte. Et elle a crié par trois fois, les mots : " Pénitence ! pénitence ! pénitence ! " que j'ai répétés en me traînant sur mes genoux jusqu'au fond de la Grotte. Là, elle m'a révélé encore un second secret qui m'est personnel. Puis elle a disparu.

—Et qu'est-ce que tu as trouvé au fond de la Grotte ?

—J'ai regardé après qu'Elle a disparu (car pendant qu'elle est là je ne fais attention qu'à Elle, et Elle m'absorbe) et je n'ai vu que le rocher, et par terre quelques brins d'herbe qui poussaient au milieu de la poussière.

Le Curé demeura songeur.

" Prier pour les pécheurs, faire pénitence, gravir à genoux la pente escarpée et pénible qui va des ondes rapides et tumultueuses du torrent au roc immuable sur lequel doit se fonder un des sanctuaires de l'Eglise," tels avaient été les ordres de l'Apparition à la suite de la prière de l'enfant ; telle avait été sa réponse à la demande de faire fleurir le rosier sauvage ; tel avait été, en sa propre bouche, le très-clair commentaire de son sourire. Qui ne voit, en y réfléchissant, le sens admirable de cette réponse symbolique ?

Le soir, M. l'abbé Peyramale racontait cette entrevue aux vicaires de Lourdes et à quelques prêtres des environs. Ils plaisantèrent leur doyen sur le peu de succès de sa demande.

—Si c'est la sainte Vierge, très-cher maître, lui disait-on, ce sourire, en entendant votre requête, nous semble fâcheux pour vous ; et une ironie venant de si haut nous paraît inquiétante.

Le Curé se tira de cet argument avec sa présence d'esprit accoutumée :

—Ce sourire est en ma faveur, répondit-il. La sainte Vierge n'est pas moqueuse. Si j'avais mal parlé, elle n'aurait pas souri, elle se serait apitoyée sur mes raisons. Elle a souri : donc elle approuve.

Bien qu'ils fussent quelque peu déconcertés en présence des conversions opérées le jour même aux Roches Massabielle par l'éclat extraordinaire de la transfiguration de Bernadette, les libres-penseurs du lieu triomphaient singulièrement de l'échec éprouvé par les croyants, au sujet de l'humble et gracieuse preuve demandée par M. le curé Peyramale. Ils louaient ce dernier plus encore que la veille d'avoir exigé un Miracle : " Jacomet, disait-on, a été maladroit en voulant tuer l'Apparition : le curé, bien plus habile, la force à se tuer elle-même."

Lorsque, par hasard, Bernadette sortait dans la rue, la foule s'empressait autour d'elle : on l'arrêtait à tout pas ; chacun voulait entendre de sa

bouche le détail des Apparitions. Plusieurs, au nombre desquels M. Dufo, avocat, un des hommes éminents de ce pays, la firent venir et l'interrogèrent. Ils ne résistèrent pas à la secrète puissance que la Vérité vivante mettait en ses paroles.

Beaucoup de personnes se rendirent dans la journée chez les Soubirous pour entendre les récits de Bernadette. Elle se prêtait en toute candeur et complaisance à ces incessantes interrogations : on voyait que rendre témoignage de ce qu'elle avait vu et entendu constituait désormais pour elle sa fonction particulière et son devoir.

Dans un coin de la pièce où l'on pénétrait, une petite chapelle, ornée de fleurs, de médailles, d'images pieuses, et surmontée d'une statue de la Vierge, présentait une apparence de luxe et attestait la piété de cette famille. Tout le reste de la chambre offrait le spectacle du plus douloureux dénûment ; un grabat, quelques mauvaises chaises, une table boîteuse formaient tout l'ameublement de ce logis où l'on venait s'informer des splendides secrets du ciel. La plupart des visiteurs étaient frappés et émus par la vue de cette extrême indigence écrite sur toutes choses, et ne résistaient pas à la douce tentation de laisser quelque souvenir, quelque aumône à ces pauvres gens. Mais l'enfant et les parents refusaient toujours, et de telle façon qu'on ne pouvait insister.

Parmi ces visiteurs, plusieurs étaient étrangers à la ville. L'un de ces derniers vint un soir, alors que le va-et-vient de la journée était un peu calmé, et qu'il n'y avait plus là qu'une voisine ou une parente assise au foyer. Il interrogea soigneusement Bernadette, voulant qu'elle n'omit aucun détail et paraissant prendre un intérêt extraordinaire au récit de l'enfant. L'enthousiasme et la foi qu'il faisait paraître se trahissaient à chaque instant par des exclamations pleines d'attendrissement. Il félicita Bernadette d'avoir reçu une si grande faveur du ciel, puis il s'apitoya sur la misère dont il voyait les marques autour de lui.

— Je suis riche, dit-il, permettez-moi de vous venir en aide.

Et sa main déposa sur la table une bourse qu'il entr'ouvrit et qu'il laissa voir pleine d'or.

La rougeur de l'indignation monta au visage de Bernadette.

— Je ne veux rien, Monsieur, fit-elle vivement. Reprenez cela.

Et elle repoussa vers l'inconnu la bourse déposée sur la table.

— Ce n'est point pour vous, mon enfant, c'est pour vos parents qui sont dans le besoin, et que vous ne pouvez vouloir m'empêcher de secourir.

— Ni Bernadette ni nous, nous ne voulons rien, dirent le père et la mère.

— Vous êtes pauvres, continua l'étranger en insistant, je vous ai dérangés, je m'intéresse à vous. C'est donc par orgueil que vous refusez ?

— Non, Monsieur, mais nous ne voulons rien recevoir, absolument rien. Remportez votre or.

L'inconnu reprit sa bourse et sortit, ne parvenant point à dissimuler une physionomie des plus contrariées.

D'où venait cet homme et qui était-il ? Etait-ce un bienfaiteur compatissant, était-ce un tentateur habile ? Nous l'ignorons.—

La nuit avait mis fin aux agitations de tant d'esprits si divers, les uns croyant à la réalité de l'Apparition, les autres restant dans le doute, un certain nombre niant résolûment.

Bernadette, arrivée devant les Roches Massabielle, venait de s'agenouiller.

Une multitude innombrable l'avait précédée à la Grotte, et se pressait autour d'elle. Bien qu'il y eût là bon nombre de sceptiques, de négateurs et de simples curieux, un religieux silence s'était fait tout à coup dès qu'on avait aperçu l'enfant. Un frisson, une commotion étrange avait passé sur cette foule. Tous, par un instinct unanime, les incrédules comme les croyants, s'étaient découvert le front. Plusieurs s'étaient agenouillés en même temps que la fille du meunier.

En ce moment l'Apparition divine se manifestait à Bernadette, ravie soudainement en son extase merveilleuse. Comme toujours, la Vierge lumineuse se tenait dans l'excavation ovale du rocher, et ses pieds foulaient le rosier sauvage.

Bernadette la contemplait avec un sentiment d'amour indicible, un sentiment doux et profond, qui inondait son âme de délices, sans troubler en rien son esprit et sans lui faire oublier qu'elle était encore sur la terre.

La Mère de Dieu aimait cette enfant innocente. Elle voulut, par une intimité de plus en plus étroite, la presser davantage sur sa poitrine ; elle voulut fortifier encore le lien qui l'unissait à l'humble bergère, afin que cette dernière, au milieu des agitations de ce monde, sentit, pour ainsi dire, à tout instant, que la Reine des cieux la tenait invisiblement par la main.

—Ma fille dit-elle, je veux vous confier, toujours pour vous seule et concernant vous seule, un dernier secret que, pas plus que les deux autres, vous ne révélerez à personne au monde.

—Et maintenant, reprit la Vierge après un silence, allez boire et vous laver à la Fontaine, et mangez l'herbe qui pousse à côté.

Bernadette, à ce mot de " Fontaine", regarda autour d'elle. Nulle source n'existait et n'avait jamais existé en cet endroit. L'enfant, sans perdre la Vierge de vue, se dirigea donc tout naturellement vers le Gave, dont les eaux tumultueuses couraient à quelques pas de là, à travers les cailloux et les roches brisées.

Une parole et un geste de l'Apparition l'arrêtèrent dans sa marche :

—N'allez point là, disait la Vierge ; je n'ai point dit de boire au Gave, allez à la Fontaine, elle est ici.

Et étendant sa main, cette main délicate et puissante à laquelle les éléments sont soumis, Elle montra du doigt à l'enfant, au côté droit de la

Grotte, ce même coin désséché vers lequel, la veille au matin, Elle l'avait déjà fait monter à genoux.

Bien qu'elle ne vit à l'endroit indiqué, rien qui semblait avoir rapport aux paroles de l'Etre surnaturel, Bernadette obéit à l'ordre de la Vision céleste. La voûte de la Grotte allait en s'abaissant de ce côté, et la petite fille gravit sur ses genoux l'espace qu'elle avait à parcourir.

Arrivée au terme, elle n'aperçut devant elle nulle apparence de fontaine. Tout contre le roc poussaient çà et là quelques touffes de cette herbe, de la famille des saxifragées, que l'on nomme *la Dorine*.

Soit sur un nouveau signe de l'Apparition, soit par un mouvement intérieur de son âme, Bernadette, avec cette foi simple qui plaît tant au cœur de Dieu, se baissa, et, grattant le sol de ses petites mains, se mit à creuser la terre.

Les innombrables spectateurs de cette scène, n'entendant ni ne voyant l'Apparition, ne savaient que penser du singulier travail de l'enfant. Déjà plusieurs commençaient à sourire et à croire à quelque dérangement dans le cerveau de la pauvre bergère. Qu'il faut peu de chose pour ébranler la foi !

Tout à coup le fond de cette petite cavité creusée par l'enfant devint humide. Arrivant de profondeurs inconnues, à travers les roches de marbre et les épaisseurs de la terre, une eau mystérieuse se mit à sourdre goutte à goutte sous les mains de Bernadette et à remplir ce creux, de la grandeur d'un verre, qu'elle avait achevé de former.

Cette eau nouvelle venue, se mêlant à la terre brisée par les mains de Bernadette, ne formait tout d'abord que de la boue. Bernadette, par trois fois, essaya de porter à ses lèvres ce liquide bourbeux ; mais, par trois fois, son dégoût fut si fort qu'elle le rejeta sans se sentir la force de l'avaler. Toutefois elle voulait, avant tout, obéir à l'Apparition rayonnante qui dominait cette scène étrange ; et, à la quatrième fois, dans un suprême effort, elle surmonta sa répugnance. Elle but, elle se lava, elle mangea une pincée de la plante champêtre qui poussait au pied du rocher.

En ce moment l'eau de la Source franchit les bords du petit réservoir creusé par l'enfant, et se mit à couler en un mince filet plus exigu peut-être qu'une paille, vers la foule qui se pressait sur le devant de la Grotte.

Ce filet était si minime que pendant un long temps, c'est-à-dire jusqu'à la fin de ce jour, la terre desséchée le but tout entier au passage, et qu'on ne devinait sa marche progressive que par le ruban humide tracé sur le sol, et qui, s'allongeant peu à peu, s'avançait avec une lenteur extrême vers le Gave.

Quand Bernadette eut accompli, ainsi que nous venons de le raconter, tous les ordres qu'elle avait reçus, la Vierge arrêta sur elle un regard satisfait, et, un instant après, Elle disparut à ses yeux.

L'émotion de la multitude fut grande devant ce prodige. Dès que

Bernadette fut sortie de l'extase, on se précipita vers la Grotte. Chacun voulait voir de ses yeux le creux où l'eau venait de surgir sous la main de l'enfant. Chacun voulait y plonger son mouchoir et en porter une goutte à ses lèvres. De sorte que cette source naissante, dont on agrandissait peu à peu le terreux réservoir, prit bientôt l'aspect d'une flaque d'eau ou d'un amas liquide de boue détrempée. La source cependant, à mesure qu'on y puisait, devenait de plus en plus abondante. L'orifice par où elle arrivait des abîmes s'élargissait insensiblement.

—C'est de l'eau qui aura suinté *par hasard* du rocher dans les temps pluvieux, et qui, *par hasard* aussi, aura formé sous le sol un petit amas que l'enfant aura découvert, toujours *par hasard*, en grattant la terre, dirent les savants de Lourdes.

Et les philosophes se contentèrent de cette explication.

Le lendemain la Source, poussée des mystérieuses profondeurs par une puissance inconnue, et grandissant à vue d'œil, sortait du sol par un jaillissement de plus en plus fort. Elle coulait déjà de la grosseur du doigt. Toutefois, le travail intérieur qu'elle opérait à travers la terre pour se frayer son premier passage la rendait encore boueuse. Ce fut seulement au bout de quelques jours qu'après avoir augmenté en quelque sorte d'heure en heure, elle cessa de croître et devint absolument limpide. Elle s'échappa dès lors de terre par un jet très-considérable, qui avait à peu près la grosseur du bras d'un enfant.—N'anticipons point pourtant sur les événements, et continuons de les suivre jour par jour, comme nous l'avons fait jusqu'ici.

Ainsi que nous venons de le raconter, le jaillissement de la Source avait eu lieu vers le lever du Soleil, en présence d'une foule nombreuse. C'était le 25 février, un jeudi, le troisième du mois, jour de grand marché à Tarbes. La nouvelle de l'événement merveilleux arrivé le matin aux Roches de Massabielle, fut donc portée au chef-lieu par une multitude de témoins oculaires, et répandue dès le soir même dans tout le Département, et jusqu'aux villes les plus proches des départements voisins. Le mouvement extraordinaire, qui depuis une huitaine attirait à Lourdes tant de pèlerins et de curieux, prit dès ce moment un développement inouï.

Un grand nombre de visiteurs vinrent coucher à Lourdes pour s'y trouver le lendemain ; d'autres marchèrent toute la nuit et, aux premiers rayons du jour, à l'heure où Bernadette avait coutume d'arriver, cinq à six mille personnes se pressant sur les rives du Gave, sur les tertres et sur les rochers, campaient en face de la Grotte. La Source, plus abondante que la veille, était déjà considérable.

Quand la Voyante, humble, paisible et simple au milieu de cette agitation se présenta pour prier, les populations s'écrièrent : " Voilà la Sainte ! Voilà la Sainte ! " Plusieurs cherchaient à toucher ses vêtements, considérant comme sacré tout objet qui appartenait à cette privilégiée du Seigneur.

La Mère des humbles et des petits ne voulait point cependant que ce cœur innocent succombât à la tentation de la vaine gloire, et que Bernadette pût s'enorgueillir un instant des faveurs singulières dont elle était l'objet. Il était bon que l'enfant au milieu de ces acclamations, sentît qu'elle n'était rien et qu'elle constatât une fois de plus, son impuissance à évoquer par elle-même la Vision divine. Vainement elle pria. On ne vit point se répandre sur ses traits l'éclat surhumain de l'extase, et quand elle se releva, après sa longue prière, elle répondit avec tristesse aux interrogations dont on l'entourait, que la Vision d'en haut n'était point apparue.

Cette absence de la Vierge avait sans doute pour but de maintenir Bernadette dans l'humilité et dans la conscience de son néant ; mais elle contenait peut-être aussi, pour le peuple chrétien, un haut et mystérieux enseignement.

Si le ciel s'était ce jour-là fermé aux regards de Bernadette, si la céleste Créature, qui lui apparaissait sous une forme visible, avait semblé s'évanouir un instant, la preuve de la réalité et de la puissance de cet Etre surhumain, la Fontaine, surgie la veille et de plus en plus grandissante, était visible à tous les regards et ruisselait sur le sol incliné de la Grotte aux yeux des multitudes émerveillées.

L'idée que les eaux de la Source jaillie à la Grotte pouvaient guérir les malades avait dû venir d'elle-même à l'esprit de tous. Dès le matin de ce même jour, le bruit de plusieurs guérisons merveilleuses commença à se répandre de tous côtés.

Il y avait dans la ville un pauvre ouvrier connu de tous, qui traînait depuis de longues années la plus misérable des existences. Il se nommait Louis Bourriette. Quelques vingt ans auparavant un grand malheur l'avait frappé. Comme il travaillait dans les environs de Lourdes à extraire de la pierre avec son frère Joseph, carrier comme lui, une mine mal dirigée avait fait explosion à côté d'eux. Joseph était tombé roide mort. Louis, celui dont nous parlons, avait eu le visage labouré par les éclats du rocher et l'œil droit à moitié écrasé. On eut les plus grandes peines du monde à le sauver. Les souffrances horribles qui suivirent cet accident furent telles qu'une fièvre ardente se déclara et qu'il fallut, pendant les premiers temps le retenir dans son lit au moyen d'un appareil de force. Il se rétablit cependant peu à peu, grâce à des soins intelligents et dévoués. Toutefois la Médecine avait été impuissante, malgré les opérations les plus délicates et les traitements les plus habiles, à guérir son œil droit, qui avait malheureusement été atteint dans sa constitution intime. Cet homme avait repris son état de carrier, mais il ne pouvait plus faire que des besognes grossières, son œil blessé lui refusant tout service et ne percevant plus les objets qu'à travers une brume invincible. Quand il avait besoin de faire un travail demandant un peu de soin, le pauvre ouvrier était obligé d'avoir recours à quelque autre personne.

Le temps n'avait amené aucune amélioration : tout au contraire. La vue de Bourriette avait diminué d'année en année. Cet affaiblissement progressif était devenu plus sensible encore dans les derniers temps, et, au moment où nous sommes arrivés, le mal avait fait de tels progrès que l'œil droit était presqu'entièrement perdu. Quand il fermait l'œil gauche, Bourriette ne distinguait plus un homme d'un arbre. L'arbre et l'homme n'étaient plus pour lui qu'une masse noire et confuse se détachant dans une nuit sombre.

La plupart des habitants de Lourdes avaient employé Bourriette une fois ou l'autre. Son état faisait pitié et il était fort aimé parmi la confrérie des carriers et des tailleurs de pierre, très-nombreux en ce pays.

Ce malheureux, entendant parler de la Source miraculeusement jaillie à la Grotte, appela sa fille :

—Va me chercher de cette eau, dit-il. La Sainte Vierge, si c'est elle, n'a qu'à le vouloir pour me guérir.

Une demi-heure après, l'enfant apportait dans un vase un peu de cette eau, encore sale et terreuse, ainsi que nous l'avons expliqué.

—Père, dit l'enfant, ce n'est que de l'eau bourbeuse.

—N'importe ! dit le père qui se mit à prier.

Il frotta avec cette eau son œil malade, que, quelques instants auparavant, il croyait à jamais perdu.

Presque aussitôt il poussa un grand cri et se mità trembler, tant son émotion était grande. Un miracle soudain s'accomplissait en sa vue. Déjà autour de lui l'air était redevenu clair et baigné de lumière. Toutefois, les objets lui semblaient encore environnés d'une gaze légère qui l'empêchait d'en percevoir parfaitement les détails.

Les brumes existaient encore, mais elles n'étaient plus noires comme depuis vingt ans : le soleil les pénétrait, et, au lieu de la nuit épaisse, c'était, devant l'œil du malade, la vapeur transparente du matin.

Bourriette continua de prier et de laver son œil droit de cette eau bienfaisante. Le jour grandissait peu à peu sous son regard et il distinguait nettement les objets.

Le lendemain ou le surlendemain, il rencontre sur la place publique de Lourdes, M. le docteur Dozous qui n'avait cessé de lui donner des soins depuis l'origine de sa maladie. Il court à lui :

—Je suis guéri, lui dit-il.

—Pas possible ! s'écrie le médecin. Vous avez une lésion organique qui rend votre mal absolument incurable. Le traitement que je vous fais suivre a pour but de calmer vos douleurs, mais ne peut pas vous rendre la vue.

—Ce n'est pas vous qui m'avez guéri, répond avec émotion le carrier, c'est la Sainte Vierge de la Grotte.

L'homme de la science humaine haussa les épaules :

—Que Bernadette ait des extases inexplicables, cela est sûr ; car je j'ai vérifié avec une infatigable attention. Mais que l'eau jaillie à la Grotte par je ne sais quelle cause inconnue, guérisse subitement des maux incurables, ce n'est pas possible.

Cela disant, il tire un agenda de sa poche et écrit quelques mots au crayon.

Puis d'une main, il ferme l'œil gauche de Bourriette, c'est-à-dire l'œil valide par où ce dernier pouvait voir, et présente à l'œil droit, qu'il savait entièrement privé de la vue, la petite phrase qu'il venait d'écrire.

—Si vous pouvez lire ceci je vous croirai, dit d'un air triomphant l'éminent docteur, qui se sentait fort de sa grande science et de sa profonde expérience médicale.

Les gens qui se promenaient sur la place s'étaient groupés autour d'eux.

Bourriette, de son œil naguère mort, regarde ce papier et il lit aussitôt, sans la moindre hésitation :

" Bourriette a une amaurose incurable, et il ne guérira jamais."

La foudre, tombant aux pieds du savant médecin, ne l'eût pas plus stupéfait que la voix de Bourriette lisant ainsi, paisiblement et sans effort, l'unique ligne d'une écriture fine, tracée légèrement au crayon sur la page de l'agenda.

M. le docteur Dozous était plus qu'un homme de science, c'était un homme de conscience. Il reconnut franchement et proclama sans hésiter, dans cette guérison soudaine d'un mal incurable, l'action d'une puissance supérieure.

—Je ne puis le nier, disait-il, c'est un Miracle, un vrai Miracle, n'en déplaise à moi-même et à mes confrères de la Faculté. Cela me renverse: mais il faut bien se soumettre à la voix impérieuse d'un fait si évident et si en dehors de tout ce que peut la pauvre science humaine.

M. le docteur Vergez, de Tarbes, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, médecin des eaux de Baréges, appelé à se prononcer sur cet événement, ne put s'empêcher d'y voir également, de la façon la plus indéniable, le caractère surnaturel.

Nous l'avons dit, l'état de Bourriette était notoire depuis vingt ans, et ce pauvre homme était connu de presque tout le monde. La guérison merveilleuse n'avait d'ailleurs fait disparaître ni les traces profondes, ni les cicatrices de son terrible mal, de sorte que chacun pouvait vérifier le Miracle qui venait de s'accomplir. Le carrier, presque fou de joie, en racontait les détails à qui voulait l'entendre.

Il n'était pas le seul à faire éclater ainsi le témoignage d'un bonheur inespéré et l'expression de la reconnaissance. Des faits de même nature s'étaient produits dans d'autres maisons de la ville. Plusieurs personnes de Lourdes, Marie Daube, Bernarde Soubie, Fabien Baron, avaient tout à coup quitté leur lit de douleur où les retenaient, depuis des années,

diverses maladies incurables, et ils proclamaient publiquement leur guérison par l'eau de la Grotte. La main de Jeanne Crassus, paralysée depuis dix ans, s'était redressée et avait retrouvé la plénitude de la vie dans l'eau miraculeuse. (1.)

L'exaltation des populations était des plus grandes, exaltation touchante et bonne, qui se traduisait dans l'église par des prières ferventes, autour de la Grotte par des cantiques d'actions de grâces éclatant sur les lèvres des pèlerins.

Vers le soir, un grand nombre d'ouvriers de l'association des carriers, dont Bourriette faisait partie, se rendirent aux Roches Massabielle et tracèrent dans le tertre escarpé qui se trouvait contre la Grotte un sentier pour les visiteurs. Devant le trou d'où la Source, déjà très-forte, jaillissait, ils placèrent une rigole de bois, au-dessous de laquelle ils creusèrent un petit réservoir ovale, d'un pied et demi de profondeur environ, ayant à peu près la forme et la longeur d'un berceau d'enfant.

L'enthousiasme croissait d'instant en instant. Les multitudes allaient et venaient sur le chemin de la Source miraculeuse. Après le coucher du soleil, quand commencèrent à tomber sur la terre les premières ombres de la nuit, on vit que la même pensée était venue à une foule d'âmes croyantes, et la Grotte s'illumina tout à coup de mille feux. Les pauvres, les riches, les enfants, les femmes, les hommes avaient spontanément apporté des bougies et des cierges. Durant toute la nuit, on put voir de l'autre côté du Gave rayonner cette lueur claire et douce, ces milliers de petits flambeaux placés çà et là sans ordre et répondant sur la terre au scintillement et à l'éclat des étoiles qui parsemaient le firmament.

Il ne se trouvait parmi ces peuples ni prêtres, ni pontifes, ni chefs d'aucune sorte ; et pourtant, sans que nul eût fait aucun signe, au moment où l'illumination éclaira la Grotte et les rochers, se réflétant toute tremblante dans le petit réservoir de la Source, toutes les voix s'élevèrent en même temps et se confondirent en un chant unanime. Les litanies de la Sainte Vierge se firent entendre, interrompant le silence du soir pour célébrer la Mère admirable, devant ce trône rustique où sa sagesse avait daigné apparaître, afin de combler de joie tous les cœurs chrétiens.

Lors du jaillissement de la Source, l'Apparition n'avait point réitéré à Bernadette l'ordre d'aller demander aux prêtres l'élévation d'une chapelle. Le lendemain, comme nous l'avons raconté, la Vision ne s'était point manifestée, de sorte que, depuis ce moment, Bernadette n'avait point paru au presbytère. Le Clergé, malgré la marée montante de la foi populaire, malgré les croissantes rumeurs de miracles qui s'élevaient de la foule, le Clergé continuait de demeurer étranger à toutes les manifestations enthousiastes qui se faisaient autour de la Grotte.

(1.) Le caractère de ces diverses guérisons a été officiellement constaté dans les rapports médicaux adressés à la Commission Episcopale.

— Attendons ! disait-il. Dans les choses humaines, c'est assez d'être une fois prudent. Il faut l'être septante fois dans les choses de Dieu.

Pas un prêtre n'apparaissait en conséquence dans l'incessante procession qui se rendait à la Source miraculeuse.

A la Grotte, malgré cet immense concours de peuple, tout continuait de se passer avec le plus grand ordre. On puisait à la Source, on chantait des cantiques, on priait.

Les soldats de la garnison, émus comme tout le peuple de ces pays, avaient demandé au Commandant du fort la permission d'aller, eux aussi, aux Roches de Massabielle. Avec l'instinct de discipline développé en eux par le régime militaire, ils veillaient d'eux-mêmes à éviter l'encombrement, à laisser libres certains passages, à empêcher la foule de se trop avancer sur les rives périlleuses du Gave.

Quelques jours s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels l'Apparition se manifesta sans aucune particularité nouvelle, sinon que la Source grandissait toujours et que les guérisons miraculeuses se multipliaient de plus en plus.

LIVRE QUATRIEME.

Le Clergé et l'Administration.—Monseigneur Laurence.—M. le baron Massy.—Tentative d'intimidation.—Le dernier jour de la Quinzaine.—Les immenses multitudes.—Symbolisme.—Croisine et Justin Bouhohorts.—Guérisons.—Attitude des philosophes.—Benoîte Caseaux ; Blaisette Soupenne.—Apparition du 25 mars : l'Immaculée Conception.

Le 2 mars, Bernadette se rendit de nouveau auprès de M. le Curé de Lourdes et lui parla une seconde fois au nom de l'Apparition.

— Elle veut qu'on construise une chapelle et qu'on fasse à la Grotte des processions, dit l'enfant.

Les faits avaient marché, la Source avait jailli, les guérisons avaient eu lieu, les miracles étaient venus témoigner au nom de Dieu de la véracité de Barnadette. Le prêtre n'avait plus de preuves à demander : il n'en demanda point, Sa conviction était faite. Le doute ne pouvait désormais effleurer sa foi.

La " Dame " invisible de la Grotte n'avait point dit son nom. Mais l'homme de Dieu l'avait déjà reconnue à ses bienfaits maternels, et peut-être ajoutait-il déjà à ses prières : " Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous."

— Je te crois, dit-il à Bernadette, lorsqu'elle se présenta de nouveau devant lui. Mais ce que tu me demandes au nom de l'Apparition ne dépend pas de moi. Cela dépend de Mgr. l'évêque que j'ai déjà instruit de ce qui se passe. Je vais me rendre auprès de lui et lui faire part de cette nouvelle démarche. C'est à lui seul qu'il appartient d'agir.

Mgr. Bertrand-Sévère Laurence, évêque de Tarbes, était, par sa personne autant que par sa dignité, l'homme du Diocèse. Il y était né, il y avait été élevé, il y avait grandi. Porté rapidement par son mérite aux plus importantes fonctions ecclésiastiques, il avait été successivement Supérieur du Petit Séminaire de Saint-Pé, qu'il avait fondé, Supérieur du Grand Séminaire et Vicaire-général.

Presque tous les prêtres du diocèse avaient été ses élèves. Il avait été leur Maître avant d'être leur Evêque ; et, à l'un ou à l'autre de ces titres, il les dirigeait depuis près de quarante années.

M. l'abbé Peyramale exposa à l'Evêque les faits surprenants dont la Grotte de Massabielle et la ville de Lourdes étaient le théâtre depuis bientôt trois semaines. Il raconta les extases et les visions de Bernadette, les paroles de l'Apparition, le jaillissement de la Source, les guérisons soudaines, l'émotion universelle.

Habitué à voir la vérité descendre hiérarchiquement des hauteurs du Vatican, Mgr. Laurence était peu disposé à recevoir et à accepter sans mûr examen un message céleste apporté tout à coup, en dehors des règles ordinaires, par une petite paysanne illettrée.

De la plupart des faits qu'il racontait, M. le Curé de Lourdes n'avait pas été le témoin direct ; et à cause de la réserve qu'il avait imposée au clergé, il n'avait à invoquer devant Sa Grandeur que des déclarations de tierces personnes, de personnes laïques, dont quelques-unes même, sceptiques ou indifférentes en matière de religion, ne suivaient point les pratiques de l'Eglise.

Mgr. Laurence ne se prononça point. Comme évêque, il avait besoin de documents et d'attestations d'une irrécusable authenticité, et les preuves de seconde main qu'il recevait de M. le Curé de Lourdes ne lui semblaient point suffisantes. Ne pouvait-il pas y avoir quelqu'illusion dans l'esprit de l'enfant ? quelqu'exagération dans les récits de la foule ? De bonnes âmes ne s'étaient-elles point laissé quelquefois tromper par de faux miracles, soit qu'ils provinssent de l'imposture, de l'hallucination ou des artifices du Mauvais ? Toutes ces questions se posaient d'elles-mêmes et lui fesaient un devoir de procéder avec une extrême prudence.

Il résolut donc de laisser les choses suivre leur cours, de laisser des événements nouveaux se produire, et une évidence éclatante se faire d'elle-même dans le sens de la vérité, quelle qu'elle fût.

" — L'heure n'est point venue pour l'autorité épiscopale de s'occuper de cette affaire. Pour asseoir le jugement qu'on attend de nous, il faut procéder avec une sage lenteur, se défier de l'entraînement des premiers jours, donner le temps à la réflexion, et demander des lumières à une observation attentive et éclairée (*)."

Tel fut son langage.

Il maintint donc la défense faite au Clergé de se rendre à la Grotte.

Mais en même temps, de concert avec M. le Curé de Lourdes, il prit toutes sortes de mesures pour se faire renseigner chaque jour, par des témoins d'une loyauté à toute épreuve et d'une capacité reconnue, sur tout ce qui se passerait aux Roches Massabielle, et sur toutes les guérisons vraies ou fausses qui pourraient encore avoir lieu.

Tandis que l'Evêché se renfermait dans cette extrême circonspection, l'Autorité civile, en présence de ce qui se passait à Lourdes, était dans la plus grande perplexité. La préfecture de Tarbes était occupée par M. Massy ; le Ministère des Cultes par M. Rouland.

M. Massy, tenu au courant des événements de Lourdes par les rapports de M. Jacomet, en qui il avait une foi véritablement aveugle, n'imita pas la sage réserve de l'Evêque. Il se laissa aller à la première impression ; et, ne croyant en rien à la possibilité de telles Apparitions et de tels Miracles, s'imaginant en lui-même qu'il pourrait arrêter dès qu'il lui plairait ce débordement populaire, il se prononça nettement, et résolut d'étouffer dans son berceau cette superstition nouvelle qui, à peine née, semblait menacer de grandir si rapidement.

—Si j'avais été préfet de l'Isère, lors des prétendues Apparitions de la Salette, disait-il souvent, j'en aurais bien vite eu raison, et il en eût été de cette légende, comme il en sera bientôt de celle de Lourdes. Toute cette fantasmagorie va rentrer dans le néant.

Il commença, nous ne savons trop dans quelle espérance, par faire surveiller secrètement la Grotte nuit et jour, comme si quelque manœuvre humaine eût pu être complice de ce jaillisement étrange de la Source miraculeuse et son agrandissement progressif.

Toute la Bigorre et tout le Béarn, déjà agités par les premiers bruits de l'Apparition, étaient entrés dans un profond émoi à la nouvelle du jaillissement de la Source et des guérisons miraculeuses. Toutes les routes du département étaient couvertes de voyageurs, accourant en grande hâte. A tout instant, de tous les côtés, par tous les chemins, par tous les sentiers qui aboutissent à Lourdes, arrivaient en foule et pêle-mêle des véhicules de toute sorte, calèches, charrettes, chars-à-bancs, des cavaliers, des piétons.

La nuit même ralentissait à peine ce mouvement. Les habitants de la Montagne descendaient à la lueur des étoiles pour se trouver à la Grotte dès le matin.

Les voyageurs précédemment arrivés étaient, pour la plupart, restés à Lourdes, ne voulant rien perdre de ces scènes extraordinaires comme on n'en avait certainement point vu depuis des siècles. Les hôtels, les auberges, les maisons particulières regorgeaient de monde. Il devint presque impossible d'héberger les nouvelles foules qui survenaient. On passait la nuit en prière devant la Grotte illuminée, afin de se trouver le lendemain plus près de la Voyante.

Le jeudi 4 mars, était le dernier jour de la Quinzaine.

Lorsque l'aurore commença à blanchir à l'horizon, une multitude plus prodigieuse encore que les jours précédents inondait les abords de la Grotte.

Quelques militaires, appartenant au régiment de cavalerie de Tarbes ou au dépôt de Lourdes, étaient venus à cheval et se tenaient hors du tohubohu, dans le courant du Gave. Beaucoup de pèlerins ou de curieux étaient grimpés sur les arbres ; et, autour de ces têtes isolées qui dominaient les autres et ressortaient vivement, tous les champs, toutes les prairies, tous les chemins, tous les coteaux, tous les tertres, toutes les roches d'où on pouvait avoir vue sur la Grotte étaient littéralement couverts d'une multitude innombrable d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de gens du monde, d'ouvriers, de paysans, de soldats, agités, pressés et ondoyants comme les épis mûrs,

Il y avait bien là plus de vingt mille hommes épandus sur les rives du Gave, et cette multitude grossissait incessamment par l'arrivée de nouveaux pèlerins qui débouchaient de tous les côtés.

Autour de cette foule et sur le chemin couraient, allaient, venaient, criaient dans une sorte d'effarement les Sergents de ville et les Gendarmes. L'adjoint, revêtu de son écharpe, se tenait immobile.

Attentifs à toutes choses et prêts à sévir au moindre désordre, on remarquait sur une petite auteur Jaconet et le Procureur Impérial.

Tout à coup une clameur vole sur toutes les bouches. " Voilà la Sainte ! voilà la Sainte !" s'écrie-t-on de toutes parts, et une agitation extraordinaire se fait au milieu de cette foule. Tous les cœurs, même les plus froids, sont émus : toutes les têtes se dressent, tous les yeux se fixent sur le même point ; instinctivement tous les fronts se découvrent.

Bernadette, accompagnée de sa mère, venait de paraître sur le sentier que la Confrérie des carriers avait tracé les jours précédents, et descendait paisiblement vers cet Océan humain. Bien qu'elle eût tout ce vaste peuple sous les yeux et qu'elle fût sans doute heureuse de voir ce témoignage de vénération pour la " Dame" merveilleuse, elle était tout entière à la pensée de revoir cette incomparable Beauté. Quant le ciel est près de s'ouvrir, qui donc regarde la terre ? Elle était tellement absorbée par l'espérance joyeuse qui remplissait son cœur, que les cris , " Voilà la Sainte" ne semblaient point l'atteindre. Elle était si pleine de l'image de la Vision, elle était si parfaitement humble, qu'elle n'avait pas même la vanité d'être confuse et de rougir.

Les Gendarmes cependant étaient accourus et, perçant la foule devant Bernadette, formaient une escorte à l'enfant et lui fassaient un passage jusqu'à la Grotte.

Ces braves gens, de même que les soldats, étaient croyants et leur attitude sympathique, émue, religieuse avait empêché la foule de s'irriter de ce déploiement de la force armée, et trompé le calcul des habiles.

Les mille rumeurs de la multitude s'étaient tues peu à peu et il s'était fait un grand silence. Il n'y a pas, au moment de la Messe, un jour de Communion, plus de recueillement dans les églises de la Chrétienté. Ceux-là même qui ne croyaient pas étaient saisis de respect. Chacun retenait en quelque sorte sa respiration. Quelqu'un qui eût fermé les yeux n'aurait jamais deviné qu'il y eût là une immense foule, et, au milieu du silence universel, il n'aurait eu l'oreille frappée que par le fracas du Gave. Ceux qui étaient près de la Grotte entendaient le murmure de la Source miraculeuse qui s'écoulait paisiblement dans le petit réservoir par la rigole de bois qu'on y avait naguère placée.

Quand Bernadette se prosterna, tout ce peuple, d'un mouvement unanime, tomba à genoux.

Presque aussitôt les rayons surhumains de l'extase illuminèrent les traits transfigurés de l'enfant. Nous ne décrirons pas une fois de plus ce spectacle merveilleux, dont, à plusieurs reprises déjà, nous avons tâché de donner une idée au lecteur.

L'Apparition, comme les jours précédents, avait commandé à l'enfant d'aller boire et se laver à la Fontaine, et de manger cette herbe dont nous avons parlé, puis elle lui avait de nouveau ordonné de se rendre vers les prêtres et de leur dire qu'elle voulait une chapelle et des processions en ce lieu.

L'enfant avait prié l'Apparition de lui dire son nom. Mais la " Dame " rayonnante n'avait point répondu à cette question. Le moment n'était point encore venu. Ce nom, il fallait qu'il s'écrivit auparavant sur la terre et qu'il se gravât dans les cœurs par d'innombrables œuvres de miséricorde. La Reine du ciel voulait être devinée à ses bienfaits ; Elle entendait que la clameur reconnaissante de toutes les bouches la nommât et la glorifiât avant de répondre et de dire : " Votre cœur ne vous a pas trompés : c'est bien Moi."

Bernadette venait de reprendre le chemin de Lourdes. Dans la foule immense dont nous avons fait le tableau et qui s'écoulait lentement, on se demandait avec mille commentaires divers ce que pouvait signifier l'ordre étrange et mystérieux donné par l'Apparition à l'enfant une semaine auparavant, ordre réitéré plusieurs fois et notamment ce jour-là même. On en examinait tous les détails, on en pesait toutes les circonstances.

Ce jour là, vers quatre heures, il y avait encore cinq ou six cents personnes, stationnant de la sorte sur les rives du Gave.

En ce même moment, une scène déchirante se passait autour d'un berceau dans une pauvre maison de Lourdes où demeurait une famille de journaliers, Jean Bouhohorts et Croisine Ducouts, sa femme.

Dans ce berceau gisait un enfant de deux ans environ, infirme, mal constitué, n'ayant jamais pu marcher, constamment malade et épuisé depuis sa naissance par une fièvre lente, une fièvre de consomption, que rien

ST. BASIL'S SEMINARY LIBRARY

n'avait pu vaincre. Malgré les soins éclairés d'un médecin du pays, M. Peyrus, l'enfant touchait à son heure dernière. La mort étendait ses teintes livides sur ce visage que de si longues souffrances avaient rendu d'une maigreur effrayante.

Le père, calme dans sa douleur, la mère au désespoir le regardaient mourir.

Une voisine, Françonnette Gozos, s'occupait déjà de préparer des linges pour ensevelir le corps, et, en même temps, elle s'efforçait de faire entendre à la mère des paroles de consolation.

Celle-ci était éperdue de douleur. Elle suivait avec anxiété les progrès de l'agonie.

L'œil était devenu vitreux, les membres étaient dans une immobilité absolue, la respiration avait cessé d'être sensible.

—Il est mort, dit le père.

—S'il n'est pas mort, dit la voisine, il va mourir, ma pauvre amie. Allez pleurer auprès du feu pendant que, tout à l'heure, je le plierai dans ce linceul.

Croisine Ducouts (c'était le nom de la mère) semblait ne pas entendre. Une idée soudaine venait de s'emparer de son âme, et ses larmes s'étaient arrêtées.

—Il n'est pas mort ! s'écria-t-elle, et la sainte Vierge de la Grotte va me le guérir.

—La douleur la rend folle ! dit tristement Bouhohorts.

La voisine et lui essayèrent vainement de détourner la mère de son projet. Celle-ci venait de tirer du berceau le corps déjà immobile de l'enfant et l'avait enveloppé dans son tablier.

—Je cours à la Vierge, s'écria-t-elle en se dirigeant vers la porte.

—Mais, ma bonne Croisine, lui disaient son mari et Françonnette, si notre Justin n'est pas entièrement mort, tu vas le tuer tout-à-fait.

La Mère, comme hors d'elle-même, ne voulut rien entendre.

—Qu'il meure ici ou qu'il meure à la Grotte, qu'importe ! Laissez moi implorer la Mère de Dieu.

Et elle sortit, emportant son enfant.

Comme elle l'avait dit, " elle courait à la Vierge." Elle marchait avec rapidité, priant à haute voix, invoquant Marie, et ayant, aux yeux de ceux qui la voyaient passer, les allures d'une insensée.

Il était près de cinq heures. Quelques centaines de personnes se tenaient devant les Roches Massabielle.

Chargée de son précieux fardeau, la pauvre mère perça la foule. A l'entrée de la Grotte, elle se prosterna et pria. Puis elle se traîna à genoux vers la Source miraculeuse. Sa figure était ardente, ses yeux animés et pleins de larmes, toute sa personne en un certain désordre occasionné par l'extrême douleur.

Elle était arrivée près du bassin creusé par les carriers. Le froid était glacial.

—Que va-t-elle faire ? se disait-on.

Croisine tire de son tablier le corps tout nu de son enfant à l'agonie. Elle fait sur elle-même et sur lui le signe de la croix. Et puis, sans hésiter, d'un mouvement rapide et déterminé, elle le plongea tout entier, sauf la tête, dans l'eau glacée de la Source.

Un cri d'effroi, un murmure d'indignation sort de la foule.

—Cette femme est folle ! s'écrie-t-on de toutes parts, et on se presse autour d'elle pour l'empêcher.

—Vous voulez donc tuer votre enfant, lui dit brutalement quelqu'un.

Il semblait qu'elle fût sourde. Elle demeurait comme une statue, la statue de la Douleur, de la Prière et de la Foi.

L'un des assistants lui toucha l'épaule. La mère se retourna alors, tenant toujours son enfant dans l'eau du bassin.

—Laissez-moi, laissez-moi ! dit-elle d'une voix à la fois énergique et suppliante. Je veux faire ce que je pourrai : le bon Dieu et la Sainte Vierge feront le reste.

Plusieurs remarquèrent la complète immobilité de l'enfant et sa physionomie cadavérique.

—L'enfant est déjà mort, dirent-ils. Laissons-la faire : c'est une mère que la douleur égare.

Non ! sa douleur ne l'égarait point. Elle la conduisait au contraire dans le chemin de la foi la plus haute, de cette foi absolue, sans hésitation et sans défaillance à laquelle Dieu a promis solennellement de ne jamais résister. La mère de la terre sentait au fond d'elle-même qu'elle s'adressait au cœur de la Mère qui est au ciel. De là, cette confiance sans bornes, dominant la terrible réalité de ce corps moribond qu'elle tenait en ses mains. Sans doute, tout aussi bien que la multitude, elle voyait qu'une eau glaciale comme celle où elle plongeait son enfant était faite, suivant les lois ordinaires, pour tuer infailliblement ce pauvre petit être bien-aimé et achever soudainement cette agonie par le coup de la mort. N'importe ! son bras demeurait ferme et sa Foi ne faillissait point. Pendant un long quart-d'heure, aux yeux stupéfaits de la multitude, au milieu des cris, des objurgations et des injures que la foule groupée autour d'elle ne cessait de lui adresser, elle tint son enfant dans cette eau mystérieuse, jaillie naguère sur un geste de la Mère toute-puissante du Dieu mort et ressuscité.

Spectacle sublime de la foi catholique ! Cette femme précipitait son fils agonisant dans le plus imminent des périls terrestres, pour y chercher, au nom de la Vierge Marie, la guérison venant du ciel. Elle le poussait naturellement vers la mort pour le conduire surnaturellement à la vie !—Jésus loua la foi du centenier. En vérité, celle de cette Mère nous paraît plus admirable encore.

L'enfant, durant cette longue immersion, avait gardé l'immobilité du cadavre. La mère le replia dans son tablier et rentra chez elle en toute hâte.

Le corps était glacé.

—Tu vois bien qu'il est mort! dit le père.

—Non, dit Croisine, il n'est pas mort! La Sainte Vierge le guérira.

Et la pauvre femme coucha l'enfant dans son berceau.

Il y était à peine depuis quelques instants que l'oreille attentive de la mère s'étant penché sur lui :

—Il respire! s'écria-t-elle.

Bouhohorts se précipita et écouta à son tour. Le petit Justin respirait en effet. Ses yeux étaient fermés, et il dormait d'un profond et paisible sommeil.

La mère, elle, ne dormit point. Le soir et pendant la nuit, elle venait à tout instant écouter cette respiration de plus en plus forte et régulière, et elle attendait avec anxiété le moment du réveil.

Il eut lieu à la naissance du jour.

La maigreur de l'enfant n'avait point disparu, mais son teint était coloré, et ses traits reposés. Dans ses yeux souriants, tournés vers sa mère, brillaient les doux rayons de la vie.

Pendant ce sommeil, profond comme celui que Dieu avait envoyé à Adam, la main mystérieuse et toute-puissante de qui tout bien découle avait ranimé et réparé, nous n'osons dire ressuscité, ce corps naguère encore immobile et glacé.

L'enfant demanda le sein de sa mère, et il but à long traits.

Lui qui n'avait jamais marché, il voulut se lever et se promener par la chambre. Mais Croisine, si courageuse la veille et si pleine de foi n'osait croire à la guérison et tremblait à la pensée du danger disparu. Elle résista aux sollicitations réitérées de l'enfant et se refusa à le tirer de sa couche.

Le jour se passa ainsi. A tout instant, l'enfant demandait le sein maternel. La nuit vint et fut paisible comme la précédente.

Le père et la mère sortirent dès l'aube pour aller au travail. Leur Justin dormait encore dans son berceau.

Quand la mère en rentrant ouvrit la porte, un spectacle se présenta tout à coup à elle, qui manqua la faire défaillir.

Le berceau était vide. Justin s'était levé tout seul de sa couche : il était debout et il allait çà et là, touchant les meubles et dérangeant les chaises.

Le petit paralytique marchait.

Quel cri de joie poussa Croisine à cette vue, le cœur des mères peut seul le deviner. Elle voulut s'avancer, mais ne le put tant elle était saisie. Ses jambes tremblaient Elle était sans force contre son bonheur, elle s'appuya contre la porte.

Une vague terreur se mêlait toutefois, malgré elle, à sa rayonnante allégresse.

—Prends garde ! tu va tomber, cria-t-elle avec anxiété.

Il ne tomba point ; sa marche était assurée et il courut se jeter dans les bras de sa mère qui l'embrassa en pleurant.

" Il était guéri depuis hier, pensait-elle puisqu'il voulait se lever et marcher, et moi, comme une impie, dans mon manque de fois, je l'ai empêché."

—Tu vois bien qu'il n'était pas mort et que la sainte Vierge l'a sauvé, dit-elle à son mari lorsqu'il rentra.

Ainsi parlait cette mère bienheureuse.

Françonnette Gozos, celle qui avait assisté l'avant-veille à l'agonie et préparé le linceul pour l'ensevelissement du petit Justin était survenue et en croyait à peine ses yeux. Elle ne pouvait se lasser de regarder l'enfant comme si elle eût voulu s'assurer de son identité.

—C'est bien lui ! s'écriait-elle. C'est pourtant lui ! pauvre petit Justin !

Ils se mirent à genoux.

La mère joignit, pour les tourner vers le ciel, les deux mains de son enfant ; et tous ensemble, ils remercièrent la Mère des miséricordes.

La maladie ne revint pas. Justin grandit et n'eut point de rechute. Voilà de cela onze ans. Celui qui écrit ces pages a voulu le voir ces jours derniers. Il est fort, il est bien portant ; seulement sa mère se désole de ce qu'il fait parfois l'école buissonnière et lui reproche d'aimer trop à courir.

M. Peyrus, le médecin qui avait soigné l'enfant, convint avec la plus entière bonne foi de l'impuissance radicale de la Médecine à expliquer l'événement extraordinaire qui venait de s'accomplir.

MM. les docteurs Vergez et Dozous examinèrent séparément ce fait d'un si haut intérêt pour la science et pour la vérité, et, pas plus que M. Peyrus, ils n'y purent voir autre chose que l'action toute-puissante de Dieu. Les uns et les autres constatèrent trois circonstances remarquables qui donnaient manifestement à cette guérison le caractère surnaturel :—la durée de l'immersion ;—son effet immédiat ;—et la faculté de marcher manifestée dès que l'enfant fut sorti du berceau.

Les conclusions du rapport de M. Vergez étaient formelles à cet égard

D'autres guérisons continuaient de se produire de tous côtés. Il serait impossible de les rapporter en détail, tant à cause de leur nombre que parce que l'auteur de ce livre s'est imposé la loi de ne rien raconter dans cet ordre de faits, dont il n'ait contrôlé lui-même l'exactitude, non-seulement par la déposition des témoins directs de l'événement, mais encore par celle des personnes favorisées de grâces si merveilleuses. Quel que soit d'ailleurs l'intérêt de toute action surnaturelle, nous avons été forcé de nous restreindre. Nous avons dû, non sans regret, écarter de notre

récit beaucoup de ces admirables prodiges parfaitement constatés, même par nous, et nous borner à présenter l'histoire circonstanciée des miracles les plus frappants. Indiquons cependant au hasard, dans les procès-verbaux de la Commission nommée plus tard pour examiner ces événements quelques-unes des guérisons qui eurent lieu vers cette époque, qui furent authentiquement vérifiées et dont la renommée se répandit par conséquent, dès l'origine, dans tout le pays. Le restaurateur Blaise Maumus avait vu disparaître et se fondre, en plongeant la main dans la Source, une loupe énorme qu'il avait à l'articulation du poignet. La veuve Crozat, sourde depuis vingt années à ne pas entendre les offices, avait soudainement recouvré l'ouïe en faisant usage de cette eau. Par un semblable prodige, Auguste Bordes, boiteux depuis longtemps à la suite d'un accident, avait vu sa jambe se redresser, reprendre sa force et sa forme naturelles. Tous les gens que nous venons de nommer étaient de Lourdes, et chacun pouvait se rendre compte de ces faits extraordinaires.

Le Surnaturel quittait l'invisible : il devenait matériel et palpable. Dans la personne des malades rendus à la santé, des paralytiques qui marchaient et qui se mouvaient, il disait à tous comme Jésus-Christ à l'apôtre Thomas : " Voyez mes pieds, voyez mes mains. Voyez ces yeux éteints qui ont retrouvé la lumière. Regardez ces moribonds revenus à la vie, ces sourds qui entendent, ces boiteux qui courent avec l'agilité de la santé et de la force." Le Surnaturel s'était pour ainsi dire incarné en tous ces incurables guéris soudainement, et, s'attestant publiquement lui-même, il provoquait les enquêtes, les examens, les poursuites. Il devenait possible, qu'on nous permette cette expression, de le saisir corps à corps et de l'appréhender au collet.

Durant la période des Apparitions, un temps magnifique avait favorisé le mouvement populaire. Il y avait eu une série non interrompue de beaux jours comme on n'avait pas vu depuis plusieurs années. A partir du 5 mars, le temps changea et il tomba une neige épaisse. Les rigueurs de la saison ralentirent naturellement pendant quelques jours le concours de la Grotte.

Les guérisons miraculeuses continuaient d'ailleurs à se produire.

La dame Benoîte Cazeaux, de Lourdes, retenue depuis trois ans dans son lit par une fièvre lente qui se compliquait de point de côté et de douleurs, avait eu vainement recours à la science médicale. Tout avait échoué. Les eaux de Gazost, où elle avait en dernier lieu fait une station thermale avaient été impuissantes.

Ces insuccès répétés, ces échecs continus avaient déconcerté les médecins qui, la considérant comme incurable, avaient cessé de voir la malade. Dans cette situation désespérée, la pauvre femme avait eu recours à Notre-Dame de Lourdes, et voilà que son mal incurable avait soudainement disparu à la suite d'un ou deux verres d'eau de la Grotte et de quelques lotions.

Une autre femme, Blaisette Soupenne, de Lourdes, âgée d'environ cinquante ans, était atteinte, depuis plusieurs années, d'une maladie chronique des yeux, et son état était des plus graves. C'était, pour employer les termes techniques, une blépharite compliquée d'atrophie. Larmoiement continuel des yeux, cuissons aiguës, tantôt simultanées, tantôt alternatives ; paupières éraillées, complètement renversées en dehors et dépouillées de cils, les deux inférieures couvertes d'une multitude d'excroissances charnues : tel était le désastreux état de cette malheureuse. Vainement se faisait-elle plusieurs fois par jour des lotions d'eau froide sur les yeux, vainement avait-elle employé tous les médicaments indiqués par la Science, vainement avait-elle demandé un soulagement quelconque aux sources de Barèges, de Cauterets et de Gazost, rien n'avait réussi. Abandonnée des hommes, elle s'était alors tournée vers la Divine Bonté qui s'était manifestée à la Grotte. Déclarée incurable par la Science, elle s'était adressée à la Foi, et elle avait demandé à la Dame miraculeuse de lui enlever cette cruelle maladie, contre laquelle avaient été impuissants le savoir des hommes et les agents de la nature. Dès la première lotion elle avait éprouvé un grand soulagement. A la seconde, qui eut lieu le lendemain, la guérison avait été complète. Les yeux avaient cessé d'être larmoyants, les paupières s'étaient redressées, les excroissances charnues avaient disparu. A partir de ce jour les cils revinrent.

D'après les médecins appelés à examiner ce cas, l'effet surnaturel était d'autant plus manifeste, dans cette merveilleuse guérison, " que la lésion " matérielle, disaient-ils, était plus frappante, et que, au rétablissement " rapide des tissus dans leurs conditions organiques et vitales normales, " est venu s'ajouter le redressement des paupières. La portée de ce fait " est d'autant plus considérable que la maladie dont il s'agit est des plus " rebelles, et qu'au point où elle était parvenue chez la dame Soupenne, " elle réclamait impérieusement l'intervention de la chirurgie agissante, la " rescision de la muqueuse palpébrale, ou tout au moins la cautérisation " énergique des boursoufflements et des bourgeons charnus de cette mem- " brane."

Les faits merveilleux se multipliaient. Dieu faisait son œuvre. La sainte Vierge montrait sa toute-puissance.

Depuis le dernier jour de la Quinzaine, Bernadette était retournée plusieurs fois à la Grotte, mais un peu comme tout le monde, c'est-à-dire sans ouïr en elle-même cette voix intérieure qui l'appelait irrésistiblement.

Cette voix, elle l'entendit de nouveau le 25 mars dans la matinée, et prit aussitôt le chemin des Roches Massabielle. Son visage rayonnait d'espérance. Elle sentait en elle-même qu'elle allait revoir l'Apparition, et que, devant ses yeux charmés, le Paradis allait entr'ouvrir un instant ses portes éternelles.

Comme on le pense bien, elle était devenue dans la ville de Lourdes

l'objet de l'attention générale et elle ne pouvait pas faire un pas sans être le centre de tous les regards.

—Bernadette va à la Grotte ! s'écria-t-on de l'un à l'autre en la voyant passer.

Et en un instant, sortant de toutes les maisons, accourant par tous les sentiers, la foule se précipita dans la même direction et arriva en même temps que l'enfant.

Le pressentiment joyeux qu'avait éprouvé Bernadette ne l'avait point trompée. La voix qui l'avait appelée était la voix de la Vierge fidèle.

Dès que l'enfant fut tombée à genoux, l'Apparition se manifesta. Comme toujours rayonnait autour d'Elle une auréole ineffable, dont la splendeur était sans limites, dont la douceur était infinie : c'était comme la gloire éternelle de la paix absolue. Comme toujours son voile et sa robe aux chastes plis avaient la blancher des neiges éclatantes. Les deux roses qui fleurissaient sur ses pieds avaient la teinte jaune qu'a la base du ciel aux premières lueurs de l'aube virginale. Sa ceinture était bleue comme le firmament.

Bernadette en extase avait oublié la terre devant la Beauté sans tache.

—O ma Dame, lui, dit-elle, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom ?

La royale Apparition sourit et ne répondit point.

Devant le silence de la Vision, elle insista et reprit :

—O ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom ?

L'Apparition parut rayonner d'avantage, comme si sa joie allait grandissant, et Elle ne répondit point encore à la demande de l'enfant.

Bernadette redoubla ses instances et prononça pour la troisième fois ces paroles :

—O ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom ?

L'Apparition semblait entrer de plus en plus dans la gloire bienheureuse ; et. comme concentrée en sa félicité, Elle continua de ne point répondre.

Bernadette fit entendre encore une fois ces suppliantes paroles :

—O ma Dame, je vous en prie, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom ?

L'Apparition avait les mains jointes avec ferveur et le visage dans le rayonnement splendide de la béatitude infini. C'était l'Humilité dans la Gloire.

A la dernière question de l'enfant. Elle disjoignit les mains, faisant glisser sur son bras droit le chapelet au fil d'or et aux grains d'albâtre. Elle ouvrit alors ses deux bras et les inclina vers le sol, comme pour montrer à la Terre ses mains virginales, pleines de bénédictions. Puis, les élevant vers l'éternelle région d'où descendit, à pareil jour, le divin Messa-

ger de l'Annonciation, Ell les rejoignit avec ferveur, et, regardant le Ciel avec le sentiment d'une indicible gratitude, Elle prononça ces paroles :

—Je suis l'Immaculée-Conception.

Ayant dit ces mots, Elle disparut, et l'enfant se trouva comme la multitude, en face d'un rocher désert.

A côté d'elle, la miraculeuse Fontaine tombant par une rigole de bois dans son bassin rustique, faisait entendre le murmure paisible de ces flots.

La Mère de Notre Seigneur Jésus-Christ n'avait point dit : " Je suis Marie immaculée." Elle avait dit : " Je suis l'Immaculée-Conception," comme pour marquer le carectère absolu, le caractère en quelque sorte substantiel du divin privilége qu'elle a eu seule depuis qu'Adam et Eve furent créés de Dieu. C'est comme si elle eût dit, non pas, " Je suis pure," mais " Je suis la Pureté même," non pas " Je suis vierge" mais je suis la Virginité incarnée et vivante ;" non pas " Je suis blanche " mais " Je suis la Blancheur."

Une chose blanche peut cesser de l'être ; mais la Blancheur est toujours blanche. C'est son essence même et non sa qualité.

La Vierge, en ce moment, avait voulu attester par sa présence et par ses miracles le dernier dogme qu'a défini l'Eglise, et qu'a proclamé saint Pierre parlant par la voix de Pie IX.

La petite bergère, à laquelle la Vierge divine venait d'apparaître, entendait pour la première fois ces mots : " l'Immaculée-Conception." Et, ne les comprenant point, elle faisait, en retournant à Lourdes, tous ses efforts pour les retenir. " Je les répétais en moi-même tout le long du chemin pour ne les point, oublier" nous racontait-elle un jour, " et, jusqu'au pres-"by tère où j'allais, je disais : *Immaculée Conception*, *Immaculée Concep-*" *tion* à chaque pas que je faisais, parce que je voulais porter à M. le " Curé les paroles de la Vision, afin que la chapelle se bâtit."

LIVRE CINQUIEME.

Apparition du lundi de Pâques.—Le cierge.—Visions ou prestiges.—Les ex-voto.—Les deux trimestres judiciaires.—Bernadette et les visiteurs.—Henri Busquet.—Bernadette à l'épreuve.—Tentative de séquestration.—Dépouillement de la Grotte.

Le jour de Pâques était arrivé. Malgré les pieuses appréhensions de M. le ministre des Cultes, les merveilles accomplies à Lourdes n'avaient point " affaibli le sentiment religieux des populations." Des conversions sans nombre avaient eu lieu : les confessionnaux étaient assiégés de monde. Des usuriers ou des voleurs avaient restitué : beaucoup de scandales avaient cessé. Les fidèles se pressaient autour de la Table Sainte.

Le lundi de Pâques, 5 Avril, c'est-à-dire le jour même où le préfet s'était rendu chez Sa Grandenr, pour le prier de défendre à Bernadette

d'aller à la Grotte, la Mère de Dieu avait fait de nouveau entendre un appel intérieur à la fille du meunier, et l'enfant, bientôt suivie d'une foule immense, s'était rendue à la Grotte où, comme précédemment, le ciel s'était ouvert devant elle et lui avait laissé voir la Vierge Marie dans sa gloire.

Ce jour-là, aux yeux émerveillés de la multitude, s'accomplit un fait fort étrange.

Le cierge que Bernadette avait apporté ou qu'on lui avait donné était très-grand, et elle l'avait appuyé par terre en le soutenant par le bout entre les doigts de ses mains à demi jointes. La Vierge lui apparut. Et voilà que, par un instinctif mouvement d'adoration, la voyante, tombant en extase devant la Beauté immaculée, éleva un peu les mains et les laissa reposer doucement et sans y songer sur le bout du cierge allumée. Et alors la flamme se mit à passer entre ses doigts légèrement entr'ouverts et à s'élever au-dessus, oscillant çà et là, suivant le faible souffle du vent. Bernadette pourtant demeurait immobile et abimée dans la céleste contemplation, ne s'apercevant même pas du phénomène qui faisait autour d'elle la stupéfaction de la multitude. Les témoins se pressaient les uns sur les autres pour mieux voir.

Tout à coup, un léger frissonnement se produit dans le corps de Bernadette. Ses traits redescendent. La Vision avait cessé et l'enfant était revenue à son état naturel. On lui prend la main : rien que de normal n'y apparaissait. La flamme avait respecté la chair de la Voyante en extase devant Marie. La foule, non sans raison, criait au miracle. L'un des spectateurs cependant, voulant faire la contre-épreuve, avait pris ce cierge encore allumé, et, sans qu'elle y fit attention, il l'approcha de la main de Bernadette.

—Ah ! monsieur, s'écria-t-elle en se retirant vivement, vous me brûlez ?

Les événements de Lourdes avaient produit une telle commotion dans ce pays et l'affluence des étrangers était telle que ce jour-là, bien qu'on ne fût point, comme dans la Quinzaine, prévenu à l'avance, la multitude réunie en un instant autour de Bernadette s'était levée à près de dix mille personnes.

Cependant pas un cri tumultueux dans cette foule, pas une agitation dans ce fleuve populaire dont les flots se renouvelaient sans cesse. Des cantiques, des litanies, des vivats en l'honneur de la Vierge, voilà tout ce qu'on entendait, tout ce que M. Jacomet et sa police pouvaient enrégistrer dans leurs Rapports. C'était plus que l'ordre, c'était le recueillement.

Les ouvriers de Lourdes avaient élargi le sentier, tracé depuis quinze ou vingt jours par les carriers sur les pentes de Massabielle ; ils avaient fait jouer la mine et taillé le rocher en maint endroit ; de sorte qu'ils avaient créé sur ces coteaux abruptes un chemin assez large et très-prati-

cable. C'était un travail considérable qui avait demandé de la peine, du temps, des frais. Ces braves gens accomplissaient ce labeur dans la soirée, en revenant des chantiers où ils étaient occupés du matin au soir. Ils se reposaient des fatigues de leur rude journée en travaillant à ce chemin qui conduisait à Dieu. Vers la tombée de la nuit, on les voyait attachés comme une fourmillière au flanc du tertre rapide, piochant, brouettant, creusant le roc, y mettant de la poudre et faisant voler en éclats le marbre ou le granit.

—Qui vous paiera ? leur disait-on.

—La sainte Vierge, répondaient-ils.

Avant de se retirer, ils descendaient tous ensemble à la Grotte et faisaient la prière en commun. Au milieu de cette superbe nature, sous ce beau ciel étoilé, ces scènes chrétiennes avaient une simplicité et une grandeur primitives.

La Grotte changeait peu à peu d'aspect. Jusque-là on y avait fait brûler des cierges en signe de vénération. On y déposa vers cette époque des vases de fleurs, naturelles ou découpées par de pieuses mains, des statues de la Vierge, des ex-voto en signe de reconnaissance. Les ouvriers avaient fait une petite balustrade pour protéger ces objets fragiles contre les involontaires accidents qu'aurait pu occasionner l'empressement de la multitude.

Plusieurs personnes, ayant reçu quelque grâce singulière par l'intervention de Notre-Dame de Lourdes, apportèrent comme un hommage au lieu de la Vision leur petite croix d'or avec la chaîne, confiant la garde de leur pieuse offrande à la foi publique. Comme dès ce moment tout le pays s'écriait qu'il fallait obéir à l'Apparition et construire une chapelle, on se mit également à jeter de l'argent dans la Grotte. Des sommes considérables, quelques milliers de francs, se trouvèrent ainsi exposées en plein air, sans nulle défense extérieure, durant la nuit et durant le jour ; et, tel était le respect qu'inspirait ce lieu, naguère inconnu, tel était l'effet moral produit sur les âmes, qu'il ne se rencontra pas un seul malfaiteur dans tout le pays pour tenter un larcin sacrilége. Et cela est d'autant plus merveilleux, que, quelques mois auparavant, plusieurs églises voisines avaient été dévalisées. La Vierge ne voulait point que le moindre souvenir criminel se mêlât à l'origine du pèlerinage qu'elle voulait établir.

Bernadette était constamment visitée par les innombrables étrangers que la piété ou la curiosité faisaient affluer à Lourdes. Il y en avait de toutes les classes, de toutes les professions, de toutes les philosophies. Nul ne prit en défaut cette parole simple et loyale ; nul, après avoir vu et entendu la Voyante, n'osa dire qu'elle mentait. Au milieu des partis agités et des discussions sans nombre, cette petite enfant, par un privilége inconcevable, inspirait à tous le respect, et elle ne fut pas une seule fois

en butte à la calomnie. L'éclat de cette innocence était tel, que sa personne ne fut ni atteinte ni attaquée : une invisible égide la protégeait.

D'une intelligence très-ordinaire en toutes choses, Bernadette était au-dessus d'elle-même toutes les fois qu'elle avait à rendre témoignage de l'Apparition. Aucune objection ne la troublait.

Elle avait des réponses profondes. M. de Rességuier, conseiller-général et ancien député des Basses-Pyrénées, vint la voir : il était accompagné de plusieurs dames de sa famille. Il se fit raconter les Visions dans le plus grand détail. Lorsque Bernadette lui dit que l'Apparition s'exprimait en patois béarnais, il se récria :

—Tu ne dis point la vérité, mon enfant! Le bon Dieu et la sainte Vierge ne comprennent pas ton patois et ils ne savent pas ce misérable langage.

—S'ils ne le savaient pas, monsieur, répondit-elle, comment le saurions-nous nous-mêmes ? Et s'ils ne le comprenaient pas, qui nous rendrait capables de le comprendre ?

Elle avait des réparties spirituelles.

—Comment la sainte Vierge a-t-elle pu t'ordonner de manger de l'herbe ? Elle te prenait donc pour une bête ? lui disait un jour un incrédule.

—Est-ce que vous pensez cela de vous quand vous mangez de la salade ? lui répliqua-t-elle en souriant finement.

Elle avait des réponses naïves. Ce même M. de Rességuier lui parlait de la beauté de l'Apparition de la Grotte :

—Etait-elle aussi belle que les personnes que voici ? lui demanda-t-il.

Bernadette promena son regard sur le cercle charmant des jeunes filles et des dames qui avaient accompagné le visiteur, puis elle eut comme une moue de dédain :

—Oh ! c'était bien autre chose que *tout cela !* fit-elle.

" Tout cela," c'était l'élite de la société de Pau.

Elle déconcertait les subtilités de l'esprit par lesquelles on cherchait à l'embarrasser.

—Si M. le Curé vous défendait formellement d'aller à la Grotte, que feriez-vous ? lui disait quelqu'un.

—Je lui obéirais.

—Mais si vous receviez en même temps de l'Apparition l'ordre d'y aller, que feriez-vous alors entre ces deux ordres contraires ?

L'enfant tout aussitôt, sans hésiter le moins du monde, répondit :

—J'irais demander la permission à Monsieur le Curé.

Rien, ni à cette époque ni plus tard, ne lui fit perdre sa simplicité pleine de grâce. Jamais, à moins d'être interrogée, elle ne parlait de l'Apparition. Elle se considérait toujours comme la dernière à l'école des Sœurs. On avait de la peine à lui apprendre à lire et à écrire. L'esprit de cette enfant était ailleurs, et, si nous osions pénetrer dans cette nature exquise

et visitée par la grâce, nous dirions peut-être que son âme, peu curieuse sans doute de ce savoir humain, faisait l'école buissonnière dans les halliers du Paradis.

Aux récréations, elle se confondait avec ses compagnes. Elle aimait à jouer.

Quelquefois un visiteur, un étranger venu de loin, demandait aux Sœurs de lui montrer cette Voyante, cette privilégiée du Seigneur, cette bien-aimée de la Vierge, cette Bernadette dont le nom était déjà si célèbre.

—La voilà, disait la Sœur en la désignant du doigt parmi les autres enfants.

Le visiteur regardait, et il voyait une petite fille chétive et misérablement vêtue, jouant aux barres, à cache-cache, à pigeon-vole, sautant à la corde, toute entière aux innocents plaisirs de l'enfance. Mais ce qu'elle préférait à tout, c'était de figurer, elle la trentième ou la quarantième, dans une de ces rondes immenses que les enfants font en chantant et se tenant par la main.

La Mère de Dieu, en visitant Bernadette, en lui donnant le rôle d'un témoin des choses divines, en faisant d'elle le centre d'un concours innombrable et comme un objet de pèlerinage, avait protégé, par un miracle plus grand que tout autre, sa simplicité et sa candeur, et elle lui avait fait le don extraordinaire, le don divin de demeurer une enfant.

Ce n'était point seulement à Lourdes que des guérisons miraculeuses avaient lieu. Des malades qui ne pouvaient point venir à la Grotte s'étaient procuré de l'eau et avaient vu leurs souffrances invétérées disparaître soudainement

Il y avait à Nay, dans les Basses-Pyrénées, un enfant de quinze ans nommé Henri Busquet dont la santé était perdue. Il avait eu, en 1856, une violente et longue fièvre typhoïde à la suite de laquelle s'était formé au côté droit du cou un abcès qui avait gagné insensiblement le haut de la poitrine et le bas de la joue. Cet abcès était gros comme le poing. L'enfant souffrait à se rouler par terre. M. le docteur Subervielle, très-renommé en ce pays, perça cet abcès, quatre mois environ après sa formation, et il en sortit une énorme quantité de matière séro-purulente. Mais Henri ne guérit point. Après plusieurs médications impuissantes, le docteur songea aux eaux de Cauterets. En 1857, dans le courant du mois d'octobre, époque de l'année où, les riches baigneurs étant déjà partis, les indigents se rendent à ces thermes célèbres, le jeune Busquet y prit une quinzaine de bains. Ils furent plus nuisibles qu'utiles et avivèrent ses plaies. La maladie s'aggravait malgré des soulagements momentanés. Le malheureux enfant avait aux régions que nous venons d'indiquer un ulcère étendu, béant, fournissant une suppuration abondante, couvrant le haut de la poitrine, tout un côté du cou, et menaçant le visage. En outre, deux nouveaux engorgements glandulaires très-prononcés s'étaient déclarés à côté de cet affreux ulcère.

Tel était l'état de ce pauvre enfant lorsque, entendant parler des effets merveilleux de l'eau de la Grotte, il pensa à y avoir recours. Il voulait partir et y faire à pied son pèlerinage ; mais il présumait trop de ses forces et ses parents refusèrent de l'y conduire.

Henri, qui était très-pieux, était poursuivi par l'idée que la Vierge apparue à Bernadette le guérirait. Il demanda à une voisine qui allait à Lourdes de puiser pour lui un peu d'eau à la Source. Elle lui en apporta une bouteille dans la soirée du mercredi, 28 avril, fête du Patronage de saint Joseph.

Vers les huit heures du soir, au moment de se coucher, l'enfant s'agenouille et adresse sa prière à la Très-Sainte Vierge.

Sa famille priait avec lui ; son père, sa mère, plusieurs frères et sœurs. C'étaient de très-braves gens, simples et croyants : l'une des filles est aujourd'hui religieuse chez les sœurs de Saint-André.

Henri se met au lit. Le docteur Subervielle lui avait souvent recommandé de ne se jamais servir d'eau froide, sous peine d'une complication fâcheuse de son mal ; mais, en ce moment, Henri pensait à tout autre chose qu'aux prescriptions de la Médecine. Il enlève les bandages et la charpie qui couvrent son ulcère et ses tumeurs, et, à l'aide d'un linge qu'il imbibe dans l'eau de la Grotte, il baigne et lave ses plaies avec l'onde miraculeuse. La foi ne lui manquait point. "Il est impossible, pensait il, que la sainte Vierge ne me guérisse pas." Il s'endort sur cette espérance. Un sommeil profond s'empare de lui.

Au réveil, son espérance était une réalité, toutes ses douleurs avaient cessé, toutes ses plaies étaient fermées ; les glandes avaient disparu ; l'ulcère n'était plus qu'une cicatrice solide, aussi solide que si la main du temps l'avait fermée lentement. La puissance éternelle qui était intervenue, et qui avait guéri, avait fait en quelques instants l'œuvre de plusieurs mois ou de plusieurs années. La guérison avait été complète, soudaine et sans convalescence.

Le Rapport des médecins adressé à la Commission s'inclinait devant le Miracle manifeste survenu en cet enfant.

Le médecin ordinaire du malade, M. le docteur Subervielle, déclarait merveilleuse et divine, comme tout le monde, cette soudaine guérison, mais le scepticisme inquiet qu'il y a souvent au fond de l'esprit des disciples de la Faculté, attendait la grande épreuve du temps.

— Qui sait, disait souvent M. Subervielle, si, à dix-huit ans, ceci ne reviendra pas ? Jusque-là, je serai toujours tourmenté.

L'éminent médecin qui parlait ainsi ne devait pas avoir la joie de voir cette guérison confirmée par le temps. Le pays eut le malheur de le perdre , il mourut quelque temps après.

Quand au jeune Henri Busquet, l'auteur de ce livre, suivant sa coutume de vérifier par lui-même, a voulu le voir et l'entendre.

Nous avons voulu voir de nos yeux et toucher de nos mains les traces de cette terrible plaie, si miraculeusement guérie. Une vaste cicatrice marque la place où était l'ulcère. Il y a longtemps que l'enfant a franchi la crise de la dix-huitième année, et rien n'a reparu de sa cruelle maladie. Nulle souffrance, nul écoulement, nulle tendance aux engorgements glandulaires. La santé est parfaite. Henri Busquet est aujourd'hui un homme de vingt-cinq ans plein de vie et de force. Il exerce comme son père l'état de plâtrier. Le dimanche, à la fanfare de l'Orphéon, il remplit, non sans talent, sa partie de trombonne parmi les instruments de cuivre. Il a une voix superbe. Si jamais vous allez dans la ville de Nay, vous l'entendrez sûrement à travers les fenêtres de quelque maison en construction ou en réparation, car, sur ses échafaudages, il a coutume de chanter à plein cœur, depuis l'aurore jusques au soir. Vous pouvez écouter sans crainte que vos oreilles soient blessées par quelque chanson grossière. Ce sont de gais et innocents couplets, parfois même des cantiques que module cette voix charmante. Celui qui chante n'a pas oublié que c'est à la Sainte Vierge qu'il doit la vie.

En apprenant que la Vierge était apparue de nouveau et avait dit son nom à Bernadette, M. le Préfet envoya chez les Soubirous une commission composée de deux Médecins. Il les prit parmi ceux qui n'admettaient pas plus que lui le Surnaturel, parmi ceux qui avaient leurs conclusions écrites d'avance dans leur prétendue philosophie médicale. Ces deux Médecins qui étaient de Lourdes et dont l'un était l'ami particulier du Procureur impérial, s'épuisaient depuis trois semaines à soutenir toutes sortes de théories sur la catalepsie, le somnambulisme, l'hallucination, et se débattaient exaspérés contre l'inexplicable rayonnement de l'extase, contre le jaillissement de la Source, contre les guérisons soudaines qui venaient à chaque instant battre en brèche les doctrines qu'ils avaient rapportées de la Faculté.

Ce fut à ces hommes et dans ces circonstances que M. le Préfet, dans sa sagesse, jugea bon de confier l'examen de Bernadette.

Ces messieurs palpèrent la tête de l'enfant et n'y trouvèrent aucune lésion. Le système de Gall consulté n'indiquait nulle part la protubérance de la folie. Les réponses de l'enfant étaient sensées, sans contradictions, sans bizarrerie. Rien d'exagéré dans le système nerveux : tout au contraire, un plein équilibre et je ne sais quoi de profondément calme. Un asthme fatiguait souvent la poitrine de la petite fille ; mais cette infirmité n'avait aucune liaison avec un dérangement du cerveau.

Les deux Médecins, très-consciencieux d'ailleurs malgré leurs préventions, consignèrent toutes ces choses dans leur rapport, et constatèrent l'état très-sain et très-normal de l'enfant.

Toutefois, comme sur la question des Apparitions, elle persistait invariablement dans son récit, ces messieurs, qui ne croyaient point à la possibilité de pareilles visions, s'appuyèrent là-dessus pour dire que Bernadette *pourrait bien être hallucinée*.

M. le Prefet muni de cette pièce, et en vertu de la loi du 30 juin 1838, il résolu de faire arrêter Bernadette et de la faire conduire à Tarbes pour être internée provisoirement à l'hospice, et ensuite, sans doute, dans une maison de fous.

Frapper cette enfant n'était pas tout ; il fallait opposer enfin une digue à ce mouvement extraordinaire de la population. M. Rouland l'avait insinué dans sa lettre au Préfet, cela était possible sans sortir de la légalité. Il n'y avait pour cela qu'à considérer la Grotte comme un oratoire, et à la faire dépouiller des *ex-voto* et des offrandes des croyants.

Si les croyants opposaient de la résistance, un escadron de cavalerie se tiendrait à Tarbes, prêt à tout événement. Une émeute eût comblé bien des vœux secrets.

M. le Prefet ordonne donc d'arrêter Bernadette et d'enlever les objets placés dans la Grotte.

Les mesures de M. le Préfet se complétaient l'une par l'autre. Par l'arrestation de Bernadette, il atteignait la cause ; par l'enlèvement des objets à la Grotte, il atteignait l'effet.

Le Maire et le Commissaire de Police étaient chargés, chacun selon ce qui les concernait, d'exécuter les volontés du Préfet. Le premier avait ordre de faire arrêter Bernadette, le second de se rendre aux Roches Massabielle et de dépouiller la Grotte de tout ce que la piété ou la reconnaissance des fidèles y avait déposé.

Bien que M. Lacadé, Maire de Lourdes, évitât de se prononcer sur les événements extraordinaires qui se passaient, il en était fortement impressionné, et ce ne fut point sans une certaine terreur qu'il vit l'Administration entrer dans cette voie de violences. Il ne savait que faire entre l'autorité du Préfet, la force du peuple et les puissances d'en haut. Il aurait voulu ménager la terre et le ciel. Il s'adressa, pour soutenir son courage, au Procureur impérial, M. Dutour ; et, tous deux ensemble, ils se rendirent chez M. le Curé de Lourdes pour lui communiquer l'ordre d'arrestation émané de la Préfecture. Ils expliquèrent à l'abbé Peyramale comment, daprès le texte de la loi du 30 Juin 1838, le Préfet agissait dans la plénitude de son droit légal.

Le Prêtre ne put contenir son indignation devant la cruelle iniquité d'une telle mesure.

—Cette enfant est innocente ! s'écria-t-il ; et la preuve, monsieur le Procureur impérial, c'est que, comme magistrat, vous n'avez pu, malgré vos interrogatoires de toute sorte, trouver un prétexte à la moindre poursuite. Vous savez qu'il n'y a pas un tribunal en France qui ne reconnût cette innocence, éclatante comme le soleil ; qu'il n'y a pas un Procureur-général qui, en de telles circonstances, ne déclarât monstrueuse et ne fît cesser non seulement une arrestation, mais une simple action judiciaire.

—Aussi la Magistrature n'agit-elle pas, répondait M. Dutour. M. le

Préfet, sur le rapport des médecins, fait renfermer Bernadette comme atteinte de démence, et cela dans son intérêt, pour la guérir. C'est une simple mesure administrative qui ne touche en rien à la Religion, puisque ni l'Evêque ni le Clergé ne se sont prononcés sur tous ces faits, qui se passent en dehors d'eux.

—Une telle mesure, reprit le Prêtre, serait la plus odieuse des persécutions ; d'autant plus odieuse, qu'elle prend un masque hypocrite, qu'elle affecte de vouloir protéger, qu'elle se cache sous le manteau de la légalité, et qu'elle a pour objet de frapper un pauvre être sans défense. Si l'Evêque, si le Clergé, si moi-même, nous attendons qu'une lumière de plus en plus grande se fasse sur ces événements pour nous prononcer sur leur caractère surnaturel, nous en savons assez pour juger de la sincérité de Bernadette et de l'intégrité de ses facultés intellectuelles. Et dès qu'ils ne constatent aucune lésion cérébrale, en quoi vos deux Médecins seraient-ils plus compétents pour juger de la folie ou du bon sens que l'un quelconque des mille visiteurs qui ont interrogé cette enfant, et qui ont tous admiré la pleine lucidité et le caractère normal de son intelligence ? Vos médecins eux-mêmes n'osent affirmer et ne concluent que par une hypothèse. M. le Préfet ne peut, à aucun titre, faire arrêter Bernadette.

—C'est légal.

—C'est illégitime. Prêtre, Curé-doyen de la ville de Lourdes, je me dois à tous, et en particulier aux plus faibles. Si je voyais un homme armé attaquer un enfant, je défendrais l'enfant au péril de ma vie, car je sais le devoir de protection qui incombe au bon Pasteur. Sachez que j'agirai de même quand bien même cet homme serait un Préfet et que son arme serait le mauvais article d'une mauvaise loi. Allez donc dire à M. Massy que ses Gendarmes me trouveront sur le seuil de la porte de cette pauvre famille, et qu'ils auront à me renverser, à me passer sur le corps, à me fouler aux pieds avant de toucher à un cheveu de la tête de cette petite fille.

—Cependant....

—Il n'y a pas de cependant. Examinez, faites des enquêtes, vous êtes libres, et tout le monde vous y convie. Mais si, au lieu de cela, vous voulez persécuter, si vous voulez frapper les innocents, sachez bien qu'avant d'atteindre le dernier et le plus petit parmi mon troupeau, c'est par moi qu'il faudra commencer.

—Quant à la Grotte, reprit le Prêtre, si M. le Préfet veut, au nom des lois de la Nation et au nom de sa piété particulière, la dépouiller des objets que d'innombrables visiteurs y ont déposés en l'honneur de la sainte Vierge, qu'il le fasse. Les croyants seront attristés et même indignés. Mais qu'il se rassure, les habitants de ce pays savent respecter l'Autorité, même quand elle s'égare. On dit qu'à Tarbes un escadron est en selle, attendant pour accourir à Lourdes un signal du Préfet. Que l'escadron mette

pied à terre. Quelque ardentes que soient les têtes, quelque ulcérés que soient les cœurs, on écoute ma voix et je réponds, sans la force armée, de la tranquillité de mon peuple. Avec la force armée, je n'en réponds plus.

M. Lacadé avait la certitude que le Curé de Lourdes ferait infailliblement ce qu'il avait dit. Quant à opérer par surprise et à arrêter brusquement Bernadette à l'insu du Pasteur, il n'y fallait point songer, maintenant que l'abbé Peyramale était prévenu et qu'il avait l'œil ouvert.

Il fit part au Préfet de la conversation que M. Dutour et lui venaient d'avoir avec le Curé-Doyen, de l'attitude et des paroles de l'homme de Dieu. L'arrestation de Bernadette, ajoutait-il, pourrait, en outre, dans l'état des esprits, soulever la ville et provoquer une révolte indignée contre les autorités constituées. Quant à lui, devant la détermination si formellement exprimée par M. le Curé et en présence de si redoutables éventualités, il se voyait à regret obligé de se refuser—fallût-il résigner les honneurs de la Mairie—à faire exécuter personnellement une pareille mesure. C'était au Préfet, s'il le jugeait bon, d'agir directement et de faire opérer l'arrestation par un ordre direct à la Gendarmerie.

Pendant que le sort et la liberté de Bernadette étaient soumis à ces incertitudes, M. Jacomet, en grande tenue et revêtu de son écharpe, se préparait à exécuter aux Roches Massabielle, les mesures prescrites par M. Massy.

Le bruit que le Préfet avait donné l'ordre de spolier la Grotte s'était répandu rapidement et avait jeté l'agitation dans toute la ville. La population tout entière était consternée comme en présence d'un sacrilége monstrueux.

—La très-sainte Vierge a daigné descendre chez nous, disait-on, et y opérer des miracles, et voilà comment on la reçoit ! Il y a de quoi attirer la colère du Ciel !

Les âmes les plus froides étaient émues ; une sourde effervescence se manifestait peu à peu dans la population et allait grandissant. Dès les premiers moments et avant l'entrevue que nous venons de raconter, le curé Peyramale et les Prêtres de la ville avaient fait entendre aux uns et aux autres des paroles de paix, et tâché de calmer les plus irrités.

" —Mes amis, disait le Clergé, ne compromettez pas votre cause par des désordres ; subissez la loi, même mauvaise. Si la sainte Vierge est en tout cela, elle saura bien tourner les choses à sa gloire ! et vos violences, si vous vous en permettiez, seraient à son égard un manque de foi, une injure à sa toute-puissance. Voyez les martyrs ; se sont-ils révoltés contre les empereurs ? Et ils ont triomphé par cela même qu'ils n'ont pas combattu."

Les objets et les ex-voto déposés à la Grotte formaient une masse considérable, et qui ne pouvait être transportée à main d'homme. M. Jacomet se rendit à la Poste, pour demander une charrette et des chevaux.

—Je ne prête point mes chevaux pour de pareilles choses, répondit le Maître de poste.

—Mais vous ne pouvez refuser vos chevaux à qui les paye, s'écria M. Jacomet.

—Mes chevaux sont faits pour le service de la poste et non pour cette besogne. Je ne veux être pour rien en ce qui va se commettre. Faites-moi un procès si cela vous convient. Je refuse mes chevaux.

Le Commissaire alla ailleurs. Dans tous les hôtels, chez tous les loueurs de chevaux, assez nombreux à Lourdes à cause du voisinage de eaux thermales, chez les particuliers, auxquels il s'adressa en désespoir de cause, il rencontra les mêmes refus. Sa situation était des plus cruelles.
Il avait vainement augmenté successivement la somme d'argent qu'il offrait pour le prêt d'une charrette et d'un cheval. Les plus pauvres avaient refusé, bien qu'il eût offert jusqu'à trente francs et que la course ne fût que de quelques centaines de mètres.

La foule, entendant ce chiffre de trente francs, le comparait aux trente deniers.

Enfin, il trouva chez un maréchal-ferrant une fille qui, pour cette somme, lui prêta ce dont il avait besoin.

Quand on le vit sortir de cette maison avec une charrette attelée, la multitude fut d'autant plus indignée que nulle misère urgente n'avait pu déterminer la complaisance vénale des propriétaires du chariot. Ces gens n'étaient point pauvres.

Jacomet se dirigea vers la Grotte. Les Sergents de ville conduisaient la charrette. Une foule immense les suivait, silencieuse, sombre, inquiète.

On arriva ainsi devant les Roches Massabielle. La charrette, ne pouvant parvenir jusques-là stationna à quelque distance.

Sous la voûte de la Grotte brûlaient çà et là des cierges, portés sur des chandeliers ornés de mousse et de rubans. Des croix, des statues de la Vierge, des tableaux religieux, des chapelets, des colliers, des bijoux reposaient sur le sol ou dans les anfractuosités du rocher. A certaines places, sous les images de la Mère de Dieu, on avait étendu des tapis. Des milliers de bouquets avaient été portés là en l'honneur de Marie par de pieuses mains, et les prémices du mois des fleurs embaumaient ce sanctuaire champêtre.

Dans une ou deux corbeilles d'osier et sur le sol brillaient des pièces de cuivre, d'argent ou d'or dont le total formait quelques milliers de francs, premier don spontané des fidèles pour l'érection, en ce lieu, d'un temple à la Vierge sans tache, pieuse offrande, dont le caractère sacré avait frappé de respect l'audace même des malfaiteurs et sur laquelle, malgré la facilité de la solitude et des nuits, nul criminel n'avait osé jusques-là porter une main sacrilége.

M. Jacomet franchit la balustrade construite par les ouvriers et entra

dans la Grotte. Il paraissait troublé. Les Sergents de ville étaient près de lui ; la foule qui l'avait suivi le regardait, mais sans pousser aucune clameur. La tranquillité extérieure de cette multitude avait quelque chose d'effrayant.

Le Commissaire commença d'abord par s'assurer de l'argent. Puis, éteignant les cierges un à un, ramassant les chapelets, les croix, les tapis, les divers objets qui remplissaient la Grotte, il les remettait au fur et à mesure aux Sergents de ville pour les porter sur la charrette. Ces pauvres gens paraissaient souffrir de la besogne qu'ils faisaient, et c'était avec un visible sentiment de tristesse et de respect qu'ils portaient sur le chariot tout ce dont le Commissaire dépouillait la Grotte, honorée et sanctifiée naguère par la visite de la Mère de Dieu, par le jaillissement de la Source, par la guérison des malades.

A cause de la distance da la charrette, tout cela se faisait assez lentement. M. Jacomet appela un petit garçon qui se trouvait là, un peu en avant de la foule.

—Tiens, prends ce tableau et porte-le à la charrette.

Le petit garçon tendit les mains pour prendre le cadre. Un autre enfant à côté de lui, lui cria :

—Malheureux ! que vas-tu faire ? Le bon Dieu te punirait !

L'enfant effrayé, recula alors, et aucun appel nouveau du Commissaire ne put le déterminer à avancer.

Les mouvements du Commissaire avaient je ne sais quoi de convulsif. Quand il ramassa le premier bouquet, il voulut, le considérant comme une non-valeur, le jeter dans le Gave, mais un vague murmure de la foule arrêta son geste commencé.

Les bouquets furent alors,avec tout le reste, transportés sur le chariot.

Un instant après, une statuette de la Vierge se brisa entre les mains du Commissaire, et ce petit fait produisit encore dans la foule un mouvement redoutable.

Quand la Grotte fut dépouillée de tout, M. Jacomet voulut encore enlever la balustrade. Il lui manquait une hache. Des gens qui taillaient du bois à une scierie annexée au moulin de M. de Laffite lui refusèrent successivement celles dont ils se servaient. Un autre ouvrier, qui travaillait un peu à l'écart des autres, n'osa pas lui résister et laissa prendre la sienne.

M. Jacomet mit lui-même la main à l'œuvre, et donna quelques coups de hache sur la balustrade qui était peu solide et qui céda presque aussitôt.

La vue de cet acte de violence matérielle, le spectacle de cet homme frappant le bois à coups de hache, fit plus d'effet sur la multitude que tout le reste, et il y eut une explosion menaçante. Le Gave était là rapide et profond ; et il suffisait de quelques instants d'égarement pour que le malheureux Commissaire y fût précipité, dans un de ces irrésistibles mouvements de colère comme les foules en ont parfois.

Jacomet se retourna et montra son visage pâle et bouleversé.

—Ce que je fais, dit-il avec une apparente tristesse, je ne le fais pas de moi-même, et c'est avec le plus grand regret que je me vois forcé de l'exécuter. J'agis d'après les ordres de M. le Préfet. Il faut que j'obéisse, quoiqu'il m'en coûte, à l'autorité supérieure. Je ne suis point responsable, et il ne faut pas s'en prendre à moi.

Des voix dans la foule s'écrièrent :

—Demeurons calmes, pas de violence ; laissons tout à la main de Dieu.

Les conseils et l'activité du Clergé portaient leurs fruits, et il n'y eut aucun désordre. Le Commissaire et les Sergents de la ville conduisirent sans obstacle la charrette à la mairie où ils déposèrent tous les objets recueillis à la Grotte. L'argent fut remis à M. le Maire.

Le soir, pour protester contre les mesures du Préfet, une foule innombrable se rendit à la Grotte, qui fut soudainement remplie de fleurs et illuminée. Seulement, pour éviter que la Police vint saisir les cierges, chacun tenait le sien à la main, et, au retour, le remportait chez lui.

Le lendemain, deux faits eurent lieu qui impressionnèrent vivement la population.

La fille qui avait loué le cheval et le chariot à M. Jacomet tomba du haut d'un grenier à foin et se brisa une côte.

Le même jour, l'homme qui avait prêté la hache au Commissaire pour renverser la balustrade de la Grotte eut les deux pieds écrasés par la chute d'un madrier qu'il voulait placer lui-même sur un établi.

La multitude considéra ce double événement comme une punition du ciel.

LIVRE SIXIEME.

L'enfant Lasbareilles ;—Denys Bouchet, etc.—Les explications médicales.—Analyse Latour de Trie.—Catherine Latapie-Chouat.—Marianne-Garrot. — Marie Lanoue-Domengé.—Foi persévérante et tranquillité des multitudes.—Première communion de Bernadette.—Arrêté du 8 juin : interdiction de boire à la Source et d'aller à la Grotte.

Les ennemis de la Superstition avaient perdu un terrain considérable dans leur lutte désespérée contre les événements qui, depuis dix ou douze semaines, scandalisaient leur philosophie aux abois. De même qu'il était devenue impossible de nier la Source, dont les limpides flots s'écoulaient magnifiques aux yeux des populations émerveillées, de même il devenait impossible de nier plus longtemps les guérisons qui s'effectuaient, à toute heure et partout, par l'usage de cette eau mystérieuse.

Ils devenaient si nombreux, si éclatants, qu'il fallait, à tout prix, ou se soumettre au Miracle, ou trouver une explication naturelle de ces phénomènes extraordinaires.

La Libre-Pensée comprit alors qu'à moins de rendre les armes ou de nier la pleine évidence, il devenait urgent de procéder à une évolution rapide, et d'imaginer une autre tactique.

La plupart des guérisons, opérées par l'eau de Massabielle, avaient un caractère de rapidité, voire même de soudaineté, qui marquait manifestement l'action immédiate d'une puissance souveraine. Toutefois, il s'en produisit quelques-uns qui ne présentèrent en rien ce caractère typique et très-visiblement surnaturel. Elles s'effectuèrent à la suite de lotions ou de boissons plus ou moins répétées, d'une façon lente et progressive, côtoyant en quelque sorte,—toutes miraculeuses qu'elles pussent être dans leur principe,—la marche ordinaire des cures naturelles.

Dans un village des environs de Lourdes, à Gez, un petit enfant, âgé de sept ans, avait été notamment l'objet d'une de ces guérisons à caractère mixte que, suivant la pente de l'esprit, on pouvait attribuer à une grâce spéciale de Dieu ou aux seules forces de la Nature. Cet enfant, nommé Lasbareilles, était né entièrement difforme, avec une double déviation de la charpente osseuse, au dos et à la poitrine. Ses jambes toutes grêles et presque desséchées étaient paralysées par leur extrême faiblesse. Ce malheureux petit être n'avait jamais pu marcher. Il était constamment couché ou assis. Quand il fallait le changer de place, sa mère le portait dans ses bras. Parfois cependant, l'enfant, appuyé sur le bord de la table ou soutenu par la main maternelle, parvenait à se tenir debout et à faire quelques pas au prix de violents efforts et d'une immense fatigue. Le médecin du lieu s'était déclaré impuissant à le guérir ; et, en présence de ce rachitisme essentiellement organique, on n'avait jamais eu recours à aucun remède.

Les parents de cet infortuné, entendant parler des miracles de Lourdes, s'étaient procuré de l'eau de la Grotte ; et, dans l'espace de quinze jours, ils avaient fait, à trois reprises différentes, des lotions sur le corps de l'enfant, sans obtenir aucun résultat. Leur foi ne s'était point découragée pour cela : si l'espérance était bannie du monde, on la retrouverait en effet dans le cœur des mères. La quatrième lotion avait eu lieu le Jeudi-Saint, c'est-à-dire le 1er avril 1858. Ce jour-là, l'enfant avait fait tout seul quelques pas.

Ces lotions étaient devenues de plus en plus efficaces, et l'état de l'enfant s'était amélioré progressivement. Il en était ainsi venu, au bout de trois ou quatre semaines, à marcher à peu près comme tout le monde. Nous disons " à peu près," car il conservait dans les mouvements une gaucherie d'allure qui semblait comme une réminiscence de son infirmité originelle. La maigreur des jambes avait peu à peu disparu en même temps que la faiblesse, et le buste s'était presque entièrement redressé. Toute la population du village de Gez, qui connaissait l'état antérieur de cet enfant, criait au miracle. Avait-elle tort, avait-elle raison ? Quelle que soit là-

dessus notre pensée, il est certain qu'on pouvait de part et d'autre discuter ce point.

Un autre enfant, Denys Bouchet, du bourg de Lamarque, dans le canton d'Ossun, avait été guéri également d'une paralysie générale dans des conditions à peu près semblables. Un garçon de vingt-sept ans, Jean-Louis Amaré, épileptique, avait vu sa terrible maladie céder complètement, mais céder seulement peu à peu à l'usage de l'eau de Massabielle.

Quelques autres cas analogues s'étaient présentés.

Les représentants de la Philosophie et de la Science s'empressèrent de trouver dans ces diverses cures d'une physionomie incertaine et douteuse, dans ces cures parfaitement constatées d'ailleurs quant à leur réalité et à leur caractère progressif, une admirable occasion et un heureux prétexte pour opérer un changement de tactique et procéder à une évolution.

Renonçant à invoquer devant ces guérisons, le thème banal de l'imagination, ils les attribuèrent hautement aux vertus naturelles que possédait indubitablement cette eau singulière, nouvellement jaillie par le plus grand des hasards.

—Hé bien, oui ! disaient-ils en affectant un ton de bonhomie et des allures de bonne foi, hé bien, oui ! nous convenons que l'eau de la Grotte guérit certaines maladies. Quoi de plus simple ? En quoi est-il besoin de Miracle, de grâces surnaturelles, d'intervention divine, pour expliquer une action analogue, sinon identique, à celle des mille sources qui depuis Vichy ou Bade jusqu'à Luchon, agissent avec tant d'efficacité sur l'organisme humain ? L'eau de Massabielle possède purement et simplement des qualités minérales très-puissantes, comme en ont également, à quelques lieues plus haut dans la montagne, les thermes de Barèges ou de Cauterets. La Grotte de Lourdes n'appartient pas à la Religion, elle appartient à la Médecine.

" Si ces eaux sont minérales, commençaient-ils à dire, elles relèvent de l'Etat ou de la municipalité. on ne doit y aller qu'avec une ordonnance de la Faculté, et ce qu'il faut y construire, c'est un établissement de bains et non une chapelle."

Il se trouvait parmi les croyants quelques esprits mal faits et taquins qui troublaient par des réflexions importunes les graves explications de la savante coterie :

—" Comment se fait-il, venaient-ils objecter, que cette source minérale, si exceptionnellement puissante qu'elle opère des guérisons soudaines, ait été précisément découverte par Bernadette en état d'extase, à la suite de prétendues Visions célestes, et comme preuve de ces Apparitions surnaturelles ? Comment se fait-il d'abord que cette Source ait jaili juste au moment où Bernadette croyait entendre la Voix divine lui dire d'aller boire et se laver ? Commet se fait-il ensuite que cette Source, surgie soudainement, au vu et su de toute la population, dans des conditions si prodigieusement étonnantes, donne, non pas de l'eau ordinaire, mais une eau

qui, de votre propre aveu, a guéri déjà tant de malades désespérés, lesquels y ont eu recours sans aucune direction médicale, et par simple esprit de foi religieuse ?"

"—Que voulez-vous ? disaient les Libres Penseurs,une chèvre a découvert par hasard le café. Un pâtre a par hasard, trouvé les eaux de Luchon. Toujours par hasard, un paysan qui piochait a mis à jour les ruines de Pompéï Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que cette petite fille, s'amusant à creuser la terre durant son hallucination, ait fait jaillir une source, et que cette source soit minérale et alcaline ? Qu'en ce moment, elle ait cru précisément voir la saint Vierge et ouïr une voix lui indiquer la source, c'est une simple coïndence, toute fortuite, dont la Superstition voudrait faire Miracle. Ce jour-là, comme toujours, le hasard a tout fait et a été le seul révélateur."

Les croyants ne se laissaient pourtant pas ébranler par une telle logique. Ils avaient le mauvais goût de trouver qu'expliquer toutes ces choses par de simples coïncidences de hasard, c'était violenter par trop la raison sous prétexte de la défendre.

A toutes ces thèses de la secte médicale aux abois, il manquait un point d'appui certain et officiel. M. Massy avait déjà songé à demander ce point d'appui à l'une des sciences les plus admirables et les plus incontestées de notre temps : la Chimie. Dans ce but il s'était adressé par l'intermédiaire du maire de Lourdes, à un chimiste assez renommé dans le département, M. Latour de Trie.

Le chimiste de la Préfecture se mit donc à l'œuvre pour faire cette précieuse étude de l'eau jaillie à Massabielle, et avec une conscience entière, si non avec une science complète,il trouva au fond de ses cornues une solution absolument conforme aux explications des médecins, aux thèses des philosophes et aux désirs de M. le Préfet. La vérité était-elle aussi satisfaite de cette analyse que le pouvaient être la Préfecture, la Philosophie et la Faculté ? C'est une questien que l'on ne songea peut-être pas tout d'abord à se poser, mais que l'avenir devait se charger de résoudre.

Quoi qu'il en soit, voici l'analyse sommaire que M. Latour de Trie, chimiste de l'Administration, adressa officiellement, à la date du 6 mai, à M. le maire de Lourdes, et que ce dernier transmit aussitôt au baron Massy.

Examen chimique.

" L'eau de la Grotte de Lourdes est très-limpide, inodore et sans " saveur tranchée. Sa pesanteur spécifique est très-voisine de celle de ' l'eau distillée.....

" *Nous ne croyons pas trop préjuger en disant, vu l'ensemble et la qua-* " *lité des substances qui la constituent, que la science médicale ne tardera* " *peut-être pas à lui reconnaître des vertus curatives spéciales qui pour-* " *ront la faire classer au nombre des eaux qui forment la richesse miné-* " *rale de notre département.* " A. Latour de Trie."

" Daignez agréer, etc.

L'ordre civil est moins bien discipliné que l'ordre militaire, et il s'y fait faute d'entente, de fausses manœuvres. Le préfet au milieu de ses préoccupations avait négligé de donner ses ordres à la rédaction de la feuille préfectorale du département, l'*Ère Impériale*, de sorte que, tandis que le chimiste de la Préfecture disait blanc, le journaliste de la Préfecture disait noir. Tandis que le premier saluait dans la Source de Lourdes une des futures richesses thérapeutiques et minérales des Pyrénées, le second la qualifiait d'*eau malpropre* et se raillait agréablement des guérisons obtenues.

Muni de cette dernière et importante pièce, M. Massy attendait les événements.

Qu'allait-il se passer à Lourdes? Que ferait Bernadette dont les moindres pas étaient épiés par les yeux d'argus de Jacomet et de ses agents? Avec les chaleurs qui commençaient à arriver, l'eau de la Grotte, comme plusieurs le disaient, ne viendrait-elle pas à tarir, ce qui couperait court à toutes choses? Quelle attitude allaient avoir les populations? Telles étaient les préoccupations, les espérances et les inquiétudes de M. le baron Massy, préfet de l'Empire.

A la Grotte, la Fontaine miraculeuse coulait toujours, abondante et limpide, avec ce caractère de perennité tranquille que l'on remarque dans les belles sources qui jaillissent des rochers.

L'Apparition surnaturelle ne cessait de s'affirmer et de se prouver par des bienfaits.

Tantôt rapide comme l'éclair qui fend la nue, tantôt lente comme la lumière de l'aurore qui se lève et grandit rayon par rayon, la grâce de Dieu continuait de descendre visiblement et invisiblement sur les multitudes.

Nous ne pouvons parler que des grâces visibles.

A deux lieues environ de Lourdes, à Loubajac, vivait une brave femme, une paysanne, jadis rude au travail, qu'un accident avait condamnée depuis dix-huit mois à la plus pénible inaction. Elle se nommait Catherine Latapie-Chouat. En octobre 1856, étant montée sur un chêne pour abattre des glands, elle avait perdu l'équilibre et fait une chute violente qui avait causé une forte luxation au bras droit et surtout à la main. La réduction, opérée immédiatement et avec succès par un habile médecin, avait à peu près rétabli le bras dans l'état normal sans pouvoir cependant le guérir d'une extrême faiblesse. Mais les soins les plus intelligents et les plus suivis échouèrent contre la rigidité des trois doigts les plus importants de la main. Le pouce, l'index et le médius demeurèrent absolument recourbés et paralysés, sans qu'il fût possible, ni de les redresser, ni de leur faire faire un seul mouvement. La malheureuse paysanne—encore jeune, car elle avait à peine trente-huit ans—ne pouvait ni coudre, ni filer, ni tricoter, ni vaquer aux soins du ménage.

Après l'avoir inutilement traitée pendant très-longtemps, le docteur lui avait dit qu'elle était incurable et qu'elle devait se résigner à ne plus se servir de sa main. Un tel arrêt, d'une bouche si compétente, était pour cette infortunée l'annonce d'un irréparable malheur. Les pauvres n'ont d'autres ressources que le travail : pour eux l'inaction forcée, c'est la misère inévitable.

Catherine était devenue enceinte neuf ou dix mois après sa chute et elle approchait de son terme au moment où étaient survenus les divins événements de la Grotte de Massabielle. Une nuit, elle se sent éveillée tout à coup comme par un Esprit intérieur, " Va à la Grotte ! va à laGrottte, tu seras guérie !" Quel était cet être mystérieux qui parlait de la sorte, et que cette paysanne ignorante,—ignorante du moins de tout savoir humain—appelait " un Esprit." L'Ange Gardien sait sans doute ce secret.

Il était trois heures du matin. Catherine appelle ses deux enfants déjà assez grands pour l'accompagner.

—Reste au travail, dit-elle à son mari ; je vais à la Grotte.

—Dans ta position, c'est impossible, reprend le mari ; aller à Lourdes et revenir, c'est une course de trois fortes lieues.

—Tout est possible. Je vais guérir.

Nulle objection ne la put retenir. Elle partit avec ses deux enfants. Il faisait un beau clair de lune. Le silence redoutable de la nuit, troublé de moment en moment par des bruits inconnus, la solitude profonde de ces campagnes, vaguement éclairées et peuplées de formes indécises, effrayaient les enfants. Ils tremblaient et s'arrêtaient à chaque pas, mais Catherine les rassurait. Elle n'avait nulle peur et sentait qu'elle marchait vers la Vie.

Elle arriva à Lourdes à la naissance du jour. Elle rencontra Bernadette Quelqu'un lui dit que c'était la Voyante. Catherine ne répondit point, mais, s'avançant vers l'enfant bénie du Seigneur et aimée de Marie, elle lui toucha humblement la robe. Puis, elle continua son chemin vers les Roches de Massabielle, où, malgré l'heure matinale, une multitude de pèlerins se trouvaient déjà réunis et agenouillés.

Catherine et ses enfants s'agenouillent aussi et prient.

Et, après avoir prié, Catherine se lève et va baigner paisiblement sa main dans l'eau merveilleuse.

Et aussitôt ses doigts se redressent. Et aussitôt ses doigts s'assouplissent et revivent. La Sainte Vierge venait de guérir l'incurable.

Que fait Catherine ? Catherine n'est point surprise. Catherine ne pousse pas un cri, mais elle retombe à genoux et rend grâces à Marie et à Dieu. Pour la première fois depuis dix-huit mois, elle prie à mains jointes, et croise avec ses autres doigts ses doigts ressuscités.

Elle resta ainsi longtemps, absorbée dans un acte de reconnaissance.

De violentes souffrances rappelèrent brusquement à Catherine qu'elle était encore sur la terre. Comme cette pauvre femme était encore à

genoux, elle se sentit prise tout à coup par les premières douleurs de la délivrance.

Soudain Catherine se retourna vers la Sainte vierge.

"—Bonne mère, lui dit-elle avec simplicité, Vous qui venez de m'obtenir une si grande grâce, faites au moins que je puisse rentrer chez mo avant de mettre au monde l'enfant que je porte."

Et aussitôt toutes les douleurs s'apaisèrent et l'esprit, cet Esprit intérieur que nous croyons être l'Ange Gardien, lui dit :

—Sois tranquille. Pars avec confiance, tu arriveras sans accident.

—Levons-nous maintenant et partons, dit Catherine à ses deux enfants.

Et voilà qu'elle reprend, en les tenant par la main, le chemin de Loubajac, sans laisser soupçonner à personne la crise imminente et sans manifester aucune inquiétude, non-seulement aux assistants, mais même à la sage-femme de son village qui par hasard se trouvait là, et qu'elle aperçut au milieu des pèlerins. Heureuse, plus que nous saurions le dire, elle parcourut paisiblement et sans se hâter la longue route et les mauvais chemins qui la séparaient de sa maison. Les deux enfants n'avaient plus peur comme durant la nuit : le soleil s'était levé et leur mère était guérie.

Arrivée chez elle, Catherine voulut prier encore ; mais aussitôt les douleurs la reprirent. Un quart d'heure après, sa délivrance fut accomplie Un troisième fils lui était né.

A la même époque, une femme de Lamarque, Marianne Garrot, avait vu disparaître en moins de dix jours, par de simples lotions d'eau de la Grotte, une dartre laiteuse qui lui couvrait entièrement le visage et qui, depuis deux années, résistait à tous les traitements. Le docteur Amadou, de Pontacq, son médecin, avait constaté le fait et en fut plus tard l'irrécusable témoin devant la Commission épiscopale.

A Bordères, près de Nay, la veuve Marie Lanou-Domengé, âgée de quatre-vingts ans, était depuis trois ans atteinte dans tout le côté gauche d'une paralysie incomplète. Elle ne pouvait faire un pas sans un secours étranger, et elle était, par suite de son infirmité, incapable de tout travail.

M. le docteur Poueymiroo, de Mirepoix, après avoir inutilement employé quelques remèdes pour ramener la vie dans les membres atrophiés avait cessé de la soigner, tout en continuant à la voir.

L'espérance s'en va pourtant difficilement de l'esprit des malades.

—Quand donc guérirai-je ? disait la bonne femme à M. Poueymiroo, toutes les fois qn'elle le rencontrait.

—Vous guérirez quand le bon Dieu voudra, répondait invariablement le docteur, qui était loin de se douter, en s'exprimant ainsi, qu'il prononçait un mot prophétique.

" Pourquoi ne croirais-je pas cette parole et ne m'adresserais-je pas directement à la bonté divine," se dit un jour la vieille paysanne, en entendant parler de la Source de Massabielle.

Elle envoya quelqu'un à Lourdes chercher à la Source même un peu de cette eau qui guérissait.

Lorsqu'on la lui apporta, elle fut prise d'une grande émotion.

—Sortez-moi de mon lit, dit-elle, et tenez-moi debout.

On la leva, on l'habilla en toute hâte, presque fiévreusement. Les spectateurs et les acteurs de cette scène étaient troublés.

Deux personnes la soulevèrent et la tinrent debout en la soutenant sous les épaules.

On lui presenta un verre d'eau de la Grotte.

Marie étendit sa main tremblante vers l'eau libératrice, et y plongea ses doigts. Puis elle fit sur elle-même un grand signe de Croix, après lequel elle porta le verre à ses lèvres et en but lentement le contenu, absorbée sans doute en quelque fervente prière qu'elle faisait tout bas.

Elle était pâle, si pâle qu'on crut un instant qu'elle allait s'évanouir.

Mais, tandis qu'on faisait effort pour prévenir une chute, elle se redressa, tressaillit et regarda autour d'elle. Puis elle poussa comme un cri de joie triomphale :

—Lâchez moi ! lâchez-moi vite. Je suis guérie.

Ceux qui la soutenaient retirèrent leur bras à moitié et en hésitant. Marie s'élança aussitôt et se mit à marcher avec assurance, comme si elle n'eût jamais été malade.

Quelqu'un qui conservait, malgré tout, quelque crainte, lui présenta un bâton pour s'appuyer.

Marie regarda le bâton en souriant. Puis elle le prit, et, d'un geste dédaigneux, elle le jeta au loin, comme un objet désormais inutile.

A partir de ce jour, elle retourna aux rudes travaux des champs.

Quelques visiteurs, étant venus la voir pour vérifier le fait, lui demandèrent si elle pourrait marcher en leur présence.

—Marcher ? messieurs, s'écria t-elle ; mais je vais courir !

Et, disant ces mots, elle prit la course devant eux.

Ceci se passait au mois de Mai. Au mois de Juillet suivant, on se montrait, de l'un à l'autre, comme un phénomène, Marie, la vigoureuse octogénaire, qui fauchait vaillamment les blés et qui était loin d'être la dernière dans la fatigante besogne des moissonneurs.

Son médecin, l'honorable docteur Poueymiroo, louait Dieu de ce miracle évident, et plus tard, il signait, avec la Commission d'examen, le procès verbal des faits extraordinaires que nous venons de raconter, et devant lesquels il n'hésitait pas à reconnaître " l'action directe et évidente de la puissance divine."

La presse de Paris et de la province commençait à s'occuper des événements de Lourdes ; et bien au-delà des contrées pyrénéennes, l'attention publique se tournait peu à peu vers la Grotte de Massabielle.

Les guérisons innombrables qui s'accomplissaient soit à la Grotte, soit

même au loin, attiraient à Lourdes une foule immense de malades et de pèlerins. L'analyse Latour de Trie, et les prétendues propriétés minérales reconnues à la Source nouvelle par la médecine officielle ajoutaient encore au crédit de la Grotte, et tendaient à y faire affluer ceux-là mêmes qui, pour guérir, ne comptaient que sur les seules forces de la nature. D'un autre côté, la polémique, en passionnant les esprits, ajoutait à la multitude des croyants la mulitude des curieux. Tous les moyens pris par l'incrédulité tournaient directement contre le but qu'elle s'était proposé.

Le mois de Mai était revenu. Et les beaux jours de la saison printanière semblaient inviter les pèlerins à se rendre à la Grotte.

Impuissant et dépité, le Préfet voyait grandir et se généraliser ce soulèvement pacifique et prodigieux qui portait des multitudes chrétiennes, sans cesse renaissantes, à venir s'agenouiller et boire au pied d'une roche déserte.

Les mesures déjà prises avaient, il est vrai, empêché de donner à la Grotte l'aspect d'un oratoire, mais le fond des choses n'en était pas atteint. De toutes parts on accourait au lieu du Miracle.

Contrairement à l'espérance des Libres-Penseurs, à la crainte des Fidèles, à l'attente de tous, aucun désordre, absolument aucun, ne se produisait dans ce mouvement inouï d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de croyants, d'incrédules, d'indifférents, de curieux. Une main invisible semblait protéger ces foules contre elles-mêmes, alors que, sans chef et sans guide, elles se précipitaient chaque jour au nombre de plusieurs milliers de pèlerins vers la Source miraculeuse.

La Magistrature représentée par M. Dutour, et la Police personnifiée dans M. Jacomet considéraient avec stupeur cet étrange spectacle.

M. le baron Massy avait bien pu ordonner l'enlèvement de tout objet déposé à la Grotte. Mais nulle loi ne voyait un délit dans un pareil dépôt, et il était impossible d'interdire et de punir de telles offrandes. De sorte que, malgré les injonctions spoliatrices de M. le Préfet, la Grotte était souvent remplie de cierges allumés, de fleurs, d'ex-voto, et même de pièces d'argent ou d'or, pour l'érection du monument demandé par la Vierge. De pieux fidèles voulaient en cela marquer à la Reine des Cieux leur bonne volonté, même inutile, leur zèle et leur amour. " Qu'importe que l'on prenne l'argent ? Il aura été offert. Le cierge aura brillé d'une lueur fugitive en l'honneur de notre Mère, et le bouquet aura parfumé un instant la roche bénie, où elle posa ses pieds." Telles étaient les pensées de ces âmes chrétiennes.

Jacomet et ses agents venaient alors tout enlever. Parfois aussi, il se voyait contraint de conserver, malgré lui, leur air de fête à ces lieux bénis. C'était lorsque, l'ingénieuse piété des croyants ayant effeuillé des roses innombrables autour de la Grotte, il lui était impossible de ramasser les mille débris de fleurs sans nombre de ce tapis éclatant et parfumé.

Les foules agenouillées continuaient cependant de prier, sans rien répondre aux allures de provocation, et elles laissaient tout faire avec une de ces patiences extraordinaires comme Dieu seul peut en donner aux multitudes indignées.

La population restait calme. Le prétexte de faire de la rigueur au nom de l'ordre ne se présentait pas.

Une nuit, au milieu des ténèbres épaisses, des mains inconnues arrachèrent les tuyaux de la Source miraculeuse et firent se perdre les eaux sous des monceaux informes de pierres, de terre et de sable. Qui avait élevé ce monument ténébreux contre l'œuvre divine ? Quelles mains impies, et lâches dans leur impiété, avaient commis, en se cachant des hommes, une telle profanation ? Nul ne le sait. Mais lorsque le jour se leva et que le sacrilége fut connu, une sourde indignation, comme on avait pu le prévoir, parcourut les nombreuses foules accourues au lieu du scandale. La Police, la Magistrature, les sergents de vllle étaient en éveil, épiant, regardant, écoutant, mais ils ne purent constater ni une violence, ni un cri séditieux. L'influence supérieure et divine, qui maintenait dans l'ordre ces multitudes frémissantes, était évidemment invincible.

L'autorité municipale se défendit vivement de toute connivesnce dans cette indignité. Le soir même, ou le lendemain, le Maire donna ordre de rétablir les tuyaux et de déblayer le sol de la Grotte de tous les amas dont on avait obstrué la Source nouvelle.

Le Préfet, sentait de plus en plus tout moyen coercitif lui échapper par suite de cette tranquillité surprenante. Il fallait retourner sur ses pas dans la voie suivie jusqu alors et laisser franchement les populations libres, ou bien en venir purement et simplement à la violence et à la persécution et élever devant ces multitudes, en inventant un prétexte quelconque, des barrières arbitraires.

D'autre part, la variété et la soudaineté des guérisons opérées paraissaient à beaucoup de bons esprits assez mal expliquées par les propriétés thérapeutiques et minérales de la Source nouvelle. On contestait la rigueur de la décision scientifique portée par M. Latour de Trie. Un chimiste du pays, M. Thomas Pujo, prétendait que cette eau n'était que de l'eau ordinaire, et qu'elle n'avait par elle-même aucune propriété médicale. Plusieurs professeurs très-compétents de ces contrées confirmaient ces assertions. La Science commençait à déclarer entièrement erronée l'analyse de Trie. Ces rumeurs avaient pris une telle consistance que le Conseil municipal de Lourdes s'en émut. Le Maire ne put, devant le vœu unanime, se refuser à faire faire une seconde étude des eaux de la Source. Il fit rendre par le Conseil municipal une délibération l'autorisant à charger un des grands chimistes de notre époque, M. le professeur Filhol, d'une nouvelle et définitive analyse. Le Conseil vota en même temps les fonds nécessaires pour les honoraires du célèbre savant.

M. Filhol était un homme autorisé dans la science moderne, et son verdict devait évidemment être sans appel.

Qu'allait être son Analyse ? M. le Préfet n'était point assez chimiste pour le savoir. Mais nous croyons, sans grande crainte de nous tromper, qu'il devait être inquiet. Le verdict de l'éminent professeur de chimie à la Faculté de Toulouse pouvait déranger en effet les combinaisons et les plans de M. Massy. Il était urgent de se presser. Là encore, il fallait reculer ou aller plus avant.

Au milieu de ces passions si diverses et de ces multiples calculs, on n'avait point manqué de tenter sur Bernadette de nouvelles épreuves aussi inutiles que les précédentes.

Elle se préparait à faire sa première communion, et elle la fit le 3 juin, jeudi de la Fête-Dieu. C'était le jour même où le Conseil municipal de Lourdes chargeait M. Filhol d'analyser la Source mystérieuse, jaillie naguères sous la main de la Voyante en extase.

Malgré la retraite où elle eût aimé à se cacher et à se recueillir, on continuait à la visiter. Elle était toujours l'enfant innocente et simple dont nous avons essayé de tracer le portrait. Par sa candeur, par son éclatante bonne foi, par son parfum délicat de sainteté paisible, elle charmait tous ceux qui l'approchaient.

Un jour, une dame, après s'être entretenue avec elle, voulut, dans un mouvement de vénération enthousiaste assez concevable pour ceux qui ont connu Bernadette, échanger son chapelet de pierres précieuses contre celui de l'enfant :

" — Gardez le vôtre, madame, répondit-elle en montrant son modeste instrument de prières. Voici le mien ; et je ne veux point le changer. Il est pauvre comme moi et convient mieux à mon indigence.

Un ecclésiastique essaie de lui faire accepter une pièce d'argent. Elle refuse, il insite. Nouveau refus, si formel qu'une plus longue insistance semble inutile. Le prêtre pourtant ne se tient pas pour battu :

—Prenez, dit-il : ce ne sera point pour vous, ce sera pour les pauvres, et vous aurez le plaisir de faire l'aumône.

—Faites-la de vos mains à mon intention, M. l'abbé ; et cela vaudra mieux que si je la faisais moi-même, répondit l'enfant.

La pauvre Bernadette entendait servir Dieu gratuitement, et remplir, sans sortir de sa noble pauvreté, la mission qu'elle avait reçu d'en haut. Et cependant, elle et sa famille manquaient quelquefois de pain.

Le Ministre des Cultes, dans une lettre qui fut communiquée à plusieurs fonctionnaires, témoignait au Préfet de sa haute satisfaction, et, le louant de tout ce qu'il avait fait jusque-là, il le pressait de prendre des mesures énergiques, et ajoutait qu'il fallait en finir à tout prix avec la Grotte et les miracles de Lourdes.

De ce côté-là comme de tous les autres, il fallait reculer ou aller plus avant.

Qu'y avait-il à faire cependant ?

Le plan de l'œuvre divine se déroulait peu à peu avec sa logique admirable et puissante. Mais personne en ce moment, et M. Massy moins que toute autre, n'apercevait, quelque manifeste qu'elle fût, l'invisible main de Dieu qui dirigeait toutes choses.

La marche des événements, lente mais irrésistible, renversait successivement toutes les thèses de l'incrédulité et forçait cette misérable philosophie humaine à battre en retraite et à abondonner un à un tous ses retranchements.

Les Apparitions avaient eu lieu. La Libre-Pensée les avait tout d'abord niées absolument, en accusant la Voyante de n'être qu'un instrument, et de se livrer à une supercherie interressée. Cette thèse n'avait pas tenu devant l'examen de l'enfant, dont la véracité s'imposait.

L'incrédulité, débusquée de cette première position, s'était rabattue sur l'hallucination et le catalepsie.—" Elle croit voir : elle ne voit pas. Il n'y a rien."

La Providence cependant avait ramassé des quatre coins de l'horizon ses milliers et ses milliers de témoins autour de l'enfant en extase ; et, le moment venu, elle avait donné à la vérité des récits de Bernadette une attestation solennelle, en faisant jaillir publiquement une Source miraculeuse devant le regard émerveillé des multitudes accourues.

—Il n'y a pas de source, avaient dit les incroyants. C'est un suintement, une flaque d'eau, une mare : tout ce que l'on voudra, tout, excepté une source.

Mais à mesure qu'ils la niaient publiquement et solennellement, la Source grandissait en quelque sorte comme un être vivant, et prenait des proportions prodigieuses. Plus de cent mille litres par jour sortaient de l'étrange rocher.

—C'est le hasard ! c'est une circonstance bizarre, avait balbutié l'incrédulité éperdue et reculant d'heure en heure.

Et voilà que, les choses suivant leur invincible cours,—les guérisons les plus éclatantes avaient aussitôt attesté de toutes parts le caractèr miraculeux de la Source et donné une nouvelle et décisive preuve de la divine réalité de l'Apparition toute-puissante, dont le geste avait fait jaillir cette Fontaine de Vie sous la main d'une simple mortelle.

Le premier mouvement des philosophes avait été de nier les guérisons, comme ils avaient nié tout d'abord la sincérité de Bernadette, comme ils avaient nié l'existence de la Source.

Et soudain les guérisons étaient devenues si nombreuses, si notoires, que ce monde ennemi avait été forcé de battre encore en retraite et de les admettre.

—Eh bien ! soit, il y a des guérisons, mais elles sont minérales : la Source a des vertus thérapeutiques, s'était écriée l'incrédulité, en tenant

à la main je ne sais quel semblant d'analyse chimique. Et alors les guérisons foudroyantes s'étaient multipliées, absolument inexplicables par une telle hypothèse ; et en même temps, de divers côtés, plusieurs chimistes consciencieux et éclairés s'étaient levés, déclarant hautement que la source de Massabielle n'avait *par elle-même* aucune vertu minérale, que c'était de l'eau ordinaire et que l'analyse tout à fait officielle de M. Latour de Trie, était quelque peu officieuse.

Chassés de la sorte de tous les retranchements où, de défaite en défaite, ils s'étaient réfugiés ; poursuivis par la fulgurante évidence des faits ; écrasés par le poids de leurs aveux ; ne pouvant reprendre ces aveux successifs et forcés, publiquement enregistrés dans leurs propres journaux, qu'avaient à faire les philosophes et les libres-penseurs ? Les Libres-Penseurs et les Philosophes n'avaient qu'à rendre humblement les armes à la Vérité. Ils n'avaient qu'à baisser la tête, à plier les genoux et à croire.

L'impiété, honteusement pourchassée d'argutie en argutie, de sophisme en sophisme, de mensonge en mensonge, et acculée jusqu'à l'absurde, se démasqua brusquement et montra son vrai visage. Elle passa, voulons-nous dire, du domaine de la discussion et du raisonnement, qu'elle avait tenté d'usurper, dans celui de l'intolérance et des actes violents, qui est le sien propre.

On était arrivé au mois de juin. La saison des eaux thermales commençait : elle allait amener aux Pyrénées les baigneurs et les touristes de toute l'Europe, et les rendre témoins du scandale que faisait le Surnaturel dans le département administré par le baron Massy. Les instructions de M. Rouland devenaient des plus pressantes et poussaient aux coups d'autorité.

Le fait d'aller boire à une Source en passant sur les communaux de la Ville n'avait cependant aucun caractère criminel aux yeux de la Loi. Le génie des adversaires de la Superstition devait donc, avant toutes choses, inventer un prétexte.

L'habile Préfet eut à ce sujet une inspiration aussi ingénieuse que simple. Le terrain des Roches Massabielle appartenant à la commune de Lourdes, le Maire, comme administrateur, pouvait défendre d'y entrer sous un motif quelconque ou même sans motifs, de même qu'un propriétaire interdit, quand il lui plaît et à qui il lui plaît, d'entrer sur sa terre et dans sa maison. Une telle défense, publiquement édictée, créait pour chaque visiteur un délit caractérisé, le délit de violation de propriété.

Par cette très-habile mesure on transformait un acte, absolument innocent en lui-même, en un fait délictueux, passible des peines voulues par a Loi.

Ce plan une fois trouvé, le Préfet se décida à agir et à faire du despotisme.

Le lendemain, le Maire de Lourdes reçut l'ordre de prendre l'arrêté suivant : " Le MAIRE de la ville de Lourdes,

" *Vu les instructions à lui adressées par l'Autorité supérieure ;*

" Vu les lois du 14, 22 décembre 1789, du 16-24 août 1790, du 19-22 " juillet 1791, et celle du 18 juillet 1837, sur l'Administration Muncipale ;

" Considérant qu'il importe, *dans l'intérêt de la Religion*, de mettre " un terme aux scènes *regrettables*, qui se passent à la Grotte de Massa- " bielle, sise à Lourdes, sur la rive gauche du Gave ;

" Considérant, d'un autre côté, que *le devoir de Maire est de veiller à* " *la santé publique locale ;*

" Considérant qu'un grand nombre de ses administrés et de personnes " étrangères à la commune viennent puiser de l'eau à une Source de la " dite Grotte ;

" Considérant qu'*il y a de sérieuses raisons de penser que cette eau* " *contient des principes minéraux*, et qu'il est prudent, avant d'en per- " mettre l'usage, d'attendre qu'une analyse scientifique fasse connaître " les applications qui en pourraient être faites par la Médecine ; que d'ail- " leurs la *Loi soumet l'exploitation des Sources d'eau minérale à l'auto-* " *risation préalable du Gouvernement :* ARRETÉ :

ARTICLE PREMIER. " Il est défendu de prendre de l'eau à la dite Source.

ART. 2. " Il est également interdit de passer sur le communal dit " rive de Massabielle."

ART. 3. " Il sera établi à l'entrée de la Grotte une barrière pour en empêcher l'accès.

" Des poteaux seront également placés qui porteront ces mots : IL EST " DÉFENDU D'ENTRER DANS CETTE PROPRIÉTÉ.

ART. 4. " Toute contravention au présent Arrêté sera poursuivie con- " formément à la Loi.

ART. 5. " M. le Commissaire de Police, la Gendarmerie, les Gardes- " Champêtres, et les Autorités de la commune,

" Demeurent chargés de l'exécution du présent Arrêté.

" Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie. le 8 juin 1858.

" *Le maire*, A. LACADÉ. " Vu et approuvé :

" *Le préfet*, O. MASSY."

Ce ne fut pas sans quelque hésitation que M. Lacadé consentit à signer un pareil Arrêté et à se charger de l'exécution d'une semblable mesure. Enfin il le fit publier à son de trompe et afficher dans toute la Ville. En même temps, sous la protection de la main armée et sous la direction de Jacomet, des barrières furent élevées autour des Roches Massabielle, de façon à empêcher complètement, à moins d'effraction ou d'escalade, tout accès à la Grotte et à la Source miraculeuse. Des poteaux avec des inscriptions furent plantés çà et là, à tous les points par où on pouvait pénétrer sur le terrain communal qui entourait les Roches vénérées. Ils portaient défense d'entrer sur ce terrain sous peine de poursuites devant les tribunaux. Des Sergents de ville et des Gardes veillaient jour et

nuit, se relevant d'heure en heure, et dressant des procès-verbaux contre quiconque franchissait les poteaux pour aller s'agenouiller aux environs de la Grotte.

Il y avait à Lourdes un Juge de Paix. Cet homme se nommait Duprat. Il était aussi acharné contre la Superstition que M. Jacomet, M. Massy, M. Dutour et autres autorités constituées. Ce juge, ne pouvant en de telles circonstances condamner les délinquants qu'à une amende minime, imagina un moyen détourné de rendre l'amende énorme et véritablement redoutable pour les pauvres gens qui, de tous côtés, venaient prier devant la Grotte et demander à la Vierge, celui-ci, le retour d'une santé perdue ; celui-là, la guérison d'un enfant bien-aimé ; un troisième, quelque grâce spirituelle, quelque consolation à une grande douleur.

M. Duprat, agissant au correctionel, condamnait ces malfaiteurs à cinq francs d'amende. Mais, par une conception digne de son génie, il englobait en un seul jugement tous ceux qui avaient violé la défense préfectorale, soit en faisant partie de la même foule, soit même, paraît-il, en se rendant à la Grotte dans le cours de la même journée. Et il prononçait contre eux tous une condamnation *solidaire* aux dépens. De sorte que pour peu que cent ou deux cents personnes se rendissent ainsi aux Roches Massabielle, chacune d'elles se trouvait exposée à payer non seulement pour elle-même, mais pour les autres, c'est-à-dire à verser une somme de 500 à 1,000 francs. Et cependant, comme la condamnation individuelle et principale n'était que de cinq francs, la décision de ce magistrat était sans appel devant un tribunal supérieur et il n'y avait aucun moyen de la faire réformer. Le juge Duprat était tout-puissant, et c'est ainsi qu'il usait de sa toute-puissance.

Une si brutale intervention du Pouvoir dans la grave question qui s'était posée depuis quelques mois sur les rives du Gave, impliquait de la part des Gouvernants non seulement la négation de l'événement surnaturel, mais la négation même de sa possibilité. Etant admise en effet, pour un seul instant, la *possibilité* de l'Apparition, les mesures administratives eussent été tout autre, Elles auraient eu pour but l'examen, tandis qu'elles ne tendaient visiblement qu'à l'étouffement de la question.

On comptait par centaines ou par milliers des témoins loyaux et à l'abri de tout soupçon qui disaient avoir été guéris par l'usage des eaux de la Grotte. Il ne s'en rencontrait pas un seul à qui elles eussent été funestes, et qui en eût éprouvé quelque mal. Pourquoi donc ces mesures prohibitives, ces barrières élevées, cette force armée et menaçante, ces persécutions ?—Pourquoi, puisqu'on se permettait de telles mesures, ne pas être logique jusqu'au bout ? Pourquoi ne pas fermer tout pèlerinage où un malade a retrouvé la santé, toute église où un homme en prières a cru recevoir une grâce de Dieu ?

C'est ce qu'on se demandait de toutes parts.

" Si Bernadette, disaient quelques-uns, avait, sans parler en rien de Visions ou d'Apparitions, découvert purement et simplement une Source minérale possédant de puisantes vertus curatives, quelle autorité assez barbare eût empêché les malades d'aller y boire ? Sous le règne de Néron on ne l'eût osé : sous tous les régimes on voterait une récompense à l'enfant. Mais ici, les malades s'agenouillent avant de prier, c'est la prière que l'on poursuit."

—Mais la superstition ? disaient les libres-penseurs.

—L'Eglise n'est-elle pas là pour y veiller et pour défendre les fidèles contre l'erreur ? Laissez-la agir dans son domaine, et ne transformez pas en concile le conseil de Préfecture, et en Pape infaillible un Préfet ou un Ministre. Quel désordre a été produit ? Aucun. Quel mal a eu lieu qui justifie vos mesures et vos prohibitions ? Aucun. La Source mystérieuse n'a fait que du bien. Laissez les populations croyantes aller y boire, si cela leur plait. Laissez-leur la liberté de croire, de prier, de guérir ; la liberté de se tourner vers Dieu, et de demander aux puissances d'en haut l'allégement de leurs douleurs. Libres-penseurs, tolérez la libre prière.

LIVRE SEPTIEME.

Réserve de l'Evêque—Procès, condamnations et acquittements.—Fermentation populaire.—La saison des eaux.—Le public européen.— Dernière Apparition.—Visions illustres.—Analyse définitive du professeur Filhol.—Ordonnance de l'Evêque, constituant une Commission.—Lettre du Ministre des Cultes à l'Evêque de Tarbes.—Réponse de ce dernier.

Le Clergé continuait à ne pas se rendre à la Grotte et à se tenir entièrement en dehors du mouvement. Les ordres de Mgr. Laurence à ce sujet étaient strictement observés dans tout le diocèse.

Les populations, cruellement agitées par les persécutions administratives, se tournaient avec anxiété vers les autorités ecclésiastiques chargées par Dieu de la conduite et de la défence des Fidèles, et elles s'attendaient à voir l'Evêque protester énergiquement contre la violence faite à leur liberté religieuse.

Mgr. Laurence continuait cependant de demeurer dans son immobile réserve.

Assurément, l'Evêque n'eût jamais conseillé les mesures prises par l'autorité civile, et il les désapprouvait vivement :

" Je déplore comme vous les mesures que l'on prend," disait l'Evêque dans son intimité, à ceux qui le pressaient d'intervenir, " mais, n'étant point chargé de la Police, ni consulté, je ne puis que " laisser faire. Chacun répond de ses actes..... Je n'ai été pour rien " jusqu'ici, ajoutait-il, dans les actes de l'Autorité civile, relativement à

" la Grotte : et je me félicite de m'en tenir là. Plus tard, l'Autorité " ecclésiastique verra s'il y a quelque chose à faire. " Dans cet esprit de prudence et d'expectative, l'Evêque ordonna au Clergé diocésain de prêcher hautement le calme aux populations, et d'employer son influence à les faire se soumettre à l'Arrêté du Préfet. Eviter tout désordre matériel, ne créer aucun embarras nouveau, favoriser même, par respect pour le principe d'Autorité, l'exécution des mesures prises au nom du Pouvoir et voir venir les événements, paraissait à l'Evêque le plus sage de tous les partis.

Peut-être, s'il avait eu en ce moment la foi puissante des multitudes eût-il raisonné d'autre sorte. Mais il était bon qu'il raisonnât et qu'il agit ainsi ; il était bon qu'il ne crût pas encore.

La Providence avait résolu que le grand fait de l'Apparition de la Très-Sainte Vierge au dix-neuvième siècle, traversât, comme le Christianisme naissant, les épreuves et les persécutions. Elle voulait que la foi universelle commençât par les petits et les humbles, de façon que là, comme au Royaume du Ciel, les derniers fussent les premiers, et les premiers, les derniers. Il était donc nécessaire, dans la pensée divine, que l'Evêque, bien loin d'avoir l'initiative, fût des plus longs, à se rendre, pour ne céder enfin, après tous les autres, qu'à la gravité irrécusable des témoignages et à l'irrésistible évidence des faits.

Moins calmes et moins patientes que l'Evêque, emportées par l'enthousiasme des grandes choses qui se passaient sous leurs yeux, et par l'émouvant spectacle des guérisons miraculeuses qui se multipliaient, les populations, cependant, ne se laissaient nullement arrêter par les mesures violentes de l'Administration.

Les plus intrépides, bravant les tribunaux et leurs amendes, franchissaient les barrières et venaient prier devant la Grotte, après avoir jeté leur nom aux Gardes qui veillaient à l'entrée du terrain communal.

Parfois les croyants, respectant les barrières, où stationnaient les Gardes à la frontière du terrain communal, parvenaient à la Grotte par des chemins détournés. Quelqu'un d'entre eux, laissé en arrière, faisait le guet et prévenait, par un signal convenu, de l'arrivée de la Police. Des malades furent ainsi péniblement transportés jusqu'à la Source miraculeuse. L'autorité officicielle, informée de ces infractions, doubla les postes, et intercepta tous les sentiers.

On en vit alors, malgré la violence des eaux, traverser le Gave à la nage pour venir prier devant la Grotte et boire à la sainte Fontaine.

Souvent on allait, pour éviter le délit, se prosterner contre les poteaux mêmes, à la limite extérieure du terrain communal. C'était une protestation muette contre les mesures de l'autorité civile, et comme un muet appel au Dieu Tout-Puissant.

Parfois, des malheureux, venus de loin, des infortunés en proie à la paralysie, à la cécité, à quelqu'une de ces tristes infirmités que la médecine abandonne, et que Dieu seul a le secret de guérir, arrivaient chez le Maire, et le suppliaient à mains jointes de leur permettre d'aller chercher une suprême chance de salut à la Source miraculeuse. Le Maire, obstiné dans la consigne préfectorale, refusait, au nom de l'Autorité supérieure, la permission demandée.

Cruauté sans excuse, on verbalisait contre les malades.

Le plus grand nombre allait alors sur la rive droite du Gave, en face de la Grotte. Il y avait là, à certains jours, un peuple innombrable, sur lequel on n'avait aucune prise ; car le terrain que foulaient ces multitudes appartenait à des particuliers, qui croyaient attirer sur eux la bénédiction du ciel en autorisant les pèlerins à venir s'agenouiller dans ces prairies, et à y prier, les yeux tournés vers le lieu des Apparitions et la Fontaine des Miracles.

Durant ce concours prodigieux, la jeune Bernadette, épuisée par son asthme, fatiguée sans doute aussi par tant de visiteurs, qui voulaient la voir et l'entendre, tomba malade.

Dans son vif désir de calmer les esprits et d'éloigner toute cause d'agitation, Monseigneur profita de cette circonstance pour faire conseiller aux parents d'envoyer Bernadette aux eaux de Cauterets qui sont toutes voisines de Lourdes. C'était un moyen de soustraire la Voyante à ces dialogues, à ces interrogations, à ces récits de l'Apparition dont tout le monde était avide et qui entretenaient l'émotion populaire. Les Soubirous, inquiets de l'état de Bernadette et trouvant, de leur côté, que ces perpétuelles visites la brisaient, la confièrent à une tante qui allait elle-même à Cauterets et qui se chargea gratuitement des menues dépenses de ce voyage, d'ailleurs très-peu coûteux à cette époque de l'année où les thermes sont encore presque déserts. Les privilégiés et les riches n'y viennent qu'un peu plus tard et il n'y a guère à Cauterets, pendant le mois de Juin, que quelques pauvres gens de la Montagne. Malade, cherchant le silence et le repos, essayant de se soustraire le plus possible à la curiosité publique, Bernadette y prit les eaux pendant deux ou trois semaines.

A mesure que Juin s'inclinait vers son terme, on entrait cependant dans la grande période des eaux pyrénéennes.

Bernadette était retournée à Lourdes chez ses parents.

De tous côtés arrivaient aux stations thermales des baigneurs, des touristes, des curieux, des voyageurs, des explorateurs, des savants venus des mille chemins de l'Europe.

Cette société si variée, ce monde cosmopolite, essentiellement ondoyant et divers, représentait toutes les croyances et toutes les incroyances, toutes les philosophies graves et frivoles, toutes les opinions et tous les systèmes. C'était l'Europe en résumé et en raccourci : l'Europe que, par la suite

naturelle des choses et à l'heure voulue, la Providence mettait en présence des événements surnaturels et des miracles qui s'accomplissaient à la porte des Pyrénées. Dieu suivait ses plans éternels. De même qu'autrefois, à Bethléem, il s'était montré aux bergers, bien avant de se montrer aux Rois-Mages ; de même, à Lourdes, il avait d'abord appelé les humbles et les petits, les montagnards et les pauvres ; et c'était seulement après ceux-là qu'il convoquait le monde riche et brillant, les souverains de la fortune, de l'intelligence et de l'art, au spectacle de son œuvre.

La plupart des pélerins ou des voyageurs se gardaient bien de respecter les consignes et les barrières. Ils bravaient les procès-verbaux et se rendaient à la Grotte ; les uns, par un sentiment de foi religieuse ; les autres par un vif sentiment de curiosité.

Il était des circonstances où le zèle de la Police et le courage civil de Jacomet lui-même étaient mis à de rudes épreuves. D'illustres personnages violaient la clôture. Grave embarras. Un jour, on arrête brusquement un homme, un étranger aux traits accentués et puissants, qui arrivait vers le poteau avec la visible intention d'aller aux Roches Massabielle.

—On ne passe pas.

—Vous allez voir que l'on passe, répond vivement l'inconnu, en entrant sans se troubler sur le terrain communal et se dirigeant vers le lieu de l'Apparition.

—Votre nom ? Je vous dresse procès-verbal.

—Je me nomme Louis Veuillot, répondit l'étranger.

Pendant qu'on verbalisait contre le célèbre écrivain, une dame avait franchi la limite à quelques pas en arrière, et était allée s'agenouiller contre la barrière de planches qui fermait la Grotte. A travers les fissures de cette palissade, elle regardait couler la Source miraculeuse et priait. Que demandait-elle à Dieu ? Son âme se tournait-elle vers le présent ou vers l'avenir ? Priait-elle pour elle-même, ou pour d'autres, qui lui étaient chers et dont la destinée lui était confiée ? Implorait-elle les bénédictions et la protection du Ciel pour une personne ou pour une famille ? Il n'importe.

Cette femme en prières n'avait pas échappé aux yeux vigilants qui représentaient la politique préfectorale, la magistrature et la police.

L'Argus quitte M. Veuillot et court vers cette femme à genoux.

—Madame, dit-il, il n'est pas permis de prier ici. Vous êtes prise en flagrant délit ; vous aurez à en répondre devant M. le Juge de Paix, jugeant au correctionnel et en dernier ressort. Au nom de la Loi, je vous dresse procès-verbal. Votre nom ?

—Volontiers, dit la dame : je suis Madame l'Amirale Bruat, Gouvernante de Son Altesse, le Prince Impérial.

Le terrible Jacomet avait plus que personne le sentiment des hiérarchies sociales et le respect des puissances établies. Il ne verbalisa point.

De telles scènes se renouvelaient souvent. Certains procès-verbaux

effrayaient les agents du Préfet et eussent probablement effrayé le Préfet lui-même. Chose déplorable : l'Arrêté était violé impunément par les puissants, tandis qu'on sévissait contre les faibles. On avait deux poids et deux mesures.

Le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, Bernadette avait entendu en elle-même la voix qui s'était tue depuis quelques mois et qui l'appelait, non plus aux Roches Massabielle, alors fermées et gardées, mais sur la rive droite du Gave, dans ces prairies où la foule se rassemblait et priait, à l'abri des procès-verbaux et des vexations de la Police. Il était huit heures du soir. A peine l'enfant se fut-elle agenouillée et eut elle commencé la récitation du chapelet, que la très sainte Mère de Jésus-Christ lui apparut. Le Gave, qui la séparait de la Grotte, avait en quelque sorte cessé d'exister aux yeux de l'extatique. Elle ne voyait devant elle que la Roche bénie, dont il lui semblait être aussi près qu'autrefois, et la Vierge Immaculée qui lui souriait doucement, comme pour confirmer tout le passé et illuminer tout l'avenir. Aucune parole ne sortit des lèvres divines. A un certain moment, Elle inclina la tête vers l'enfant, comme pour lui dire ou un "Au revoir" très-lointain, ou un adieu suprême. Puis, Elle disparut et rentra dans les cieux. Ce fut la dix-huitième Apparition : ce devait être la dernière.

Dans un sens différent ou opposé, des faits étranges se produisirent, qu'il importe de signaler. A trois ou quatre reprises quelques enfants et quelques femmes prétendirent avoir des Visions comme Bernadette.

Ces Visions étaient-elles vraies ? la Mystique diabolique ecsayait-elle de se mêler, pour la troubler, à la Mystique divine ? Y avait-il simplement au fond de ces singuliers phénomènes le dérangement d'esprit, l'exaltation ou la perverse espièglerie de quelques méchants enfants ? ou bien fallait-il chercher quelque part, se cachant dans un ombre perfide, certaines mains hostiles qui poussaient ces visionnaires en avant pour discréditer les événements miraculeux de la Grotte ? Nous ne savons.

La multitude, avec ses milliers de regards fixés sur tous les détails, avec ses intuitions et ses besoins de conclure, fut moins réservée que nous dans ses jugements.

L'hypothèse que les soi-disant visionnaires étaient incités par de sourdes manœuvres de la Police prit aussitôt, à tort ou à raison, dans le public devenu fort défiant, une très-sérieuse consistance. Les deux ou trois enfants qui prétendaient avoir des Apparitions mêlaient à leur récit, d'ailleurs assez incohérent, toutes sortes d'extravagances. Ils escaladèrent un jour la barrière en planches qui fermait la Grotte, et, sous prétexte d'offrir leurs services aux pèlerins, de puiser pour eux de l'eau, de faire toucher leurs chapelets à la Roche bénie, ils recevaient et s'appropriaient des offrandes. Détail remarquable, Jacomet, à qui il eût été si facile de les arrêter, ne les inquiétait point. Il affectait tantôt de ne pas s'apercevoir

de ces scènes étranges, de ces extases, de ces infractions à l'Arrêté, tantôt d'être absent quand elles se produisaient. M. le Curé de Lourdes, ému de ces scandales, se hâta de chasser honteusement du catéchisme les enfants visionnaires, en déclarant que si de pareils faits se renouvelaient une seule fois, il saurait faire, lui-même, une enquête sévère et en découvrir les véritables instigateurs.

L'attitude et la menace du Curé produisirent un effet subit et radical. Les prétendues visions cessèrent net, et il n'en fut plus question. Elles n'avaient duré que quatre ou cinq jours.

L'abbé Peyramale instruisit l'Evêché de cet incident. Quand à M. Jacomet, il adressa de son côté aux autorités compétentes un rapport hyperbolique et romanesque dont nous aurons plus tard l'occasion de parler.

Cette audacieuse tentative de l'esprit ennemi, essayant de dénaturer et de déshonorer le mouvement, venait s'ajouter à toutes les raisons péremptoires qui pressaient l'Evêque d'agir. Tout se réunissait pour montrer que le moment d'intervenir était arrivé, et pour mettre l'autorité religieuse en demeure d'examiner et de se prononcer.

Des hommes considérables dans le monde chrétien, tels que Mgr. de Salinis, archevêque d'Auch; Mgr. Thibaut, évêque de Montpellier; Mgr de Garsignies, évêque de Soissons; M. Louis Veuillot, rédacteur en chef du journal l'*Univers* ; des personnages moins connus, mais d'une haute notabilité, et un grand nombre de catholiques éminents, se trouvaient alors dans ces contrées. Tous avaient étudié les faits extraordinaires qui font l'objet de cette histoire ; tous avaient vu et interrogé Bernadette ; tous avaient cru ou inclinaient à croire. On citait un évêque, des plus vénérés, qui n'avait pu contenir son émotion au récit si vivant, si naïf et si éclatant de vérité de la jeune Voyante. En contemplant cette petite enfant sur le front de laquelle l'ineffable Vierge, Mère de Dieu, avait reposé ses regards, le Prélat n'avait point su résister au premier mouvement de son cœur attendri. Il s'était prosterné lui, prince de l'Eglise, devant la majesté de cette humble paysanne.

—Priez pour moi, bénissez-moi et mon troupeau, lui dit-il d'une voix étouffée, et se troublant au point de plier les genoux.

—Relevez-vous, Monseigneur! C'est à vous de bénir cette enfant, s'écria le Curé de Lourdes, présent à cette scène, et prenant vivement l'Evêque par la main pour l'aider à se remettre debout.

Quelque brusque et rapide qu'eût été le mouvement du prêtre, Bernadette l'avait déjà devancé ; et, toute confuse en son humilité, elle courbait la tête sous la main du Prélat. L'Evêque la bénit, non sans verser des larmes.

L'ensemble des événements, le témoignage de tant d'hommes graves, le spectacle de leur conviction après examen, étaient faits pour frapper vive-

ment l'esprit clair et sagace de l'Evêque de Tarbes. Mgr Laurence jugea que l'heure était venue de parler, et il sortit enfin de son silence. Le 28 juillet, il rendit l'Ordonnance suivante, qui fut connue immédiatement dans tout le diocèse, et qui produisit une immense émotion ; car chacun comprit que la situation extraordinaire dont on était préoccupé depuis si longtemps allait enfin marcher vers sa solution.

ORDONNANCE DE MGR. L'EVEQUE DE TARBES, CONSTITUTIVE D'UNE COMMISSION CHARGÉE DE CONSTATER L'AUTHENTICITE ET LA NATURE DES FAITS QUI SE SONT PRODUITS, DEPUIS ENVIRON SIX MOIS, A L'OCCASION D'UNE APPARITION, VRAIE OU PRETENDUE, DE LA TRES-SAINTE VIERGE DANS UNE GROTTE, SISE A L'OUEST DE LA VILLE DE LOURDES.

" Bertrand-Sévère-Laurence, par la Miséricorde divine et la grâce du " Saint-Siége apostolique, Evêque de Tarbes.

" Au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en " Notre-Seigneur Jésus-Christ.

" Des faits d'une haute gravité se rattachant à la Religion, qui remuent " le diocèse et retentissent au loin, se sont passés à Lourdes depuis le 11 " février dernier.

" Bernadette Soubirous, jeune fille de Lourdes, âgée de quatorze ans, " aurait eu des Visions dans la Grotte de Massabielle, située à l'ouest de " cette ville ; la Vierge Immaculée lui aurait apparu. Une Fontaine y " aurait surgi. L'eau de cette Fontaine, prise en boisson ou en lotions, " aurait opéré un grand nombre de guérisons : ces guérisons seraient " réputées miraculeuses. Des gens en foule sont venus et viennent " encore, soit de notre diocèse, soit des diocèses voisins, demander à cette " eau la guérison de leurs maux divers, en invoquant la Vierge Immaculée.

" L'Autorité civile s'en est émue.

" De toutes parts, et dès le mois de mars dernier, on demande que " l'Autorité ecclésiastique s'explique sur ce pèlerinage improvisé.

" Nous avons d'abord cru que l'heure n'était pas venue de nous occuper " utilement de cette affaire ; que, pour asseoir le jugement qu'on attend " de nous, il fallait procéder avec une sage lenteur, se défier de l'entraîne- " ment des premiers jours, laisser calmer les esprits, donner le temps à la " réflexion, et demander des lumières à une observation attentive et éclairée.

" Trois classes de personnes font appel à notre décision, mais dans des " vues différentes :

" Ce sont d'abord celles qui, se refusant à tout examen, ne voient dans " les faits de la Grotte et dans les guérisons attribuées à l'eau de la Fon- " taine que superstitions, jongleries et moyens de faire des dupes. Il est " évident que nous ne pouvons être de leur avis *à priori* et sans un sérieux " examen : leurs journaux ont d'abord crié, et bien haut, à la superstition, " à la supercherie, à la mauvaise foi ; ils ont affirmé que les faits de la

" Grotte avaient leurs raisons d'être dans un intérêt sordide, une cupidité " coupable, et ont ainsi blessé le sens moral de nos populations chrétiennes. " Le parti de tout nier, d'accuser les intentions est le plus facile pour " trancher les difficultés, nous en convenons ; mais, outre qu'il est peu " loyal, il est déraisonnable et plus propre à irriter les esprits qu'à les " convaincre. Nier la possibilité des faits surnaturels, c'est suivre une " école surannée, c'est abjurer la Religion chrétienne et se traîner dans " l'ornière de la philosophie incrédule du siècle dernier. Nous ne pou- " vons, nous Catholiques, ni prendre conseil, dans cette circonstance, " auprès des personnes qui dénient à Dieu le pouvoir de faire des excep- " tions aux lois générales qu'il a établies pour gouverner le monde, l'ou- " vrage de ses mains, ni entrer en discussion avec elle pour arriver à " connaître si tel ou tel fait est surnaturel, attendu que, d'*avance*, elles " proclament que le Surnaturel est impossible. Est-ce à dire que nous " repoussons, sur les faits dont il s'agit, une discussion large, sincère, " consciencieuse, éclairée par la science et ses progrès ? Non, certes : " nous l'appelons, au contraire, de tous nos vœux. Nous voulons que ces " faits soient d'abord soumis aux règles sévères de la certitude qu'admet " une saine philosophie ; qu'ensuite, pour décider si ces faits sont sur- " naturels et divins, on appelle à la discussion de ces graves et difficiles " questions, des hommes spéciaux et versés dans les sciences de la théo- " logie mystique, de la médecine, de la physique, de la chimie, de la " géologie, etc., etc. ; enfin, que la Science soit entendue et qu'elle se " prononce. Nous désirons avant tout que, pour arriver à la vérité, aucun " moyen ne soit omis.

" Il est une autre classe de personnes qui n'approuvent ni ne blâment " les faits que l'on raconte, mais qui suspendent leurs jugements : avant " de se prononcer, elles désirent connaître la décision de l'Autorité com- " pétente, et la sollicitent de tous leurs vœux.

" Il est enfin une troisième classe très-nombreuse et qui a déjà, sur les " faits qui nous occupent, des convictions acquises, quoique prématurées. " Elle attend avec une vive impatience que l'Evêque diocésain prononce " en premier ressort sur cette grave affaire. Bien qu'elle espère de notre " part une décision favorable à ses pieux sentiments, nous connaissons " assez sa soumission à l'Eglise, pour être assuré qu'elle accueillera notre " jugement, quel qu'il soit, dès qu'il lui sera connu.

" C'est donc pour éclairer la religion et la piété de tant de milliers de " fidèles, pour répondre à un besoin public, fixer des incertitudes et cal- " mer les esprits, que nous cédons aujourd'hui aux instances qui se renou- " vellent depuis longtemps de toutes parts : nous appelons la lumière sur " des faits qui intéressent au plus haut degré les Fidèles, le culte de " Marie, la Religion elle-même. Nous avons résolu, à cet effet, d'insti- " tuer dans le diocèse une Commission permanente pour recueillir et

" constater les faits qui se sont passés ou qui pourraient se produire encore " dans la Grotte de Lourdes ou à son occasion, pour nous les signaler, " nous en faire connaître le caractère, et nous fournir ainsi les éléments " indispensables afin d'arriver à une solution.

" A CES CAUSES,

" Le saint nom de Dieu invoqué,

" Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

" Art. 1er. Une Commission est instituée dans le diocèse de Tarbes, à " l'effet de rechercher :

" 1o. Si des guérisons ont été opérées par l'usage de l'eau de la Grotte " de Lourdes, soit en boisson, soit en lotions, et si ces guérisons peuvent " s'expliquer naturellement, ou si elles doivent être attribuées à une cause " surnaturelle ;

" 2o. Si les Visions que prétend avoir eues, dans la Grotte, l'enfant " Bernadette Soubirous sont réelles, et, dans ce cas, si elles peuvent s'ex- " pliquer naturellement, ou si elles revêtent un caractère surnaturel et " divin ;

" 3o. Si l'objet apparu a fait des demandes, manifesté des intentions à " cette enfant. Si celle-ci a été chargée de les communiquer, à qui ? et " quelles seraient les demandes ou intentions manifestées ?

" 4o. Si la Fontaine qui coule aujourd'hui dans la Grotte existait avant " la Vision que Bernadette Soubirous prétend avoir eue.

" Art. 2. La Commission ne nous présentera que des faits établis sur " des preuves solides ; elle nous adressera sur ces faits des rapports cir- " constanciés contenant son avis.

" Art. 3. MM. les doyens du diocèse seront les principaux correspon- " dants de la Commission ; ils sont priés de lui signaler :

" 1o. Les faits qui se seront produits dans leurs doyennés respectifs ;

" 2o. Les personnes qui pourraient rendre témoignage sur l'existence " de ces faits ;

" 3o. Celles qui, par leur science, pourraient éclairer la Commission ;

" 4o. Les médecins qui auraient soigné les malades avant leur guéri- " son.

" Art. 4. Après renseignements pris, la Commission pourra faire pro- " céder à des enquêtes. Les témoignages seront reçus sous la foi du ser- " ment. Lorsque les enquêtes se feront sur les lieux, deuxmembres, au " moins, de la Commission, s'y transporteront.

" Art. 5. Nous recommandons avec instance à la Commission d'appe- " ler souvent dans son sein des hommes versés dans les sciences de la " médecine, de la physique, de la chimie, de la géologie, etc., afin de les " entendre discuter les difficultés qui pourraient être de leur ressort à " certains points de vue, et de connaître leur avis. La Commission ne

" doit rien négliger pour s'entourer de lumières et arriver à la vérité,
" quelle qu'elle soit.

" Art. 6. La Commission se compose des neuf membres du Chapitre
" de notre cathédrale, des Supérieurs de nos grand et petit Séminaires
" du Supérieur des Missionnaires du diocèse, du Curé de Lourdes et des
" Professeurs de dogme, de morale et de physique de notre Séminaire.
" Le Professeur de chimie de notre petit séminaire sera souvent entendu.

" Art. 7. M. Nogaro, chanoine-archiprêtre, est nommé président de la
" Commission. MM. les chanoines Tabariés et Soulé sont nommé vice-pré-
" sidents. La Commission nommera un secrétaire et deux vice-secrétaires
" pris dans son sein.

" Art. 8. La Commission commencera ses travaux immédiatement, et
" se réunira aussi souvent qu'elle le jugera nécessaire.

" Donné à Tarbes, dans notre Palais épiscopal, sous notre seing, notre
" sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 28 juillet 1858.

" † BERTRAND-Sre, EVEQUE DE TARBES.

" Par mandement, FOURCADE, *Chanoine-Secrétaire.*

Monseigneur venait à peine de rendre cette Ordonnance qu'une lettre de M. Rouland, ministre des Cultes, arriva à l'Evêché. Son Excellence conjurait Sa Grandeur d'intervenir et d'arrêter le mouvement.

" Monseigneur, disait M. Rouland, les nouveaux renseignements que je
" reçois sur l'affaire de Lourdes me paraissent de nature à attrister pro-
" fondément tous les hommes sincèrement religieux. Ces bénédictions
" de chapelet par des enfants, ces manifestations dans lesquelles on
" remarque, aux premiers rangs, des femmes aux mœurs équivoques, ces
" couronnements de visionnaires, ces cérémonies grotesques, véritable
" parodie des cérémonies religieuses, ne manqueraient pas de donner libre
" carrière aux attaques des journaux protestants et de quelques autres
" feuilles, si l'Autorité centrale n'intervenait pour modérer l'ardeur de leur
" polémique. Ces scènes scandaleuses n'en déconsidèrent pas moins la
" Religion, aux yeux des populations, et je crois de mon devoir, Monsei-
" gneur, d'appeler de nouveau, sur ces faits, votre plus sérieuse atten-
" tion....

" Ces manifestations regrettables me semblent aussi de nature à faire
" sortir le Clergé de la réserve dans laquelle il s'est maintenu jusqu'à pré-
" sent. Je ne puis, du reste, sur ce point, que faire un pressant appel à
" toute la prudence et à toute la fermeté de Votre Grandeur, en lui
" demandant *si Elle ne jugera pas à propos de repousser publiquement de*
" *semblables profanations.*

" Agréez, etc.

" *Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.*

" ROULAND."

Cette missive parvint à Mgr. Laurence précisément au moment où il venait de rendre l'Ordonnance que le lecteur connaît, et de constituer une Commission d'enquête sur les événements extraordinaires que la main toute-puissante de Dieu avait suscités.

Bien qu'il dût être singulièrement étonné et indigné devant les contes fantastiques que le bon Ministre donnait gravement comme la vérité même, l'Evêque sut répondre avec mesure à la lettre de son Excellence. Sans se prononcer encore sur le fond même des choses, dont il ne voulait, en sa prudence, prématurer en rien la solution, il rétablit l'exactitude des faits si honteusement travestis. Il exposa avec une grande netteté de franchise la ligne de conduite qu'il avait suivie et fait suivre au Clergé, jusqu'à ce que le flot montant des événements l'eût enfin obligé d'intervenir et de nommer une Commission d'enquête. Au ministre qui, sans rien connaître et sans rien étudier, lui disait : " Condamnez," il répondait : " J'examine."

" Monsieur le Ministre, écrivait le Prélat, grand a été mon étonne-
" ment en lisant votre dépêche. Je suis, moi aussi, renseigné sur ce qui
" se passe à Lourdes, et, comme Evêque, hautement intéressé à réprouver
" tout ce qui est de nature à attrister la Religion et les fidèles. Or, je
" peux vous affirmer que les scènes dont vous m'entretenez n'ont pas
" existé telles qu'elles vous ont été signalées, et que, s'il y a eu quelques
" faits regrettables, ils ont été passagers et qu'il n'en reste plus de
" traces.

" Les faits auxquels Votre Excellence fait allusion, se seraient passés
" depuis la fermeture de la Grotte et la première semaine de juillet.—Deux
" ou trois enfants de Lourdes se mirent à faire les visionnaires et à débiter
" des extravagances dans les rues. La Grotte étant alors fermée, comme
" je l'ai dit, ils trouvaient moyen de s'y introduire et offrir leurs services
" aux visiteurs arrêtés à la barrière, pour faire toucher les chapelets dans
" l'intérieur de la Grotte et recevoir leurs offrandes pour se les approprier.
" L'un d'eux, qui se faisait le plus remarquer par ses excentricités, par-
" fois peu séantes, était attaché à l'église de Lourdes, comme enfant de
" chœur. M. le Curé l'a vivement réprimandé, chassé du catéchisme et
" exclu du service de l'Eglise. Ce désordre n'a été que passager, le
" public n'a vu là que des espiègleries d'enfant, que quelques menaces ont
" fait bientôt cesser. Tels sont les faits que des personnes trop
" *zélées* ont travesti dans leurs rapports en scènes permanentes.

" Je serais bien aise, monsieur le Ministre, que vous prissiez des ren-
" seignements sur ce qui se passe à Lourdes auprès des personnes hono-
" rables qui se sont arrêtées dans cette ville, pour voir les lieux par elles-
" mêmes, entendre les habitants et l'enfant qui aurait eu la Vision, telles
" que NNgrs. les Evêques de Montpellier et de Soissons, Mgr. l'Arche-
" vêque d'Auch, M. Vène, inspecteur des eaux thermales, Mme l'amirale
" Bruat, M. L. Veuillot, etc., etc.

" Le Clergé, monsieur le Ministre, ne s'est pas maintenu jusqu'à pré-
" sent dans une réserve complète, à l'occasion des faits de la Grotte. Le
" Clergé de la ville a été admirable de prudence, n'allant jamais à la
" Grotte, pour ne pas accréditer le pèlerinage, favorisant au contraire les
" mesures prises par l'Autorité. Toutefois, il vous a été signalé comme
" favorisant la Superstition. Je n'accuse point le premier magistrat du
" Département, dont les intentions ont toujours été droites ; mais il a eu
" dans cette affaire une confiance exclusive en ses subordonnés. . .

" Par ma lettre en réponse à M. le Préfet, à la date du 11 avril der-
" nier, lettre qui a été mise sous vos yeux, j'offrais mon loyal concours à
" ce magistrat, pour mener cette affaire à bonne fin. Mais je n'ai pu,
" comme on le désirait, flétrir, du haut de la chaire chrétienne, sans exa-
" men, sans enquête, sans raison avouée, les personnes qui allaient prier à
" la Grotte, ni leur en défendre l'accès, alors surtout qu'aucun désordre
" n'était signalé, bien qu'à certains jours les visiteurs se comptassent par
" milliers. Outre que l'Eglise motive toujours les défenses qu'elle porte,
" et que je n'étais pas suffisamment renseigné, j'avais aussi la certitude
" que, dans ce moment d'exaltation des esprits, ma parole n'aurait pas été
" écoutée.

" M. le Préfet, étant en conseil de révision à Lourdes, le 4 mai, fit
" enlever par le Commissaire de Police de Lourdes, les objets et emblèmes
" religieux qui étaient dans la Grotte, et dans une allocution qu'il adressa
" aux Maires du canton, il dit qu'il avait pris cette mesure d'accord avec
" l'Evêque diocésain, assertion qui a été répétée, quelques jours plus tard
" par le journal de la Préfecture. Je fus informé de cette mesure par les
" journaux et par M. le Curé de Lourdes. Je me hâtai d'écrire à ce der-
" nier, pour faire respecter les ordres de M. le Préfet ; je ne me suis
" plaint ni alors, ni depuis, de ce que je paraissais être de moitié dans
" une mesure que j'ignorais. Bien que de nombreuses lettres m'aient été
" adressées pour m'engager à réclamer, je me suis abstenu, je n'ai pas
" voulu ajouter aux embarras de la situation.

" Les objets religieux enlevés de la Grotte, nous pouvions espérer que
" les visites diminueraient peu à peu, et que ce pèlerinage, si inopinément
" improvisé, prendrait fin. Il n'en a pas été ainsi. Le public prétendit, à
" tort ou à raison, que l'eau qui coule dans la Grotte opérait des cures
" merveilleuses : on s'y rendait en foule des départements voisins.

" Le 8 juin, M. le maire de Lourdes prit un arrêté pour défendre l'ac-
" cès de la Grotte. Les considérants sont pris dans l'intérêt de la Religion
" et de la santé publique. Bien que la Religion eût été mise en avant et
" que l'Evêque n'ait pas été consulté, ce dernier n'a formulé aucune récla-
" mation : il a gardé le silence pour les raisons ci-dessus exposées.

" Vous voyez, monsieur le Ministre, par ces quelques détails, que la
" réserve du Clergé n'a pas été complète dans cette circonstance. Elle

" n'a été, selon moi, que prudente. Quand je l'ai pu, j'ai prêté mon " concours aux mesures prises par l'Autorité civile et si elles n'ont " pas toujours réussi, ce n'est pas à l'Evêque qu'il faut s'en prendre.

" Aujourd'hui, cédant aux réclamations qui me sont adressées de toutes " parts, j'ai cru que le moment était venu de m'occuper utilement de cette " affaire. J'ai nommé une Commission, à l'effet de rechercher et de ras- " sembler les éléments nécessaires pour prendre décision, en ce qui me " concerne, sur une question qui remue le pays et qui, d'après les rensei- " gnements qui m'arrivent, semble intéresser la France entière. J'ai la " confiance que les Fidèles la recevront avec soumission, parce qu'ils savent " que je n'aurai rien négligé pour arriver à la vérité. Cette Commission " fonctionne depuis quelques jours ; je me détermine à rendre mon Ordon- " nance publique par la voie de l'impression, dans l'espoir qu'elle contri- " buera à calmer les esprits, en attendant que la décision soit connue. " J'aurai l'honneur d'en adresser, sous peu de jours, un exemplaire à " Votre Excellence.

" Je suis, etc. B. S., *évêque de Tarbes.*"

Telle fut la lettre de Mgr. Laurence à M. Rouland. Elle était claire, elle était concluante ; il n'y avait rien à y répondre. Le Ministre des Cultes ne répliqua point.

Au moment où Mgr. Laurence venait, au nom de la Religion, d'ordonner l'examen de ces faits étranges, que l'autorité civile avait condamnés, persécutés et voulu étouffer *à priori*, sans daigner même les étudier et les discuter ; le jour même où partait pour le ministère des Cultes la lettre du Prélat, M. Filhol, l'illustre professeur de chimie de la Faculté de Toulouse, rendait sur l'eau de la Grotte de Lourdes le verdict définitif de la Science. Le consciencieux et très-complet travail du grand chimiste réduisait à néant l'analyse officielle de M. Latour de Trie, ce savant de la Préfecture dont M. le baron Massy avait fait tant de bruit.

" Je soussigné, disait M. Filhol, je soussigné, Professeur de Chimie à " la Faculté des Sciences de Toulouse, certifie avoir analysé une eau pro- " venant d'une Source qui a jailli aux environs de Lourdes.....

" Il résulte de cette Analyse que l'eau de la Grotte de Lourdes a une " composition telle qu'on peut la considérer comme une eau potable, ano- " logue à la plupart de celles que l'on rencontre sur les montagnes dont " le sol est riche en calcaire..

" *Les effets extraordinaires qu'on assure avoir obtenus à la suite de* " *l'emploie de cette Eau, ne peuvent pas, au moins dans l'état actuel de la* " *science, être expliqués par la nature des sels dont l'Analyse y décèle* " *l'existence.*

" *Cette Eau ne renferme aucune substance active capable de lui donner des*

" *propriétés thérapeutiques marquées.* Elle peut être bue sans inconvé-
" nient.

" Toulouse, ce 7 août 1858. *Signé :* FILHOL."

Ainsi s'écoulait devant l'examen du célèbre chimiste tout l'échafaudage pseudo-scientifique, sur lequel les Libres-Penseurs, les doctes et le Préfet avaient péniblement construit leur théorie des guérisons extraordinaires. De par la vraie Science, l'eau de la Grotte n'était point minérale, de par la vraie Science, elle n'avait aucune vertu curative. Et cependant elle guérissait. Il ne restait à ceux qui avaient audacieusement mis en avant des explications imaginaires que la confusion de leur tentative, et l'impossibilité de retirer désormais l'aveu public qu'ils avaient fait des guérisons accomplies. Le mensonge ou l'erreur s'étaient pris dans leurs propres filets.

LIVRE HUITIEME.

La presse de France et de l'étranger.—Polémique.—Jean-Marie Tambourné ; Marie Massot-Bordenave ; Marie Capdevielle.—Ambassade à Biarritz.—Ordre Impérial.—L'arrêté du 8 Juin est rapporté.

L'ordonnance de l'Evêque constituant une Commission d'examen, et l'analyse de M. Filhol enlevaient à M. le baron Massy, à M. Rouland et à M. Jacomet tout prétexte de continuer la violence, tout prétexte de maintenir autour de la Grotte des prohibitions rigoureuses, des barrières et des Gardes.

Pour justifier l'interdiction du terrain communal, on avait dit : " Considérant qu'il importe, *dans l'intérêt de la Religion*, de mettre un terme " aux scènes regrettables qui se passent à la Grotte de Massabielle . . . ." Or, en déclarant les choses assez graves pour intervenir, et en prenant en main l'examen de tout ce qui importait " à l'intérêt de la Religion," l'Evêque désarmait le pouvoir civil de ce motif si hautement invoqué.

Pour justifier l'interdiction d'aller boire à la Source jaillie sous les mains de Bernadette en extase, on avait dit : " Considérant que le devoir " du Maire est de veiller à la santé publique ; considérant qu'il y a de " sérieuses raisons de penser que cette eau contient des principes miné- " raux, et qu'il est prudent, avant d'en permettre l'usage, d'attendre " qu'une analyse scientifique fasse connaître les applications qui en pour- " raient être faites par la médecine . ." Or, en déclarant que l'eau n'avait aucun principe minéral, et en établissant qu'elle pouvait être bue sans inconvénient, M. Filhol anéantissait, au nom de la Science et de la médecine, cette prétendue raison de " la santé publique."

Donc, s'il avait allégué ces motifs comme des raisons loyales, et non comme de spécieux prétextes ; s'il avait agi " dans l'intérêt de la Religion et de la santé publique," et non sous l'empire des passions mauvaises

et de l'intolérance ; si, en un mot, il avait été sincère et non hypocrite, le pouvoir civil n'avait qu'à lever toutes ses défenses, toutes ses prohibitions, toutes ses barrières : il n'avait qu'à laisser les peuples absolument libres de boire à cette Source, dont la parfaite innocuité était proclamée par la Science ; il n'avait qu'à reconnaître leur droit d'aller s'agenouiller au pied de ces Roches mystérieuses, où désormais l'Eglise veillait.

Il n'en fut pas ainsi.

A cette solution, si clairement indiquée par la logique et par la conscience, il y avait un obstacle puissant : l'Orgueil. L'Orgueil ne se soumet jamais. Il aime mieux se camper audacieusement dans l'illogique, que de s'incliner devant l'autorité de la raison. Furieux, hors de lui-même, absurde, il se dresse contre l'évidence. Il dit : " *Non serviam*," comme le Satan de l'Ecriture. Il résiste, il refuse de plier, il se roidit,—jusqu'à ce que tout à coup la force survienne et le brise violemment, non sans dédain.

Il restait aux ennemis officiels et officieux de la superstition une dernière arme à employer, une suprême lutte à essayer. Si la bataille semblait définitivement perdue dans les Pyrénées, peut-être pouvait-on reconquérir la position à Paris, et s'emparer, en France et en Europe, de l'opinion publique, avant que le peuple cosmopolite des touristes et des baigneurs, en retournant dans ses foyers, eût répandu partout ses impressions fâcheuses et ses sévères jugements. On le tenta. Une campagne formidable fut organisée par la presse irréligieuse de Paris, de la province et de l'étranger, contre les événements de Lourdes et l'ordonnance de l'Evêque

Pendant que les généraux de la Libre-Pensée livraient sur ce vaste terrain le combat décisif, le Préfet des Hautes-Pyrénées, comme Kellermann à Valmy, eut pour consigne de maintenir, quoi qu'il advînt, sa ligne d'opération, de ne pas reculer d'une semelle et de ne capituler à aucun prix devant l'ennemi. On connaissait l'intrépidité du baron Massy et on n'ignorait point que ni les arguments, ni la raison, ni les considérations morales, ni le spectacle des miracles les plus éclatants ne triompheraient de sa fermeté invincible. Il tiendrait bon sur son terrain effondré. L'absurde était bien défendu.

Le *Journal des Débats*, le *Siècle*, la *Presse*, l'*Indépendance belge* et plusieurs feuilles étrangères donnèrent à la fois et attaquèrent avec violence. Les plus petits journaux des plus petits pays tinrent à honneur de figurer dans cette levée de boucliers contre le Surnaturel.

Les uns, comme la *Presse* ou le *Siècle*, attaquaient le miracle en principe, déclarant qu'il avait fait son temps, qu'on ne discutait pas avec lui, et que, dans une question déjà jugée *à priori* par les lumières de la philosophie, examiner n'était pas de la dignité du Libre-Examen.

D'autres journaux s'employaient vaillamment à défigurer les faits. En même temps qu'il attaquait le Miracle en principe, le *Siècle*, malgré l'évidence des choses et l'énorme jaillissement d'une Source de cent et quelques mille litres d'eau par jour, en était encore, en sa qualité de journal

avancé, à la thèse arriérée de l'hallucination et du suintement. " Il nous " semble difficile, disait doctoralement M. Bénard, que d'une hallucinations " vraie ou fausse, d'une fillette de quatorze ans et d'un *suintement* d'eau " pure dans une Grotte, on parvienne à faire un Miracle."

Quant aux guérisons miraculeuses, on s'en débarrassait d'un seul mot : " Les hydropathes aussi prétendent faire les cures les plus brillantes avec " de l'eau pure, mais ils n'ont pas encore crié sur les toits qu'ils font des " Miracles.

En dehors des événements eux-mêmes et du Miracle, le centre d'attaque était l'Ordonnance de l'Evêque de Tarbes. La philosophie, au nom de l'infaillibilité de ses dogmes, s'indignait contre l'examen, contre l'étude scientifique, contre l'expérience. " Quand un halluciné envoie un mémoire sur le mouvement perpétuel ou sur la quadrature du cercle à l'Académie des Sciences, l'Académie passe à l'ordre du jour sans perdre son temps à contrôler de telles élucubrations. Il n'y a pas plus lieu à enquête quand il s'agit de Miracle : au nom de la raison, la Philosophie passe à l'ordre du jour. Examiner les faits surnaturels, ce serait les admettre comme possibles et renier par là même ses propres principes. En de telles matières, les preuves et les témoignages ne sont rien. On ne discute pas avec l'impossible, on hausse les épaules et tout est dit." Tel était le thème sur lequel roulait, en mille variations diverses, la polémique ardente et irritée de la presse irréligieuse. Vainement elle s'obstinait à nier ou à dénaturer, elle avait peur de l'examen. Les fausses théories se complaisent à rester dans les ondes fuyantes et dans les brumes indécises de la spéculation pure. Par je ne sais quel instinct de conservation, elles redoutent la pleine lumière et n'osent descendre d'un pied assuré sur le ferme terrain de la méthode expérimentale. Elles devinent que la défaite les y attend.

Le *Journal des Débats* de M. Prévost-Paradol, s'effrayait à l'avance de l'immense portée qu'auraient infailliblement le Rapport de la Commission et le verdict de l'Evêque, et il partait de là pour faire appel au bras séculier et conjurer César de tout arrêter : " Il est évi- " dent," disait-il, " qu'une manifestation éclatante de la Divinité en " faveur d'un Culte dépose hautement de sa vérité particulière, de sa " supériorité sur tous les autres et de son droit incontestable au gouver- " nement des âmes. C'est donc un événement de nature à amener des " adhésions nombreuses, soit de la part des dissidents, soit de la part des " incrédules ; en un mot, c'est un instrument de prosélytisme."

L'*Univers*, l'*Union*, la plupart des journaux catholiques soutinrent vaillamment le choc universel. De puissants talents se mirent au service de la Vérité, plus puissante encore. La presse chrétienne rétablit la réalité de l'Histoire et dissipa les misérables arguties du fanatisme philosophique.

" Devant les faits inexpliqués auxquels la foi ou la crédulité de la mul- " titude attribue un caractère surnaturel, l'Autorité civile," disait M.

Louis Veuillot, " a tranché, sans information, mais aussi sans succès, par " la négative. L'Autorité spirituelle intervient à son tour : c'est son " droit et son devoir. Avant de juger, elle informe. Elle institue une " Commission, une sorte de tribunal d'enquête pour rechercher les faits, " pour les étudier, pour en déterminer le caractère. S'ils sont vrais, et " s'ils ont un caractère surnaturel, la Commission le dira. S'ils sont faux, " ou s'ils n'ont qu'un caractère naturel, elle le dira de même. Que peuvent " désirer de plus nos adversaires ? Veulent-ils que l'Evêque s'abstienne, " au risque de méconnaître une grâce que Dieu daignerait accorder à son " Diocèse, ou, dans ce second cas, de laisser s'enraciner une superstition ?

Le vigoureux polémiste faisait face à tous les ennemis à la fois. Il n'avait qu'à laisser courir sa plume pour renverser cette absurde parti pris de nier le Miracle, et de refuser même l'examen à ces faits éclatants qu'une multitude voyait de ses yeux et acclamait en tombant à genoux. " Si l'on disait à M. Guéroult, qu'au nom du Christ un grand miracle " s'accomplit sur la place de la Concorde, il n'irait point voir. Il ferait " bien, puisqu'il tient à rester incrédule ; devant un tel spectacle il ne " serait pas assuré de trouver une explication physique qui le dispensât " d'aller se confesser. Mais il ferait mieux encore de regarder et croire, " se rendant au témoignage que Dieu, dans sa miséricorde, voudrait bien " lui donner ainsi. Dans tous les cas, il doit comprendre que la foule se " soucierait fort peu de son absence.

" Quant à empêcher la commission épiscopale de fonctionner, nous dou- " tons qu'il y ait des lois qui donnent ce pouvoir à l'état ; s'il y en a, la " sagesse de l'état devrait s'abstenir d'en user. D'une part, rien ne sau- " rait davantage favoriser la superstition : " la crédulité populaire s'égare- rait alors comme elle voudrait, car " il n'y a pas de loi qui puisse obliger " l'Evêque à prononcer sur un fait qu'il n'a pu connaître et qu'on lui inter- " dit même de connaître... Les ennemis de la superstition n'ont qu'une " chose à faire, c'est d'instituer eux-mêmes une commission, de faire une " contre-enquête et de publier le résultat, dans le cas bien entendu où " l'enquête épiscopale conclurait au miracle. Car si elle conclut que les " faits sont faux, ou qu'il y a illusion, tout sera dit."

On le voit, dans la vaste polémique qui s'agitait sur cette illustre question des miracles au sujet des événements de Lourdes, les deux camps étaient absolument tranchés.

D'un côté les catholiques faisaient appel à un loyal examen ; de l'autre les pseudo-philosophes tremblaient devant la lumière. Les premiers disaient : " Qu'on ouvre une enquête," les seconds s'écriaient : " Qu'on coupe court à tout débat." Ceux-là avaient pour devise la liberté de conscience ; ceux-ci conjurant César d'opprimer violemment ce mouvement religieux et de l'étouffer, non par la puissance des arguments, mais par la brutalité de la force.

Tout esprit impartial, placé par ses idées ou par sa position en dehors de la mêlée, ne pouvait s'empêcher de voir avec la dernière évidence que la justice, la vérité, la raison étaient du côté des catholiques. Il suffisait pour cela de ne pas être aveuglé par la fureur de la lutte ou par un parti pris absolu.

Pendant que Dieu livrait ainsi son œuvre aux disputes humaines, il ne cessait d'accorder des grâces visibles aux âmes humbles et croyantes qui venaient à la Source miraculeuse implorer la souveraine puissance de la Vierge Marie.

Un enfant de saint Justin, dans le département du Gers, Jean-Marie Tambourné, était depuis quelques mois absolument infirme de la jambe droite. Il y ressentait des douleurs tellement aiguës qu'elles avaient tordu les membres violemment et que le pied, complètement tourné en dehors par ces crises de souffrance, en était venu à former un angle droit avec l'autre pied. La santé générale avait été promptement altérée et désorganisée par cet état de douleur continuelle qui enlevait à l'enfant le sommeil comme l'appétit. Jean-Marie dépérissait. Ses parents, qui étaient dans une certaine aisance, avaient épuisé pour le guérir tous les traitements indiqués par les médecins du pays. Rien n'avait pu vaincre ce mal invétéré. On avait eu recours aux eaux de Blousson et à des bains médicinaux. Tout avait à peu près échoué. Les très-légères améliorations momentanées aboutissaient constamment à des rechutes désastreuses.

Les parents en étaient venus à perdre toute confiance dans les moyens scientifiques. Dégoûtés de la médecine, ils tournèrent leurs espérances vers la Mère de Miséricorde qui, disait-on, était apparue aux Roches Massabielle. Le 23 septembre 1858, la femme Tambourné conduisit Jean-Marie à Lourdes par la voiture publique. La distance était longue. Elle est d'environ douze lieues. Arrivée à la ville, la mère, portant dans ses bras son malheureux fils, se rendit à la Grotte. Elle le baigna dans l'eau miraculeuse, priant avec ferveur Celle qui a voulu être nommée dans le Rosaire la " Santé des Infirmes." L'enfant était tombé dans une sorte d'état extatique. Ses yeux étaient grands ouverts, sa bouche demi-béante. Il semblait contempler quelque spectacle inconnu.--Qu'as-tu ? lui dit sa mère.

—Je vois le bon Dieu et la Sainte Vierge, répondit-il.

La pauvre femme, à ces mots, éprouva une commotion profonde en l'intime de son cœur. Une sueur étrange perla sur son visage. L'enfant était revenu à lui.

—Mère, s'écria-t-il, mon mal est parti. Je ne souffre plus. Je puis marcher Je me sens fort comme autrefois.

Jean-Marie disait vrai : Jean-Marie était guéri. Il rentra à pied à Lourdes. Il y mangea, il y dormit. En même temps que la douleur et l'infirmité s'en étaient allées, l'appétit et le sommeil étaient revenus. Le lendemain la femme Tambourné retourna baigner encore son fils à la Grotte et fit célébrer dans l'église de Lourdes une messe d'action de grâces. Puis ils repartirent tous deux, non plus en voiture, mais à pied.

Lorsque, après avoir couché en route, ils arrivèrent à Saint-Justin, l'enfant aperçut son père qui se tenait sur la route, regardant sans doute si quelque voiture ne lui ramenait pas les pèlerins. Jean-Marie, le reconnaissant de loin, quitta la main de sa mère et se mit à courir.

Le père, à ce spectacle, manqua défaillir. Mais son enfant bien-aimé était déjà dans ses bras.—Père, s'écriait-il, la Sainte Vierge m'a guéri.

Le bruit de cet événement se répandit bien vite dans le bourg où tout le monde connaissait Jean-Marie. De tous côtés on accourait pour le voir.

La sœur d'un notaire de Tarbes, la demoiselle Jeanne-Marie Massot-Bordenave, était demeurée, à la suite d'une longue et sérieuse maladie presque entièrement perclue des pieds et des mains. Elle ne marchait qu'avec d'extrêmes difficultés. Quant à ses mains, habituellement gonflées, violacées, endolories, elles lui refusaient à peu près tout service. Ses doigts, recourbés et raidis, ne pouvaient se redresser et étaient en proie à une complète paralysie. Etant allée voir son frère à Tarbes, elle retournait chez elle, à Arras, dans le canton d'Aucun. Elle était seule dans l'intérieur de la diligence. Une gourde de vin que son frère lui avait donnée étant venue à se déboucher et à se renverser, elle ne put ni la relever, ni la reboucher, tant était absolue l'infirmité de ses doigts.

Lourdes était sur sa route. Elle s'y arrêta et se rendit à la Grotte.

A peine eut-elle plongé ses mains dans l'eau miraculeuse qu'elle les sentit revenir instantanément à la vie.

Les doigts s'étaient redressés et avaient retrouvé soudainement leur flexibilité et leur force. Heureuse, au delà peut-être de son espérance, elle plonge ses pieds dans l'eau miraculeuse, et ses pieds guérissent comme ses mains. Elle tombe à genoux. Que dit-elle à la Vierge ? Comment la remercia-t-elle ? De telles prières, de tels élans de reconnaissance se devinent et ne s'écrivent pas.

Puis elle remit ses chaussures et, d'un pas assuré, reprit le chemin de la ville.

Dans la même direction marchait une jeune fille qui revenait du bois et qui portait sur sa tête un énnorme fagot. Il faisait chaud et cette pauvre paysanne était couverte de sueur. Epuisée de fatigue, elle s'assit sur une pierre, au bord de la route, en déposant à ses pieds son fardeau, trop lourd pour sa faiblesse. En ce moment Jeanne-Marie Massot passait devant elle, retournant, alerte et radieuse, de la Source divine. Une bonne pensée lui descendit au cœur. Elle s'approcha de la jeune fille.

—Mon enfant, lui dit-elle, le Seigneur vient de m'accorder une insigne faveur. Il m'a guérie : il m'a enlevé mon fardeau. Et à mon tour je veux t'aider et te soulager.

Et, ce disant, Marie Massot prit de ses mains rendues à la vie, le lourd fagot jeté à terre, le posa sur sa tête, et rentra ainsi dans Lourdes d'où,

moins d'une heure auparavant, elle était sortie infirme et paralysée Les prémices de ses forces retrouvées avaient eu un noble emploi, elle avaient été consacrées à la charité. " Ce que Dieu vous donne gratuitement, donnez-le vous-même gratuitement " dit quelque part un texte des Saintes Lettres.

Une femme déjà âgée, Marie Capdevielle, du bourg de Livron, dans les environs de Lourdes, avait également été guérie d'une surdité des plus graves, qui commençait à être invétérée. " Il me semble, disait-elle, être dans un autre monde, lorsque j'écoute les cloches de l'église que je n'avais pas entendues depuis trois ans."

Ces guérisons et beaucoup d'autres continuaient d'attester, d'une façon irrécusable, l'intervention directe de Dieu. Dieu manifestait sa puissance en rendant la santé aux malades, et il était évident que, s'il avait permis la persécution, cela était nécessaire à la conduite de ses desseins. Il dépendait de Lui de la faire cesser et, pour cela, d'incliner comme il Lui plaisait la volonté des grands de la terre.

La polémique de la presse au sujet de la Grotte était épuisée. En France et à l'étranger, la conscience publique qui avait été mise à même de juger, non de la réalité des événements surnaturels, mais de l'oppression violente que subissaient, dans un coin de l'Empire, la liberté de croire et le droit d'examiner. Les misérables sophismes du fanatisme antichrétien et de l'intolérance, prétendue philosophique, n'avaient pas tenu devant la presante logique des journaux catholiques. Les *Débats* le *Siècle*, la *Presse* et la vile multitude des feuilles irréligieuses se taisaient, regrettant probablement d'avoir entrepris cette guerre malheureuse et fait un si grand bruit autour de ces faits extraordinaires. Ils n'avaient réussi qu'à propager et à répandre dans tous les pays la renommée de tant de miracles. De l'Italie, de l'Allemagne, de contrées plus lointaines encore, on écrivait à Lourdes pour se faire envoyer quelques gouttes de l'eau sacrée.

Au Ministère des Cultes, M. Rouland s'obstinait à vouloir se mettre en travers de la plus sainte des libertés et à prétendre arrêter la force des choses.

A la Grotte, Jacomet et les Gardes persistaient à veiller jour et nuit, et à traduire les croyants devant les tribunaux. Le juge Duprat condamnait toujours.

Entre un tel Ministre pour le soutenir et de tels agents pour exécuter ses volontés, le baron Massy demeurait bravement dans l'illogique absolu de sa situation et se complaisait dans la toute-puissance de son arbitaire. De plus en plus exaspéré en se voyant enlever, par l'enquête épiscopale et par l'analyse de M. Filhol, les vains prétextes de Religion et d'ordre public dont il avait, à l'origine, voulu voiler son intolérance, il restait sourd au cri unanime. A toutes les raisons, à l'évidence indéniable, il opposait sa volonté : " Ceci est mon bon plaisir." Il était doux d'être plus fort,

lui tout seul, que les multitudes, plus fort que l'Evêque, plus fort que le bon sens, plus fort que les Miracles, plus fort que le Dieu de la Grotte. *Etiamsi omnes, ego non.*

Ce fut dans ces circonstances que deux personnages, éminents, Mgr. de Salinis, Archevêque d'Auch, et M. de Rességuier, ancien député, se rendirent auprès de l'Empereur, qui se trouvait en ce moment à Biarritz. Napoléon III reçut en même temps de divers côtés des pétitions demandant instamment, et réclamant, en vertu des droits les plus sacrés, le retrait des arbitraires et violentes mesures du baron Massy : " Sire, disait une de ces pétitions, nous ne prétendons décider en rien la " question des Apparitions de la Vierge, bien que, sur la foi de miracles " éclatants, qu'ils disent avoir vus de leurs yeux, presque tous, en ces " pays, croient à la réalité de ces manifestations surnaturelles. Ce qui " est certain, et hors de toute contestation, c'est que cette Source qui a " jailli tout à coup, et que l'on nous ferme malgré l'analyse scientifique " qui en proclame l'innocuité absolue, n'a fait de mal à personne ; ce qui est " certain, c'est que, tout au contraire, un grand nombre déclare y avoir " recouvré la santé. Au nom des droits de la conscience, indépendants " de tout pouvoir humain, laissez les croyants aller y prier, si cela leur " convient. Au nom de la plus simple humanité, laissez les malades aller " y guérir, si telle est leur espérance. Au nom de la liberté des intelli- " gences, laissez les esprits qui demandent la lumière à l'étude et à l'exa- " men, aller y découvrir l'erreur ou y trouver la vérité."

L'Empereur était désintéressé dans la question, ou plutôt il avait intérêt à ne pas user sa force dans une stérile opposition à la marche des événements. Il avait intérêt à entendre le cri des âmes demandant la liberté de leur foi, le cri des intelligences demandant la liberté d'étudier et de voir. Il avait intérêt à être équitable, et à ne pas froisser, par un arbitraire gratuit et un déni de justice évident, ceux qui croyaient après avoir vu, et ceux qui, ne croyant pas encore, revendiquaient le droit d'examiner publiquement les faits mystérieux qui préoccupaient la France entière.

Les renseignements que M. Rouland avait dû donner à l'Empereur n'etaient guère faits pour éclairer ce dernier. La polémique des journaux, bien qu'elle eût triomphalement mis en lumière le droit des uns et l'inique intolérance des autres, n'avait pu lui donner une idée absolument nette de la situation. A Biarritz seulement elle lui apparut tout entière, et il la connut dans tous les details.

Napoléon III était un monarque peu expansif ; sa pensée se traduisait rarement par la parole. Elle se manifestait par des actes. En apprenant les violences absurdes par lesquelles le Ministre, le Préfet et leurs agents discréditaient à plaisir le Pouvoir, son œil terne s'illumina, dit-on, d'un éclat de froide colère ; il haussa convulsivement les épaules, et le nuage

d'un profond mécontentement passa sur son front. Il sonna violemment.

—Portez ceci au télégraphe, dit-il.

C'était une dépêche laconique pour le Préfet de Tarbes, ordonnant de la part de l'empereur, de rapporter à l'instant l'Arrêté sur la Grotte de Lourdes et de laisser libres les populations.

On connaît les théories de la Science sur cette merveilleuse étincelle électrique que les fils de fer, qui sillonnent le monde, transportent d'un pôle à l'autre avec la rapidité de l'éclair. La télégraphie, disent les savants, n'est autre chose que la foudre. Ce jour-là le baron Massy fut de l'avis des savants. Le télégramme impérial, tombant tout à coup sur lui, l'abasourdit brusquement et l'étourdit net, comme eût pu le faire sur sa maison la chute soudaine du tonnerre. Il ne pouvait en croire la réalité. Plus il y pensait et plus il lui semblait impossible de revenir sur ses pas, de se déjuger, de reculer publiquement. Il lui fallait cependant avaler ce breuvage amer, ou donner sa démission et rejeter loin de lui la coupe préfectorale. Fatale alternative. Le cœur des fonctionnaires a parfois de grandes angoisses.

Quand une catastrophe subite tombe sur nous, nous avons quelque peine à l'accepter comme définitive, et nous nous débattons encore, alors que tout est perdu. Le baron Massy n'échappa point à une telle illusion. Il espérait vaguement que l'empereur reviendrait sur sa décision. Dans cette pensée, il prit sur lui de tenir pendant quelques jours la dépêche secrète et de ne pas obéir. Il écrivit à l'Empereur et fit, en outre, intervenir auprès du Souverain le Ministre Rouland, moins publiquement mais aussi complétement atteint que lui-même par l'ordre inattendu venu de Biarritz.

Napoléon III fut aussi insensible aux réclamations du Ministre qu'aux instances et aux supplications du Préfet. Le jugement qu'il avait porté était basé sur l'évidence et il était irrévocable. Toutes ces démarches n'eurent pour résultat que de lui apprendre que le Préfet avait osé méconnaître ses ordres et en différer l'exécution. Une seconde dépêche partit de Biarritz. Elle était conçue en des termes qui ne permettaient ni une observation ni un retard.

Le baron Massy n'avait qu'à choisir entre son orgueil et sa Préfecture. Il fit ce choix douloureux et il fut assez humble pour demeurer Préfet.

Le Chef du Département se résigna donc à obéir. Toutefois, malgré les impératives dépêches du Maître, il essaya encore, non de lutter, ce qui était visiblement impossible, mais de masquer sa retraite et de ne pas rendre les armes publiquement.

Par suite de quelques indiscrétions de bureau, peut-être aussi par le récit des personnages qui s'étaient rendus en ambassade auprès de l'Empereur, on savait déjà vaguement dans le public le sens des ordres venus de Biarritz. Ils faisaient l'objet de toutes les conversations. Le Préfet ne confirma ni ne démentit ces rumeurs. Il enjoignit à Jacomet et à ses

agents de ne plus faire de procès-verbaux et de cesser toute surveillance. Une telle abstention venant à la suite des bruits qui couraient sur les instructions de l'Empereur, devait suffire, suivant lui, pour que les choses reprissent d'elles-mêmes leur cours normal, et pour que l'Arrêté tombât, de fait, en désuétude, sans qu'il fût nécessaire de le rapporter. Il était même probable que les populations, rendues à leur liberté, s'empresseraient d'arracher elles-mêmes et de jeter dans le Gave les poteaux qui portaient défense d'entrer sur le terrain communal et les barrières qui fermaient la Grotte.

M. Massy fut trompé dans ses calculs, assez plausibles d'ailleurs. Malgré l'abstention de la Police, malgré les bruits qui circulaient et qu'aucun personnage officiel ne démentait, peut-être même à cause de tout cela, les populations craignirent quelque piége. Elles continuèrent d'aller prier de l'autre côté du Gave. Les infractions eurent généralement, comme auparavant, un caractère isolé. Nul ne toucha aux poteaux, ni aux barrières. Au lieu de tomber de lui-même, comme l'avait espéré le Préfet, le *statu quo* se maintenait obstinément.

Etant donné le caractère de Napoléon III, et la netteté des expédiés de Biarritz, une pareille situation était périlleuse pour le Préfet. Le baron Massy était trop intelligent pour ne pas le comprendre. A chaque instant, il devait craindre que l'Empereur ne fût instruit tout à coup de la façon dont il essayait de louvoyer. A toute heure sans doute, il tremblait de recevoir quelque missive terrible qui les briserait à jamais.

On était arrivé à la fin de septembre.

Enfin le 4 octobre, au nom de l'Empereur, il donna ordre au maire de Lourdes de rapporter publiquement l'Arrêté et de faire enlever les poteaux et les barrières par Jacomet.

M. Lacadé n'eut pas les hésitations de M. Massy. Une pareille solution le déchargeait du rude fardeau qu'avait fait peser sur lui le complexe désir de ménager le Préfet et les multitudes, les puissances célestes et le pouvoir humain. Par une illusion assez commune chez les natures indécises, il s'imagina avoir toujours été de l'avis qui prévalait, et il rédigea dans ce sens une proclamation : " Habitants de la ville de Lourdes, le jour tant désiré par nous est enfin arrivé ; nous l'avons conquis par notre sagesse, par notre persévérance, par notre foi, par notre courage..." Tel était le sens et le ton de sa proclamation.

La proclamation fut lue dans toute la ville au son de la trompette et du tambour. En même temps on affichait sur tous les murs le placard suivant :

" Le Maire de la ville de Lourdes,

" Vu les instructions à lui adressées,

" ARRETE :

" L'Arrêté pris par lui le 8 juin 1858 est rapporté.

" Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie, le 5 octobre 1858.

Le Maire, A. LACADÉ."

Pendant ce temps, Jacomet et les Sergents de ville se rendaient à la Grotte pour enlever les barrières et les poteaux.

La foule y était déjà, et elle grossissait à vue d'œil. Les uns priaient à genoux et, faisant effort pour ne point se laisser distraire par les bruits extérieurs, remerciaient Dieu d'avoir mis fin au scandale et aux persécutions. D'autres se tenaient debout, causant à voix basse, attendant, non sans émotion, ce qui allait se passer. Des femmes en grand nombre égrenaient leurs chapelets. Plusieurs tenaient une gourde à la main, voulant la remplir à l'endroit même où la Source jaillissait. On jetait des fleurs pardessus les barrières, dans l'intérieur de la Grotte. A ces barrières, nul ne touchait. Il fallait que ceux qui les avaient mises publiquement, en se dressant contre la puissance de Dieu, vinssent les retirer publiquement, en se courbant devant la volonté d'un homme.

Jacomet arriva. Bien que, malgré lui, un certain embarras se décelât dans sa personne un peu frémissante et qu'on devinât, à la pâleur de son visage, une profonde humiliation intérieure, il n'avait point, contrairement à l'attente générale, l'aspect morne d'un vaincu. Escorté de ses agents, armés de haches et de pioches, il s'avançait le front haut. Par une affectation qui parut singulière, il avait son costume officiel des grandes fêtes. Sa large écharpe tricolore ceignait ses reins, et flottait sur son épée de parade. Il traversa la foule, et vint se placer contre les barrières. Un tumulte vague, un sourd murmure, quelques cris isolés, sortaient de la multitude. Le Commissaire monta sur un fragment de rocher, et fit signe qu'il voulait parler. Tout le monde écouta : " Mes amis, se serait, dit-on, écrié Jacomet, les barrières que voilà, et que, à mon grand regret, la muninicipalité avait reçu l'ordre de faire élever, vont tomber. Qui plus que moi a souffert de cet obstacle, dressé à l'encontre de votre piété ? Je suis religieux, moi aussi, mes amis, et je partage vos croyances. Mais le fonctionnaire, comme le soldat, n'a qu'une consigne : c'est le devoir, souvent bien cruel, d'obéir. La responsabilité n'en pèse pas sur lui. Eh bien ! mes amis, lorsque j'ai été témoin de votre calme admirable, de votre respect du Pouvoir, de votre foi persévérante, j'en ai instruit les autorités supérieures. J'ai plaidé votre cause, mes amis. J'ai dit : " Pourquoi veut-on les empêcher de prier à la Grotte, de boire à la Source ? Ce peuple est inoffensif." Et c'est ainsi, mes amis, que toute défense a été levée, et c'est ainsi que M. le Préfet et moi nous avons résolu de renverser à jamais ces barrières, qui vous étaient si pénibles, et qui me l'étaient bien plus encore."

La foule garda un froid silence. Quelques jeunes gens chuchotaient e riaient. Jacomet était visiblement troublé par son insuccès. Il donna ordre à ses agents d'enlever les clôtures. Ce fut fait assez promptement. On fit un tas de ces planches et de ces débris au bord de la Grotte, et la Police les vint chercher plus tard au commencement de la nuit.

Une émotion immense remplissait la ville de Lourdes durant cette après-midi, la multitude allait et venait sur le chemin de la Grotte. Devant les Roches Massabielle, d'innombrables fidèles étaient à genoux. On chantait des cantiques, on récitait les litanies de la Vierge *Virgo potens, ora pro nobis.* On se désaltérait à la Source. Les croyants étaient libres. Dieu avait vaincu.

LIVRE NEUVIEME.

Le Préfet Massy et le commissaire Jacomet appelés à d'autres fonctions.—La Commission d'enquête.—Sa méthode.—Mme veuve Madeleine Rizan.—Mlle Marie Moreau de Sazenay.—Rapport des médecins.—Rapport de la Commission d'enquête.—Mandement de l'Evêque.—Construction d'une église aux Massabielle.....

Par suite des événements que nous avons racontés, M. Massy était devenu impossible dans le pays. L'Empereur ne tarda pas à l'envoyer à la première préfecture qui se trouva vacante dans l'Empire. Par une singularité digne de remarque, cette préfecture fut celle de Grenoble. Le baron Massy ne s'éloigna de Notre-Dame de Lourdes, que pour aller à la rencontre de Notre-Dame de la Salette.

Jacomet quitta également la contrée. On le nomma Commissaire de Police dans un autre département. Replacé sur son terrain véritable, il contribua à découvrir avec une rare sagacité les ruses de quelques coquins dangereux qui avaient déjoué les efforts de son prédécesseur, et les recherches les plus actives du Parquet.

Le Procureur Impérial, M. Dufour, ne tarda point non plus à être appelé à d'autres fonctions. M. Lacadé demeura Maire.

Bien qu'il eût institué un Tribunal d'enquête dès la fin de juillet, Mgr. Laurence, avant de permettre qu'il entrât en fonctions, avait voulu qu'un certain apaisement se fît de lui-même dans les esprits. " Attendre, pensait-il, ne saurait jamais rien compromettre, quand il s'agit des œuvres de Dieu, qui tient le temps dans sa main." L'événement lui avait donné raison. Après les tumultueux débats de la presse française et les mesures violentes du baron Massy, la Grotte était devenue libre, et on n'avait plus à redouter le scandale de voir un agent de la police arrêter, sur le chemin des Roches Massabielle, la Commission épiscopale allant accomplir son œuvre et étudier, au lieu même de l'Apparition, les traces de la main de Dieu.

Le 17 novembre, la Commission se rendit à Lourdes. Elle interrrogea la Voyante. " Bernadette, dit le procès-verbal du secrétaire, se présenta à nous avec une grande modestie, et cependant avec une assurance remarquable. Elle se montra calme, sans embarras, au milieu de cette nombreuse assemblée, en présence d'ecclésiastiques respectables qu'elle n'avait jamais vus, mais dont on lui avait dit la mission."

La jeune fille raconta les Apparitions, les paroles de la Vierge, l'ordre donné par Marie de construire en ce lieu une chapelle à son culte, la naissance soudaine de la Source, le nom de " l'Immaculée-Conception " que la Vision s'était donné à elle-même. Elle exposa, avec la grave certitude d'un témoin assuré de lui-même et l'humble candeur d'une enfant, tout ce qui lui était personnel dans ce drame surnaturel, dont les péripéties se déroulaient depuis bientôt une année. Elle répondit à toutes les questions, et ne laissa aucune obscurité dans l'esprit de ceux qui l'interrogeaient, non plus au nom des hommes, comme Jacomet, le Procureur ou tant d'autres, mais au nom de l'Eglise catholique, l'éternelle épouse de Dieu. Tout ce dont elle rendit témoignage, nos lecteurs le connaissent. Nous avons exposé nous-même ces événements, à leur date, en diverses pages de ce récit.

La Commission visita les Roches Massabielle. Elle vit de ses yeux l'énorme jaillissement de la Source divine. Elle constata, par l'unanime déclaration des hommes de ce pays, que la Source n'existait pas avant d'avoir surgi miraculeusement aux yeux de la multitude, sous la main de la Voyante en extase.

A Lourdes et hors de Lourdes, elle fit une enquête approfondie sur les guérisons extraordinaires accomplies par l'eau de la Grotte.

Il y avait, en cette délicate étude, deux parts bien distinctes : les faits eux-mêmes et leurs circonstances relevaient du témoignage humain ; l'examen du caractère naturel ou surnaturel de ces faits relevait, en grande partie du moins, de la Médecine. La méthode du tribunal d'enquête s'inspira de cette double pensée.

Parcourant les diocèses de Tarbes, d'Auch et de Bayonne, la Commission appelait devant elle ceux qu'on lui signalait comme ayant été l'objet de ces guérisons singulières. Elle les interrogeait avec un soin minutieux sur tous les détails de leur maladie et de leur retour, subit ou graduel, à la santé. Elle leur faisait poser, par les hommes de la science humaine, des questions techniques auxquelles des théologiens n'eussent peut-être pas pensé. Elle convoquait, pour contrôler ces déclarations, les parents, les amis, les voisins, tous les témoins des diverses phases de l'événement, ceux qui avaient vu le malade, ceux qui avaient assisté à la guérison, etc., etc.

Une fois parvenue de la sorte à une certitude absolue de l'ensemble et du détail des faits, elle en soumettait l'appréciation à deux médecins éminents et autorisés qu'elle s'était adjoints Ces médecins étaient M. le docteur Vergès, médecin des eaux de Barèges, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, et M. le docteur Dozous, qui avait déjà étudié pour son propre compte plusieurs de ces étranges incidents.

Chaque médecin consignait dans un rapport à part son appréciation sur la nature de la guérison : tantôt repoussant le Miracle pour attribuer à des causes naturelles la cessation de la maladie, tantôt déclarant le fait

entièrement inexplicable autrement que par une action surnaturelle de la puissance divine ; tantôt enfin ne concluant pas, et restant dans le doute, doute plus ou moins incliné vers l'une ou vers l'autre de ces solutions.

Sur ce double élément, la pleine connaissance des faits d'un côté, et les conclusions de la Science de l'autre,—la Commission délibérait et proposait son jugement à l'Evêque avec toutes les pièces du procès.

La Commission n'avait et ne pouvait avoir d'opinion préconçue. Croyant en principe au Surnaturel, que l'on rencontre si souvent dans l'histoire du Monde, elle savait en même temps que rien ne tend à discréditer les vrais miracles venus de Dieu, comme les faux prodiges venus des hommes. Egalement éloignée, soit d'affirmer à l'avance, soit de nier prématurément, n'ayant de parti-pris ni pour le Miracle ni contre lui, elle bornait sa tâche à examiner et ne cherchait que la Vérité. Faisant appel, pour s'éclairer sur les divers faits qu'elle étudiait, à toutes les lumières, à tous les renseignements, à tous les témoignages, elle agissait publiquement. Elle était ouverte aux incroyants comme à ceux qui croyaient. Energiquement résolue à écarter avec la plus impitoyable sévérité tout ce qui était vague et incertain, et à n'accepter que les faits précis, assurés, incontestables, elle refusait toute déclaration basée sur des on-dit et sur de vaines rumeurs.

A tout témoin se présentant devant elle, elle imposait deux conditions : —la première de ne déposer que de ce qu'il savait personnellement, que de ce qu'il avait vu de ses yeux ;—la seconde, de s'engager à dire toute la vérité et la vérité seule par la solennelle formalité du serment.

Avec de telles précautions, avec une organisation si prudente et si sage, il était impossible à de faux miracles de parvenir à tromper, même un instant, le jugement de la Commission. Cela était impossible surtout, au milieu de tant d'esprits hostiles soulevés contre le Surnaturel et intéressés à combattre et à renverser toute erreur, toute exagération, toute assertion douteuse, tout fait miraculeux mal démontré.

Donc, si de vrais Miracles, incomplètement constatés, devaient de la sorte échapper indubitablement à la sanction de la Commission d'enquête, il était du moins absolument certain qu'aucun prestige menteur ne pourrait, tenir devant la sévérité de son examen et prendre place, dans sa pensée parmi les faits admirables de l'ordre surnaturel et divin.

Quiconque avait, pour contester tel ou tel miracle, non de vagues théories générales, mais des articulations précises et une connaissance personnelle des faits, était publiquement mis en demeure de se présenter. Ne point le faire, c'était passer condamnation et avouer qu'on n'avait rien de formel et de particulier à alléguer et aucune contre-preuve à fournir. L'abstention avait ce sens évident et cette haute portée. Ce n'est pas quand ils sont échauffés par la passion et par l'ardeur d'une longue lutte que les partis se laissent condamner par défaut. Refuser le combat, c'est accepter la défaite.

Pendant plusieurs mois, la Commission épiscopale se transporta de la sorte auprès de ceux que la notoriété publique et quelques renseignements préalables lui désignaient comme ayant été l'objet d'une de ces guérisons étonnantes dont elle avait à déterminer le caractère.

Elle constata un grand nombre de Miracles. Parmi ceux-là, plusieurs ont déjà trouvé place dans le cours de ce récit. Deux d'entre eux étaient tout récents. Ils avaient eu lieu peu de temps après la retraite de l'Arrêté préfectoral et la réouverture de la Grotte. L'un s'était accompli à Nay, l'autre à Tartas. Bien que les deux chrétiennes qui avaient été l'objet de la faveur céleste fussent inconnues l'une de l'autre, un lien mystérieux semblait unir ces événements. Racontons-les successivement, tels que nous les avons nous-mêmes étudiés et écrits sous l'impression des vivants témoignages que nous avons entendus.

Dans cette même ville de Nay, où avait été guéri miraculeusement, quelques mois auparavant, le jeune Henri Busquet, une femme déjà parvenue à la vieillesse, Mme veuve Madeleine Rizan, était sur le point de mourir. Sa vie, du moins depuis vingt-quatre ou vingt-cinq ans, n'avait été qu'une longue suite de douleurs. Frappée en 1832 par le choléra, elle était demeurée à peu près paralysée de tout le côté gauche : elle boitait et ne parvenait à faire quelques pas dans l'intérieur de la maison, qu'en s'appuyant contre les murs ou contre les meubles. Rarement, deux ou trois fois par an, au plus fort de l'été, pouvait-elle, aidée et presque portée par des bras étrangers, se rendre à l'église de Nay, assez voisine de sa maison, et y entendre la sainte Messe. Il lui était impossible, sans le secours d'autrui, soit de se mettre à genoux, soit de se relever. L'une de ses mains était entièrement atrophiée. Son tempérament général ne s'était guère moins ressenti que ses membres des suites du terrible fléau. Elle était en proie à de continuels vomissements de sang. L'estomac était hors d'état de supporter les aliments solides. Du jus de viande, des purées, du café avaient suffi cependant à soutenir en elle, dans ces déplorables conditions, la flamme vacillante de la vie. Flamme chétive toutefois, toujours prête à s'éteindre en son foyer mystérieux, et impuissante à réchauffer ce malheureux corps qu'agitait souvent un tremblement glacé. La pauvre femme avait toujours froid. Même au milieu des ardeurs de juillet ou d'août, elle demandait sans cesse à voir le feu pétiller dans l'âtre et faisait approcher de la cheminée son vieux fauteuil de malade.

Depuis seize ou dix-huit mois son état s'était aggravé ; la paralysie du côté gauche était devenu complète ; la même infirmité commençait à envahir la jambe droite. Les membres atrophiés étaient tuméfiés outre mesure, comme le sont parfois ceux des hydropiques.

Mme Rizan avait quitté le vieux fauteuil pour le lit. Elle ne pouvait y faire un seul mouvement, tant elle était infirme, et on était obligé de la tourneer de temps en temps et de la changer de position. Elle n'était

plus qu'une masse inerte. La sensibilité était perdue tout aussi bien que le mouvement.—Où sont mes jambes ? disait-elle quelquefois quand on venait de la déplacer un peu.

Ses membres s'étaient pour ainsi dire ramassés et repliés sur eux-mêmes. Elle se tenait constamment couchée sur le côté, en forme de Z.

Deux médecins l'avaient successivement soignée. M. le docteur Talamon l'avait depuis longtemps jugée incurable, et, s'il continuait à la voir fréquemment, c'était seulement à titre d'ami. Il refusait de lui ordonner des remèdes, disant que tout traitement, quel qu'il fût, serait fatalement nuisible et que la pharmacie et les médicaments ne pouvaient qu'affaiblir la malade et user encore davantage son organisme déjà si profondément atteint. M. le docteur Subervielle, sur l'insistance de Mme Rizan, avait prescrit quelques ordonnances, rapidement reconnues inutiles, et avait également renoncé à toute espérance.

Si les membres paralysés étaient devenus insensibles, les souffrances que cette infortunée ressentait ailleurs, tantôt à l'estomac ou au ventre, tantôt à la tête, étaient atroces. La position constante, que son malheureux corps était obligé de garder avait fini par produire une double plaie, l'une au creux de la poitrine, l'autre à l'aine. Sur le côté, en plusieurs endroits, sa peau était usée par le long frottement du lit, et laissait voir la chair toute dénudée et sanglante. La mort approchait.

Mme Rizan avait deux enfants. Sa fille, nommée Lubine, demeurait avec elle et la soignait avec un dévouement de toutes les heures. Son fils, M. Romain Rizan, était placé à Bordeaux dans une maison de commerce.

Lorsque le dernier espoir fut perdu et que le docteur Subervielle eut déclaré que la malade avait à peine quelques jours à vivre, on manda en toute hâte M. Romain Rizan. Il vint, embrassa sa mère, reçut sa bénédiction et ses suprêmes adieux. Puis, obligé de repartir par suite d'un ordre qui le rappelait, arraché du pied de ce lit de mort par la cruelle tyrannie des affaires, il quitta sa mère avec la poignante certitude de ne plus la revoir.

La mourante avait reçu l'extrême-onction. Son agonie se prolongeais au milieu de souffrances intolérables.

—Mon Dieu ! s'écriait-elle souvent, mettez un terme à tant de douleurs. Accordez-moi, Seigneur, ou de guérir ou de mourir !

Elle fit prier les sœurs de la Croix, à Igon, dont sa belle-sœur était Supérieure, de faire à la très-sainte Vierge une neuvaine pour obtenir de sa puissance ou la guérison ou la mort. La malade témoigna aussi le désir de boire de l'eau de la Grotte. Une voisine, Mme Nessans, qui se rendait à Lourdes, promit de lui en rapporter à son retour.

Depuis quelque temps on la veillait jour et nuit. Le samedi, 16 octobre, une crise violente annonca l'approche définitive du dernier moment. Les crachements de sang furent presque continuels. Une teinte livide se ré-

pandit sur ce visage amaigri. Les yeux devinrent vitreux. La malade ne parlait presque plus, sinon pour se plaindre de douleurs aiguës. —Seigneur, répétait-elle souvent, Seigneur que je souffre! Ne pourrai-je donc pas mourir?

—Son vœu sera bientôt exaucé, dit le docteur Subervielle en la quittant. Elle mourra dans la nuit ou au plus tard à la naissance du jour. Il n'y a plus d'huile dans la lampe.

De temps en temps la porte s'ouvrait. Des amis, des voisins, des prêtres, M. l'abbé Dupont, M. l'abbé Sanarens, vicaire de Nay, entraient silencieusement et demandaient à voix basse si la mourante vivait encore.

Le soir en la quittant, M. l'abbé André Dupont, son consolateur ne peut retenir ses larmes.

—Avant le jour elle sera morte, dit-il, et je ne la reverrai qu'en Paradis.

La nuit était venue. La solitude s'était faite peu à peu dans la maison. Agenouillée devant une statue de la Vierge, Lubine priait, sans espérance terrestre. Le silence était profond et n'était interrompu que par la respiration pénible de la malade. Il était près de minuit.

—Ma fille! dit l'agonisante.

Lubine agenouillée se lève et s'approche du lit:

—Que voulez-vous, ma mère, fit-elle en lui prenant la main.

—Ma chère enfant, — lui dit d'une voix un peu étrange la mourante qui sembla sortir comme d'un songe profond,— va chez notre amie, Mme Nessans, qui a dû rentrer de Lourdes ce soir. Demande-lui un verre d'eau de la Grotte. C'est cette eau qui doit me guérir. La Sainte Vierge le veut.

—Ma bonne mère, répondit Lubine, il est trop tard à ce moment. Je ne puis vous laisser seule, et tout le monde est couché chez Mme Nessans. Mais demain matin, j'irai en chercher dès la première heure.

— Attendons alors.

Et la malade rentra dans son silence.

La nuit se passa et fut longue.

Les joyeuses cloches du dimanches annoncèrent enfin le lever du jour. L'*Angelus* du matin portait à la Vierge Marie les prières de la terre et célébrait l'éternelle mémoire de sa toute-puissante maternité. Lubine courut chez Mme Nessans, et revint aussitôt portant une bouteille d'eau de la Grotte.

— Tenez, ma mère, buvez! et que la sainte Vierge vienne à votre secours!

Mme. Rizan porta le verre à ses lèvres et en avala quelques gorgées.

—O ma fille, ma fille, s'écria-t-elle, c'est la Vie que je bois. Il y a la Vie dans cette eau! Frotte-m'en le visage! Frotte-m'en le bras! Frotte-m'en tout le corps!

Toute tremblante et hors d'elle-même, Lubine trempa un linge dans l'eau miraculeuse et lava le visage de sa mère.

— Je me sens guérie, criait celle-ci d'une voix redevenue aire et forte, je me sens guérie !

Lubine, cependant, épongeait à l'aide du linge mouillé les membres paralysés et tuméfiés de la malade. Avec une ivresse de bonheur, mêlée de je ne sais quel frisson d'épouvante, elle voyait l'enflure énorme s'affaisser et disparaître soudainement sous le mouvement rapide de sa main, et la peau, violemment tendue et luisante, reprendre son aspect naturel. Subitement, pleinement, sans transition, la santé et la vie renaissaient sous ses doigts.

— Il me semble, disait la mère, qu'il sort de moi par tout le corps, comme des boutons brûlants.

C'était sans doute le principe intérieur du mal qui s'enfuyait de ce corps jusque-là si tourmenté par la douleur, et qui le quittait à jamais, sous l'action d'une volonté surhumaine.

Tout cela s'était accompli en un instant. En une minute ou deux, le corps agonisant de Mme Rizan, épongé par sa fille, avait retrouvé la plénitude de ses forces.

—Je suis guérie ! tout à fait guérie, s'écriait la bienheureuse femme. Que la sainte Vierge est bonne ! Qu'elle est puissante !

Puis, après cet élan vers le ciel, les appétits matériels de la terre se firent sentir violemment.

—Lubine, ma chère Lubine, j'ai faim, je veux manger.

—Voulez-vous du café, voulez-vous du vin ou du lait ? balbutia la jeune fille, troublée par la soudaineté, en quelque sorte foudroyante de ce miracle.

— Je veux de la viande et du pain, ma fille, dit la mère. Je n'en ai pas mangé depuis vingt-quatre ans.

Il y avait là quelque viande froide, un peu de vin. Mme Rizan but et mangea.

—Et maintenant, dit-elle, je veux me lever.

—Ce n'est pas possible, ma mère, dit Lubine, hésitant malgré elle à en croire ses yeux, et s'imaginant peut-être que les guérisons venues directement de Dieu étaient soumises, comme les cures ordinaires, aux lenteurs et aux précautions de la convalescence. Elle tremblait de voir ce miracle si inespéré s'évanouir tout à coup.

Mme. Rizan insista et demanda ses vêtements. Ils étaient depuis bien des mois repliés et mis à leur place dans l'armoire d'une pièce voisine. On pensait, hélas ! qu'ils ne serviraient plus. Lubine sortit de la chambre pour aller les chercher. Elle rentra presque aussitôt : mais, arrivée sur le seuil de la porte, elle poussa un grand cri et laissa tomber à terre, tant son saisissement fut grand, la robe qu'elle portait à la main.

Sa mère, durant cette courte absence, avait sauté hors du lit et était allée s'agenouiller devant la cheminée où se trouvait la statue de la Vierge. Elle était là, les mains jointes, remerciant sa toute-puissante libératrice.

Lubine, terrifiée comme devant la résurrection d'un mort, était incapable d'aider sa mère à se vêtir. Celle-ci ramassa sa robe, s'habilla toute seule en un clin d'œil et retomba à genoux aux pieds de l'image sacrée.

Il était environ sept heures du matin. On sortait de la première Messe. Le cri de Lubine fut entendu dans la rue par les groupes qui passaient sous ses fenêtres.

—Pauvre fille ! dit-on, c'est sa mère qui vient d'expirer. Il était impossible qu'elle passât la nuit.

Plusieurs personnes, amies et voisines, entrèrent aussitôt dans la maison pour soutenir et consoler Lubine en cette indicible douleur. Parmi elles, deux Sœurs de Sainte Croix.

—Et bien, ma pauvre enfant, elle est donc morte, votre bonne mère ! Mais vous la reverrez au ciel.

Et elles s'approchèrent de la jeune fille, qu'elles trouvèrent appuyée contre la porte entr'ouverte et le visage bouleversé.

Lubine put à peine leur répondre.

—Ma mère est ressuscitée, fit-elle d'une voix étranglée par une émotion si forte qu'elle ne pouvait la porter sans défaillir.

—Elle délire, pensèrent les Sœurs en pénétrant dans la chambre, suivies des quelques personnes qui montaient avec elles l'escalier.

Lubine avait dit vrai.

Mme. Rizan avait quitté son lit. Elle était habillée et priait, prosternée devant l'image de Marie. Elle se leva et dit :

—Je suis guérie ! Remercions la Sainte Vierge. Tous à genoux !

Le bruit de cet événement extraordinaire se répandit dans la ville de Nay avec la rapidité de l'éclair. Tout ce jour et le lendemain la maison fut pleine de monde. La foule se pressait, émue et recueillie, dans cette chambre où venait de passer un rayon de la toute-puissante bonté de Dieu. Chacun voulait voir Mme. Rizan, toucher son corps rendu à la vie, se convaincre de ses propres yeux, et graver en son souvenir tous les détails de ce drame surnaturel.

M. le docteur Subervielle reconnut sans hésiter le caractère surnaturel et divin de cette guérison extraordinaire.

A Bordeaux cependant, M. Romain Rizan au désespoir attendait avec angoisse la missive fatale qui devait lui annoncer la mort de sa mère.

Ce fut pour lui un coup terrible lorsqu'un matin, la poste lui apporta une lettre dont l'adresse portait l'écriture bien connue de M. l'abbé Dupont.

—J'ai perdu ma pauvre mère, dit-il à un ami qui était venu le visiter.

Et il fondit en larmes sans avoir le courage de briser l'enveloppe.

—Ayez de la force dans le malheur, ayez de la foi, lui disait son ami.

Il rompit enfin le cachet. Les premiers mots qui frappèrent ses yeux furent ceux-ci : " *Deo gratias ! Alleluia !* Réjouissez-vous, mon cher " ami. Votre mère est guérie, *complétement* guérie. C'est la Sainte " Vierge qui lui a rendu miraculeusement la santé." L'abbé Dupont lui racontait de quelle façon toute divine Mme. Rizan avait trouvé au terme de son agonie, la vie au lieu de la mort.

Quelle joie pour le fils ! quelle joie pour son ami !

Cet ami était employé dans une imprimerie de Bordeaux où se publiait le *Messager catholique.*

—Donnez-moi cette lettre, dit-il à Romain Rizan, il faut que les œuvres de Dieu soient connues, et que Notre-Dame de Lourdes soit glorifiée.

Moitié de gré, moitié de force, il obtint la lettre. Le *Messager catholique* la publia quelques jours après.

Quant à l'heureux fils, il repartit presque aussitôt pour Nay. A l'arrivée de la diligence, une femme l'attendait. Elle courut à lui, alerte et vive, quand il descendit de voiture, et se précipita dans ses bras en pleurant d'attendrissement et de joie.

C'était sa mère.

Dix ans après, l'auteur de ce livre, à la recherche de tous les détails de la vérité, alla refaire lui-même, pour écrire cette histoire, l'enquête qu'avait faite jadis la commission épiscopale. Il visita Mme. Rizan dont il admira la pleine santé et la verte vieillesse. Parvenue aujourd'hui à sa soixante et onzième année, elle n'a aucune des infirmités que l'âge amène avec lui. De tant de maux et de souffrances, il n'est resté aucune trace. Tous ceux qui l'avaient connue jadis, et dont nous entendions le témoignagne, étaient encore dans la stupéfaction d'un événement si prodigieux. (1.)

—Mais, dîmes-nous à un ecclésiastique de Nay qui nous servait de guide, la malade était, si je ne me trompe, visitée par un autre médecin du pays, M. le docteur Talamon ?

—C'est un homme fort distingué, répondit notre compagnon. Il allait habituellement chez Mme. Rizan, non plus comme médecin, mais comme voisin et comme ami. Or, à partir de la guérison miraculeuse, il cessa d'y venir, et n'y apparut que huit ou dix mois après.

—Peut-être, reprîmes-nous, voulut-il éviter d'être interpellé, et d'avoir à s'expliquer sur ce fait extraordinaire, qui était sans doute peu d'accord avec ses principes de philosophie médicale ?

—Je ne sais.

—N'importe, je veux le voir.

Nous frappâmes à sa porte.

M. le docteur Talamon est un grand et beau vieillard à la tête intelligente et expressive. Un front remarquable, une couronne de cheveux blancs, un regard ferme qui annonce des idées arrêtées, une bouche mobile

sur laquelle se joue fréquemment le sourire du scepticisme : tels sont les traits principaux que l'on remarque en l'abordant.

—Il y a longtemps que cela s'est passé, nous dit-il. A dix ou douze ans de distance, ma mémoire ne se souvient que d'une façon fort vague de ce dont vous me parlez, et dont je ne fus point d'ailleurs le témoin direct. Je ne vis Mme Rizan que plusieurs mois après, et j'ignore dans quelles conditions, par quels agents, par quelle progression lente ou rapide sa guérison s'était accomplie.

—Mais comment, monsieur le docteur, n'eûtes-vous point la curiosité de vérifier par vous-même le fait extraordinaire que vous apprit immédiatement la rumeur publique, qui fut énorme dans ce pays ?

—Ma foi ! monsieur, me répondit-il, je suis un vieux médecin ; je sais que les lois de la nature ne sont jamais bouleversées ; et, pour vous parler franchement, je ne crois pas à tous ces miracles.

—Ah ! docteur, vous péchez contre la foi, s'écria l'abbé qui m'avait servi d'introducteur.

—Et moi, monsieur le docteur, je ne vous accuse pas d'avoir péché contre la foi, mais je vous accuse d'avoir péché contre la science particulière que vous professez : la Médecine.

—Comment donc, et en quoi ?

—La Médecine n'est pas une science spéculative, c'est une science expérimentale. L'expérience est sa loi. L'observation des faits, voilà son principe premier et fondamental. Si on vous eût dit que Mme Rizan avait été guérie de la sorte en se frottant avec une infusion de telle ou telle plante récemment trouvée dans la montagne, vous n'auriez certainement pas manqué d'aller constater la guérison, examiner la plante et enregistrer une découverte qui vous aurait peut-être parue aussi importante que celle du quinquina au siècle dernier. Il en eût été de même si cette cure soudaine eût été produite par quelque nouvelle source sulfureuse ou alcaline Mais, ici, on parlait d'une eau jaillie miraculeusement et vous n'avez pas voulu aller voir. Oubliant que vous étiez Médecin, c'est-à-dire le très-humble serviteur des faits, vous avez refusé de regarder, comme les académies des sciences qui nièrent la vapeur sans daigner vérifier, et qui proscrivirent le quinquina au nom de je ne sais quels principes médicaux. En médecine, quand un fait se présente qui contredit un principe accepté, c'est la preuve que le principe est faux. L'expérience est le juge suprême. Et tenez, monsieur le docteur, permettez-moi de vous faire observer que si vous n'aviez pas eu une vague conscience de ce que je vous dis-là, vous n'auriez pas hésité à aller vérifier, et vous vous seriez donné le plaisir de convaincre d'imposture un Miracle qui mettait tout le pays en émoi. Mais c'eût été vous exposer à rendre les armes. Et vous avez été comme ces hommes de parti qui ne veulent pas entendre les raisons de leur adversaire. Vous avez écouté vos préventions philosophiques et vous avez man-

qué à la loi de Médecine, qui est d'affronter l'étude des faits, quels qu'ils soient, pour en tirer des enseignements. Je vous dis ces choses, docteur, avec d'autant plus de liberté que je sais votre haut mérite, et que je n'ignore point que votre très-grand esprit est capable d'entendre la vérité. Beaucoup de médecins refusent de certifier des faits de cette naturre par respect humain, n'osant braver ni le mécontentement de la Faculté, n les railleries des confrères. Quant à vous, docteur, si votre philosophie vous a trompé, la crainte des hommes n'a été absolument pour rien dans votre abstention.

—Non, certes, me dit-il. Mais peut-être, en me plaçant au point de vue que vous exprimez, eussé-je mieux fait d'examiner.

Bien longtemps avant les événements de Lourdes, à une époque où Bernadette n'était pas encore au monde, en 1843, dans le courant du mois d'avril, une honorable famille de Tartas, dans les Landes, était dans de sérieuses inquiétudes. Depuis un an environ, Mlle Adèle de Chauton avait épousé M. Moreau de Sazenay, et elle touchait au terme de sa délivrance.

La crise d'une première maternité est toujours redoutable. Les médecins appelés en toute hâte dès les symptômes précurseurs, déclarèrent que l'enfantement serait laborieux, et ils ne dissimulèrent pas la possibilité de quelque péril.

Il n'est personne qui ne sache ou qui ne comprenne les cruelles anxiétés de semblables situations. Les plus poignantes angoisses ne sont point pour la pauvre femme qui gémit sur son lit de douleur et que la souffrance physique absorbe presque tout entière. Elles sont pour l'époux dont le cœur en ce moment est en proie à d'indescriptibles tortures. Le cœur de l'époux qui s'épanouit à l'espérance d'un enfant qui va naître, se trouve soudainement sous la terreur d'une épouse qui peut périr. il entend des cris déchirants. Comment finira la crise ? Est-ce la joie qui vient, est-ce le malheur ! Qu'est-ce qui va sortir de cette chambre ? Sera-ce la Vie, sera-ce la Mort ? Que faut-il aller chercher ? est ce un berceau, est-ce un cercueil ? Est-ce hélas ! contraste terrible, est-ce l'un et l'autre, à la fois ? Est-ce même deux cercueils, l'un pour la mère, l'autre pour l'enfant ?

La Science humaine se tait, et n'ose prononcer.

Ces angoisses sont affreuses. Elles doivent l'être surtout pour qui ne ise pas en Dieu la force et la consolation.

Mais M. Moreau était chrétien. Il savait que le fil de nos existences est entre les mains d'un Maître suprême devant lequel on peut toujours en appeler de la décision des docteurs de la Science. Quand l'homme a condamné, le Roi des cieux, comme les souverains de la terre, s'est réservé le droit de grâce.

—La sainte Vierge, pensa le malheureux époux, daignera peut-être écouter ma prière.

Et il s'adressa avec confiance à la mère du Christ.

Le péril qui avait paru tout d'abord si menaçant, s'éloigna peu à peu comme un nuage noir que, dans les hauteurs de l'atmosphère, chassent et dissipent les souffles de l'air. L'horizon s'éclaircit, se rasséréna, et ne tarda pas à devenir rayonnant. Une petite fille venait de naître !

Assurément, cette heureuse délivrance n'avait rien d'extraordinaire. Le mal, quelque alarmant qu'il eût paru à M. Moreau, n'avait jamais été tel que les médecins eussent absolument désespéré. L'issue favorable de la crise pouvait donc être tout à fait naturelle. Le cœur de l'époux et du père se sentait cependant pénétré de reconnaissance envers la sainte Vierge. Il n'était pas de ces âmes rebelles à la reconnaissance, qui ne demandent pas mieux que de douter du bienfait pour se dispenser de la gratitude.

—Comment allez-vous nommer votre fille ? lui dit-on.

—Elle s'appellera Marie, répondit-il.

—Marie ? Mais c'est le nom le plus commun que nous ayons ici. Toutes les femmes du peuple, toutes les servantes s'appellent Marie. Et puis *Marie Moreau*, c'est peu euphonique. Ces deux M, ces deux R ne se peuvent supporter.

Mille raisons de même valeur furent alléguées. Ce fut un *tolle* général. M. Moreau de Sazenay était un homme très-facile, très-accessible, et habituellement fort déférant aux avis qu'on lui donnait ; mais, en cette circonstance, il brava les bouderies, et sa ténacité fut extraordinaire. Il se souvenait que, dans ses récentes alarmes, il avait invoqué ce nom sacré et que c'était celui de la Reine du ciel.

—Elle s'appellera Marie, je veux qu'elle ait pour patronne la sainte Vierge. Je vous le dis en vérité, ce nom lui portera bonheur.

On s'étonnait autour de lui de son obstination, mais elle ne cédait pas plus que celle de Zacharie, quand il voulut, comme le raconte l'Evangile, que son fils s'appelât Jean.

Vainement les obsessions redoublèrent de tous côtés ; il fallut en passer par cette volonté inflexible.

La première-née de cette famille porta donc le nom de Marie.

Le père voulut en outre, que pendant trois ans, elle fût vouée au blanc, la couleur de la Vierge.

Et cela fut fait ainsi.

Plus de seize ans s'étaient écoulés depuis ce que nous venons de raconter. Une deuxième enfant était née, qu'on avait appelée Marthe. Mlle Moreau faisait ses études chez les Dames du Sacré-Cœur de Bordeaux.

Vers le commencement de janvier 1858, elle fut atteinte d'une maladie d'yeux qui la força rapidement d'interrompre tout travail. Elle supposa que c'était quelque coup d'air, qui passerait comme il était venu ; mais ses espérances furent trompées, et son état finit par prendre un caractère

tout à fait inquiétant. Le médecin ordinaire de la maison jugea nécessaire d'appeler en consultation un oculiste distingué de Bordeaux, M. Bermont.

Ce n'était point un coup d'air, c'était une amaurose.

—Le mal est très-grave, dit M. Bermont. L'un des deux yeux es tout à fait perdu et l'autre bien malade.

Les parents furent immédiatement avertis. La mère accourut à Bordeaux et ramena son enfant pour lui faire suivre, au sein de la famille et avec une sollicitude attentive, le traitement que le médecin oculiste avait ordonné, sinon pour guérir l'œil qui était perdu, du moins pour sauver celui qui restait encore, et qui était déjà assez atteint pour n'apercevoir les objets qu'à travers une brume absolument confuse.

Les médicaments, les bains de mer, tout ce que conseilla la Science fut inutile. Le printemps et l'automne se passèrent en ces vains efforts. Cet état déplorable résistait à tout et s'aggravait lentement. La cécité complète était imminente. M. et Mme Moreau se décidèrent à conduire leur fille à Paris pour consulter nos illustrations médicales.

Comme ils se disposaient en toute hâte à ce voyage, redoutant qu'il ne fût déjà trop tard pour conjurer le malheur qui menaçait leur enfant, le facteur de la poste leur apporta le numéro hebdomadaire d'un petit journal de Bordeaux auquel ils étaient abonnés, le *Messager catholique.*

C'était dans les premiers jours de novembre.

Or, c'était précisément ce numéro du *Messager catholique* qui contenait la lettre de M. l'abbé Dupont et le récit de la miraculeuse guérison de Mme veuve Rizan, de Nay, par l'emploi de l'eau de la Grotte.

M. Moreau l'ouvrit machinalement, et ses regards tombèrent sur cette divine histoire. Il pâlit en la lisant.

L'espérance venait de s'éveiller dans l'âme du père désolé, et son esprit ou plutôt son cœur avait eu un trait de lumière.

—Voilà, dit-il, la porte où il faut frapper. Il est évident, ajouta-t-il avec une merveilleuse simplicité dont nous tenons à conserver l'expression textuelle, il est évident que, si la sainte Vierge est apparue à Lourdes, elle a intérêt à y opérer des guérisons miraculeuses, pour constater et prouver la réalité de ces Apparitions. Et cela est vrai surtout dans les commencements, tant que cet événement n'est pas encore universellement accrédité. Hâtons-nous donc ! Là comme partout, ce seront les premiers arrivés qui seront les premiers servis. Ma femme ! ma fille! c'est à Notre-Dame de Lourdes qu'il se faut adresser.

Les seize ans qui s'étaient écoulés depuis la naissance de sa fille n'avaient point attiédi, on le voit, la foi de M. Moreau.

Une neuvaine fut résolue, à laquelle s'associèrent, dans le voisinage, les compagnes et les amies de la jeune malade. Par une circonstance providentielle, un prêtre de la ville avait en ce moment chez lui une bouteille

d'eau de la Grotte, de sorte que la neuvaine fut commencée presque immédiatement.

Les parents, en cas de guérison, firent vœu d'aller en pelérinage à Lourdes et de vouer pour un an la jeune fille au blanc et au bleu, à ces couleurs de la sainte Vierge qu'elle avait déjà portées pendant trois ans, quand elle était une toute petite enfant, venant d'entrer dans la vie.

La neuvaine commença le lundi soir, 8 novembre.

Faut-il le dire ? la malade ne croyait guère. La mère n'osait espérer. Le père seul avait cette foi tranquille à laquelle les bienfaisantes puissances du ciel ne résistent jamais.

Tous prièrent en commun, dans la chambre de M. Moreau, devant une image de la sainte Vierge. La mère, la jeune malade et sa petite sœur se levèrent successivement pour se retirer et se coucher, mais le père resta à genoux.

Il se crut seul, et sa voix s'éleva avec une ferveur dont l'accent arrêta derrière lui sa famille prête à sortir, sa famille qui nous a fait ce récit, et qui ne peut se souvenir de ce moment solennel sans frissonner encore d'émotion :

—Sainte Vierge, disait le père ; très-sainte Vierge Marie, vous devez guérir ma fille ! Oui, en vérité, *vous le devez*. C'est pour vous une obligation, et vous ne pouvez pas vous y refuser. Songez donc, ô Marie, songez, que c'est malgré tous, que c'est contre tous que j'ai voulu vous choisir pour être sa patronne. Vous devez vous rappeler quelles luttes j'ai eu à soutenir pour lui donner votre nom sacré. Eh bien ! sainte Vierge, pouvez-vous oublier qu'alors je défendais votre nom, votre puissance, votre gloire contre les insistances et les vaines raisons de ceux qui m'entouraient ? Pouvez-vous oublier que je mis publiquement cette enfant sous votre protection, disant et répétant à tous que ce nom, votre nom à vous, sainte Vierge Marie, lui porterait bonheur ?.... C'était ma fille, j'en ai fait la vôtre. Pouvez-vous l'oublier ? Est-ce que vous n'êtes pas engagée par là, sainte Vierge ? Est-ce que vous n'êtes pas engagée d'honneur,—maintenant que je suis malheureux, maintenant que nous vous prions pour notre fille, pour la vôtre,—à venir à notre secours et à guérir sa maladie ? La laisserez-vous devenir aveugle après la foi que j'ai montrée en vous ?.... Non ! non ! c'est impossible, et vous la guérirez !

Tels étaient les sentiments que laissait éclater à voix haute le malheureux père, faisant appel au cœur de la sainte Vierge, la mettant en quel que sorte en demeure, et la sommant de payer sa dette de reconnaissance

Il était dix heures du soir.

La jeune fille, au moment de se coucher, imbiba d'eau de Lourdes un bandeau de toile et le plaça sur ses yeux, en le nouant derrière la tête.

Son âme était agitée. Sans avoir la foi de M. Moreau, elle se disait qu'après tout la sainte Vierge pourrait bien la guérir ; que, bientôt peut-

être, à la fin de la neuvaine, elle aurait retrouvé la lumière. Puis le doute venait, et il lui semblait qu'un Miracle n'était pas fait pour elle. Toutes ces pensées roulant dans son esprit, elle eut grand'peine à s'endormir et ce ne fut que fort tard qu'elle trouva enfin le sommeil.

Le lendemain matin, à son réveil, son premier mouvement, mouvement de vague espérance et d'inquiète curiosité, fut d'enlever le bandeau qui recouvrait ses yeux.

Elle poussa un grand cri.

Tout autour d'elle, la lumière du jour naissant inondait la chambre. Et elle voyait clairement, nettement, distinctement. L'œil malade avait recouvré la santé ; l'œil qui était mort était ressuscité.

—Marthe ! Marthe ! cria-t-elle à sa sœur. J'y vois ! j'y vois ! Je suis guérie !

La jeune Marthe qui couchait dans la même chambre, se jette au bas du lit et accourt. Elle voit les yeux de Marie entièrement débarrassés de leur voile sanglant, ses yeux noirs et brillants, dans lesquels resplendissaient la force et la vie.

Le cœur de la petite fille se tourne vers le père et la mère qui manquaient à cette joie.

—Papa ! maman ! cria-t-elle.

Marie lui fit signe de se taire.

—Attends, attends, dit-elle. Je veux savoir auparavant si je puis lire. Donne-moi un livre.

L'enfant en prit un sur la table de la chambre.

—Tiens, dit-elle.

Marie ouvre le livre et y lit aussitôt, couramment, sans efforts, comme tout le monde. La guérison était complète, radicale, absolue, et la sainte Vierge n'avait pas fait les choses à demi.

Le père et la mère étaient accourus.

—Papa, maman, j'y vois, je lis, je suis guérie !

Comment pourrions-nous peindre cette scène indescriptible ? Chacun la comprend, chacun peut la voir en descendant dans son propre cœur.

La porte de la maison n'était pas encore ouverte. Les fenêtres étaient fermées, et leurs vitres transparentes ne laissaient passer que les premières clartés du matin. Qui donc aurait pu entrer et se mêler à la joie de cette famille retrouvant tout à coup le bonheur ?

Et cependant, ces chrétiens exaucés comprirent qu'ils n'étaient point seuls et qu'un être, puissant et invisible, était en ce moment au milieu d'eux.

Le père et la mère, la petite Marthe, tombèrent à genoux. Marie, encore couchée, joignit les mains et, de ces quatre poitrines oppressées d'émotion et de reconnaissance, sortit comme une action de grâces, le nom de la mère de Dieu :

—O sainte Vierge Marie, ô Notre-Dame de Lourdes...

Quelles furent leurs autres paroles ? nous l'ignorons. Quant à leurs sentiments, qui ne les devine, en assistant par la pensée à ce merveilleux événement, à cet éclair de la puissance de Dieu, traversant tout à coup la destinée d'une famille éplorée, et changeant ses douleurs en félicité.

Est-il besoin d'ajouter que, peu de temps après, Mlle Marie Moreau allait avec ses parents remercier Notre-Dame de Lourdes, à la Grotte de l'Apparition. Elle déposa ses vêtements sur l'autel et reprit, toute heureuse et toute fière de les porter, les couleurs de la Reine des vierges.

M. Moreau, dont auparavant la foi avait été si grande, était dans la stupeur.—Je croyais, disait-il, que ces grâces ne s'accordaient qu'à des saints. Comment se fait-il que de telles faveurs descendent aussi sur de misérables pécheurs comme nous ?

Ces faits ont eu pour témoins toute la population de Tartas, qui prenait part à l'affliction de cette famille, l'une des plus estimées du pays. Chacun dans la ville a vu et peut attester que la maladie, jusque-là si désespérée, avait été guérie soudainement dès le commencement de la neuvaine. La Supérieure du Sacré-Cœur de Bordeaux, les cent cinquante élèves qui étaient les compagnes de Mlle Marie Moreau, les médecins de l'établissement ont constaté et la gravité de son état avant les événements que nous avons racontés, et ensuite sa complète guérison. Elle rentra en effet à Bordeaux, où elle passa encore deux ans pour terminer ses études.

Le médecin oculiste, M. Bermont, ne pouvait revenir de sa surprise en présence de cet événement, si en dehors de la portée de son art. Nous avons vu sa déclaration attestant l'état de la malade et reconnaissant l'impuissance de la Médecine à obtenir une telle guérison " qui a persisté, " dit-il, et qui persiste encore. Quant à l'instantanéité de cette guérison, " telle qu'elle s'est produite, c'est, ajoute-t-il, un fait hors ligne qui sort " tout à fait des procédés au pouvoir de la science médicale.—En foi de " quoi j'ai signé: *Bermont.*"

Cette déclaration, datée du 8 Février 1859, est déposée à l'évêché de Tarbes avec un grand nombre de lettres et de témoignages des habitants de Tartas, parmi lesquels figure celui du maire de la ville, M. Desbord.

Mlle. Marie porta les couleurs de la Vierge jusqu'au jour de son mariage, qui eut lieu quelques temps après la fin de ses études et sa sortie du Sacré-Cœur. Ce jour-là même, elle se rendit à Lourdes et quitta la robe de la jeune fille pour revêtir celle de l'épouse.

Elle voulait faire don de ce vêtement bleu et blanc à une autre enfant, aimée aussi par la Sainte Vierge, à Bernadette. Ayant la même mère, n'étaient-elles pas un peu sœurs ?

C'est le seul cadeau que Bernadette ait jamais accepté. Elle a porté pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'elle ait été tout à fait usée, cette

robe dont les couleurs rappelaient la bienfaisante toute-puissance de la divine Apparition de la Grotte.

Voilà déjà onze ans que ces événements se sont accomplis. Le bienfait accordé par la très-Sainte Vierge n'a point été retiré : la vue de Mlle. Moreau a continué d'être parfaite : jamais une rechute, jamais une indisposition, même légère. A moins d'un suicide, je veux dire d'un acte d'ingratitude ou d'un abus de grâces, ce que Dieu ressuscite ne meurt plus. *Resurgens, jam non moritur.*

Mlle. Marie Moreau se nomme aujourd'hui Mme. d'Izarn de Villefort ; elle est mère de trois superbes enfants qui ont les plus beaux yeux du monde. Bien que ce soient des garçons, il n'en est pas un seul qui, parmi ses prénoms de baptême, ne porte en tête le nom de Marie.

On comptait par centaines les cures miraculeuses. Il était impossible de tout vérifier. La commission épiscopale en soumit trente à son enquête approfondie. Elle se montra d'une extrême sévérité dans cet examen, et elle n'admit le surnaturel que lorsqu'il était absolument impossible de faire autrement. Elle repoussa notamment toutes les guérisons qui n'avaient pas eu un caractère à peu près complet d'instantanéité et qui avaient eu lieu progressivement ; toutes celles qui avaient été obtenues, alors que l'on faisait encore usage d'un traitement médical, quelque impuissant qu'il eût été jusque là. " Quoique l'inefficacité des remèdes prescrits par la " science eût été suffisamment reconnue, disait dans son rapport le secré- " taire de la Commission, on ne pouvait pas en ce cas, rigoureusement et " d'une manière exclusive, attribuer la guérison à la vertu surnaturelle de " l'eau de la Grotte, simultanément employée."

On avait, en outre, signalé à la Commission, comme ayant un caractère miraculeux, de nombreuses faveurs de l'ordre spirituel, des grâces singulières, des conversions inespérées. Il était difficile de constater juridiquement ces événements qui avaient pour théâtre le fond caché de l'âme humaine et qui échappaient à tout contrôle étranger. Bien que de tels faits, de tels changements de cœur soient parfois plus étonnants et plus merveilleux que le redressement d'un membre ou la cessation d'une maladie physique, la Commission jugea avec raison qu'elle ne devait point les comprendre dans la solennelle et publique enquête dont elle avait été chargée par l'Evêque.

Dans son rapport à Sa Grandeur, la Commission, d'accord avec les médecins, divisait en trois catégories les guérisons qu'elle avait étudiées et dont elle avait relaté soigneusement tous les détails dans ses procès-verbaux, tous signés par les personnes guéries et par de nombreux témoins.

La première catégorie comprenait les cures, quelque frappantes qu'elles fussent, qui étaient susceptibles d'une explication naturelle. Elles étaient au nombre de six. C'étaient celles de Jeanne-Marie Arqué, veuve Crozat, de Blaise Maumus, de l'enfant Laffite, tous trois de Lourdes : de

l'enfant Lasbareilles, de Gez ; de Jeanne Crassus, d'Arcizan-Avant ; de Jeanne Pomiès, de Loubajac.

La deuxième catégorie se composait des guérisons au sujet desquelles la Commission inclinait à admettre le surnaturel. De ce nombre Jean Pierre Malou, Jeanne-Marie Daube, épouse Vendôme, Bernarde Soubies et Pauline Bordeaux, de Lourdes ; Jean-Marie Amaré, de Beaucens ; Marcelle Peyrègue, d'Agos ; Jeanne-Marie Massot Bordenave, d'Arras ; Jeanne Gezma, et Auguste Bordes, de Pontacq.

" La plupart de ces faits, disait l'enquête médicale, présentent presque " toutes les conditions voulues pour être admis dans l'ordre surnaturel. " On trouvera peut-être qu'en les en excluant nous agissons avec une trop " grande réserve, et que nous montrons une conscience trop sévère. Mais " loin de nous plaindre de ce reproche, nous nous en félicitons, parce que " nous sommes convaincus qu'en pareille matière la sévérité est commandée " par la prudence."

En ces circonstances, il suffisait à la Commission qu'une explication naturelle, même entièrement invraisemblable, fût à la rigueur possible, pour que le miracle ne fût pas déclaré. Elle rangeait alors le fait dans la catégorie que nous venons d'indiquer.

La troisième classe comprenait les guérisons qui présentaient d'une façon évidente et indéniable le caractère surnaturel. Quinze, celles de Blaisette Soupenne, de Benoîte Gazeaux, de Jeanne Crassus, épouse Crozat, de Louis Bourriette, de l'enfant Justin Bouhohorts, de Fabien et Suzanne Baron, de Lourdes ; celles de Mme. veuve Rizan et de Henri Busquet, de Nay ; de Catherine Latapie, de Loubajac ; de Mme. veuve Lanou, de Bordères ; de Marianne Garrot et de Denys Bouchet, de Lamarque ; de Jean-Marie Tambourné, de Saint Justin ; de Mlle. Marie Moreau de Sazenay, de Tartas ; de Paschaline Abbadie, de Rabasteins, furent reconnues comme incontestablement miraculeuses.

" Les maladies dont les sujets, favorisés de guérisons si subites et si " frappantes, subissaient les atteintes, étaient la plupart de nature diffé- " rente, lisons-nous dans le Rapport de la Commission. Elles affectaient " des caractères variés. Elles appartenaient, les unes, à la pathologie " interne ; les autres, à la pathologie externe.

" Cependant, ces affections si diverses ont été guéries par l'emploi d'un " seul et même élément, tantôt en lotion, tantôt en boisson, et sur quelques " sujets des deux manières à la fois.

" Or, dans l'ordre naturel et scientifique, outre que chaque remède " n'est mis en usage que d'une manière déterminée, il est constant qu'il " n'a qu'une vertu spéciale appropriée à telle ou telle maladie, mais inef " ficace, sinon nuisible, dans tous les autres cas. Ce n'est donc pas par " une propriété propre, inhérente à sa composition, que l'eau de Massa- " bielle a pu produire des guérisons si nombreuses, si extraordinaires, si

" diverses, éteindre soudainement tant de maladies de genre si différent et
" parfois même si opposé.

" Alors surtout, ajoutait-on, que la Science a déclaré avec autorité, par
" l'analyse des maîtres, que cette eau n'avait par elle-même aucun carac-
" tère minéral et thérapeutique, et que, chimiquement, elle n'est autre
" chose que de l'eau pure."

La Médecine, consultée, n'était point, après le mûr et consciencieux examen de ces guérisons extraordinaires, moins décisive en ses conclusions :

" En jetant un coup d'œil d'ensemble sur ces guérisons, disait le Rap-
" port médical, on est frappé tout d'abord de la facilité, de la promptitude,
" de l'instantanéité avec lesquelles ils sortent du sein de leur cause pro-
" ductrice ; de la violation, du bouleversement complet de toutes les
" méthodes thérapeutiques qui règnent dans leur accomplissement ; des
" contradictions que reçoivent les préceptes et les prévisions de la Science,
" de cette espèce de dédain qui se joue de l'ancienneté, de la profondeur
" et de la résistance du mal ; du soin caché, mais réel néanmoins, avec
" lequel toutes les circonstances sont arrangées et combinées, pour montrer
" qu'il y a, dans la guérison qui s'opère, un événement tout à fait en
" dehors de l'ordre habituel de la nature. De tels phénomènes dépassent
" la portée de l'esprit humain. Comment comprendrait-il, en effet, l'op-
" position qui existe :

" Entre la simplicité du moyen et la grandeur du résultat ?

" Entre l'unité du remède et la diversité des maladies ?

" Entre la courte durée de l'application de l'agent curatif et la longueur
" des traitements indiqués par l'art ou la science ?

" Entre l'efficacité soudaine du premier et la longue inutilité des
" seconds ?

" Entre la chronicité du mal et l'instantanéité de la guérison ?

" Il y a là certainement une Force contingente, supérieure à celles qui
" ont été départies à la nature ; étrangère, par conséquent, à l'eau dont
" elle se sert pour les manifestations de sa puissance."

Devant tant de faits éclatants, si soigneusement et si publiquement avérés, en présence de l'enquête si consciencieuse, si complète, si approfondie de la Commission, en regard des déclarations et des conclusions si formelles de la Chimie et de la Médecine réunies, l'Evêque ne pouvait qu'être convaincu. Il le fut pleinement.

Toutefois, par cet esprit de prudence extrême que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de remarquer dans le courant de ce récit, Mgr. Laurence, avant de prononcer solennellement le verdict épiscopal sur cette grande question, demanda une sanction nouvelle à ces guérisons miraculeuses : la sanction du temps.

Il laissa s'écouler trois années.

Une seconde enquête fut faite alors. Les guérisons que nous avons

signalées plus haut comme surnaturelles subsistaient. Nul ne vint ni retirer son premier témoignage, ni contester les faits. Les œuvres de Celui qui règne dans l'éternité n'ont rien à craindre de l'épreuve du temps

Ce fut après cette surabondante série de démonstrations, de preuves et de certitudes que Mgr. Laurence rendit enfin le jugement qu'on attendait de lui. Le voici dans ses principales dispositions :

Mandement de Mgr l'Evêque de Tarbes portant jugement sur l'Apparition qui a eu lieu à la Grotte de Lourdes.

" BERTRAND-SÉVERE LAURENCE, par la Miséricorde Divine et la grâce " du Saint-Siége Apostolique, Evêque de Tarbes, Assistant au Trône " Pontifical, etc.

" Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur-Jésus-Christ.

" A toutes les époques de l'humanité, Nos Bien-Aimés Coopérateurs et " Nos Très-Chers Frères, de merveilleuses communications se sont établies " entre le ciel et la terre. Dès l'origine du monde, le Seigneur apparut " à nos premiers parents pour leur reprocher le crime de leur désobéissance. " Dans les siècles suivants, nous le voyons converser avec les Patriarches " et les Prophètes ; et l'Ancien Testament est souvent l'histoire des célestes " Apparitions dont furent favorisés les enfants d'Israël.

" Ces divines faveurs ne devaient pas cesser avec la loi mosaïque ; au " contraire, elles devaient être, sous la loi de grâce, et plus nombreuses, " et plus éclatantes.

" Dès le berceau de l'Eglise, dans ces temps de persécution sanglante, " les chrétiens recevaient la visite de Jésus-Christ ou des Anges, qui " venaient, tantôt leur révéler les secrets de l'avenir, tantôt les délivrer " de leurs chaînes, tantôt les fortifier dans les combats. C'est ainsi, selon " la pensée d'un judicieux écrivain, que Dieu encourageait ces illustres " confesseurs de la foi, alors que les puissants de la terre réunissaient tous " leurs efforts pour étouffer dans son germe la doctrine qui devait sauver " le monde.

" Ces manifestations surnaturelles ne furent pas le partage exclusif des " premiers siècles du Christianisme. L'histoire atteste qu'elles se sont " perpétuées d'âge en âge pour la gloire de la Religion et l'édification des " Fidèles.

" Parmi les célestes Apparitions, celles de la Très-Sainte Vierge occu- " pent une large place, et elles ont été pour le monde une source abon- " dante de bénédictions. En parcourant l'univers catholique, le voyageur " rencontre, placés de distance en distance, des temples consacrés à la " Mère de Dieu ; et plusieurs de ces monuments doivent leur origine à " l'Apparition de la Reine du ciel. Nous possédons déjà un de ces sanc- " tuaires bénis, fondé, il y a quatre siècles, à la suite d'une révélation " faite à une bergère, et où des milliers de pèlerins vont tous les ans

" s'agenouiller devant le trône de la glorieuse Vierge Marie pour implorer
" ses bienfaits. (1)

" Grâces soient rendues au Tout-Puissant! dans les trésors infinis de
" ses bontés, il nous réserve une faveur nouvelle. Il veut que, dans le dio-
" cèse de Tarbes, un nouveau sanctuaire soit élevé à la gloire de Marie.
" Et quel est l'instrument dont il va se servir pour nous communiquer ses
" desseins de miséricorde ? C'est encore *ce qu'il y a de plus faible selon*
" *le monde :* une enfant de quatorze ans, Bernadette Soubirous, née à
" Lourdes, d'une famille pauvre,"

Ici, Sa Grandeur racontait sommairement les Apparitions de la Très-Sainte Vierge à Bernadette. Le lecteur les connait. Mgr. Laurence discutait ensuite les faits.

" Tel est en substance, continuait le Prélat, le récit que nous avons
" recueilli de la bouche de Bernadette, en présence de la Commission,
" réunie pour l'entendre une seconde fois.

" Ainsi la jeune fille aurait vu et entendu un être se disant l'Immacu-
" lée-Conception, et qui, bien que revêtu d'une forme humaine, n'aurait
" été ni vu ni entendu par aucun des nombreux spectateurs présents à la
" scène. Ce serait, par conséquent, un être surnaturel. Que faut-il pen-
" ser de cet événement ?

" Vous ne l'ignorez pas, nos Très-Chers Frères, l'Eglise apporte une
" sage lenteur dans l'appréciation des faits surnaturels : elle demande des
" preuves certaines, avant de les admettre et de les proclamer divins.
" Depuis la déchéance originelle, l'homme, surtout en cette matière, est
" sujet à bien des erreurs. S'il n'est pas égaré par sa raison si débile,
" il peut être victime des artifices du démon. Qui ne sait que parfois il se
" transforme en ange de lumière pour nous faire tomber plus facilement
" dans ses piéges ? (1.) Aussi le Disciple bien-aimé nous recommande-t-il de
" ne pas croire à tout esprit, mais d'éprouver si les esprits viennent de
" Dieu. (2.) Cette épreuve, nous l'avons faite, nos Très-Chers Frères.
" L'événement dont nous vous entretenons est, depuis quatre années, l'ob-
" jet de notre sollicitude ; nous l'avons suivi dans ses phases différentes ;
" nous nous sommes inspiré auprès de la Commission, composée de prêtres
" pieux, instruits, expérimentés, qui ont interrogé l'enfant, étudié les faits,
" tout examiné, tout pesé. Nous avons aussi invoqué l'autorité de la
" science, et nous sommes demeurés convaincu que l'Apparition est surna-
" turelle et divine, et que, par conséquent, ce que Bernadette a vu, c'est
" la Très-Sainte Vierge. Notre conviction s'est formée sur le témoignage
" de Bernadette, mais surtout d'après les faits qui se sont produits, et qui
" ne peuvent être expliqués que par une intervention divine.

(1.) Notre-Dame de Garaison.

(1.) II Cor., cap. XI, v. 14.— (2.) I Ep. Joan., cap. IV, v. 1.

" Le témoignage de la jeune fille présente toutes les garanties que nous " pouvons désirer. Et d'abord, sa sincérité ne saurait être mise en doute. " Qui n'admire, en l'approchant, la simplicité, la candeur, la modestie de " cette enfant ? Pendant que tout le monde s'entretient des merveilles " qui lui ont été révélées, seule, elle garde le silence : elle ne parle que " quand on l'interroge ; alors elle raconte tout sans affectation, avec une " ingénuité touchante ; et, aux nombreuses questions qu'on lui adresse, " elle fait, sans hésiter, des réponses nettes, précises, pleines d'à-propos, " empreintes d'une forte conviction. Soumises à de rudes épreuves, elle " n'a jamais été ébranlée par les menaces ; aux offres les plus généreuses, " elle a répondu par un noble désintéressement. Toujours d'accord avec " elle-même, elle a, dans les différents interrogatoires qu'on lui a fait subir, " constamment maintenu ce qu'elle avait déjà dit, sans y rien ajouter, sans " en rien retrancher. La sincérité de Bernadette est donc incontestable. " Ajoutons qu'elle est incontestée. Ses contradicteurs, quand elle en a " eu, lui ont eux-mêmes rendu cet hommage.

" Mais si Bernadette n'a pas voulu tromper, ne s'est-elle pas trompée " elle-même ? N'a-t-elle pas cru voir et entendre ce qu'elle n'a point vu " ni entendu ? N'a-t-elle pas été victime d'une hallucination ?—Comment " pourrions-nous le croire ? La sagesse de ses réponses révèle dans cette " enfant un esprit droit, une imagination calme, un bon sens au-dessus de " son âge. Le sentiment religieux n'a jamais présenté en elle un carac- " tère d'exaltation ; on n'a constaté dans la jeune fille ni désordre intellec- " tuel, ni altération de sens, ni bizarrerie de caractère, ni affection morbide, " qui ait pu la disposer à des créations imaginaires. Elle a vu, non pas " une fois seulement, mais dix-huit fois ; elle a vu d'abord subitement, " alors que rien ne pouvait la préparer à l'événement qui s'est accompli ; " et durant la quinzaine, lorsqu'elle s'attendait à voir tous les jours, elle " n'a rien vu pendant deux jours, quoiqu'elle se trouvât dans le même " milieu et dans des circonstances identiques. Et puis, que se passait-il " pendant les Apparitions ? Il s'opérait une transformation dans Berna- " dette ; sa physionomie prenait une expression nouvelle, son regard s'en- " flammait, elle voyait des choses qu'elle n'avait plus vues, elle entendait " un langage qu'elle n'avait plus entendu, dont elle ne comprenait pas tou- " jours le sens, et dont cependant elle conservait le souvenir. Ces circons- " tances réunies ne permettent pas de croire à une hallucination : la jeune " fille a donc réellement vu et entendu un être se disant l'Immaculée- " Conception ; et ce phénomène ne pouvant s'expliquer naturellement " nous sommes fondé à croire que l'Apparition est surnaturelle.

" Le témoignage de Bernadette, déjà important par lui-même, emprunte " une force toute nouvelle, nous dirons même son complément, des faits " merveilleux qui se sont accomplis depuis le premier événement. Si l'on " doit juger l'arbre par ses fruits, nous pouvons dire que l'Apparition

" racontée par la jeune fille est surnaturelle et divine, car elle a produit " des effets surnaturels et divins. Que s'est-il passé, nos Très-Chers " Frères ? L'Apparition était à peine connue, que la nouvelle s'en répan- " dit avec la rapidité de l'éclair ; on savait que Bernadette devait aller " pendant quinze jours à la Grotte : et voilà que toute la contrée s'ébranle; " des flots de peuple se précipitent vers le lieu de l'Apparition · on attend, " avec une religieuse impatience l'heure solennelle ; et pendant que la " jeune fille, ravie, hors d'elle-même, est absorbée par l'objet qu'elle con- " temple, les témoins de ce prodige, émus, attendris, se confondent dans " un même sentiment d'admiration et de prière.

" Les Apparitions ont cessé ; mais le concours continue : les pèlerins " venus des contrées lointaines, comme des pays voisins, accourent à la " Grotte : on voit s'y presser tous les âges, tous les rangs, toutes les con- " ditions. Et quel est le sentiment qui pousse ces nombreux visiteurs ? ' Ah ! ils viennent à la Grotte pour prier et demander quelques faveurs " à l'Immaculée Marie. Ils prouvent, par leur attitude recueillie, qu'ils " sentent comme un souffle divin qui anime ce rocher devenu à jamais " célèbre. Des âmes, déjà chrétiennes, se sont fortifiées dans la vertu ; " des hommes, glacés par l'indifférence, ont été ramenés aux pratiques de " la Religion ; des pécheurs obstinés se sont réconciliés avec Dieu, après " qu'on a eu invoqué en leur faveur Notre-Dame de Lourdes. Ces mer- " veilles de la grâce, qui portent un caractère d'universalité et de durées " ne peuvent avoir que Dieu pour auteur. Ne viennent-elles pas, par con- " séquent, confirmer la vérité de l'Apparition ?

" Si, des effets produits pour le bien des âmes, nous passons à ceux qui " concernent la santé des corps, que de nouveaux prodiges n'avons-nous " pas à raconter ?

Nos lecteurs se souviennent du jaillissement de la Source où Bernadette but et se lava, en présence des multitudes. Il serait superflu de répéter ici ces détails.

" Des malades, reprenait l'Evêque, essayèrent de l'eau de la Grotte, et " ce ne fut pas sans succès ; plusieurs, dont les infirmités avaient résisté " aux traitements les plus énergiques, recouvrèrent subitement la santé. " Ces guérisons extraordinaires eurent un immense retentissement ; le " bruit s'en répandit bientôt au loin.

" Des malades de tous les pays demandaient de l'eau de Massabielle, " quand ils ne pouvaient pas se transporter eux-mêmes à la Grotte. Que " d'infirmes guéris, que de familles consolées !.. Si nous voulions invoquer " leur témoignage, des voix innombrables s'élèveraient pour proclamer, " avec l'accent de la reconnaissance, l'efficacité souveraine de l'eau de la " Grotte. Nous ne pouvons faire ici l'énumération de toutes les faveurs " obtenues ; mais ce que nous devons vous dire, c'est que l'eau de Massa- " bielle a guéri des malades abandonnés et déclarés incurables. Ces guéri-

" sons ont été opérées par l'emploi d'une eau privée de toute qualité " naturelle curative, au rapport d'habiles chimistes qui en ont fait une " rigoureuse analyse. Elles ont été opérées les unes instantanément, les " autres après l'usage de cette eau, deux ou trois fois répété, soit en bois- " son, soit en lotion. En outre, ces guérisons sont permanentes. Quelle " est la puissance qui les a produites ? Est-ce la puissance de l'organisme ? " La Science, consultée à ce sujet, a répondu négativement. Ces guéri- " sons sont donc l'œuvre de Dieu. Or elles se rapportent à l'Apparition ; " c'est elle qui est le point de départ : c'est elle qui a inspiré la confiance " des malades : il y a donc une liaison étroite entre les guérisons et l'Appa- " tion ; l'Apparition est divine, puisque les guérisons portent un cachet " divin. Mais ce qui vient de Dieu est vérité ! Par conséquent, l'Appa- " rition se disant l'Immaculée Conception, ce que Bernadette a vu et " entendu, c'est la TRES-SAINTE VIERGE ! Ecrions-nous donc : le doigt de " Dieu est ici ! *Digitus Dei est hic.*

" Comment ne pas admirer, Nos Très-Chers Frères, l'économie de la " divine Providence ? A la fin de l'année 1854, l'immortel Pie IX pro- " clamait le dogme de l'Immaculée Conception. Les échos portèrent jus- " qu'aux extrémités de la terre les paroles du Pontife ; les cœurs catholi- " ques tressaillirent d'allégresse, et partout on célébra le glorieux privi- " lége de Marie par des fêtes dont le souvenir restera à jamais gravé dans " notre mémoire. Et voilà qu'environ trois ans après, la sainte Vierge, " apparaissant à une enfant, lui dit : *Je suis l'Immaculée Conception..* " *Je veux qu'on élève ici une chapelle en mon honneur.* Ne semble-t-elle " pas vouloir consacrer par un monument l'oracle infaillible du successeur " saint Pierre ?

" Et où veut-elle que ce monument soit érigé ? C'est au pied de nos " montagnes pyrénéennes, contrée où se réunissent les nombreux étran- " gers qui, de toutes les parties du monde, viennent demander la santé à nos " eaux thermales. Ne dirait-on pas qu'elle convie les fidèles de toutes les " nations à venir l'honorer dans le nouveau temple qui lui sera bâti ?

" Habitants de la ville de Lourdes, réjouissez-vous ? l'auguste Marie dai- " gne abaisser sur vous ses regards miséricordieux. Elle veut qu'à côté " de votre cité on lui élève un sanctuaire où elle répandra ses bienfaits. " Remerciez-la de ce témoignage de prédilection qu'elle vous donne ; et, " puisqu'elle vous prodigue ses tendresses de mère, montrez-vous ses " enfants dévoués par l'imitation de ses vertus et votre attachement iné- " branlable à la Religion.

" Du reste, nous aimons à le reconnaître, l'Apparition a déjà porté " parmi vous des fruits abondants de salut. Témoins oculaires des événe- " ments de le Grotte et de ses heureux résultats, votre confiance a été " grande, comme a été forte votre conviction. Nous avons admiré votre " prudence, votre docilité à suivre nos conseils de soumission à l'Autorité

" civile, lorsque, pendant quelques semaines, vous avez dû cesser vos " visites à la Grotte et refouler dans vos cœurs les sentiments que vous " avait inspirés le spectacle qui avait si vivement frappé vos yeux pen- " dant la Quinzaine des Apparitions.

" Et vous tous, Nos Bien-Aimés Diocésains, ouvrez vos cœurs à l'espé- " rance ; une ère nouvelle de grâces commence pour vous : vous êtes tous " appelés à recueillir votre part des bénédictions qui nous sont promises. " Dans vos supplications et dans vos cantiques, vous mêlerez désormais le " nom de Notre-Dame de Lourdes aux noms bénis de Notre-Dame de Ga- " raison, de Poeylaün, de Héas et dePiétat.

" Du haut de ces sacrés sanctuaires, la Vierge Immaculée veillera sur " vous, et vous couvrira de sa protection tutélaire. Oui, nos Très-Chers " collaborateurs et Nos Très-Chers Frères, si, le cœur plein de confiance, " nous tenons les yeux fixés sur cette Etoile de la mer, nous traverserons, " sans crainte de naufrage, les tempêtes de la vie, et nous arriverons sains " et saufs au port de l'éternel bonheur.

" A CES CAUSES,

" Après avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Dignitaires, " Chanoines et Chapitre de notre église cathédrale ;

" LE SAINT NOM DE DIEU INVOQUÉ,

" Nous fondant sur les règles sagement tracées par Benoit XIV, dans " son ouvrage de la Béatification et la Canonisation des saints, pour le " discernement des Apparitions vraies ou fausses. (1.)

" Vu le rapport favorable qui nous a été présenté par la Commission " chargée d'informer sur l'Apparition à la Grotte de Lourdes et sur les faits qui s'y rattachent ;

" Vu le témoignage écrit des docteurs-médecins que nous avons consul- " tés au sujet de nombreuses guérisons obtenues à la suite de l'emploi de " l'eau de la Grotte ;

" Considérant d'abord que le fait de l'Apparition envisagé, soit dans " la jeune fille qui l'a rapporté, soit surtout dans les effets extraordinaires " qu'il a produits, ne saurait être expliqué que par l'intermédiaire d'une " cause surnaturelle ;

" Considérant en second lieu que cette cause ne peut être que divine, " puisque les effets produits étant, les uns, des signes sensibles de la grâce, " comme la conversion des pécheurs, les autres, des dérogations aux lois " de la nature, comme les guérisons miraculeuses, ne peuvent être rap- " portés qu'à l'Auteur de la grâce et au Maître de la nature ;

" Considérant enfin que notre conviction est fortifiée par le concours " immense et spontané des fidèles à la Grotte, concours qui n'a point " cessé depuis les premières Apparitions, et dont le but est de demander " des faveurs ou de rendre grâces pour celles déjà obtenues ;

(1.) Liv. III. ch. LI.

ST. BASIL'S SEMINARY LIBRARY

" Pour répondre à la légitime impatience de notre vénérable cha-
" pitre, du clergé, des laïques de notre diocèse, et de tant d'âmes pieuses
" qui réclament depuis longtemps de l'autorité ecclésiastique une décision
" que des motifs de prudence nous ont fait retarder ;

" Voulant aussi satisfaire aux vœux de plusieurs de nos collègues dans
" l'Episcopat et d'un grand nombre de personnages distingués, étrangers
" au diocèse :

" Après avoir invoqué les lumières du Saint Esprit et l'assistance de la
" Très-Sainte Vierge,

" AVONS DÉCLARÉ ET DÉCLARONS CE QUI SUIT :

" Art. 1er. Nous jugeons que l'IMMACULEE MARIE, MERE DE DIEU, a
" réellement apparu à Bernadette Soubirous, le 11 Février 1858 et jours
" suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la Grotte de Massabielle, près
" de la ville de Lourdes ; que cette Apparition revêt tous les caractères
" de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire certaine.

" Nous soumettons humblement notre jugement au jugement du Souve-
" rain-Pontife, qui est chargé de gouverner l'Eglise universelle.

" Art. 2. Nous autorisons dans notre diocèse le culte de Notre-Dame
" de la Grotte de Lourdes ; mais nous défendons de publier aucune for-
" mule particulière de prières, aucun cantique, aucun livre de dévotion,
" relatif à cet événement, sans notre approbation donnée par écrit.

" Art. 3. Pour nous conformer à la volonté de la Sainte Vierge, plu-
" sieurs fois exprimée lors de l'Apparition, nous nous proposons de bâtir
" un sanctuaire sur le terrain de la Grotte, qui est devenu la propriété des
" Evêques de Tarbes.

" Cette construction, vu la position abrupte et difficile des lieux, deman-
" dera de longs travaux et des fonds relativement considérables. Aussi
" avons-nous besoin, pour réaliser notre pieux projet, du concours des
" prêtres et des fidèles de notre diocèse, des prêtres et des fidèles de la
" France et de l'Etranger. Nous faisons appel à leur cœur généreux, et
" particulièrement à toutes les personnes pieuses de tous les pays, qui sont
" dévouées au culte de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie...

" Art. 4. Nous nous adressons avec confiance aux établissements des
" deux sexes, consacrés à l'enseignement de la jeunesse, aux congréga-
" tions des enfants de Marie, aux confréries de la Sainte Vierge et aux
" diverses associations pieuses, soit de notre diocèse, soit de la France
" entière..

" Sera notre présent mandement lu et publié dans toutes les églises,
" chapelles et oratoires des séminaires, colléges et hospices de notre dio-
" cèse, le dimanche qui suivra sa réception.

" Donné à Tarbes, dans notre palais épiscopal, sous notre seing, notre-

" sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 18 Janvier 1862, fête
" de la Chaire de Saint Pierre à Rome.

" † BERTRAND-Sre, Eveque de tarbes."

Par Mandement.

Fourcade, *chanoine, secrétaire.*

Au nom de l'évêché, c'est-à-dire au nom de l'Eglise, Mgr. Laurence, acheta à la ville de Lourdes la Grotte, le terrain qui l'entoure et le groupe entier des Roches Massabielle. M. Lacadé était toujours maire. Ce fut lui qui proposa au conseil municipal de céder à l'Eglise, Epouse du Christ, ces lieux à jamais sacrés où était apparue la Mère de Dieu. Ce fut lui qui en signa la vente définitive.

M. Rouland autorisa cette vente et autorisa aussi la construction d'une église en mémoire éternelle des Apparitions de la Très-Sainte Vierge à Bernadette Soubirous, en mémoire du jaillissement de la Source et des miracles sans nombre qui s'étaient accomplis pour attester la réalité des visions divines.

Tandis que le vaste temple dédié à l'Immaculée Conception sur les roches abruptes de Massabielle s'élevait pierre à pierre au-dessus de ses fondations, Notre-Dame de Lourdes continuait de répandre sur les hommes des miracles et des bienfaits. A Paris, à Bordeaux, en Périgord, en Bretagne, en Anjou, au milieu des campagnes solitaires, au sein des villes populeuses, on invoquait Notre-Dame de Lourdes, et partout Notre-Dame de Lourdes répondait par des signes irrécusables de sa puissance et de sa bonté.

Racontons encore, avant de clore ce récit et de présenter le tableau de de ce qui existe aujourd'hui, deux de ces divines histoires. Dans la vie de l'auteur même de ce livre, la première forme un épisode qui ne s'effacera jamais son souvenir. Voici cet épisode, tel que nous l'écrivîmes il y a bientôt sept ans.

LIVRE DIXIEME.

Deux épisodes.

Guérison de M. Lassère, l'auteur de ce livre, et celle de M. Jules Lacassagne.

" Pendant toute ma vie j'ai joui d'une vue excellente. Je distinguais les objets à une immense distance ; et, d'autre part, je lisais couramment un livre, quelque rapproché qu'il fût de mes yeux. Des nuits passées à l'étude ne m'avaient jamais fait éprouver la moindre fatigue. J'étais émerveillé, j'étais heureux de la souplesse et de la force de cette vue, si puissante et si nette. Aussi éprouvai-je une grande surprise et un cruel désenchantement lorsque, dans le courant de juin et de juillet 1862, je sentis ma vue s'affaiblir peu à peu, s'appesantir aux travaux du soir et finir graduellement par me refuser tout service, au point que je dus cesser com-

plètement de lire et d'écrire. Si j'essayais de prendre un livre, voilà qu'au bout de trois ou quatre lignes, quelquefois dès le premier regard, j'éprouvais dans la partie supérieure des yeux une telle fatigue qu'il m'était absolument impossible de continuer. Je consultai plusieurs médecins et notamment deux illustres spécialistes, M. Desmares et M. Giraud-Teulon.

Les remèdes qui me furent ordonnés ne me firent à peu près rien. Après un repos assez suivi et un régime ferrugineux, il y eut d'abord une certaine amélioration, et un jour je pus lire et écrire pendant un temps assez notable, dans l'après-midi ; mais, le lendemain, je me sentis retomber dans le même état. C'est alors que j'essayai des remèdes locaux, de douches d'eau froide sur la prunelle, de ventouses à la nuque, d'un système d'hydrothérapie générale, de lotions alcooliques aux régions voisines de l'œil. Quelquefois, bien rarement, j'éprouvais un soulagement momentané à cette fatigue excessive que je ressentais constamment, mais cela ne durait que quelques instants, et, en somme, mon mal prenait insensiblement cette physionomie chronique qui caractérise les infirmités incurables.

J'avais, sur le conseil des médecins, condamné mes yeux à un repos absolu. Non content de ne sortir qu'en me précautionnant de lunettes bleues, j'avais quitté Paris pour la campagne, et je m'étais retiré chez ma mère, au Coux, sur les bords de la Dordogne. J'avais pris pour secrétaire un enfant qui me lisait les livres que j'avais besoin de consulter, et qui écrivait sous ma dictée.

Septembre était arrivé. Cet état durait depuis environ trois mois et je commençais à m'inquiéter très-sérieusement. J'avais d'immenses tristesses dont je ne parlais à personne. Mes parents et mes amis avaient aussi les mêmes craintes, mais ils ne me les manifestaient point ; nous étions, moi comme eux, eux comme moi, à peu près convaincus que ma vue était perdue, mais chacun de nous essayait de donner un espoir qu'il n'avait pas lui-même et nous nous cachions nos mutuelles alarmes.

J'ai un ami très-intime, un ami de la première enfance, à qui je confie habituellement mes peines et mes joies. Je dictai pour lui à mon secrétaire une lettre dans laquelle je lui parlais de la situation douloureuse où je me trouvais placé et des angoisses que j'éprouvais pour l'avenir.

L'ami dont je parle est protestant et sa femme est également protestante : cette double circonstance est à noter. Par des raisons fort graves, je ne puis le nommer ici en toutes lettres ; nous l'appellerons M. de ***.

Il me répondit quelques jours après. Sa lettre m'arriva le 15 septembre et elle me surprit étrangement. Je la transcris ici sans y changer un mot :

" Mon cher ami, me disait-il, tes quelques lignes m'ont fait plaisir ;
" mais, ainsi que je t'ai déjà dit, il me tarde d'en voir *de ton écriture.*

" Ces jours derniers, en revenant de Cauterets, je suis passé à Lourdes " (près de Tarbes) : j'y ai visité la célèbre Grotte et j'ai appris des " choses si merveilleuses en fait de guérisons produites par ses eaux, prin- " cipalement pour les maladies d'yeux, que je t'engage très-sérieusement " à en essayer. Si j'étais catholique, croyant, comme toi, et si j'étais " malade, je n'hésiterais pas à courir cette chance. S'il est vrai que des " malades ont été subitement guéris, tu peux espérer d'en grossir le " nombre ; et si cela n'est pas vrai, qu'est-ce que tu risques à en essayer ? " J'ajoute que j'ai un peu un intérêt personnel à cette expérience. Si elle " réussissait, quel fait important pour moi à enregistrer ! Je serais en pré- " sence d'un fait miraculeux ou tout au moins d'un événement dont le " témoin principal serait hors de toute suspicion.

" Il parait, ajoutait mon ami en post-scriptum, qu'il n'est pas nécessaire " d'aller à Lourdes même pour prendre cette eau et qu'on peut s'en faire " envoyer. Tu n'as qu'à en demander au curé de Lourdes, il t'en expé- " diera. Il faut préalablement accomplir certaines formalités que je ne " saurais guère t'indiquer ; mais le curé de Lourdes te renseignera. Prie- " le aussi de t'envoyer une petite brochure du vicaire général de Tarbes, " qui relate les faits miraculeux les mieux constatés."

Cette lettre de mon ami était faite pour m'étonner. C'est un esprit net, positif, mathématique, très-élevé par sa nature, mais en même temps très-peu porté aux illusions de l'enthousiasme ; avec cela, protestant. Un conseil comme celui qu'il me donnait très-sérieusement et avec une vive insistance, un tel conseil venant de lui me jeta dans la stupéfaction.

Je résolus pourtant de ne pas le suivre.

" Il me semble, lui répondis-je, que je vais aujourd'hui un peu moins " mal. Si ce moins mal devient un mieux et si ce mieux se continue, je " n'aurai pas besoin de recourir pour cette fois au remède extraordinaire " que tu me conseilles, et pour lequel d'ailleurs je n'ai point peut-être la " foi nécessaire."

Il faut qu'ici je confesse, non sans rougir, les secrets motifs de ma résistance.

Quoi que je pusse dire, la foi ne me manquait point ; et, sans savoir ce que c'était que l'eau de Lourdes autrement que par les impertinences de quelques journaux mal pensants, j'avais la certitude morale que là, comme en bien d'autres endroits, la puissance de Dieu pouvait se manifester par des guérisons. Je dis plus : j'avais même comme un pressentiment assuré que si j'essayais de cette eau—jaillie, disait-on, à la suite d'une Apparition de la sainte Vierge,—je serais guéri. Mais je redoutais, je l'avoue, la responsabilité d'une grâce si grande. " Si la médecine ordinaire te guérit, me disais-je à moi-même, tu seras quitte de tout après avoir payé le Docteur. Tu seras dans les mêmes conditions que tout le monde. Mais si Dieu te guérit par un Miracle, par un effet spécial de sa puissance,

par une intervention directe et personnelle, ce sera pour toi une toute autre affaire et tu seras alors obligé d'amender sérieusement ta vie et de devenir un saint. Ces yeux dont tu es si peu le maître, dès que Dieu te les aura en quelque sorte donnés de sa propre main une seconde fois, pourras-tu les laisser, comme tu le fais, s'égarer sur ce qui les séduit, errer sur ce qui peut te troubler ? Après un miracle opéré en ta faveur, Dieu exigera son salaire : et ce salaire sera plus pénible à payer que celui du Médecin. Il te faudra désormais surmonter tel penchant mauvais, acquérir telle vertu, que sais-je encore ? Ah ! cela n'est pas possible !"

Et mon misérable cœur, redoutant sa faiblesse, se refusait à la grâce de Dieu.

Voilà pourquoi, voilà comment je me roidissais contre le conseil de recourir à cette intervention miraculeuse, contre le conseil que la Providence, toujours profonde dans ses voies, m'envoyait par deux protestants, par deux hérétiques en dehors de l'Eglise. Mais je m'agitais vainement : une parole intérieure me disait que la main des hommes serait impuissante à me guérir et que le Maître que j'avais si souvent offensé voulait lui même me rendre la vie, et, par là, me faisant don d'une vie nouvelle, expérimenter si je la saurais mieux employer.

Mon état demeurait stationnaire ou même s'aggravait lentement.

Dans les premiers jours d'octobre, je fus obligé de faire un voyage à Paris.

Par une coïncidence toute fortuite, M. de*** s'y trouvait en ce moment avec sa femme. Ma première visite fut pour eux. Mon ami était descendu chez sa sœur, Mme P., qui habite Paris avec son mari.

—Et vos yeux ? me demanda Mme de *** dès que j'entrai dans le salon.

Mes yeux sont toujours dans la même situation, et je commence à croire qu'ils sont à jamais perdu.

—Mais pourquoi n'essaies-tu pas du remède que nous t'avons conseillé ? me dit mon ami. Je ne sais quoi me donne l'espérance que tu guérirais.

—Bah ! lui répondis-je, je t'avouerai que, sans nier précisément et sans être hostile, je n'ai pas grand foi en toutes ces eaux et en ces prétendues Apparitions. Tout cela est possible et je n'y répugne point ; mais ne l'ayant point examiné, je ne l'affirme ni ne le conteste : c'est en dehors de moi. En somme, je n'ai pas envie de recourir au moyen que tu me conseilles.

—Tu n'as pas d'objections valables, me répliqua-t-il. D'après tes principes religieux, tu dois croire et tu crois à la possibilité de ces choses-là. Eh bien, pourquoi alors ne tenterais-tu point l'expérience ? Qu'est-ce qu'il t'en coûte ? Je te l'ai dit, la chose ne peut te faire de mal, puisque c'est de l'eau naturelle, qui est chimiquement composée comme l'eau ordinaire ;

et, puisque tu crois aux miracles et que tu as foi en la religion, n'es-tu pas déjà frappé qu'un tel recours à la Sainte Vierge te soit conseillé, et avec cette insistance, par deux protestants ? Je te le déclare à l'avance, si tu es guéri, ce sera là, contre moi, un terrible argument.

Mme de*** joignit ses instances à celles de son mari ; M. et Mme P., qui sont tous deux catholiques, insistèrent non moins vivement. J'étais poussé dans mes derniers retranchements.

—Eh bien ! leur dis-je alors, je vais vous avouer toute la vérité et vous ouvrir le fond de mon cœur. La foi ne me manque point, mais j'ai des défauts, des faiblesses, mille misères, et tout cela tient, hélas ! aux fibres les plus vivantes et les plus sensibles de ma malheureuse nature. Or, un miracle comme celui dont je pourrais être l'objet m'imposerait l'obligation de tout sacrifier et de devenir un saint : ce serait une responsabilité terrible, et je suis si lâche qu'elle me fait peur. Si Dieu me guérit, que va-t-il exiger de moi ? tandis qu'avec un Médecin, j'en serai quitte avec un peu d'argent. C'est odieux, n'est-ce pas ? mais telle est la triste pusillanimité de mon cœur. Vous supposiez ma foi chancelante ? Vous imaginiez que je craignais de voir le miracle ne pas réussir ? Détrompez-vous : j'ai peur qu'il réussisse !

Mes amis cherchèrent à me convaincre que je m'exagérais d'un côté la responsabilité dont je parlais et que je la diminuais de l'autre.

—Tu n'es pas moins obligé maintenant à la vertu que tu ne le serais à la suite de l'événement que nous supposons, me disait M. de ***. Et d'ailleurs, quand ta guérison se ferait par les mains d'un Médecin, ce n'en serait pas moins une grâce de Dieu, et alors les scrupules auraient les mêmes raisons d'élever la voix contre tes faiblesses ou tes passions.

Tout cela ne me semblait point, parfaitement juste et M. de *** esprit logique s'il en fut jamais, se rendait probablement compte de ce que son raisonnement avait d'inexact ; mais il voulait, autant que possible, calmer les appréhensions que je ressentais si vivement et me décider à suivre le conseil qu'il me donnait, sauf ensuite à me rappeler lui-même cette grave responsabilité sur laquelle il essayait alors de me rassurer.

Vainement je tentai encore de me débattre contre l'insistance de plus en plus pressante de mon ami, de sa femme et de ses hôtes. Je finis, de guerre lasse, par leur promettre de faire ce qu'ils désiraient.

—Dès que j'aurai un secrétaire, leur dis-je, j'écrirai à Lourdes ; mais je suis arrivé d'aujourd'hui seulement et je n'ai pas eu encore le temps d'en chercher un.

—Mais je t'en servirai ! s'écria mon ami.

—Eh bien soit ! demain nous déjeunerons ensemble au café de Foy. Je te dicterai une lettre après déjeuner.

—Pourquoi pas tout de suite ? me dit-il vivement. Nous gagnons un jour.

Il y avait dans la chambre voisine du papier et de l'encre. Je lui dictai une lettre pour M. le Curé de Lourdes, et elle fut mise à la poste le soir même.

Le lendemain, M. de *** vint chez moi.

—Mon bon ami, me dit-il, puisque le sort en est jeté et que tu vas décidément tenter la chose, il faut la faire sérieusement et te mettre dans les conditions requises pour qu'elle réussisse, sans quoi l'expérience serait absolument vaine. Fais les prières nécessaires, va te confesser, mets ton âme dans un état convenable, accomplis les dévotions que ta religion t'ordonne. Tu comprends que ceci est d'une nécessité primordiale.

—Tu as parfaitement raison, lui répondis-je, et je ferai ce que tu me dis. Mais il faut avouer que tu es un singulier protestant. Ces jours-ci tu me prêchais la foi, aujourd'hui tu me prêches les pratiques religieuses. Les rôles sont étrangement intervertis, et qui nous entendrait, toi, le protestant, moi, le catholique, serait fortement étonné ; et, je l'avoue, hélas ! l'impression produite ne serait pas à mon avantage.

—Je suis un homme de science, répliqua de***Et je veux tout naturellement que, puisque nous faisons une expérience, nous la fassions dans les conditions voulues. Je raisonne comme si je faisais de la physique ou de la chimie.

Je le déclare, à ma honte, je ne me préparai point comme me le conseillait si judicieusement mon ami. J'étais en ce moment même dans une très-mauvaise disposition d'âme : ma nature était profondément agitée, troublée et inclinée au mal.

Je reconnaissais cependant la nécessité d'aller me jeter aux pieds de Dieu ; mais comme je n'avais point commis de ces fautes matérielles et brutales, contre lesquelles on réagit soudain, je différais de jour en jour. L'homme est plus rebelle au sacrement pendant la tentation que lorsque la faute commise est venue l'abattre et l'humilier. C'est qu'il est plus difficile de combattre et de résister, que de demander grâce après la défaite. Qui ne l'a éprouvé ?..

Une semaine environ se passa ainsi ; M. et Mme d *** s'informaient chaque jour si je n'avais point encore de nouvelles de l'eau miraculeuse, et si le Curé de Lourdes ne m'avait point écrit. M. le Curé me répondit enfin, m'annonçant que l'eau de Lourdes avait été mise au chemin de fer et qu'elle ne tarderait point à me parvenir.

Nous attendions ce moment, avec uue impatience bien concevable; mais, le croira-t-on ? la préoccupation était beaucoup moins grande chez moi que chez mes amis protestants.

L'état de mes yeux était toujours le même : impossibilité absolue de lire et d'écrire.

Un matin,—C'était le vendredi 10 octobre 1862,—j'attendais M. de*** dans la galerie d'Orléans, au Palais-Royal. Nous devions déjeuner en-

semble. Comme j'étais en avance au rendez-vous, je regardais çà et là aux boutiques de la galerie, et je lus à la devanture du libraire Dentu deux ou trois affiches de livres nouveaux. Il n'en fallut point davantage pour jeter mes yeux dans une fatigue excessive. J'en étais venu à ne pouvoir pas même arrêter ma vue sur ces gros caractères, sans être saisi aussitôt par une lassitude invincible. Cette petite circonstance me plongea dans une profonde tristesse, en me faisant mesurer une fois de plus toute l'étendue de mon mal.

Dans l'après-midi je dictai trois lettres à M. de*** ; et, à quatre heures après l'avoir quitté, je rentrai chez moi. Au moment où j'allais monter l'escalier, mon concierge m'appela.

—On a apporté du chemin de fer une petite caisse pour vous, me dit-il.

J'entrai vivement dans la loge. Une petite caisse en bois blanc s'y trouvait en effet, portant d'une part mon adresse, et de l'autre ces mots, destinés sans doute à l'octroi : " Eau naturelle."

C'était l'eau de Lourdes.

J'éprouvai au fond de moi-même une violente émotion ; mais je n'en laissai rien paraître.

—C'est bien, dis-je à mon concierge. Je prendrai cela tout à l'heure Je vais rentrer sans tarder.

Et je ressortis tout pensif. Je me promenai un instant dans la rue.

La chose devient sérieuse, pensai-je en moi-même. De *** a raison ; il faut que je me prépare. Dans la situation d'âme où je suis depuis quelque temps, je ne puis, sans m'être purifié, demander à Dieu de faire un miracle en ma faveur. Ce n'est pas avec un cœur encore rempli de misères volontaires que je puis implorer de lui une grâce si grande. Que je tente moi-même de guérir mon âme avant de le supplier de guérir mon corps !

Et, réfléchissant à ces graves considérations, je me dirigeai vers la maison de mon confesseur, M. l'abbé Ferrand de Missol, qui demeure tout à fait dans mon voisinage. J'étais heureusement certain de le rencontrer, car nous étions au vendredi, et c'est ce jour-là qu'il est chez lui.

Il s'y trouvait ; mais beaucoup de personnes l'attendaient déjà dans son antichambre et devaient naturellement le voir avant moi. Quelqu'un de sa famille venait en outre de lui arriver à l'improviste. Sa servante me fit part de tout cela et m'engagea à revenir le soir après son dîner, c'est-à-dire vers sept heures.

Je me résignai à ce parti.

Arrivé à la porte de la rue, je m'arrêtai un instant. Je balançai entre le désir d'aller faire une visite qui me tenait à cœur, et la pensée de rentrer chez moi pour prier. Mon penchant me portait avec une extrême violence du côté de la distraction, tandis qu'une voix grave, une voix qui me semblait faible que parce que j'avais coutume de lui être sourd, une voix profonde et sacrée m'appelait au recueillement.

J'hésitai un long moment, délibérant en moi-même.

Enfin le bon mouvement l'emporta et je revins vers la rue de Seine.

Je pris chez mon concierge la petite caisse à laquelle était jointe une notice sur les Apparitions de Lourdes, et je gravis rapidement l'escalier.

Arrivé dans mon appartement, je m'agenouillai au bord de mon lit et je priai, tout indigne que je me sentais de tourner mes regards vers le ciel et de parler à Dieu.

Puis je me relevai. J'avais, en entrant, placé sur ma cheminée la petite caisse en bois blanc et la brochure. Je regardais à chaque instant cette boîte qui contenait l'eau mystérieuse, et il me semblait que dans cette chambre solitaire quelque chose de grand allait se passer. Je redoutais de toucher de mes mains impures à ce bois qui renfermait cette onde sacrée, et, d'un autre côté, je me sentais étrangement tenté de l'ouvrir et de ne pas attendre la confession que je me proposais de faire le soir.

Cette lutte dura quelques instants ; elle se termina par une prière :

"—Oui, mon Dieu, m'écriai-je, je suis un misérable pécheur, indigne d'élever la voix vers vous et de toucher un objet que vous avez béni. Mais c'est l'excès même de ma misère qui doit exciter votre compassion. Mon Dieu, je viens à vous et à la Sainte Vierge Marie, plein de foi et d'abandon ; et, du fond de l'abîme, j'élève mes cris vers vous. Ce soir, je confesserai mes fautes à votre ministre, mais ma foi ne peut pas et ne veut pas attendre. Pardonnez-moi, Seigneur, et guérissez-moi. Et vous, Mère de miséricorde, venez au secours de votre malheureux enfant ! "

Et, m'étant ainsi reconforté par la prière, j'osai ouvrir la petite caisse dont j'ai parlé. Elle contenait une bouteille pleine d'eau.

J'enlevai le bouchon, je versai de l'eau dans une tasse et je pris dans ma commode une serviette. Ces vulgaires préparatifs, que j'accomplissais avec un soin minutieux, étaient empreints, je m'en souviens encore, d'une secrète solennité qui me frappait moi-même, tandis que j'allais et venais dans ma chambre. Dans cette chambre je n'étais pas seul : il était manifeste qu'il y avait Dieu. La Sainte Vierge, invoquée par moi, y était aussi sans doute.

La foi, une foi ardente et chaude, était venu embraser mon âme.

Quand tout fut achevé, je m'agenouillai de nouveau.

"—O Sainte Vierge Marie, dis-je à haute voix, ayez pitié de moi et guérissez mon aveuglement physique et moral ! "

Et en disant ces paroles, le cœur plein de confiance, je me frottai successivement les deux yeux et le front avec ma serviette que je venais de tremper dans l'eau de Lourdes. Ce geste que je viens de décrire ne dura pas trente secondes.

Qu'on juge de mon saisissement, j'allais presque dire de mon épouvante ! A peine avais-je touché de cette eau miraculeuse mes yeux et mon front que je me sentis guéri tout à coup, brusquement, sans transition, avec une

soudaineté que, dans mon langage imparfait, je ne puis comparer qu'à celle de la foudre.

Etrange contradiction de la nature humaine ! Un instant auparavant, j'en croyais ma foi qui me promettait ma guérison ; et maintenant, je n'en pouvais croire mes sens qui m'assuraient que cette guérison était accom plie !

Non ! je n'en croyais point mes sens. Tellement que, malgré cet effet en quelque sorte foudroyant, je commis la faute de Moïse et je frappai deux fois le rocher. Je veux dire que, pendant un certain temps encore, je continuai de prier et de mouiller mes yeux et mon front, n'osant point vérifier ma guérison.

Au bout de dix minutes pourtant, la force que je sentais toujours dans mes yeux et l'absence complète de lourdeur dans la vue ne pouvaient plus me laisser aucun doute.

—Je suis guéri ! m'écriai-je.

Et je courus pour prendre un livre quelconque et lire... Je m'arrêtai tout à coup.—Non ! non ! me dis-je en moi-même, ce n'est pas un livre quelconque que je puis prendre en ce moment.

Et j'allai chercher alors sur ma cheminée la notice sur les Apparitions Certes, ce n'était que justice.

Je lus cent quatre pages sans m'interrompre et sans éprouver la moindre fatigue ! Vingt minutes auparavant je n'aurais pas pu lire trois lignes.

Et si je m'arrêtai à la page 104, c'est qu'il était cinq heures trente-cinq minutes du soir et qu'à cette heure là, le 10 Octobre, il fait à peu près nuit à Paris. Lorsque je quittai le livre, on allumait déjà le gaz dans les magasins de la rue que j'habite.

Le soir je me confessai et je fis part à l'abbé Ferrand de la grande grâce que la Sainte Vierge venait de me faire. Quoique je ne fusse nullement préparé, ainsi que je l'ai dit, il voulut bien me permettre de communier le lendemain, pour remercier Dieu d'un bienfait si extraordinaire et pour fortifier les résolutions qu'un tel événement devait faire naître en mon cœur.

M. et Mme. de***, comme on le pense bien, furent singulièrement remués par cet événement auquel la Providence leur avait fait prendre une part si directe. Quelles réflexions firent-ils ? Quelles pensées vinrent les visiter ? Que se passa-t-il dans le fond de ces deux âmes ? C'est leur secret et le secret de Dieu. Ce que j'en pus savoir, je n'ai point reçu le droit de le dire.

Quoi qu'il en soit, je connaissais la nature de mon ami. Je le laissai réfléchir, mais je ne le pressai point de conclure. Je savais et je sais que Dieu a son heure et qu'il connait ses voies. Son action était trop visible dans tout ce qui venait d'arriver pour que je ne redoutasse point d'intervenir moi-même, malgré le désir que j'avais e que mes amis n'ignoraient

point, de les voir entrer dans la seule Eglise qui contienne Dieu tout entier.

Je regrette de ne pouvoir m'arrêter ici pour contempler un instant dans mon souvenir ces deux êtres, qui me sont chers, recevant par le contre-coup du miracle dont j'avais été l'objet, les premières secousses que donne la Vérité à ceux qu'elle veut conquérir. . . . . .

Sept années se sont écoulées depuis ma miraculeuse guérison. Ma vue est excellente. Ni la lecture, ni le travail ardu, ni les longues veilles ne la fatiguent. Dieu me fasse la grâce de ne la jamais employer qu'au service du bien ! "

Autre épisode. Guérison de M. Jules Lacassagne.

Il y a, dans la vie civile, des hommes dont le type accentué ressemble à s'y méprendre à celui du soldat. Bien qu'ils n'aient jamais vécu dans les camps, tous ceux qui les voient passer et qui ne les connaissent pas les prennent immanquablement pour d'anciens militaires. Ils en ont le port un peu roide, l'allure ferme, l'aspect enrégimenté et aussi la bonhomie cachée. On les rencontre surtout dans ces administrations mixtes comme les douanes, les eaux et forêts, qui, tout en étant purement civiles, empruntent leurs formes hiérarchiques et leur fonctionnement au système adopté pour l'armée. D'un côté, ils ont, comme les hommes de la vie privée, une famille, un intérieur, une existence domestique ; de l'autre, ils sont pliés par mille côtés aux multiples exigences d'une règle toute militaire. Il en résulte ces physionomies singulières dont je parle et que tout le monde connaît.

Donc, si vous avez jamais vu un brave officier de cavalerie vêtu en bourgeois, les cheveux courts, la moustache coupée en brosse et bientôt grisonnante ; si vous avez remarqué, parmi ses énergiques traits, ces plis verticaux et rectilignes qui ne sont pas encore des rides et qui semblent particuliers à ces visages soldatesques ; si vous avez arrêté votre regard sur ces fronts, rebelles au chapeau, qui paraissent faits exprès pour le képi ou le tricorne aux galons d'argent, sur ces yeux fermes et doux qui, le jour, sont habitués à braver le péril et qui, le soir, aiment à s'adoucir dans l'intimité du foyer et à se reposer sur des têtes d'enfants ; si vous vous souvenez de ce type caractéristique, je n'ai pas besoin de vous peindre M. Roger Lacassagne, employé aux douanes de Bordeaux : vous le connaissez comme moi.

Lorsque, il y a bientôt deux ans, j'eus l'honneur de visiter chez lui rue du Chai des Farines, n° 6, à Bordeaux, je fus frappé d'abord par cette aspect sévère et cet abord réservé.

Il me demanda, avec cette politesse un peu brusque des hommes de discipline, quel était l'objet de ma visite.

—Monsieur, lui dis-je, j'ai appris l'histoire de votre voyage à la Grotte

de Lourdes, et, dans l'intérêt d'études que je fais en ce moment, je suis venu pour entendre ce récit de votre bouche.

Aux mots "la Grotte de Lourdes" ce rude visage s'était épanoui et l'émotion d'un puissant souvenir avait tout à coup attendri ces lignes austères.

—Asseyez-vous, me dit ce brave homme, et pardonnez-moi de vous recevoir dans cette pièce en désordre. Ma famille part aujourd'hui pour Arcachon et vous nous voyez dans tout l'embarras du déménagement.

—Cela ne fait rien. Racontez-moi les événements dont on m'a parlé et que je ne connais que confusément.

—Pour moi, dit-il d'une voix où je sentais des larmes, pour moi, je n'en oublierai de ma vie aucun détail.

—"Monsieur, reprit-il après un moment de silence, je n'ai que deux fils. Le plus jeune dont j'ai seulement à vous entretenir s'appelle Jules. Il va venir tout à l'heure. Vous verrez comme il est doux, comme il est pur, comme il est bon."

M. Lacassagne ne me dit pas ce qu'était son affection pour ce plus jeune fils. Mais l'accent de sa voix, qui s'adoucissait en quelque sorte et devenait caressante pour parler de cet enfant, me révélait toute la profondeur de son amour paternel. Je compris que là, dans ce sentiment si tendre et si fort, se concentrait l'âme virile qui s'ouvrait devant moi.

—"Sa santé, continua-t-il, avait été excellente jusqu'à l'âge de dix ans.

A cette époque survint inopinément, et sans cause physique apparente, une maladie dont je ne mesurai pas tout d'abord la gravité. Le 25 janvier 1865, au moment où nous venions de nous mettre à table pour prendre le repas du soir, Jules se plaignit d'un embarras au gosier qui l'empêchait d'avaler tout aliment solide. Il dut se borner à prendre un peu de potage.

Cet état ayant persisté le lendemain, je fis appeler un des médecins les plus distingués de Toulouse, M. Noguès.

—C'est nerveux, me dit le Docteur, qui me donna l'espoir d'une prochaine guérison.

Peu de jours après en effet l'enfant put manger, et je le croyais tout à fait remis, lorsque la maladie reprit et se continua avec des intermittences plus ou moins régulières jusque vers la fin du mois d'avril. A partir de ce moment, cet état devint stationnaire. Le pauvre enfant en fut réduit à se nourrir exclusivement de liquides, de lait, de jus de viande, de bouillon. Encore le bouillon devait-il être un peu clair, car telle était l'étroitesse de l'orifice qui restait encore dans la gorge qu'il lui était absolument impossible d'avaler, même du tapioca.

Le pauvre petit, réduit à cette misérable alimentation, maigrissait à vue d'œil et dépérissait lentement.

Les médecins,—car ils étaient deux, et dès le commencement j'avais prié une notabilité médicale, M. Roques, de s'adjoindre à M. Noguès ;—

les médecins, étonnés de la singularité et de la persistance de cette affection, cherchaient vainement à en pénétrer nettement la nature pour en déterminer le remède.

Un jour, c'était le 10 mai,—j'ai tant souffert, monsieur, et tant pensé à cette malheureuse maladie, que j'ai retenu toutes ces dates ;—un jour, j'aperçois Jules dans le jardin, qui courait avec une précipitation inaccoutumée et comme par saccades. Monsieur, je craignais pour lui la moindre agitation.

—Jules, arrête-toi ! lui criai-je en allant vers lui et le saisissant par la main.

Il m'échappa aussitôt :

—Papa, me dit-il, je ne peux pas. Il faut que je cours, c'est plus fort que moi.

Je le pris sur mes genoux, ses jambes s'agitaient convulsivement. Un peu plus tard ce fut la tête qui devint grimaçante et se contorsionna.

Le vrai caractère de la maladie se déclarait enfin. Mon malheureux enfant était atteint d'une chorée. Vous savez sans doute, Monsieur, par quelles crises horribles se traduit ordinairement ce mal extraordinaire..."

—Non, fis-je en l'interrompant. J'ignore même ce que c'est qu'une chorée.

—C'est cette maladie dont on appelle habituellement les accès *la danse de Saint Guy*.

—Bien. Je vois maintenant ce que c'est. Continuez.

—" Le siége principal du mal était à l'œsophage. Les accidents qui venaient d'éclater, et qui malheureusement se répétèrent désormais à toute heure du jour sans discontinuer, fixèrent dès ce moment les incertitudes de la Médecine.

Cependant, bien qu'elle eût reconnu le mal, elle fut impuissante à le vaincre. Tout au plus, au bout de quinze mois de traitement, put-elle maîtriser les accidents extérieurs tels que l'agitation des jambes et de la tête ; ou plutôt, pour mieux dire et pour exprimer toute ma pensée, ces accidents disparurent d'eux-mêmes sous les seuls efforts de la nature. Quant à ce rétrécissement extrême de la gorge, il était passé à l'état chronique et il résista à tout. Les remèdes de toute sorte, la campagne, les bains de Luchon furent successivement et inutilement employés pendant près de deux ans. Ces divers traitements ne faisaient qu'exaspérer le malade.

Notre dernier essai avait été une saison aux bains de mer. Ma femme avait conduit notre malade à Saint-Jean-de-Luz. Il est inutile de vous dire que, dans l'état où il était, les soins physiques absorbaient tout. Avant toute chose, en effet, nous voulions qu'il vécût. Nous avions dès l'origine suspendu ses études et tout travail lui était interdit : nous le traitions en végétal. Or, il a l'esprit actif, sérieux, et cette privation de

tout exercice intellectuel le jetait dans un grand ennui. Le pauvre petit était d'ailleurs honteux de son mal ; il voyait les autres enfants bien portants et il se sentait comme disgracié et maudit : aussi, s'isolait-il . . ."

Le père, tout remué par ces souvenirs, s'arrêta un instant comme pour maîtriser un sanglot dans la voix.

—" Il s'isolait, reprit-il. Il était triste. Quand il trouvait quelque livre, il le lisait pour se distraire. A Saint-Jean-de-Luz, il aperçut un jour sur la table d'une dame qui demeurait dans le voisinage, une petite Notice sur l'Apparition de Lourdes. Il la lut et en fut, paraît-il, profondément frappé. Il dit le soir à sa mère que la sainte Vierge pourrait bien le guérir ; mais elle ne fit aucune attention à ces paroles qu'elle considéra comme un propos d'enfant.

De retour à Bordeaux,—car un peu avant cette époque j'avais reçu mon changement et nous étions venus habiter ici,—de retour à Bordeaux, l'enfant était absolument dans le même état.

C'était au mois d'août de l'année dernière.

Tant de vains efforts, tant de science dépensée sans résultat par les meilleurs médecins, tant de soins perdus finirent, et certes vous le comprendrez, par nous jeter dans le plus profond abattement. Découragés par l'inutilité de ces diverses tentatives, nous cessâmes toute espèce de remède, laissant agir la nature et nous résignant au mal inévitable qu'il plaisait au Créateur de nous envoyer. Il nous semblait que tant de souffrance avait en quelque sorte redoublé notre amour pour cet enfant. Notre pauvre Jules fut soigné par sa mère et par moi avec une tendresse égale et une sollicitude de toutes les heures. Le chagrin nous a vieillis l'un et l'autre de bien des années. Tel que vous me voyez, monsieur, je n'ai que quarante-six ans."

Je regardai ce pauvre père ; et, devant ce mâle visage sur lequel la douleur avait laissé ses marques, mon cœur se sentit vivement ému. Je lui pris la main et la lui serrai avec une cordiale sympathie et une profonde commisération.

—" Cependant, reprit-il, les forces de l'enfant diminuaient visiblement. Depuis deux ans, il n'avait pas pris un seul aliment solide. Ce n'était qu'à grands frais, par une nourriture liquide que tout notre génie s'employait à rendre substantielle, par des soins exceptionnels, que nous avions pu prolonger sa vie aussi longtemps. Il était devenu d'une maigreur effrayante. Sa pâleur était extrême ; il n'y avait plus de sang sous sa peau, on eût dit une statue de cire. Il était visible que la mort s'avançait à grands pas. Elle était plus que certaine, elle était imminente. Ma foi, monsieur, quelque démontrée que fût pour nous l'impuissance de la Médecine, je ne pus, dans ma douleur, m'empêcher de frapper encore à cette porte. Je n'en connaissais pas d'autre en ce monde.

Je m'adressai au médecin le plus éminent de Bordeaux, à M Gintrac père.

M. Gintrac examina le gosier de l'enfant, le sonda et constata, outre ce rétrécissement extrême qui bouchait presqu'entièrement le canal alimentaire, des rugosités du plus mauvais signe.

Il hocha la tête et me donna peu d'espoir. Il vit mon anxiété terrible.

—Je ne dis pas qu'il ne puisse guérir, ajouta-t-il : *mais il est bien malade.*

Ce furent ses propres paroles.

Il jugea absolument nécessaire d'employer les remèdes locaux : d'abord des injections, puis le contact d'un linge imbibé d'éther. Mais ce traitement bouleversait mon fils ; devant ces résultats, le chirurgien, M. Sentex, interne de l'hôpital, conseilla lui-même de le cesser.

Dans une de mes visites au docteur Gintrac, je lui fis part d'une idée qui me préoccupait.

—Il me semble, lui dis-je, que si Jules *voulait*, il pourrait avaler. Peut-être cette difficulté ne provient-elle que de la crainte, peut-être n'avale-t-il pas aujourd'hui par cela seul qu'il n'a pas avalé hier. Ce serait alors une maladie de son esprit qui ne pourrait être guérie que par un moyen moral.

Le docteur m'enleva cette dernière illusion.

—Vous vous trompez, me dit-il. La maladie est dans les organes qui ne sont que trop réellement et trop profondément attaqués. Je ne me suis pas borné à le regarder, car les yeux peuvent induire en erreur ; mais je l'ai sondé avec un instrument, je l'ai minutieusement palpé avec mes doigts. L'œsophage est couverte de rugosités et le canal est parvenu à un tel rétrécissement qu'il est *matériellement impossible* à l'enfant de prendre un aliment quelconque, sauf les liquides qui se réduisent tout naturellement à la mesure du canal et qui passent par cette espèce de trou d'aiguille qui existe encore. Quelques millimètres de plus dans le gonflement des tissus et le malade serait étouffé. Le début de la maladie, les alternatives de bien et de mal qui l'ont caractérisée, ses interruptions momentanées corroborent d'ailleurs mes observations matérielles. Votre fils ayant été guéri une fois, serait toujours resté guéri si le mal eût été dans l'esprit. Malheureusement ce mal est dans les organes.

Ces observations, qu'on m'avait déjà faites à Toulouse mais dont je m'étais plu à détourner mon esprit, étaient trop concluantes pour ne pas me convaincre. Je rentrai chez moi, la mort dans l'âme.

Que faire encore ? nous nous étions adressés aux plus grand médecins de Toulouse, et de Bordeaux et tout avait été impuissant. L'évidence fatale était devant mes yeux : notre pauvre fils était condamné, et cela sans appel.

Monsieur, de si cruelles convictions entrent difficilement dans le cœur d'un père. J'essayais encore de me tromper ; ma femme et moi nous nous consultions, je pensais à l'hydrothérapie.

Ce fut dans cette situation désespérée et désespérante que Jules dit à

sa mère, avec un accent de confiance et de certitude absolue qui la frappa, les paroles suivantes :

—Vois-tu, maman, M. Gintrac ni aucun médecin ne peut rien à ma maladie. C'est la sainte Vierge qui me guérira. Envoie-moi à la Grotte de Lourdes et tu verras que je serai guéri. J'en suis sûr.

Ma femme me rapporta ce propos.

—Il n'y a pas à hésiter ! m'écriai-je, il faut le conduire à Lourdes. Et au plus tôt.

Ce n'est point, Monsieur, que j'eusse la foi. Je ne croyais pas aux Miracles, et je ne considérais pas comme possibles ces interventions extraordinaires de la Divinité. Mais j'étais père, et aucune chance, quelque minime qu'elle fût, ne me semblait méprisable. J'espérais d'ailleurs que, en dehors de ces événements surnaturels qu'il me coûtait d'admettre, cela pourrait produire sur l'enfant un effet moral salutaire. Quant à une guérison complète, vous comprenez, monsier, que je n'en abordais pas même la pensée.

Nous étions en hiver au commencement de février. La saison était mauvaise et j'en redoutais pour Jules les moindres intempéries. Je voulus attendre un beau jour.

Depuis que, huit mois auparavant, à Saint-Jean-de-Luz, il avait lu la petite Notice, le sentiment qu'il venait de nous exprimer ne l'avait pas quitté. L'ayant manifesté une première fois là-bas, sans qu'on voulût y faire attention, il n'en avait plus reparlé ; mais cette idée était restée en lui y avait travaillé pendant qu'il subissait—avec quelle patience, monsieur, il fallait le voir !—les traitements des médecins.

Cette foi si pleine et si entière était d'autant plus extraordinaire que nous n'avions pas élevé notre enfant dans les habitudes d'une dévotion exagérée. Ma femme accomplissait ses devoirs religieux, mais c'était tout ; et, quant à moi, j'étais, comme je viens de vous le dire, dans des idées philosophiques tout à fait différentes.

Le 12 février, le temps s'annonça comme devant être magnifique. Nous prîmes le train de Tarbes.

Pendant toute la route, l'enfant fut gai, plein d'une foi absolue en sa guérison, d'une foi..renversante.

—Je guérirai, me disait-il à chaque instant. Tu verras. Bien d'autres ont guéri : pourquoi pas moi ? La sainte Vierge va me guérir.

Et moi, monsieur, j'entretenais, sans la partager, cette confiance que je qualifierais " d'étourdissante," si je ne craignais de manquer de respect à Dieu qui la lui inspirait.

A Tardes, à l'hôtel Dupont où nous descendîmes, on remarqua ce pauvre enfant si pâle, si malingre et en même temps d'un aspect si doux, si charmant. On l'aima rien qu'en le voyant. J'avais dit à l'hôtel le but de notre voyage. Dans les vœux que firent pour nous ces braves gens, il

se mêlait comme un heureux pressentiment. Et quand nous partîmes, je vis bien qu'on attendait notre retour avec impatience.

A tout événement et malgré mes doutes, je pris avec moi une petite boîte de biscuits.

Quand nous arrivâmes à la crypte qui est au-dessus de la Grotte, la Messe se disait. Jules pria avec une foi qui était visible sur tous ses traits, avec une ardeur vraiment céleste. Il était tout transfiguré, ce pauvre ange !

Le prêtre remarqua sa ferveur et, quand il eut quitté l'autel, il ressortit presque aussitôt de la sacristie et s'avança vers nous. Une bonne pensée lui était venue en voyant ce pauvre petit. Il m'en fit part et se retournant vers Jules, encore agenouillé :

—Mon enfant, lui dit-il, voulez-vous que je vous consacre à la sainte Vierge ?

—Oh ! oui, répondit Jules.

Le prêtre procéda aussitôt à cette très-simple cérémonie et récita sur mon fils les formules consacrées.

—Et maintenant, s'écria l'enfant, avec un accent dont la parfaite confiance me frappa, et maintenant, papa, je vais guérir.

Nous descendîmes à la Grotte, Jules s'agenouilla devant la statue de la Vierge et pria. Je le regardais, et je vois encore l'expression de son visage, de son attitude, de ses mains jointes.

Il se leva : nous allâmes devant la fontaine.

Ce moment était terrible.

Il lava son cou et sa poitrine. Puis, il prit le verre et but quelques gorgées de l'eau miraculeuse.

Il était calme, heureux, il était gai, il était rayonnant de confiance.

Pour moi, je tremblais et frémissais à défaillir devant cette épreuve suprême. Mais je contenais, quoique avec peine, mon émotion. Je ne voulais pas lui laisser voir mon doute.

—Essaie maintenant de manger, lui dis-je en lui tendant un biscuit.

Il le prit : et je détournai la tête, ne me sentant pas la force de le regarder. C'était en effet, la vie ou le trépas de mon fils qui allait se décider. Dans cette question, formidable pour le cœur d'un père, je jouais en quelque sorte ma dernière carte. Si j'échouais, mon bien-aimé Jules était mort. L'épreuve était décisive et je ne pouvais affronter ce spectacle.

Je fus bientôt tiré de cette angoisse poignante.

La voix de Jules, une voix joyeuse et douce, me cria : — " Papa ! j'avale, je puis manger, j'en étais sûr, j'avais la foi !"

Quel coup, monsieur ! Mon enfant, déjà la proie du tombeau, était sauvé, et cela soudainement. Et moi, moi, son père, j'assistais à cette éclatante résurrection.

Et bien ! monsieur, pour ne pas troubler la foi de mon fils, j'eus la force de ne pas paraître étonné.

—Oui, mon Jules, cela était certain et il n'en pouvait être autrement, lui dis-je d'une voix que toute l'énergie de ma volonté parvint à rendre calme.

Et cependant, monsieur, il y avait en moi toute une tempête. Que l'on eût ouvert ma poitrine et on l'eût trouvée toute brûlante, comme si elle eût été pleine de feu.

Nous renouvelâmes l'expérience. Il mangea encore quelques biscuits, non-seulement sans difficulté, mais avec un appétit croissant. Je fus obligé de le modérer.

J'avais besoin de crier mon bonheur, de remercier Dieu.

—Attends-moi, dis-je à Jules, et prie la bonne Vierge. Je monte à la Chapelle.

Et, le laissant un instant agenouillé à la Grotte, je courus annoncer au prêtre cette heureuse nouvelle. J'étais dans une sorte d'égarement. Outre ma félicité, si inattendue et si brusque qu'elle en était terrible, outre le bouleversement de mon cœur, j'éprouvais en mon âme, en mon esprit, un trouble inexprimable. Une révolution se faisait dans mes pensées, confuses, agitées, tumultueuses. Toutes mes idées philosophiques chancelaient ou s'écroulaient en moi-même.

Le prêtre descend en toute hâte et il aperçoit Jules achevant son dernier biscuit. L'Evêque de Tarbes se trouvait précisément ce jour-là à la Chapelle : il voulut voir mon fils. Je lui racontai la cruelle maladie qui venait d'avoir un si heureux terme. Toute le monde caressait l'enfant, tout le monde se réjouissait avec moi.

Moi, cependant, je pensais à la mère et au bonheur qu'elle allait avoir. Avant de rentrer à l'hôtel, je courus au télégraphe. Ma dépêche ne contenait qu'un seul mot : " Guéri !"

A peine était-elle partie que j'eusse voulu la ressaisir : " Peut-être, me disais-je que je, me suis trop hâté. Qui sait s'il n'y aura pas de rechute !"

Je n'osais pas croire au bonheur qui m'arrivait ; et, quand j'y croyais, il me semblait qu'il allait m'échapper.

Quant à l'enfant, il était heureux, heureux sans le moindre mélange d'inquiétude. Il était éclatant dans sa joie et dans sa pleine sécurité.

—Tu vois bien, papa, me répétait-il à chaque instant, il n'y avait que la sainte Vierge qui pouvait me guérir. Quand je te le disais, j'en étais sûr.

A l'hôtel il mangea d'un excellent appétit. Je ne pouvais me lasser de le regarder manger.

Il voulut revenir et revint à pied à la Grotte remercier sa libératrice.

—Tu seras bien reconnaissant envers la sainte Vierge ? lui dit un prêtre.

D'un geste il montra l'image de la Vierge, puis le Ciel.

—Ah ! je ne l'oublierai jamais ! s'écria-t-il !

A Tarbes, nous nous arrêtâmes à l'hôtel où nous étions descendus la veille. On nous attendait. On avait (il me semble que je vous l'ai déjà dit) je ne sais quel heureux pressentiment. Ce fut une joie extraordinaire. On se groupait autour de nous pour le voir manger avec un sensible plaisir de tout ce que l'on servait sur la table, lui qui, la veille encore, ne pouvait avaler que quelques cuillerées de liquide. Ce temps me semblait déjà bien loin de moi.

Cette maladie, contre laquelle avait échoué la science des plus habiles médecins et qui venait d'être si miraculeusement guérie, avait duré deux ans et dix-neuf jours.

Nous avions hâte de revoir la mère. Nous prîmes l'express de Bordeaux. L'enfant était rompu de fatigue par le voyage, et je dirais aussi par les émotions, n'était sa paisible et constante sérénité en présence de cette guérison soudaine, qui le comblait d'allégresse mais qui ne l'étonnait pas. Il désira se coucher en arrivant. Il était accablé de sommeil et ne soupa point. Quand elle le vit ainsi appesanti, brisé, refusant de manger, sa mère, qui était mourante de joie avant notre retour, fut saisie par un doute affreux. Elle était désolée. Elle me disait que je l'avais trompée, et j'avais toutes les peines du monde à me faire croire. Quel ne fut pas son bonheur, lorsque, le lendemain, notre Jules, assis à notre table, déjeuna avec nous, et de meilleur appétit que nous-mêmes. C'est alors seulement qu'elle fut tranquille et rassurée."

—Et depuis ce moment, lui demandai-je, n'y a-t-il eu aucune rechute, aucun accident ?

"—Non, monsieur, absolument rien. Je ne puis dire que la guérison fit des progrès ou se consolida, attendu qu'elle avait été aussi complète qu'instantanée. La transition d'une maladie si ancienne et si rebelle à cette guérison si entière, si absolue, s'était faite sans la moindre gradation comme sans aucune commotion apparente. Mais la santé générale s'améliora à vue d'œil, sous l'influence d'un régime réparateur, dont il était temps que mon pauvre fils éprouvât les salutaires effets."

—Et les Médecins ? Ont-ils constaté, par une déclaration, l'état antérieur de Jules ? C'était assurément de toute justice.

"—Je le pensais comme vous, monsieur, et je pressentis à ce sujet le docteur de Bordeaux qui avait en dernier lieu soigné mon enfant ; mais il se tint dans une réserve qui excluait toute insistance de ma part. Quant au docteur Roques, de Toulouse, à qui j'écrivis aussitôt, il s'empressa de reconnaître hautement le caractère miraculeux du fait qui venait de s'accomplir et qui était tout à fait en dehors de la puissance de la médecine. " En présence de cette guérison si longtemps désirée et si promptement " obtenue, me disait-il, comment ne pas quitter l'étroit horizon des expli- " cations scientifiques pour ouvrir son âme à la reconnaissance sur un

" événement si étrange dans lequel la Providence semble obéir à la foi " d'un enfant." Il repoussait énergiquement, comme Médecin, les théories, qu'on ne manque pas d'invoquer en pareille circonstance : " stimulation " morale, effets de l'imagination, etc." pour proclamer avec franchise dans ce fait " l'action précise, positive, d'une existence supérieure se révélant " et s'imposant à la conscience." Telle était, monsieur, l'appréciation de M. Roques, médecin à Toulouse, qui connaissait aussi bien que moi-même l'état antérieur et la maladie de mon fils. Voici l'original de sa lettre ; elle est datée du 24 février.

Au reste, les faits que je viens de vous raconter étaient d'une notoriété telle, que personne ne s'aviserait de les contester. Il reste surabondamment établi que la science a été radicalement impuissante contre l'étrange maladie dont Jules était atteint. Quant à la cause de la guérison, chacun peut l'apprécier et la juger suivant le point de vue où il se place. Pour moi qui, avant ce fait extraordinaire, ne croyais qu'à des actions purement naturelles, j'ai bien vu qu'il me fallait chercher des explications dans un ordre plus élevé ; et chaque jour je fais remonter ma reconnaissance vers Dieu, qui, en mettant d'une façon inespérée un terme à une longue et cruelle épreuve, m'a saisi par le côté le plus sensible pour me faire incliner vers Lui.

—Je comprends là-dessus votre pensée et votre sentiment, et il me semble, comme à vous, que tel était le plan de Dieu.

Après avoir dit ces mots, je demeurai un long moment silencieux et absorbé dans mes réflexions.

La conversation revint d'elle-même sur l'enfant miraculeusement guéri. Le cœur du père se tournant toujours de ce côté, comme vers le Nord l'aiguille de la boussole.

—Depuis cette époque, me dit-il, il est d'une piété angélique. Vous allez le voir. La noblesse de ses sentiments se lit sur son visage. Il est bien né, sa nature est droite et élevée. Il est incapable d'un mensonge ou d'une bassesse. Mais sa piété a développé au plus haut degré ses qualités natives. Il fait ses études dans une pension voisine, chez M. Conangle, dans la rue du Mirail. Le pauvre enfant a rattrappé bien vite le temps qu'il avait perdu. Il aime l'étude. Il est le premier de sa classe. A la dernière distribution, il a eu le prix d'excellence. Mais avant tout il est le plus sage, le plus doux, le meilleur. Il est notre joie, notre consolation..."

En ce moment la porte s'ouvrit et Jules entra avec sa mère dans la pièce où nous nous trouvions. Je lui pris la tête et l'embrassai avec attendrissement. La flamme de la santé rayonne sur son visage. Son front, large et haut, est magnifique ; son attitude a une modestie et une fermeté douce qui inspirent un secret respect. Ses yeux, très-grands et très-vifs, reflètent une intelligence rare, une pureté absolue, une belle âme.

—Vous êtes un heureux père, dis-je à M. Lacassagne.

—Oui, monsieur, bien heureux. Mais nous avons bien souffert, ma femme et moi.

—Ne vous en plaignez pas, lui dis-je en nous éloignant un peu de Jules. Ce chemin de douleur était la voie qui vous conduisait des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie, de vous-même à Dieu. A Lourdes, la sainte Vierge s'est montrée deux fois la mère des vivants. Elle a donné à votre fils la vie temporelle, pour vous donner, à vous, la Vie véritable, la Vie qui ne doit point finir.

Je quittai cette famille bénie de Dieu ; et, sous l'impression de ce que j'avais entendu et vu, j'écrivis, le cœur tout ému, ce que je viens de raconter.

LIVRE ONZIEME.

Transformation de la Grotte.—Le curé Peyramale.—La statue de la Vierge, l'église et la crypte souterraine.—Inauguration.—Lourdes aujourd'hui.—Les processions, les pèlerinages, les guérisons.—Les morts et les survivants.—La sœur Marie-Bernard.

Retournons à Lourdes.

Le temps avait marché. L'activité humaine s'était mise à l'œuvre.

Les abords de la Grotte, où la Vierge était apparue, avaient changé d'aspect. Sans rien perdre de sa grandeur, ce lieu sauvage et abrupte avait pris une physionomie gracieuse, douce et vivante. Encore inachevée, mais peuplée d'ouvriers en travail, une église superbe, fièrement jetée sur le sommet des Roches Massabielle, s'élevait joyeusement vers le ciel. Le grand tertre escarpé et inculte, par où jadis les pieds montagnards avaient peine à descendre, était revêtu de gazon vert, planté d'arbustes, semé de fleurs. Parmi les dahlias et les roses, parmi les marguerites et les violettes, à l'ombre des acacias et des cytises, un vaste sentier, large comme un chemin, serpentait en lacets sinueux, et allait de l'église à la Grotte.

La Grotte était fermée d'une grille à la façon d'un sanctuaire. A la voûte était suspendue une lampe d'or. Sous ces roches agrestes, que la Vierge avait foulées de son pied divin, des faisceaux de cierges brûlaient nuit et jour.

Hors de cette enceinte close, la Source miraculeuse alimentait trois forts tuyaux de bronze. Une piscine, cachée aux regards par une petite construction, permettait aux malades de se plonger dans l'onde bénie.

Le ruisseau du moulin de Sâvi avait changé de place. On l'avait repoussé en amont, du côte du Gave. Le Gave lui-même avait reculé pour laisser passer une belle route qui conduisait à ces Roches Massabielle naguère si complétement inconnues, aujourd'hui si illustres. En aval, sur les rives du fleuve, le sol avait été aplani, et formait, sur toute l'éten-

due d'une longue pelouse, une magnifique promenade bordée d'ormes et de peupliers.

Tous ces changements s'étaient accomplis et s'accomplissaient encore au milieu de l'incessante affluence des croyants. Les gros sous jetés dans la Grotte par la foi populaire, les *ex voto* reconnaissants de tant de malades guéris, de tant de cœurs consolés, de tant d'âmes ressuscitées à la vérité et à la vie, faisaient seuls les frais de ces labeurs gigantesques, dont le devis général approchait de deux millions de francs.—Quand Dieu, dans sa bonté, daigne appeler les hommes à coopérer directement à quelqu'une de ses œuvres, il n'emploie ni soldats, ni garnisaires, ni gendarmes pour lever ses impôts et il n'accepte de la créature de ses mains qu'un concours entièrement volontaire. Le Maître du monde répudie la contrainte, car il est le Dieu des âmes libres ; et il ne consent à recevoir d'autres tributs que les dons spontanés qui lui sont offerts, d'un cœur heureux et avec une pleine indépendance, par ceux dont il est aimé.

Ainsi s'élevait l'église, ainsi se déplaçaient le ruisseau et le fleuve, ainsi se creusaient ou s'aplanissaient les tertres, ainsi se plantaient les arbres, et se traçaient les chemins autour des Roches célèbres où la Mère du Christ s'était manifestée dans sa gloire à des regards mortels. Encourageant les travailleurs, veillant à toutes choses, suscitant des idées, mettant quelquefois lui-même la main à l'œuvre pour redresser une pierre posée à faux ou un arbre mal planté, rappelant par son ardeur infatigable, par son enthousiasme sacré, les grandes figures d'Esdras ou de Néhémias, occupés, d'après l'ordre de Dieu, à construire les murs de Jérusalem, un homme à haute taille, au front vaste et ferme, semblait être partout à la fois. Sa puissante stature, sa longue robe noire, le signalaient de loin aux regards. On devine son nom. C'était le pasteur de la ville de Lourdes, c'était le curé Peyramale.

A toute heure, il songeait au message que la Très-Sainte Vierge lui avait adressé par l'intermédiaire de la Voyante ; à toute heure il songeait à ces guérisons prodigieuses qui avaient accompagné et suivi la divine Apparition, à ces miracles sans nombre dont il était le témoin quotidien. Il vouait sa vie à exécuter les ordres de la puissante Reine de l'univers et à dresser à sa gloire un monument magnifique. Toute lenteur, tout retard, tout instant perdu lui semblaient témoigner de l'ingratitude des hommes, et son cœur, dévoré du zèle de la maison de Dieu, s'indignait souvent et éclatait en sévères admonitions. Sa foi était absolue et pleine de grandeur. Il avait horreur des misérables étroitesses de la prudence humaine, et il les foudroyait avec le dédain sacré de quelqu'un qui a coutume de voir les choses suivant l'horizon de cette montagne sacrée, du haut de laquelle le Fils de Dieu prêcha le néant de la terre et la réalité du ciel : " N'ayez point d'inquiétude... Cherchez d'abord mon royaume, et tout le reste vous sera donné par surcroît." (1.)

(1.) Sermon sur la montagne. En saint Mathieu.

Un jour, en face même de la fontaine miraculeuse, au milieu d'un groupe d'ecclésiastiques et de laïques, l'architecte lui présente le projet, assez gracieux d'ailleurs, d'une charmante petite église à construire au dessus de la Grotte. Le curé Peyramale y jette les yeux, et le rouge lui monte au visage. D'un geste brusque, il froisse et déchire le plan et en jette les morceaux dans le Gave.

—Que faites-vous ? s'écrie l'architecte stupéfait.

—Vous le voyez, répond le prêtre, je rougis de ce que la mesquinerie humaine ose offrir à la Mère de mon Dieu, et j'en anéantis l'expression misérable. Ce qu'il faut ici, en mémoire des grands événements qui se sont accomplis, ce n est pas l'église rétrécie d'un village : c'est un temple de marbre aussi grand que le pourra contenir le sommet des Roches Massabielle, aussi magnifique que le pourra concevoir votre esprit. Allez, monsieur l'architecte, que votre génie ose tout, que rien ne l'arrête et qu'il nous donne un chef-d'œuvre. Et sachez bien que, fussiez-vous Michel-Ange, ce sera encore étrangement indigne de la Vierge apparue ici.

—Mais, monsieur le Curé, observait-on de toutes parts, il faudrait des millions pour réaliser ce que vous dites !

—Celle qui de ce roc stérile a fait jaillir la Source vive saura bien rendre généreux les cœurs des croyants, répliqua le Prêtre. Allez et ne craignez point. Pourquoi tremblez-vous, chrétiens de peu du foi ?

Le temple s'éleva dans les proportions marquées par l'homme de Dieu.

Souvent le curé Peyramale considérant ces divers travaux :

—Quand donc, disait-il, me sera-t-il donné d'assister, au milieu des prêtres et des Fidèdes, à la première procession qui viendra inaugurer en ces lieux bénis le culte public de l'Eglise catholique ? Ne devrai-je pas chanter en ce moment mon *Nunc dimittis* et n'expirerai-je point de joie à cette fête ?

Ses yeux se remplissaient de larmes à cette pensée. Jamais désir ne fut, au fond d'une âme, plus ardent et plus carressé que ce vœu innocent d'un cœur tout épris de Dieu.

Parfois, aux heures où il y avait moins de monde aux Roches Massabielle, une petite fille venait s'agenouiller humblement devant le lieu de l'Apparition et boire à la Source. C'était une enfant du peuple, pauvrement vêtue. Rien ne la distinguait du vulgaire, et, à moins que quelqu'un parmi les pèlerins ne la connût ou ne la nommât aux autres, nul ne devinait que ce fût là Bernadette. La privilégiée du Seigneur était rentrée dans l'ombre et le silence. Elle allait toujours à l'école des Sœurs où elle était la plus simple et aurait voulu être la plus effacée. Les visites innombrables, qu'elle y recevait ne troublaient point cette âme paisible, où vivait pour toujours le souvenir du ciel entr'ouvert et l'image de la Vierge incomparable. Bernadette conservait ces choses en son cœur. Les peu

ples cependant accouraient de toutes parts, les miracles s'accomplissaient et le temple s'élevait. Et Bernadette, de même que le saint curé de Lourdes, attendait comme le plus fortuné des jours, après ceux de la visite divine, celui où elle verrait de ses yeux les Prêtres du vrai Dieu conduire eux-mêmes les Fidèles, la croix en tête et bannières déployées, à la Roche de l'Apparition.

Malgré le mandement de l'Evêque, l'Eglise, en effet, n'avait encore pris possession, par aucune cérémonie publique, de ces lieux à jamais sacrés. Cette prise de possession eut lieu solennellement le 4 avril 1864, par l'inauguration et la bénédiction d'une superbe statue de la sainte Vierge, qui fut placée, avec toute la pompe usitée en pareil cas, dans cette niche rustique, bordée de plantes sauvages, où la Mère de Dieu était apparue à la fille des hommes. (1)

Le temps était magnifique. Le jeune soleil du printemps s'était levé et s'avançait dans un dôme d'azur, que ne ternissait aucun nuage.

La ville de Lourdes était pavoisée de fleurs, d'oriflammes, de guirlandes, d'arcs de triomphe. A la haute tour de la paroisse, à toutes les chapelles de la cité, à toutes les églises des environs, les bourdons, les cloches et les campanilles sonnaient à toute volée. Des peuples immenses étaient accourus à cette grande fête de la Terre et du Ciel. Une procession, comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme, se mit en marche pour aller de l'église de Lourdes à la Grotte de l'Apparition. Des troupes, avec toutes les richesses et tout l'état de l'appareil militaire, tenaient la tête. A leur suite, les confréries de Lourdes, les sociétés de Secours mutuels, toutes les Corporations de ces contrées, portant leurs bannières et leur croix ; la Congrégation des Enfants de Marie, dont les traînantes robes avaient l'éclat de la neige ; les Sœurs de Nevers avec leur long voile noir ; les Filles de la Charité, aux grandes coiffes blanches ; les Sœurs de Saint-Joseph enveloppées dans leur manteau sombre ; les ordres religieux d'hommes, les Carmes, les Frères de l'instruction et des écoles chrétiennes, des multitudes prodigieuses de pèlerins, hommes, femmes, enfants, vieillards, cinquante à soixante mille hommes rangés en deux interminables files, serpentaient le long du chemin fleuri qui conduisait aux Roches illustres de Massabielle. D'espace en espace, des chœurs de voix humaines et d'instruments faisaient entendre des fanfares, des cantiques, toutes les explosions de l'enthousiasme populaire. Ensuite, fermant ce cortége inouï, s'avançait solennellement, entouré de quatre cents prêtres en habit de chœur, de ses grands vicaires, des dignitaires et du chapitre de son église cathédrale, très-haut et très-éminent prélat, Sa Grandeur, Monseigneur Bertrand-Sévère Laurence, évêque de Tarbes, la mitre au front, revêtu de son costume pontifical, d'une main bénissant les peuples, de l'autre s'appuyant sur son grand bâton d'or.

(1) Cette statue, en beau marbre de Carrare, de grandeur naturelle, fut offerte à la

Une émotion indescriptible, une ivresse comme en connaissent seules les multitudes chrétiennes assemblées sous le regard de Dieu, remplissait tous les cœurs. Il était enfin venu, après tant de peines, tant de luttes, tant de traverses, le jour du triomphe solennel. Des larmes de bonheur, d'enthousiasme et d'amour coulaient sur les visages émus de ces peuples, remués par le souffle de Dieu.

Quelle joie indicible devait, au milieu de cette fête universelle, remplir le cœur de Bernadette, marchant sans doute en tête de la Congrégation des enfants de Marie? Quels sentiments d'écrasante félicité devaient inonder l'âme du vénérable Curé de Lourdes, chantant sans doute, à côté de l'Evêque, l'*Hosanna* de la victoire divine ? Ayant été tous deux à la peine, le moment était pour eux venu d'être tous deux à la gloire.

Hélas ! parmi les Enfants de Marie on cherchait en vain Bernadette ; parmi le Clergé qui entourait le prélat on cherchait en vain le Curé Peyramale. Il est des joies trop fortes pour la terre et qui sont réservées pour le Ciel. Ici-bas, Dieu les refuse à ses fils plus chers.

A cette heure où tout était en fête, et où le soleil heureux éclairait le triomphe des fidèles et des croyants, le Curé de Lourdes, atteint d'une maladie que l'on jugeait mortelle, était en proie à d'atroces souffrances physiques. Il était étendu sur son lit de douleur, au chevet duquel veillaient et priaient nuit et jour deux religieuses hospitalières. Il voulut se faire lever pour voir passer le grand cortége, mais les forces lui manquèrent, et il n'eut même pas la vision fugitive de toutes ces splendeurs. A travers les rideaux fermés de sa chambre, le son joyeux des cloches argentines ne lui arrivait que comme un glas funèbre.

Quant à Bernadette, Dieu lui marquait aussi sa prédilection, comme il a coutume de le faire pour ses élus, en la faisant passer par la grande épreuve de la douleur. Tandis que, dominant l'immense procession des Fidèles, Sa Grandeur, Monseigneur Laurence, é êque de Tarbes, allait, au nom de l'Eglise, prendre possession des Roches Massabielle et inaugurer solennellement le culte de la Vierge qui lui était apparue, Bernadette, comme le prêtre éminent dont nous venons de parler, était frappée par la maladie; et la maternelle Providence, redoutant peut-être pour son enfant bien-aimée la tentation de quelque vaine gloire, lui dérobait le spectacle de ces fêtes inouïes, où elle eût entendu son nom acclamé par des milliers de bouches, glorifié du haut de la chaire chrétienne par l'ardente parole des prédicateurs. Trop indigente pour être soignée en sa maison, ou ni elle ni les siens n'avaient jamais voulu recevoir aucun don, Bernadette avait été transportée à l'hôpital où elle gisait sur l'humble grabat de la charité publique, au milieu de ces pauvres, que le Monde qui passe appelle malheureux, mais que Jésus-Christ a bénis, en les déclarant les bienheureux de son Royaume éternel.

Aujourd'hui, onze ans se sont écoulés depuis les Apparitions de la Très-Sainte Vierge. Le vaste temple est presque achevé ; il s'élève jusqu'à la naissance des voûtes, et il y a longtemps déjà que l'on célèbre le Saint-Sacrifice à tous les autels de la crypte souterraine. Des Mission-

---

Grotte de Lourdes par deux nobles et pieuses sœurs du diocèse de Lyon, mesdames de Lacour. Elle fut exécutée sur les minutieuses indications de Bernadette, par M. Fabish, l'éminent sculpteur lyonnais. La Vierge est représentée telle que l'a décrite la Voyante avec un scrupuleux respect des moindres détails et un rare talent d'exécution

naires diocésains de la maison de Garaison ont été installés par l'Evêque à quelques pas de la Grotte et de l'église pour distribuer aux pèlerins la parole apostolique, les sacrements et le corps du Seigneur.

Les pèlerinages ont pris un développement sans exemple peut-être dans l'univers, car jamais jusqu'à notre époque, ces vastes mouvements de la foi populaire n'avaient eu à leur disposition les tout-puissants moyens de transport inventés par la science moderne. Le chemin de fer des Pyrénées, pour lequel un tracé plus direct et moins coûteux était marqué d'avance entre Tarbes et Pau, a fait un détour pour passer à Lourdes, où il verse incessamment d'innombrables voyageurs, qui viennent, de tous les points de l'horizon, invoquer la Vierge apparue à la Grotte, et demander à la Source miraculeuse la guérison de leurs maux. On y accourt non-seulement des diverses provinces de la France, mais encore de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Espagne, de la Russie, de l'Allemagne. Du fond des lointaines Amériques, de pieux chrétiens se sont levés, et ont franchi les Océans pour se rendre à la Grotte de Lourdes, et s'agenouiller devant ces Roches célèbres, que la Mère de Dieu a sanctifiées en les touchant. Souvent, ceux qui ne peuvent venir, écrivent aux Misssionnaires, et demandent qu'on leur fasse parvenir en leur pays un peu de cette eau miraculeuse. Il s'en envoie dans le monde entier.

Bien que Lourdes soit une petite ville, il y a sur la route qui conduit à la Grotte un va-et-vient perpétuel, un mouvement prodigieux d'hommes, de femmes, de prêtres, de voitures, comme dans les rues d'une populeuse cité.

Dès que renaît la belle saison et que le soleil, vainqueur de l'hiver ouvre au milieu des fleurs les portes d'azur et d'or du printemps, les chrétiens de ces contrées commencent à s'ébranler pour faire le pèlerinage de Massabielle, non plus isolément comme durant les frimas, mais par caravanes immenses. De dix, de douze, de quinze lieues à la ronde, les robustes peuples de la Montagne viennent à pied par troupe de mille ou de deux mille. Ils partent dès la veille au soir et marchent toute la nuit à la lueur des étoiles, comme les pâtres de la Judée allant à la crèche de Bethéem adorer la naissance de l'Enfant-Dieu. Ils descendent des hauts sommets, ils remontent les vallées profondes, ils franchissent les torrents écumeux, ils longent les ruisseaux et les Gaves, en chantant des hymnes à Dieu. Et, sur leur passage, les troupeaux endormis des génisses ou des brébis s'éveillent et font entendre, parmi les cimes désertes, le bruit mélancolique des clochettes sonores. A l'aurore, les pèlerins arrivent à Lourdes. Ils se rangent en procession : il déploient les oriflammes et les bannières pour se rendre à la Grotte. Les hommes en béret bleu, chaussés de gros souliers ferrés qu'a couverts de poussière la longue marche de la nuit, s'appuient sur un bâton noueux et portent, pour la plupart, sur leurs épaules les provisions du voyage. Les femmes sont en capulet blanc ou rouge. Quelques-unes sont chargées de doux fardeau d'un enfant. Et ce peuple recueilli s'avance lentement en psalmodiant les litanies de la Vierge.

A Massabielle ils entendent la Messe, ils s'agenouillent à la Table Sainte, ils boivent à la Source miraculeuse. Puis ils s'épandent par groupes de famille ou d'amis, sur les pelouses qui entourentla Grotte, et, déployant sur l'herbe les provisions apportées, ils s'assoient sur le vert tapis des prairies. Et, au bord du Gave, à l'ombre des Roches bénies,ils

réalisent en un frugal repas ces agapes fraternelles dont les chrétiens des premiers temps nous ont laissé la tradition. Puis, après avoir reçu une nouvelle bénédiction et s'être agenouillés une dernière fois, ils reprennent, le cœur heureux, le chemin du retour.

Ainsi viennent à la Grotte les peuples pyrénéens. Mais le concours le plus nombreux n'est point encore celui-là. De soixante à quatre-vingts lieues arivent presque tous les jours d'immenses processions transportées de ces distances énormes sur les ailes rapides de la vapeur. Nous en avons vu venir de Bayonne, de Peyrehorade, de la Teste, d'Arcachon, de Bordeaux. Il en viendra de Paris. Sur la demande des Fidèles, le chemin de fer du Midi organise chaque fois des trains spéciaux, des trains de pèlerinage, consacrés exclusivement à ce vaste et pieux mouvement de la foi catholique. A l'arrivée de ces trains, les cloches de Lourdes sonnent à toute volée. Et, de ces noirs wagons, sortent et se mettent en procession dans la cour du chemin de fer, les jeunes filles habillées de blanc, les femmes, les veuves, les enfants, les hommes mûrs, les vieillards, le Clergé revêtu de ses habits sacrés. Les bannières et les banderolles flottent au vent. On voit passer la croix du Christ, le statue de la Vierge, l'image des Saints. Les chants en l'honneur de Marie éclatent sur toutes les lèvres. L'innombrable procession traverse la ville, qui a, ces jours-là, l'aspect d'une cité sainte, comme Rome ou Jérusalem. A ce spectacle le cœur s'élève, il monte vers Dieu et se sent porté de lui-même à ces hauteurs sublimes où des larmes viennent aux yeux et où l'âme est délicieusement oppressée par la présence sensible du Seigneur Jésus. On croit avoir durant un instant comme une vision du Paradis.

La main du Tout-Puissant ne se fatigue point de répandre au lieu où sa Mère apparut des grâces de toute nature. Les miracles y sont aussi fréquents que jadis. Naguères encore le R. P. Hermann y recouvrait la vue.

Dieu a fait son œuvre.

Dieu a dit au flocon de neige, immobile et perdu sur les pics solitaires : " Tu vas venir de Moi-même à Moi-même. Tu vas venir des inaccessibles hauteurs de la Montagne aux insondables profondeurs de la Mer." Et il a envoyé son serviteur le Soleil avec ses faisceaux de rayons comme pour ramasser et entraîner avec un balai de diamant cette poussière éclatante qui se change aussitôt en perles limpides. Les gouttes d'eau ruissellent à la frange des neiges ; elles roulent sur la croupe des monts ; elles bondissent à travers les rochers ; elles se brisent parmi les cailloux ; elles se réunissent ; elles se ramassent, puis elles courent ensemble, tantôt paisibles, tantôt rapides vers l'Océan prodigieux, image saisissante de l'éternel mouvement dans l'éternel repos ; et elles arrivent ainsi dans les vallées qu'habite la race d'Adam.

—Nous arrêterons la Goutte d'eau, disent les hommes, aussi orgueilleux qu'à Babel.

Et ils entreprennent de barrer ce faible et tranquille courant qui descend doucement à travers les prairies. Mais le courant se joue des digues de bois, des masses de terre et des amas de cailloux.

—Nous arrêterons la Goutte d'eau, répètent les fous dans leur délire.

Et les voilà qui entassent des roches énormes : ils les joignent ensemble par un ciment invincible. Et cependant, malgré leurs efforts, l'eau s'infiltre et traverse par mille fissures. Mais ils sont nombreux, ils sont Légion, ils sont une troupe plus vaste que les armées de Darius ; ils pos-

sèdent des forces immenses. Ils bouchent les mille fissures ; ils obstruent les crevasses ; ils relèvent les pierres tombées ; et il vient enfin une heure où le Gave ne passe plus. Le Gave a devant lui un barrage plus haut que les Pyramides, plus épais que les remparts célèbres de Babylone. En deçà de ce mur gigantesque, on voit briller au soleil les cailloux de son lit desséché.

L'orgueil humain pousse des hourrahs et des cris de triomphe.

L'onde pourtant continue de descendre des cimes éternelles où la voix de Dieu a retenti ; des millions de gouttes d'eau, arrivant une à une, font halte devant l'obstacle et s'élèvent silencieusement derrière ce mur de granit que des millions d'hommes ont bâti.

—Contemplez, disent ceux-ci, la toute-puissance de notre race. Regardez ce mur titanesque. Portez les yeux vers son faîte ; admirez son incalculable hauteur. Nous avons vaincu à jamais le courant qui descend des sommets.

En ce moment une mince nappe d'eau franchit le barrage cyclopéen. On accourt. La nappe d'eau a grossi. C'est un fleuve qui tombe, emportant çà et là les plus hautes roches du mur.

—Qu'est cela ? s'écrie-t-on de toutes parts dans la cité éperdue.

—C'est la Goutte d'eau qui reprend sa marche et qui passe, la Goutte d'eau à qui Dieu a parlé.

Qu'a fait votre mur babélique ? Qu'avez-vous fait avec vos efforts de Titans ? Vous avez transformé une onde paisible en formidable cataracte. Vous avez voulu arrêter la Goutte d'eau : elle reprend son cours avec l'enthousiasme du Niagara.

Qu'elle était humble, cette Goutte d'eau, cette parole d'enfant à qui Dieu avait dit : " Suis ton chemin !" Qu'elle était petite cette Goutte d'eau, cette bergère brûlant un cierge à la Grotte, cette pauvre femme en prières, offrant un bouquet à la Vierge, ce vieux paysan agenouillé ! Qu'il était fort, qu'il semblait infranchissable et invincible, ce mur énorme auquel travaillèrent, durant huit mois entiers, toutes les forces d'un grand Etat, depuis l'ouvrier jusqu'au contre-maître, depuis l'homme de Police et le Gendarme jusqu'au Préfet et au Ministre !

L'enfant, la bonne femme, le vieux paysan ont repris leur chemin. Seulement ce n'est plus un cierge ou un pauvre bouquet qui témoigne de la foi populaire : c'est un monument magnifique que les fidèles élèvent ; ce sont des millions qu'ils jettent dans les fondements de ce temple, déjà illustre dans la chrétienté. On avait voulu arrêter quelques croyants isolés, maintenant ils viennent en foule, en processions immenses, bannières déployées et chantant des cantiques. Ce sont des pèlerinages inouïs, des peuples entiers qui arrivent, transportés sur les routes de fer par les chariots de feu de la vapeur. Ce n'est plus un petit pays qui croit, c'est l'Europe : c'est le monde chrétien qui accourt de tous les côtés. La Goutte d'eau qu'on a voulu emprisonner est devenu le Niagara.

Dieu a fait son œuvre. Et maintenant comme au septième jour, quand il rentra dans son repos, il a remis aux hommes le soin de profiter de cette œuvre et il leur a laissé la faculté redoutable de la développer ou de la compromettre. Il leur a donné un germe de grâces fécondes, comme il leur a donné un germe de toutes choses, à la charge par eux de le cultiver et de le développer. Ils peuvent le multiplier au centuple s'ils marchent humblement et saintement dans l'ordre du plan divin : ils le peuvent stéri-

liser s'ils refusent d'entrer dans ce plan sacré. Tout bien venu d'en haut, est confié à la liberté humaine comme lui fut confié à l'origine le Paradis terrestre, lequel contenait tous les biens, à la condition de savoir le travailler et le garder, *ut operaretur et custodiret illum*. Prions Dieu que les hommes ne perdent jamais ce que sa Providence a fait pour eux et que, par des idées terrestres, ou des actes anti-évangéliques, ils ne brisent pas, dans leurs mains coupables ou maladroites, le vase des grâces divines, le vase sacré dont ils ont reçu le dépôt.

La plupart des personnages nommés dans le cours de cette longue histoire vivent encore.

Il n'en est que quelques-uns qui ne soient plus de ce monde. Seuls, le préfet Massy, le juge Duprat, le maire Lacadé, le ministre Fould, sont morts.

Plusieurs ont fait des pas en avant dans le chemin de la fortune. M. Rouland a quitté le Ministère des Cultes pour administrer les lingots d'or de la Banque de France. M. Dutour, Procureur Impérial, est devenu Conseiller à la Cour. M. Jacomet est Commissaire central dans une des plus grandes villes de l'empire.

Bourriette, Croisine Bouhohorts et son fils, Mme Rizan, Henri Busquet, Mlle Moreau de Sazenay, la veuve Crozat, Jules Lacassagne, tous ceux dont nous avons raconté la guérison sont encore pleins de vie, et témoignent par leur santé retrouvée et leurs infirmités disparues, de la toute-puissante miséricorde de l'Apparition de la Grotte.

M. le docteur Dozous continue d'être le médecin le plus éminent de Lourdes. M. le docteur Vergez est médecin des eaux de Barèges et il peut attester aux visiteurs de ces thermes célèbres des miracles qu'il constata jadis. M. Estrade, cet observateur impartial dont nous avons plus d'une fois reproduit les impressions, est Receveur des Contributions Indirectes, à Bordeaux. Il demeure rue Ducau, 14.

Maintenant comme alors, Mgr. Laurence est évêque de Tarbes. L'âge n'a point diminué les facultés du prélat. Tel que nous l'avons dépeint en ce livre, tel il est aujourd'hui. Sa Grandeur possède auprès de la Grotte une maison où elle se retire quelquefois pour méditer, en ces lieux aimés par la Vierge, sur les grands devoirs et les graves responsabilités d'un évêque chrétien qui a reçu en son diocèse une grâce si merveilleuse.

M. l'abbé Peyramale a guéri de la cruelle maladie dont nous parlions plus haut. Il est toujours le vénéré pasteur de cette chrétienne ville de Lourdes où sa personnalité, puissante dans le bien, est à jamais marquée en traits ineffaçables. Longtemps, très-longtemps après lui, alors qu'il sera couché sous les herbes au milieu de la génération qu'il a formée au Seigneur, alors que les successeurs de ses successeurs habiteront en son Presbytère et occuperont à l'église son grand fauteuil de bois, sa pensée sera encore vivante dans l'âme de tous ; et quand on dira ces mots : " le Curé de Lourdes," c'est à lui que l'on pensera.

Louise Soubirous, la mère de Bernadette, est morte le 8 décembre 1866, le jour même de la fête de l'Immaculée Conception. En choisissant cette fête pour arracher la mère aux misères de ce monde, Celle qui avait dit à l'enfant : " Je suis l'Immaculée Conception," semble avoir voulu tempérer, dans le cœur des survivants, l'amertume d'une telle mort et leur montrer, comme un gage certain d'espérance et de bienheureuse résurrection, le souvenir de son Apparition rayonnante.

Tandis que les millions se dirigent vers la Grotte pour faire achever le temple auguste, le père Soubirous est demeuré un pauvre meunier, vivant

péniblement du labeur de ses mains. Marie, celle de ses filles qui était avec la Voyante lors de la première Apparition, a épousé un bon paysan, qui est devenu meunier et qui travaille avec son beau-père. L'autre compagne de l'enfant, Jeanne Abbadie, est servante à Bordeaux.

Bernadette n'est plus à Lourdes. On a vu comme elle avait, en maintes circonstances, repoussé les dons enthousiastes et refusé d'ouvrir à la fortune qui frappait à l'humble porte de sa maison. Elle rêvait d'autres richesses. " On saura un jour,—avaient, à l'origine, dit les incroyants, —comment elle sera récompensée." Bernadette, en effet, a choisi sa récompense et mis la main sur son trésor. Elle s'est faite Sœur de charité. Elle s'est vouée à soigner dans les hôpitaux les pauvres et les malades recueillis par la pitié publique.

Après avoir vu devant ses yeux la face resplendissante de la Mère du Dieu trois fois saint, que pouvait-elle faire autre chose que de devenir la servante attendrie de ceux dont le Fils de la Vierge a dit : Ce que vous ferez au plus humble de ces petits, c'est à Moi-même que vous le ferez."

C'est chez les Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers que la Voyante a pris le voile. Elle se nomme la sœur Marie-Bernard. Nous l'avons vue naguère en son costume de religieuse, à la maison-mère de cette Congrégation. Bien qu'elle ait vingt-cinq ans, sa physionomie a conservé le caractère et la grâce de l'enfance. Elle possède un charme incomparable, un charme qui n'est point d'ici-bas et qui élève l'âme vers les régions du ciel. En sa présence, le cœur se sent remué dans ce qu'il a de meilleur par je ne sais quel sentiment religieux, et on la quitte tout embaumé par le parfum de cette paisible innocence. On comprend que la sainte Vierge l'ait aimée. D'ailleurs, rien d'extraordinaire, rien la signale aux regards et qui puisse faire deviner le rôle immense qu'elle a rempli entre la terre et le Ciel. Sa simplicité n'a pas même été atteinte par le mouvement inouï qui s'est fait autour d'elle. Le concours des multitudes et l'enthousiasme des peuples n'ont pas plus troublé son âme que l'eau d'un torrent ne ternirait, en le baignant une heure ou un siècle, l'impérissable pureté du diamant.

Dieu la visite encore, non plus par des apparitions radieuses, mais par l'épreuve sacrée de la souffrance. Elle est souvent malade, et ses tortures sont cruelles. Elle les supporte avec une patience douce et presque enjouée. Plusieurs fois on l'a crue à la mort : " Je ne mourrai pas encore," dit-elle en souriant.

Jamais, à moins d'être interrogée, elle ne parle des faveurs divines dont elle a été l'objet. Elle fut le témoin de la Vierge. Maintenant qu'elle a rempli son message, elle s'est retirée à l'ombre de la vie religieuse, humble et cherchant à se perdre dans la foule de ses compagnes.

C'est pour elle un chagrin lorsque le monde vient la chercher au sein de sa retraite et que quelque circonstance la force à se produire encore. Elle redoute le bruit et fuit la gloire humaine. Elle repousse loin d'elle tout ce qui peut lui rappeler la célébrité de son nom dans l'univers chrétien. Ensevelie en sa cellule ou absorbée dans le soin des malades, elle ferme son oreille à tous les tumultes de la terre : elle en détourne sa pensée et son cœur pour se recueillir dans la paix de sa solitude ou dans les joies de la charité. Elle vit dans l'humilité du Seigneur et elle est morte aux vanités d'ici-bas. Ce livre que nous venons d'écrire et qui parle tant de Bernadette, la sœur Marie-Bernard ne le lira jamais.

FIN.

LASSERRE, Henri de. BQT
Notre Dame de Lourdes. 1067
.L3F7

LASSERRE, Henri de. BQT
Notre Dame de Lourdes. 1067
.L3F7